This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

PRESS E. 64
SHELF C
Nº 16

19096 e. 21

PRESS E. 64
SHELF C.
No 16

19096 x 21

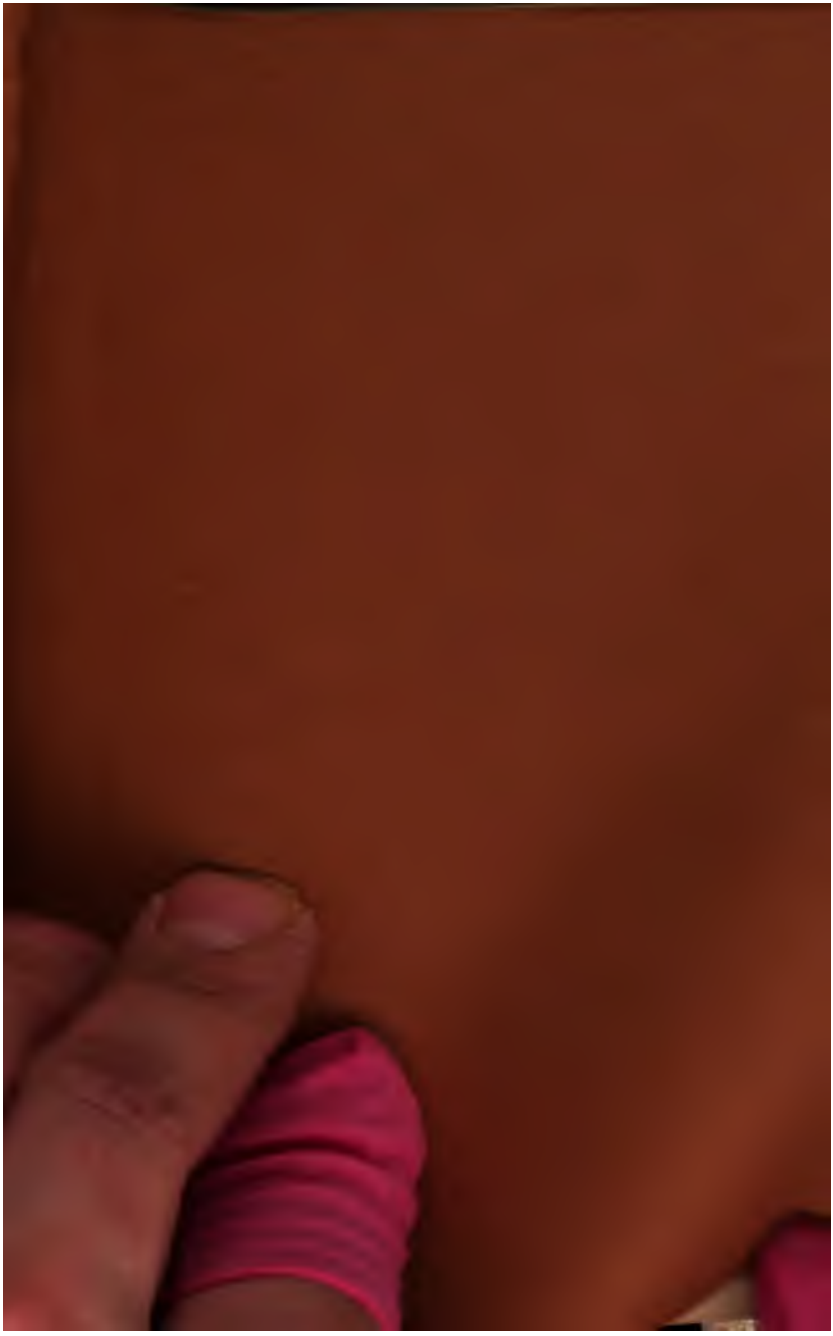

PRESS E. 64
SHELF C
Nº 16

19096 e. 21

600036341N

BIBLIOTHÈQUE

MATÉRIALISTE

II

BIBLIOTHÈQUE MATÉRIALISTE

LES DÉBUTS
DE
L'HUMANITÉ

L'HOMME PRIMITIF CONTEMPORAIN

PAR

Abel HOVELACQUE

AVEC 40 FIGURES DANS LE TEXTE

RADCLIFFE LIBRARY
UNIVERSITY
- 4 MAY 95
MUSEUM
OXFORD

PARIS
OCTAVE DOIN, ÉDITEUR
8, PLACE DE L'ODÉON, 8

1881

Tous droits réservés

41

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION I
Les Australiens 1
Les Andamanites. 118
Les Veddahs 151
Les Botocudos. 165
Les Habitants de la Terre-de-Feu 194
Les Bochimans. 217
L'homme primitif contemporain. 241
Table analytique. 315
Table des figures. 335

INTRODUCTION

On rencontre de nos jours encore des populations humaines qui sont la vivante image des anciennes races préhistoriques. Un des résultats les plus instructifs de l'anthropologie moderne est d'avoir reconnu la lointaine civilisation qui a caractérisé partout les débuts de l'humanité. Nous savons, par les témoignages mêmes de sa première industrie, comment l'homme, se dégageant peu à peu des *frères inférieurs*, a passé, par une série d'évolutions, de la vie vagabonde et famélique à la condition de pasteur plus ou moins nomade, puis à celle d'agriculteur.

Notre écrit sur *les débuts de l'humanité* n'est point consacré à l'étude de la préhistoire, de la paléo-ethnologie : nous nous occupons de races toutes contemporaines, nous nous occupons de ces populations stationnaires qui présentent à nos yeux un tableau fidèle de la civilisation humaine primitive.

Certes, les Australiens, les Andamanites, les Veddahs de Ceylan, les Botocudos du Brésil, les habitants de la Terre-de-Feu, les Bochimans de l'Afrique Australe, ne sont pas les seules populations qui occupent à l'heure actuelle les derniers (ou les premiers) degrés de l'échelle humaine. Il en est d'autres que nous aurions pu comprendre dans cette étude, notamment certaines races de l'extrême Orient. Nous n'avons pas cherché à être complet dans cette énumération. Nous avons voulu, du moins, être *descripteur* fidèle. On attribuera à ce souci les nombreuses citations dont notre écrit est chargé et que nous avons choisies parmi les plus caractéristiques.

Le lecteur tirera sans peine de chacune de nos monographies les enseignements qui s'en dégagent. Nous avons pensé, toutefois, qu'il pouvait être bon de consacrer un chapitre terminal, sous forme de conclusion, à une espèce de récapitulation et de coup d'œil général. On voudra bien remarquer que notre exposé n'a point le caractère cherché d'un plaidoyer. Nous avons réuni des faits, nous avons voulu les présenter avec méthode, et ces faits doivent parler d'eux-mêmes. Peut-être n'auront-ils pas le don de plaire à tous ceux qui parcoureront ce livre. Mais l'ethnographie demande à ses disciples une grande dose de sang-froid et de tolérance : elle nous apprend à nous pardonner réciproquement nos défaillances et nos sottises; elle nous apprend que les plus honnêtes gens peuvent donner à des points de morale des solutions tout à fait différentes ; qu'il est sans utilité de s'entr'égorger pour des diversités d'opinions; que toutes les disciplines religieuses ayant été essentiellement

intolérantes et cruelles, il est utile et moral d'en délivrer pacifiquement l'humanité ; elle nous apprend enfin comment nous pouvons et comment nous devons arriver au but de la civilisation, à l'égalité sociale.

A. H.

LES DÉBUTS DE L'HUMANITÉ

L'HOMME PRIMITIF CONTEMPORAIN

LES AUSTRALIENS

Le célèbre voyageur Dumont d'Urville ne passa que fort peu de temps en Australie, mais il sut mettre à profit ce court séjour. Dès son arrivée, il fut à même de rencontrer et d'étudier les indigènes du pays ; on sait avec quel soin et quelle exactitude étaient faites ses observations.

Il apprend qu'à un mille environ du mouillage résidait une tribu composée d'une quinzaine d'individus, — mais laissons-lui la parole : « D'après les rapports des matelots dit-il, c'étaient des hommes tout à fait inoffensifs, et qui, de temps à autre, venaient rendre aux Européens des visites amicales. Comme je témoignais au capitaine le désir d'étudier promptement cette race si curieuse pour la science ethnologique : « Mon dieu, répliqua-t-il, vous « serez servi à point ! Voici un de ces sauvages. Regardez « là, sur l'avant de la baleinière. » — Je jetai un coup d'œil sur le point qu'il m'indiquait, et je vis un objet qui ne pouvait, en aucune manière, passer pour un homme. C'en était pourtant un qui ne montrait alors que la partie dorsale. Dans cette position, on l'eût pris pour une peau de

bête étendue au soleil. Sur un appel des matelots, cet objet se tourna de notre côté. Rien de plus hideux au monde. Qu'on se figure une grosse tête garnie de cheveux ébouriffés, avec une face plate, élargie transversalement, des arcades sourcilières très saillantes, des yeux d'un blanc jaunâtre très enfoncés, des narines écrasées et écartées, des lèvres passablement grosses, des gencives blafardes et une bouche très grande ; qu'on ajoute à cela un teint de suie, un corps maigre et grêle, et des jambes plus grêles encore. La disproportion des bras et des jambes est telle qu'on peut très bien comparer ces individus à certains oiseaux de la famille des échassiers. Maintenant, qu'à un corps ainsi constitué on donne pour vêtement une peau de kangarou bien râpée, ne couvrant guère d'un côté que la moitié de la poitrine et tombant à peine, de l'autre, jusqu'à la chute des reins, et l'on aura une idée assez complète des autochthones de l'Australie ».

Et pourtant, l'individu qu'avait sous les yeux Dumont d'Urville, n'était point, comme il l'ajoute, « parmi les êtres les plus disgrâciés de cette race ». Devenu l'hôte des Anglais et connaissant quelques mots de leur langue « il se plaisait à leur rendre une foule de petits services, heureux d'obtenir en retour une nourriture plus abondante et plus substantielle que celle qu'il pouvait se procurer sur le continent ». Sans doute, ce portrait n'est point flatteur, mais nous verrons qu'il n'est pas au-dessous du modèle et que le peintre a représenté avec une parfaite exactitude ce que ses yeux avaient vu et bien vu.

*
* *

Les premiers navigateurs européens qui reconnurent le continent australien, particulièrement sur les côtes du

nord-ouest, du nord et du nord-est, furent, selon toute vraisemblance, des Portugais, au cours du seizième siècle. Avec le dix-septième siècle, commencent les expéditions des Hollandais (la première en 1606), et le nouveau continent reçoit le nom de Nouvelle-Hollande, qu'il devait perdre au temps des expéditions anglaises, pour prendre celui d'Australie. Mais avant l'arrivée des Européens, bien longtemps avant sans doute, l'Australie avait déjà été visitée par d'autres populations: par des Malais venant des îles nombreuses de la région du nord-ouest, par des Papous venant du nord, particulièrement de la Nouvelle-Guinée.

Cette double et fort ancienne immigration ne saurait être mise en doute ; elle est prouvée jusqu'à l'évidence par l'existence d'assez nombreux métis chez lesquels se trahit plus ou moins le type malais, et d'un plus grand nombre encore d'individus qui présentent d'une façon incontestable tels ou tels caractères de la race des Papous.

Dans le pays d'Arnhem, tout au nord de l'Australie septentrionale, la presqu'île de Cobourg renferme des métis non douteux de Malais et d'Australiens (1) ; la peau est toujours obscure, mais parfois cuivrée ; la chevelure est celle des Malais. Aux îles Bathurst et Melville, voisines occidentales de la presqu'île de Cobourg, même métissage, même cheveux roides ayant l'apparence du crin de cheval (2). Par contre, il faudrait rattacher à la race des Papous la plus grande partie des Australiens appartenant au type inférieur.

(1) Voir Waitz (Gerland), *Anthropologie der naturvœlker*, t. VI, page 762 ; Peschel, *Vœlkerkunde*, page 338.

(2) *Revue d'anthropologie*, t. I, page 306, d'après Earl. Voir également Neumayer, *Zeitschr. für ethnologie*, 1871.

On distingue, en effet, chez les Australiens, et cela à très juste titre, deux types bien distincts l'un de l'autre; tous les voyageurs qui ont été en contact avec les indigènes de la Nouvelle-Hollande, sur plusieurs points du territoire occupé par eux, s'accordent, unanimement à reconnaître ces deux types. En quelques mots, les principales différences sont les suivantes : dans le type inférieur, taille petite, cheveux plus ou moins crépelus, faible musculature, proportion quasi-simienne des membres, apparence générale abjecte ; dans l'autre type, taille élevée, cheveux droits, musculature développée, proportions régulières pour des yeux européens. C'est ce qu'a formulé M. Topinard dans la conclusion de son *Étude sur les races indigènes de l'Australie :* « En résumé, j'admets qu'il existe en Australie deux éléments ethniques primordiaux qui, par leur mélange en proportions variables, forment une série dont les deux extrêmes correspondent à deux races distinctes.

« La première est dolichocéphale, de haute taille, robuste et bien proportionnée de corps ; elle a les cheveux longs, droits et lisses, les traits vigoureusement dessinés, et la peau couleur chocolat ou cuivre foncé. D'une intelligence proportionnée à des besoins restreints et appropriée au milieu où elle se meut, ses générations actuelles se refusent à accepter la vie sociale comme la comprennent les Aryens. Donc, comme toute créature jetée hors de son milieu, elle devra succomber. Ses représentants sont encore nombreux et constituent la masse de la population indigène du continent.

« La seconde est plus dolichocéphale, encore de petite taille, mal faite de corps ; elle a le teint noir foncé, les cheveux frisés ou crépus, le crâne petit et rond, les

mâchoires très prognathes, la sclérotique jaunâtre, les pieds plats, pas de mollets, etc. Ces caractères, plus ou moins négroïdes à l'origine, restent d'ailleurs à préciser. D'une intelligence moindre que la précédente, elle semble presque incapable de subvenir à ses besoins. De notre civilisation elle n'adopte que les vices, et s'éteint d'autant plus rapidement que les Européens sont entrés en contact avec elle les premiers. Depuis longtemps, elle obéissait à la loi de concurrence vitale vis-à-vis de l'autre race ; l'intervention aryenne lui a porté le dernier coup. Il y a donc urgence d'en étudier les misérables restes, représentés çà et là dans les tribus mixtes, par les femmes surtout et par les cas d'avatisme, et peut-être aussi dans quelques rares tribus inférieures ».

Le même auteur a développé plus tard cette même idée dans une autre étude d'ensemble (*Revue d'anthropologie*, t. I, page 301) : « Lorsqu'on analyse sans se laisser influencer par les idées admises les récits mêmes des voyageurs dont M. Wake invoque l'autorité, on ne tarde pas à s'apercevoir que le type des Australiens n'est pas aussi uniforme qu'ils le disent, et qu'ils pourraient bien, comme le professe M. de Rochas, ne pas plus se ressembler entre eux que le Normand ne ressemble au Basque ou le Flamand au Provençal. On arrive même à cette conviction que l'Australien actuel est le résultat de plusieurs mélanges dont les deux éléments principaux sont une race grande, au teint brun cuivré, bien proportionnée de corps et aux cheveux lisses, et une race petite, noire, aux cheveux frisés et crépus dont les diverses parties du corps sont dans des proportions différentes.

« Le type pur de l'élément supérieur est très commun, à ce point qu'il a presque seul fixé l'attention ; mais le

type inférieur se retrouve-t-il encore à l'état tout à fait pur, sous forme de tribus entières ? Voilà la question. En tous cas on peut l'étudier, grâce à l'atavisme, en particulier chez les femmes, qui, comme on le sait conservent mieux les caractères de leur souche originelle.

« La proposition que nous formulons est confirmée par des différences de caractère, d'aptitude et d'intelligence parmi les Australiens qui rendent compte de bien des discordances dans les appréciations des auteurs.

« Que l'on compare d'abord la description des sauvages que Tasman en 1644 et Dampier en 1686 virent sur la côte nord-ouest, à celle des sauvages avec lesquels le capitaine Cook entra en relation en 1770 à la baie d'Endeavour sur la côte nord-est. Les premiers ont des cheveux frisés (Tasman) ou *curled*, comme ceux des nègres, et non lisses comme ceux des Indiens (Dampier). Pas de barbe, un teint très noir, des traits hideux d'un aspect misérable. Ils n'ont ni abri ni procédé de navigation. Les seconds ont les cheveux généralement lisses, une barbe touffue, un teint brun chocolat, une physionomie agréable et un corps bien proportionné ; leur nez n'est pas plat, leurs lèvres ne sont pas grosses comme chez les premiers ; ils se construisent des huttes, et ont des pirogues, quelques unes même accouplées et pourvues d'une plateforme intermédiaire.

« Dès l'occupation de Botany-Bay par les Anglais, en 1788, le capitaine Hunter remarquait que le teint de certaines femmes était aussi clair que celui des mulâtresses et faisait un contraste avec la coloration noire des indigènes environnants. Collins de son côté, en 1802, trouvait que les naturels que l'on rencontrait dans les bois en arrière du littoral n'avaient pas la même physio-

nomie que ceux du rivage. De même Freycinet après avoir dépeint sous l'aspect le plus hideux les sauvages de cette localité, s'étonnait de découvrir parmi eux de jolies figures et des formes tout européennes, et ajoutait que ceux de l'intérieur avaient les membres plus longs et mieux développés. Lesson, Dumont d'Urville, Pickering et autres font de semblables remarques. Un colon de Bathurst va jusqu'à dire d'un chef, en 1826, qu'il pourrait poser pour la statue d'Apollon.

« Dumont d'Urville a même généralisé davantage. Après avoir donné la description des naturels du port du Roi George que chacun connaît, il continue ainsi :

« Plusieurs tribus offrent des caractères plus nobles d'organisation, comme les tribus de Marrigong, de la baie de Jervis et de Port-Western. » A l'île des Kangourous, côte du sud, en présence de deux indigènes différents sous quelques rapports de ceux qu'il venait de voir, il laisse échapper cette réflexion : Ils semblent appartenir à une autre race.

« Hombron est plus catégorique : « Il existe, dit-il, plusieurs espèces d'hommes sur le continent australien ; il est pour nous indubitable que les naturels de la Nouvelle-Galles du Sud ne ressemblent pas à ceux de la côte du Nord de l'Australie. »

En fait, nous le répètons, tous les voyageurs qui ont parcouru différentes régions de l'Australie, ont reconnu sans peine et ont décrit les deux types. « Parmi les Australiens que j'ai observés, dit Pickering, les uns étaient d'une laideur indicible, mais d'autres, contre toutes prévisions, avaient une figure réellement belle, et nulle part je ne rencontrai l'amaigrissement extrême dont on gratifie habituellement les Australiens. Quelque

étrange que cela paraisse, je considère au contraire l'Australien comme le plus beau modèle des proportions humaines : ses muscles symétriquement développés expriment la force et l'agilité, sa tête peut être comparée au masque du philosophe antique. » Jardine (1) parle de tribus à nez aquilin, à traits bien accusés, à cheveux droits , puis il mentionne d'autres aborigènes à tête laineuse et qu'il place au dernier degré de l'humanité. M. Topinard, dans les articles plus haut mentionnés (2), a accumulé les témoignages de la coexistence de ces deux types, et a signalé certaines contrées où le mélange des deux races avait formé un type mixte, un type intermédiaire (3).

Le capitaine Péron (4) a tracé un assez bon portrait du type inférieur; nous le reproduisons ici. Ce portrait peut faire comprendre bien des points sur lesquels nous aurons tout à l'heure à revenir, et il concorde tout à fait avec le passage de Dumont d'Urville que nous avons rapporté ci-dessus : « Malgré le bon accueil que les naturels de l'île reçoivent à Sydney-Cove, ils fréquentent peu cet établissement. Ils ont les cheveux crépus, le visage long, les yeux grands, la prunelle petite, le globe de l'œil très clair, les sourcils épais, les cils très longs, les cils supérieurs dirigés en haut et les inférieurs en bas, d'une manière tranchante; les pommettes des joues élevées et saillantes, ce qui creuse le bas de la joue; leur nez est court et plat; ils y passent un os de kanguroo, de la

(1) *Journal of the roy. geograph. society ;* Londres, t. XXXVI.
(2) Voir particulièrement *Revue d'anthropologie*, t. I, p. 305.
(3) *Ibidem*, ainsi que p. 310 et p. 316.
(4) *Mémoires*, t. I p. 251.

grosseur d'un tuyau de plume et d'une longueur de dix à douze pouces ; leur bouche est une fois plus grande que celle des Européens et s'avance à la rencontre des oreilles ; celles-ci sont ornées de lanières étroites de cuivre ; leurs lèvres, épaisses et toujours entr'ouvertes, laissent apercevoir de belles dents ; leur menton est pointu et couvert de barbe ; la peau du visage et du reste du corps est d'un beau noir.

« Leur taille varie de quatre pieds et demi à cinq pieds deux ou trois pouces ; le tronc du corps est court, ce qui donne à leurs bras et à leurs cuisses une longueur démesurée ; ils ont les mains sèches, les doigts maigres et longs, les cuisses décharnées ; leurs jambes cambrées et sans mollet, sont comme fichées au milieu du pied, qui est plat et allongé ; le talon forme une saillie d'au moins un pouce et demi en arrière du bas de la jambe. »

On pourrait opposer à ce tableau la description que donne Burke, de la race forte et bien développée qu'il rencontra dans l'intérieur des terres ; la description par Gregory de la race à grande taille qu'il vit dans l'Australie du nord-ouest, puis les descriptions de Mac Kinlay et de Stuart ; ce dernier, d'ailleurs, parle aussi des misérables tribus avec lesquelles il fut en contact aux environs des rivages de la mer.

Il a été dit par quelques auteurs que les tribus les plus hideuses étaient précisément celles qui se rencontrent dans le voisinage des établissements européens ; on se trouvait, dans ce cas, en présence d'individus que le contact avec notre civilisation avait rapidement dégradés (1). Cette assertion demande à peine à être réfutée. Il est vrai

(1) Vivien de Saint-Martin, *Dictionnaire de géographie*, t. I, p. 269.

que la juxtaposition brusque de deux races très différentes en civilisation est toujours fatale à la race inférieure ; mais il est clair, en la circonstance, que le temps depuis lequel Européens et Australiens se trouvent en contact, est fort loin d'être suffisant pour faire passer les belles tribus de l'intérieur à la condition abjecte et soi-disant dégradée des tribus qui habitent les côtes.

C'est bien sur les côtes, et par conséquent, immédiatement en rapport avec les établissemeuts anglais, que se trouvent les tribus du type inférieur. Ici encore nous avons les témoignages concordants de tous les voyageurs. C'est par exception qu'une tribu supérieure se rencontre dans les environs du littoral ; c'est par exception que quelqu'une des tribus les plus misérables se rencontre dans l'intérieur des terres. M. Topinard (*op. cit.*) a étudié cette question de la distribution géographique des deux types ; il a relevé les indications que lui a fournies la lecture des nombreux auteurs qui ont écrit sur l'Australie, et il a donné la raison très simple et très juste de ce fait que les tribus supérieures, contrairement à ce qui se passe dans presque toutes les autres régions, occupent l'intérieur du pays, tandis que les tribus du type inférieur avoisinent le littoral : « Contrairement à ce qui a lieu d'ordinaire, la race supérieure, c'est-à-dire selon la règle la race conquérante, occuperait, d'une façon générale, le centre de l'île ; et la race inférieure ou soumise, la périphérie. La disposition des lieux l'explique. Presque tout autour de l'Australie s'étend une zone aride et sablonneuse au delà de laquelle le sol s'élève pour donner lieu à une contrée luxuriante. La race intelligente s'est donc emparée des cantons favorisés laissant à la race paria le littoral ingrat.

« Dès que le rivage redevient favorable, la race supérieure y apparaît, comme sur la côte nord-est au fond du golfe de Carpentarie, au voisinage de Melbourne et en cent autres endroits. Il résulte de cette alternance de tribus différentes le long des côtes que les premiers navigateurs, selon le point où ils abordaient, se trouvaient en contact, tantôt avec des êtres malingres, petits et plus ou moins négroïdes, tantôt avec de beaux gaillards grands et bien faits. Mais la zone envahie par la civilisation européenne est précisément celle qu'occupaient ces races inférieures. Ce sont elles qui les premières ont attiré l'attention. C'est sur elles, ne sachant ni reculer, ni subvenir à leurs besoins dans le milieu nouveau qu'on leur imposait, ni résister à leurs appétits pour l'alcool, qu'a frappé la mortalité. Aussi, la race supérieure se maintient-elle un peu, comme celle des Indiens aux États-Unis, tandis que l'inférieure disparaît à vue d'œil. »

En fait, les Australiens du type inférieur se rencontrent principalement sur la côte nord-ouest, sur la côte ouest, sur la côte sud-ouest : c'est-à-dire sur tout le littoral de la province d'Australie occidentale; sur quelques points du littoral de l'Australie méridionale (en particulier à l'ouest du golfe Spencer); à l'est, non loin de Port-Philippe et de Sydney, puis, dans l'intérieur des terres, sur les bords de la rivière Murrumbidgee ; au centre, dans les environs du lac Eyre; au nord, sur certains points à l'est et à l'ouest des rivages du Golfe de Carpentarie. Quant aux Australiens du type supérieur, ils sont établis, au nord, parfois sur le littoral, mais presque toujours à une certaine distance de la mer; puis, à l'est, dans le Queensland et la Nouvelle-Galles du Sud dans l'intérieur du pays. Il y en a parfois, cependant, qui fréquen-

tent le littoral, particulièrement entre Sydney et le cap Howe. En tous cas on peut dire d'une façon générale, avec l'auteur ci-dessus cité, que les indigènes de l'ouest (Australie occidentale) sont inférieurs à ceux du sud et à ceux de la Nouvelle-Galles méridionale, et que ces derniers sont eux-mêmes inférieurs à ceux du Queensland.

Il est à peine besoin d'ajouter que par ce fait qu'ils occupent les régions les plus favorables à leur bien-être — si tant est que l'on puisse parler pour eux de bien-être ! — et qu'ils sont peu en contact avec les blancs, les Australiens du type supérieur ont une carrière bien plus longue à parcourir que celle des Australiens du type inférieur. Ces derniers, placés entre les détenteurs de l'intérieur et les nouveaux possesseurs des côtes, diminuent rapidement et sont voués à une prochaine extinction.

Mais la disparition de la race australienne est un sujet qui nous occupera en temps voulu et sur lequel nous n'avons pas à empiéter en ce moment.

*
* *

Quoi que l'on puisse penser de l'origine même des Australiens et des liens ethniques qu'ils peuvent avoir avec telles ou telles autres races — soit avec les Papous à chevelure crépue, soit avec les indigènes du sud de l'Inde, à cheveux droits, — quelle que soit la différence que présentent chez les Australiens les deux types nommés ci-dessus ; il n'en est pas moins certain, que, par bien des caractères, il existe entre les deux types en question des affinités évidentes. Dans les pages qui suivent nous emploierons donc d'une façon générale le mot *australien ;* en principe, ce sont des tribus appartenant au type inférieur que nous allons nous occuper, mais parfois nous rela-

terons des renseignements qui s'appliquent à des individus du type supérieur. Lorsqu'il y aura intérêt à prévenir qu'il est question d'une façon plus particulière de l'un de ces deux types, nous ne manquerons pas d'en avertir le lecteur.

Pour procéder avec méthode, nous devons commencer par l'examen anatomique ; l'examen des caractères ethnographiques viendra en dernier lieu.

*
* *

Parmi les caractères les plus frappants ; il en est trois qu'il convient de signaler de prime abord : la taille, la couleur de la peau, la nature des cheveux. L'étude de ces trois caractères démontre sans peine qu'il n'y a point chez les Australiens unité de race, et que différents types ont donné naissance à la population indigène actuelle de la Nouvelle-Hollande.

En ce qui concerne la taille, point de difficultés ; les tribus du type supérieur, qui habitent généralement — comme il a été dit ci-dessus — l'intérieur du pays, sont, par rapport à la moyenne des Européens, ou de taille ordinaire, ou de grande taille ; il y a ici un accord constant de tous les explorateurs de l'Australie. Pickering, et après lui nombre de voyageurs, ont déclaré que certaines tribus australiennes, étaient par leur taille et par l'ensemble des proportions du corps de véritables modèles, comparables à ce que peuvent offrir de plus accompli les peuples de race blanche. Stuart, dans le récit de son *Exploration* de 1858 à 1862, rapporte qu'au nord du lac Torrens (province de l'Australie méridionale, vers le trentième degré de latitude) il rencontra des Australiens bien plus grands, bien plus forts, bien mieux

musclés que ceux avec lesquels il avait été en contact dans la région du littoral. M. Topinard, dans ses différentes études sur les races australiennes, a reproduit les mesures prises par les divers voyageurs qui ont parcouru soit les côtes, soit l'intérieur du pays (1). Plusieurs auteurs s'accordent à donner aux indigènes du centre, une taille moyenne supérieure à 1m70 centimètres ; il ne serait pas rare, paraît-il, de rencontrer des individus mesurant 1m85, 1m90, et Stuart parle d'un indigène qui atteignait 2m13. Il est de toute évidence qu'il s'agit ici d'un fait exceptionnel ; mais le nombre des témoignages concordants est plus que suffisant pour établir sans conteste que les individus appartenant au type supérieur et habitant le centre du pays, sont de taille fort élevée, variant pour l'ordinaire de 1m70 à 1m80, se rapprochant plutôt de cette dernière taille que de la première, et, par conséquent, l'emportant d'une façon sensible sur la moyenne des grandes races germaniques (2) : ils ne le céderaient qu'aux Patagons et aux Polynésiens ; la taille moyenne des Patagons semble être de 1m78, celle des Polynésiens de 1m76.

Mais, ne l'oublions pas, il ne s'agit ici que des Australiens appartenant au type supérieur, nullement de ceux qui vivent misérablement dans les environs du littoral, et qui représentent le type le plus bestial : non pas, répétons-le, un type dégradé, mais un type disparaissant de jour en jour pour cette double raison que les Européens s'emparent des côtes où il menait sa triste existence, et

(1) *Bulletins de la société d'anthropologie*, 1872, pp. 236, 258. *Revue d'anthropologie*, t. V, p. 70.

(2) La taille moyenne des Scandinaves du nord est de 1m70 à 1m71 ; celle des Anglais est un peu inférieure.

qu'il ne peut, dans l'intérieur même du pays, déposséder des contrées plus favorables les tribus du type supérieur.

Ici, nous sommes en présence soit de petites, soit de très petites tailles. La moyenne de 1 mètre soixante centimètres (à peu près la taille des Malais, des Cochinchinois) se rencontre chez plusieurs tribus australiennes du littoral, mais il en est un grand nombre qui ne donnent pas plus de 1m55 ; et si l'on considère non plus l'ensemble des groupes, mais bien les individualités, on arrive fréquemment à des tailles de 1m50, parfois de 1m45 seulement. On peut donc dire, d'une façon générale, que l'Australien de la race inférieure ne l'emporte guère, par la taille, que sur les Négritos — dont nous parlerons plus loin — et sur les Bochimans de l'Afrique du sud, les plus petits de tous les hommes.

*
* *

Nous trouvons de même des différences sensibles en ce qui concerne la couleur de la peau : d'après le dire des voyageurs, elle varie du noir plus ou moins fuligineux au chocolat foncé, à un noir rougeâtre, à une teinte plus ou moins cuivrée. A sa naissance, l'enfant serait moins foncé qu'il ne devrait l'être plus tard. Il n'y a rien d'étonnant dans ce phénomène. Le nègre nouveau-né est rougeâtre ; le Botocudo est d'un jaunâtre beaucoup plus clair que celui qu'il présentera plus tard. Cela tient simplement à une évolution du pigment, de la matière colorante de la face profonde de l'épiderme. En tous cas, bien que dans les tribus à haute taille on rencontre fréquemment des individus de peau franchement noire, c'est plus particulièrement dans les groupes du littoral que la couleur de la peau est de la teinte la plus foncée,

et c'est aussi chez eux que la sclérotique, la cornée opaque, membrane qui forme la plus grande partie de la coque extérieure de l'œil, est toujours plus ou moins jaune, même durant la jeunesse.

Quant à l'odeur même de la peau, il est assuré qu'elle doit être caractéristique, mais nous n'avons point sur ce sujet de renseignements bien précis. Les voyageurs signalent toutefois cette odeur et affirment (Mackenzie) que les bestiaux la reconnaissent à distance. Mais il n'y a là ni un caractère d'infériorité, ni un caractère de supériorité ; chaque race a son odeur spéciale plus ou moins repoussante pour une race étrangère.

*
* *

La diversité qui existe pour la taille et pour la couleur de la peau, semble exister aussi pour le système pileux.

Grant rapporte, dans son *Voyage à la Nouvelle-Galles méridionale* (1800-1802), que les indigènes de haute taille qui vivent dans l'intérieur des terres ont les cheveux longs, tandis que les indigènes du littoral ont les cheveux bouclés, nullement laineux d'ailleurs. Péron parle également des cheveux crépus qui se rencontrent dans certaines tribus. De tous les renseignements que fournissent les explorateurs de l'Australie il semble résulter que la chevelure est, en principe, lisse et assez souple dans les deux types, plus ou moins ondulée, mais que le type inférieur a généralement les cheveux pour ainsi dire crépus, des cheveux, comme dit Stokes « qui ne sont ni droits ni bouclés ». C'est ce que M. Topinard appelle des cheveux naturellement « crêpés » (1). Nous

(1) *Bulletins de la société d'anthropologie*, 1872, p. 220 ; *ibid.* 1876,

trouvons, d'ailleurs, des spécimens assez fréquents de cette sorte de cheveux dans les races d'Europe.

A la vérité, plus d'une tribu appartenant par la taille et la proportion des membres au type supérieur possède des cheveux « crêpés », et plus d'une tribu du type inférieur a des cheveux à peu près lisses ; mais il semble difficile d'admettre avec M. Stan. Wake que ce dernier cas soit la règle. Il y a ici, selon toute vraisemblance, une question de métissage et de degrés de métissage.

En tous cas, le système pileux paraît être assez développé sur tout l'ensemble du corps chez les individus des deux races. Celle du type inférieur posséderait ce caractère à un bien plus haut degré que la race de haute taille : ses épaules, sa poitrine seraient presque entièrement couvertes de poils plus ou moins crêpus. Quelques voyageurs ont bien parlé d'Australiens relativement glabres, mais ces faits particuliers ne peuvent être relevés qu'en tant qu'ils se rencontrent fort rarement.

*
* *

Pour terminer cette première et sommaire description il y a quelques mots à ajouter sur la proportion des membres. Les tribus de haute taille offrent sans nul doute de fort beaux types, tous les explorateurs de l'Australie centrale s'accordent à le déclarer et parlent d'individus qui, au milieu de nous, pourraient servir de modèles ; mais dans toutes les tribus de petite taille, c'est-à-dire

p. 10. *Revue d'anthrop.* I, p. 303. Lesson écrit, en parlant d'une tribu de petite taille : « Tous les hommes de cette tribu sont petits et n'ont guère plus de 5 pieds 1 ou 2 pouces ; leur membrure est grêle ; leurs formes sont fluettes et peu nourries ; leur chevelure est très noire, excessivement flexueuse, et retombe autour de la tête en mèches très frisées ».

dans la plus grande partie des tribus avoisinant le littoral il est bien loin d'en être ainsi; les membres sont tout à fait grêles « les jambes exiguës » (Voyage de l'*Astrolabe*), et particulièrement émaciées, en tous cas hors de toute proportion avec le buste (1). Le mollet est presque absent. Le pied est plat et large, le talon fortement saillant. Stuart raconte qu'il reconnaissait le passage des indigènes du type le plus élevé à ce fait que les vestiges imprimés par leurs pieds sur la terre indiquaient un creux au milieu de la plante. Rien de semblable chez les individus du type inférieur dont le pied se marque sans discontinuité aucune. Mackenzie parle un termes formels de la facilité de préhension des orteils : une arme, dit-il, une lance vient-elle à tomber, les indigènes la saisissent avec les orteils, la jettent en l'air et la reçoivent dans la main. Ce caractère est particulier d'ailleurs à toutes les races inférieures : on l'a constaté maintes fois, par exemple, chez les Nègres africains. Nous verrons plus loin que, lorsque, pour les besoins de la chasse, l'Australien doit grimper sur un arbre élevé, il entaille le tronc peu à peu, de bas en haut, et que le pouce du pied lui permet de s'accrocher à ces entailles, de les saisir, et de s'attacher à l'arbre qu'il ne pourrait entourer de ses bras.

Il est à peine utile d'ajouter que ces membres grêles et émaciés ne laissent supposer qu'une force musculaire peu considérable. C'est un fait que l'on a constaté maintes et maintes fois. « Leurs corps, dit Rienzi, sont mous comme ceux des femmes ». Il semble même que l'Australien, bien qu'errant et vagabond et habitué à marcher cha-

(1) « La chevelure plus ou moins frisée en mèches, *les extrémités inférieures minces et grêles* ». Lesson, sur les indigènes de la Nouvelle-Galles.

que jour, suive avec difficulté l'allure d'un Européen ; s'il l'accompagne, c'est à la condition de s'arrêter souvent pour reprendre des forces : il ne peut fournir, sans repos, une seule et longue traite.

Deux mots enfin pour compléter ce tableau du premier coup d'œil : chez l'homme et chez la femme un ventre extraordinairement proéminent ; chez la femme des seins allongés et tombant d'une façon exceptionnelle.

Nous avons à parler maintenant de quelques caractères plus particuliers, moins frappants au premier abord, mais dont l'examen, même rapide, a quelque intérêt.

*
* *

Tout d'abord la tête.

A première vue elle semble démesurément grosse, mais ce n'est qu'une apparence à laquelle il ne faut pas se laisser prendre. La face est considérable sans doute, par suite de la projection des mâchoires, projection dont nous aurons tout à l'heure à parler, mais le crâne même est d'une très minime capacité.

Le cubage, régularisé avec une extrême exactitude par la méthode Broca (1), donne pour la capacité du crâne celtique moderne (hommes et femmes de l'Auvergne, de de la France centrale, de la Bretagne) environ 1,485 centimètres cubes. La moyenne des Basques espagnols et celle des Corses est moindre de vingt centimètres. Pour les nègres de l'Afrique occidentale, la moyenne des hommes est de 1,430 ; celle des femmes de 1,250. Si nous arrivons aux Australiens, nous sommes aux derniers échelons de la série : 1,345 cent. cubes pour les hommes, 1,180 pour

(1) *Mémoires de la société d'anthropologie;* deuxième série. t. I. p. 63. *Instructions crâniologiques et crâniométriques* ; 97. Paris, 1876.

les femmes. Ce qui revient à dire que l'organe contenu dans la cavité du crâne a pour se loger, 85 centimètres cubes de moins chez l'Australien (homme) que chez le riverain du Niger, et chez l'Australienne 60 centimètres cubes de moins que chez la négresse.

Sur 15 Australiens (hommes et femmes) M. B. Davis a trouvé une moyenne de capacité de 1,295 cc. (*Thesaurus craniorum*) ; c'est à très peu près la moyenne donnée par Broca. Sur 31 autres pièces de même provenance MM. de Quatrefages et Hamy ont pris une moyenne de 1,265 cc. (*Crania ethnica*, page 323). Pour 8 spécimens Morton donne 1,228 cc. ; pour un même nombre de pièces M. Topinard a trouvé 1,332 cc. : son examen n'a peut-être porté que sur des crânes d'hommes ; il faut ajouter d'ailleurs que le procédé de Morton ne donne pas le maximum de capacité. Dans un mémoire ultérieur, M. Topinard, sans mentionner le sexe des sujets examinés, déclare que les cubages faits par lui sur des crânes d'Australiens, lui ont donné de 1,164 à 1,350 cc. La plus petite capacité entrant dans la moyenne de M. B. Davis ci-dessus indiquée est de 1,093. M. Flower donne une moyenne de 1,224, avec cubage à la graine de moutarde ; *Revue d'anthrop.* t. VIII, p. 725.

Sans aucun doute le volume du cerveau n'est point la seule caractéristique de la dignité de cet organe, mais cette différence de 80 cc. entre la capacité du crâne australien et celle du Nègre d'Afrique, de plus de deux cents entre la capacité du crâne australien et celle du crâne européen est un fait exceptionnellement significatif.

Sans nul doute encore, entre les 1,180 centimètres de la femme australienne et les 530 centimètres que cube en

moyenne le crâne du gorille (1), il y a une différence considérable — et cette différence s'accroît encore de ce que le gorille est, par la taille, supérieur à la femme australienne — mais il faut se rappeler, avec M. Huxley, ce fait intéressant que les capacités crâniennes de quelques singes inférieurs descendent au-dessous de celles des singes les plus élevés autant que ces dernières s'éloignent de celles de l'homme.

La tête est allongée d'une façon très frappante, l'Australien est fortement *dolichocéphale*, Ici un mot d'explication : la tête est dite allongée (*dolichocéphalie*) lorsque le diamètre antéro-postérieur maximum du crâne étant exprimé par le nombre 100, le diamètre transverse maximum équivaut à 77, 76, 75, etc., en autres termes, n'est pas supérieur à 78 ; ainsi le Nègre de l'Afrique occidentale avec son indice de 74 à 75, est dolichochéphale. Par contre, la tête est dite courte (*brachycéphalie*) lorsque le diamètre de largeur est au diamètre de longueur au moins comme 80 est à 100 ; ainsi l'Auvergnat et le Savoyard avec leur indice d'environ 84 sont brachycéphales. Eh bien, la moyenne de l'indice céphalique des crânes australiens est à peu près de 71 et demi, c'est-à-dire que la longueur maximum de ce crâne étant formulée par 100, la largeur maximum l'est par 71,5. Dans leur important ouvrage *Crania ethnica*, MM. de Quatrefages et Hamy ont tiré de 82 crânes australiens un indice céphalique de 71, 19. En fait, il n'y a pas de race présentant un crâne plus allongé et cet indice est celui des Néo-Calédoniens et des Esquimaux. Les Hottentots et les Nègres de l'Afrique centrale fournissent un indice un peu plus élevé.

(1) Topinard, *Anthropologie*. Cette moyenne est prise sur seize pièces.

Il y a lieu d'ailleurs de remarquer un fait bien important : c'est que chez les Australiens cet allongement du crâne est surtout un allongement de la partie postérieure. Des races qui sont loin de tenir un mauvais rang dans l'échelle humaine ont, elles aussi, une tête assez longue : de nos jours, les Arabes d'Algérie, les Berbers ; jadis, les Egyptiens. Mais ici la dolichocéphalie n'est pas occipitale : la partie allongée et capace du crâne, est au contraire la partie antérieure, celle où se trouvent logées telles et telles régions des plus nobles de la matière pensante. C'est le fait commun à toutes les races inférieures à crâne allongé (Australiens, Néo-Calédoniens, Papous, Nègres d'Afrique, Hottentots) de présenter ce que l'on appelle une « dolichocéphalie occipitale » et non pas « frontale ». Il est inutile d'insister sur l'importance de cette distinction. Inutile aussi d'ajouter que cet indice de 71 à 72 pris sur les crânes australiens est un indice moyen : on en a signalé quelques-uns qui atteignaient la limite de la brachycéphalie ; on en a signalé d'autres qui étaient exceptionnellement dolichocéphales, avec un indice de 69 et même de 68 ; mais ce ne sont là que des cas particuliers, et l'on peut dire, en principe, avant d'étudier un lot de crânes australiens que presque tous auront un indice de largeur de 70, 71, 72 ou 73 pour cent, en moyenne 71,5.

Un autre caractère de la forme même du crâne, caractère très important, est la disposition de la voûte, de la calotte crânienne en une espèce de toit. C'est une sorte de crête longitudinale qui se rencontre souvent chez les singes anthropoïdes. Tous les crânes australiens ne présentent pas cette disposition ; il y en a chez lesquels elle est peu accentuée, d'autres chez lesquels elle n'est point marquée ; mais il est intéressant de la retrouver chez un

assez grand nombre d'individus. En tous cas, à peu près chez tous, les crêtes temporales sont fort relevées, c'est-à-dire se rapprochent beaucoup du sommet de la voûte crânienne, comme chez les Néo-Calédoniens (1) ; ajoutons des fosses temporales creusées et un front singulièrement étroit.

Ces détails sont un peu techniques, mais il semble difficile de ne point les indiquer au moins rapidement. On voudra bien nous permettre d'en signaler encore quelques-autres.

Presque tous les crânes australiens sont remarquables par la saillie des arcades sourcillières, saillie oblongue, correspondant à la partie interne des sourcils. C'est un caractère simien que reproduit bien d'ailleurs la figure ci-jointe. On

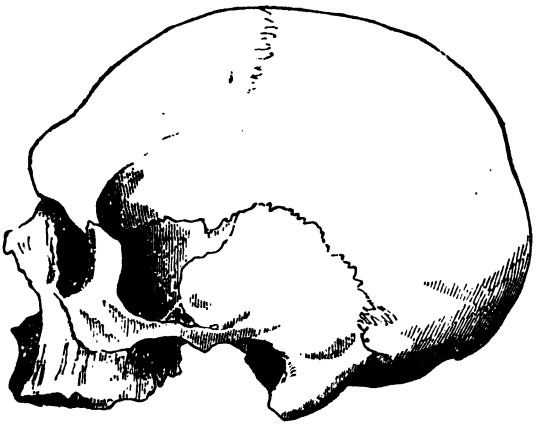

FIG. 1. — Crâne australien vu de profil.

(1) Ce relèvement, avons-nous dit ailleurs, est dû au grand développement du muscle temporal, dont les deux fosses d'insertion se creusent et arrivent à n'être plus séparées que par une crête au lieu de l'être par une surface plane. *Notre ancêtre. Recherches d'anatomie et d'ethnologie sur le précurseur de l'homme;* deuxième édition, page 25.

voit comment la chute assez rapide du front aboutit à un renflement considérable au-dessous duquel est enfoncé la racine du nez.

Il est inutile d'ajouter que ce caractère est des plus frappants sur le vivant ; il n'y a guère de voyageurs, parmi ceux qui ont décrit les types australiens, qui ne l'aient mentionné d'une façon particulière.

Les yeux sont foncés, souvent très noirs, rarement gris ou roux, assez brillants, et semblent fort reculés dans les orbites en raison de la proéminence des arcs sourcilliers et de l'épaisseur des sourcils (1) ; cette disposition les fait paraître plus petits qu'il ne le sont en réalité.

Le nez dans la race du type inférieur est comparable à celui du Nègre africain : « La couleur de ces peuples, dit Péron (p. 238) en parlant des indigènes de la Nouvelle-Galles du Sud, est chocolat foncé, leurs traits ont beaucoup d'analogie avec le Nègre d'Afrique. Comme lui, ils ont *le nez plat*, *de larges narines*, la bouche grande et les lèvres épaisses ». Toutes les photographies que nous avons sous les yeux nous présentent un nez fort large à sa base. Mais il paraît que chez nombre d'individus du type supérieur la forme est beaucoup moins négroïde (2).

(1) Flower. *Lectures sur les races indigènes de l'Océan Pacifique*, mai 1878.

(2) On appelle *indice nasal* le rapport de la largeur maximum du nez (prise sur le squelette) à la hauteur prise de la racine à l'épine. Cette hauteur étant évaluée 100, la largeur est de 46 à 47 chez les races européennes. Chez les Nègres africains elle est de 54 à 55. Chez les Australiens elle est un peu inférieure à ces derniers chiffres, d'après Broca (*Revue d'anthropologie*, t. I, p. 35) ; mais dans sa moyenne Broca a sans doute fait entrer des individus n'appartenant pas au type inférieur. Si l'on n'avait tenu compte que de ces derniers il est bien vraisemblable que la moyenne de 55 n'eût pas été trop élevée. Huit crânes tasmaniens ont donné en effet une moyenne de 57. M. Flower qui donne le chiffre de 56, 5 nous semble plus près de la vérité. MM. de Quatrefages et Hamy ont trouvé sur un assez grand nombre de

Un caractère des plus frappants est la forte projection des mâchoires, le *prognathisme*, qui simule une sorte de museau. Ici les Australiens le cèdent encore — et de beaucoup — aux indigènes de l'Afrique australe ; ils le

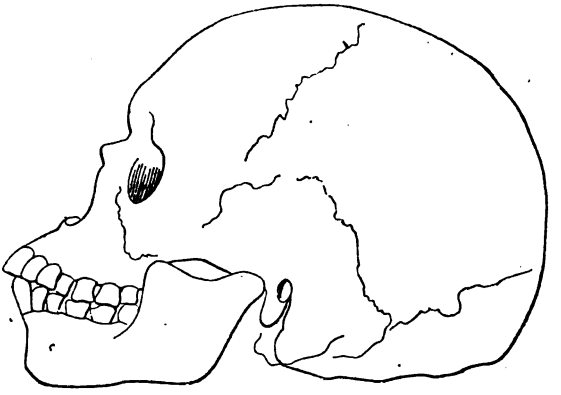

FIG. 2. — Crâne de Nègre trés prognathe.

cèdent même aux Nègres de l'Afrique centrale, mais ils paraissent avoir droit au premier rang (le partageant peut-être avec les Néo-Calédoniens) ; sous ce rapport toutes les autres races semblent être moins bestiales. La figure 2, placée ci-dessus donne un assez bon exemple de la projection du maxillaire supérieur chez l'habitant de la Nouvelle-Hollande. Il y a lieu de croire, d'ailleurs, que la moyenne du prognathisme serait bien plus élevée, si l'on ne composait une série que d'individus appartenant au type inférieur.

pièces un indice moyen de plus de 57. L'indice nasal des Australiens serait donc plus élevé que celui des Nègres africains, et l'on ne trouverait un nez plus large à sa base (relativement à la hauteur) que dans l'Afrique australe, chez les Bochimans et les Hottentots.

Quant au menton, il est petit et fuyant, autre signe très connu de bestialité ! Sans doute il n'est point ravalé comme le menton du singe anthropoïde, il l'emporte

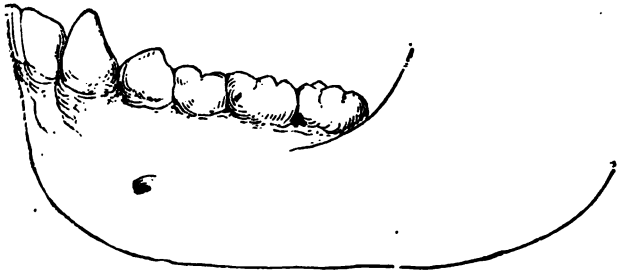

FIG. 3. — Maxillaire inférieur de chimpanzé.

certainement aussi sur bien des maxillaires préhistoriques, tels que celui de la caverne de Goyet, mais il le cède de

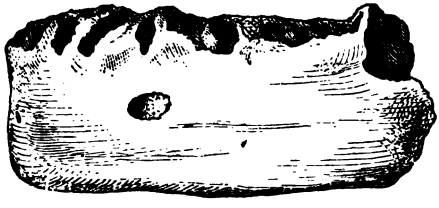

FIG. 4. — Maxillaire préhistorique de Goyet.

beaucoup au maxillaire moyen des individus de race blanche : c'est un menton très fuyant, plus fuyant que celui

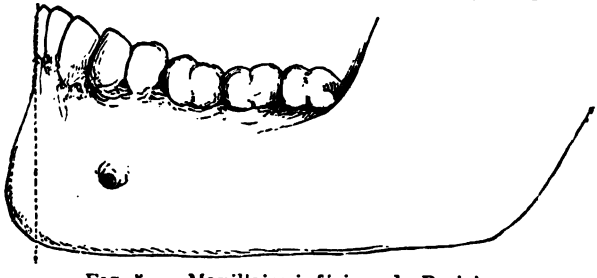

FIG. 5. — Maxillaire inférieur de Parisien.

des Nègres de l'Afrique centrale. Ici encore l'Australien est sur les derniers degrés de l'échelle humaine.

Tous les voyageurs s'accordent à représenter les dents des Australiens comme très belles et très blanches. C'est un fait connu que chez les Nègres les dents sont généralement plus belles que chez les blancs, de meilleure qualité, beaucoup moins sujettes à la carie (1), et durent bien plus longtemps. L'extrême rareté de la carie dentaire chez les Australiens a été maintes fois signalée.

Mais ce qui est digne de remarque, c'est que, tandis que dans les races supérieures de l'humanité la première molaire est plus volumineuse que la seconde, et la seconde plus volumineuse que la troisième, il arrive chez l'Australien que la progression est croissante, ou qu'il y a au moins égalité : or chez les singes anthropoïdes le volume de la première molaire est moindre que celui de la seconde, et celui de la seconde est moindre que celui de la troisième. C'est là un des cent et cent phénomènes qui imposent à tout esprit dépourvu de préjugés et décidé à accepter ce qu'enseignent les faits, la doctrine de l'évolution (2). Ici d'ailleurs il est bon d'ajouter que le mâchoire préhistorique de la Naulette, qui par tant de caractères est simienne, bien qu'elle ait sans conteste

(1) On a cherché longtemps des traces de carie dentaire chez les singes anthropomorphes. Le fait est des plus rares, mais il existe.

(2) « A quelque point de vue que l'on se place, soit qu'on relègue au nombre des inconnues la cause de la première apparition de la vie, soit que l'on fasse intervenir une seule fois, ou un petit nombre de fois, ou d'une manière continue, l'action d'une puissance créatrice, la doctrine de la permanence des espèces n'aboutit qu'à un abîme de confusions, de contradictions, d'impossibilités physiques et métaphysiques, et l'on ne peut sortir de cet abîme qu'en admettant, comme une conséquence de l'histoire de la répartition et de la constitution des espèces, la nécessité de leur évolution et de leur tranformation. » Broca, *Bulletins de la société d'anthropologie*. 1870, page 216.

appartenu à un homme, montre des traces non équivoques de la progression croissante du volume des molaires (1).

La courbe de l'arcade dentaire a été signalée par Broca chez l'indigène de la Nouvelle-Hollande comme présentant un caractère incontestablement simien : « On sait, dit Broca, que dans la plupart des races humaines la courbe des arcades dentaires est parabolique, c'est-à-dire divergente ; quoique sa concavité soit partout tournée vers la ligne médiane, les deux points symétriques que l'on compare sont d'autant plus éloignés l'un de l'autre, qu'ils sont situés plus en arrière. Ce caractère étant celui des paraboles, on dit que l'arcade dentaire est parabolique, ce qui n'implique pas d'ailleurs la pensée que la courbe en question soit une véritable parabole géométrique. On sait, d'un autre côté, que, chez les grands singes, l'arcade dentaire n'est pas parabolique. Elle va toujours en divergeant depuis le menton jusqu'à la première molaire, mais alors elle cesse de s'écarter de la ligne médiane, puis elle s'en rapproche légèrement de sorte que les deux dents de sagesse sont moins écartées l'une de l'autre que ne le sont les premières molaires. On exprime ce caractère en disant que la courbe est elliptique: expression, qui n'a pas plus que la précédente la prétention d'être géométriquement rigoureuse.

Or la Société d'anthropologie a eu plusieurs fois l'occasion de constater, sur les mâchoires d'Australiens et de Néo-Calédoniens, l'existence d'une conformation intermédiaire entre celle de l'ellipse et de la parabole Sur ces mâchoires, nous avons vu l'arcade dentaire

(1) Bertillon. *Australie* (Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales).

inférieure commencer en avant par une courbe divergente jusqu'à la première molaire, et se continuer ensuite en formant deux branches parallèles. La distance des deux dents de sagesse n'est pas plus grande que celle des premières molaires ; comme dans le type le plus général de l'homme, elle lui est égale, ce qui constitue évidemment un acheminement vers la convergence qu'on observe chez les singes ».

*
* *

Combien de faits pourrions-nous ajouter à ceux que nous venons de relever dans cette rapide revue ! Mais nous n'avons pas à rédiger un cours d'anatomie comparée, et nous avons hâte d'arriver à la description des caractères ethnographiques proprement dits. Quelques mots, cependant, sur le développement des sens et sur les instincts principaux des populations de la Nouvelle-Hollande.

Ce sont, pour tout dire, des dispositions et des aptitudes purement enfantines : une mimique prompte et facile, un grand talent d'imitation. Turnbull l'a observé immédiatement, et, après lui, bien d'autres voyageurs : « Ils imitent exactement, dit-il (*Voyage dans l'Océan Pacifique*, p. 43) tout ce qui est caractéristique chez les Européens qu'ils ont vus jusqu'à présent, depuis le premier gouverneur Philipps. Ils conservent ainsi entre eux une espèce de registre historique de tout ce qu'ont fait les Anglais. Ils copient avec une perfection inouïe : et s'il y a parmi nos compatriotes, soit officiers, soit déportés, quelqu'un qui ait un défaut corporel, un tic, un accent particulier, ils le saisissent à l'instant et le rendent avec une telle vérité qu'il est impossible de ne pas reconnaître l'original. Ils ont encore singulièrement bien appris le langage grossier

des prisons de New-Gate, que les déportés emploient dans leurs querelles entre eux, et l'on peut dire que sur le chapitre des injures les élèves valent bien les maîtres. » Et Turnbull s'empresse d'ajouter, non sans raison : « Mais c'est là tout ce que ces sauvages ont acquis de la fréquentation des Européens ».

Il faut ajouter, d'ailleurs, que les indigènes qui habitent aux environs de Sydney, et qui, sont en contact presque journalier avec la colonie anglaise, apprennent immédiatement et sans peine tous les mots anglais qui peuvent leur être utiles dans leurs rapports avec les nouveaux occupants du sol. Ils les prononcent, à la vérité, comme le leur permet leur très pauvre système phonétique, mais enfin ils les saisissent rapidement et sont en fort peu de temps à même de comprendre et de se faire comprendre.

Le développement du sens de la vue, celui de l'audition, celui de l'odorat, ont paru remarquablement développés chez les Australiens à tous les explorateurs qui ont pu les étudier de près et dans leur vie sauvage ; mais, ainsi que l'a fort justement remarqué l'auteur de la *Sociologie*, M. Letourneau (*Bibliothèque des sciences contemporaines*, tome VI), ces sens sauvages n'ont qu'un champ d'activité fort restreint : la vue est perçante, soit, mais l'œil est incapable de saisir une représentation quelconque, une image, un portrait : « Sans doute la sensation est la mère de l'idée ; mais celle-ci, à son tour, vivifie la sensation. Les sens deviennent plus puissants quand il y a derrière eux une attention soutenue et une intelligence développée. C'est pour cette raison que l'Européen, alors qu'il adopte la vie sauvage, finit souvent par l'emporter, au point de vue de la délicatesse des sens, sur les sauvages eux-mêmes ; car, chez lui, le registre de la conscience est plus large et mieux tenu. »

L'Australien a tenté parfois des essais de sculpture, de sculpture décorative, des arabesques, plus ou moins fouillées, sur un manche de lance : jamais sur le bois ou sur l'os il n'a abordé la représentation de l'être vivant, inférieur en cela aux habitants anciens des rochers du Périgord (Letourneau, *op. cit.* p. 100). Et encore ces entailles plus ou moins bien ébauchées sont-elles l'œuvre d'individus qui ont connu la civilisation européenne. Par lui-même l'Australien ne pratique le dessin ornemental que sur sa propre peau ou celle de son semblable ; c'est ce dont nous aurons à parler un peu plus loin. Toutefois sur des rochers, aux environs de Sydney, on a découvert des images fort grossières, et taillées à l'aide d'une pierre pointue : des dessins de kangourous, d'hommes, d'oiseaux. Jamais l'enfance de l'art ne s'est révélée d'une façon plus naïve et plus saisissante.

L'instinct musical est développé, mais ce ne sont point nos mélodies et notre harmonie qui conviennent à cet instinct ; il lui faut « quelque chose de monotone et de rythmé, indéfiniment répété dans le ton mineur, dont les oreilles européennes ont peine à saisir l'agrément » (Topinard). « Des cris modulés, signes et souvenirs de quelques passions ou émotions fortes, de celles, par exemple, que donnent la chasse ou la guerre, le meurtre d'un ennemi ou la capture d'un kangourou. Les paroles que cette musique accompagne, ne sont, d'après le Père Rudesindo Salvado, que quelques mots liés ensemble. On les répète pendant des heures entières, toujours avec un plaisir nouveau, en soutenant la voix du chanteur par le choc cadencé des armes de bois » (Letourneau, *Science et matérialisme*, p. 332). Plus loin nous parlerons de la danse australienne. M. John Forrest rapporte que les airs pas-

sent de tribu en tribu et se répandent souvent fort loin. Il dit aussi que les mots chantés ne forment aucune phrase, ne donnent aucun sens, et il ajoute, qu'en tous cas, les chœurs vont toujours en mesure et qu'on les écoute non sans plaisir.

Le même auteur confirme d'ailleurs tout ce que l'on sait déjà de la délicatesse, ou, plutôt, de l'acuité sensorielle des Australiens; il rapporte qu'à l'empreinte d'un pas ils reconnaissent souvent le passage de tel ou tel individu, et que les Européens, gens pratiques, ont cherché plus d'une fois à utiliser dans les offices de la police, ces aptitudes de limiers. (*Journal of the anthr. instit.*, 1876).

Tout le caractère est en harmonie avec cette promptitude, avec cette facilité, avec ces aptitudes superficielles. L'esprit s'ouvre immédiatement aux conceptions dont il est capable, mais ce qu'il veut avant tout c'est une variété perpétuelle ; son instabilité est extrême. Un Australien part pour deux jours, trois jours, de la région dans laquelle il vit pour le moment avec les siens : sa douleur est poignante, il s'écrie que de la vie il ne reverra la contrée qu'il abandonne ; il part, et au bout de quelques minutes on le trouve plus joyeux qu'il ne l'a jamais été.

Par contre, au retour, nul étonnement, aucune manifestation de joie : « Un fait singulier, dit Grant (1), et qui n'a pas encore été rapporté, c'est l'indifférence avec laquelle les naturels de la Nouvelle-Hollande se revoient après avoir été séparés. Quelque liaison qui ait pu exister entre eux, ils sont pendant une demi-heure et quelquefois davantage sans faire la moindre attention les uns aux autres ».

(1) *Voyage à la Nouvelle-Galles méridionale fait en* 1800-1801-1802; trad. de l'anglais.

La foi, la fidélité n'ont point de sens pour l'Australien ; s'il est fidèle à sa parole, s'il tient la promesse donnée, c'est que la chose va d'elle-même et sans obstacle : il est fidèle sans le savoir et tant qu'il ne lui en coûte rien.

Imprévoyant au suprême degré, il consomme sur place l'acquisition du moment. Pénétrant dans une région inhospitalière, et dont il connaît la désolation, les besoins du lendemain sont pour lui non avenus. Il s'engage sans compter même sur le hasard ; le sens de ce mot lui est inconnu. On a cité des tribus qui respectaient les plantes, les jeunes animaux dont elles pourraient plus tard tirer un meilleur profit ; le fait est possible, mais, loin d'être général, on peut assurer, sur le dire des voyageurs les plus dignes de foi, qu'il n'est qu'exceptionnel.

Dans la conversation, même inconstance, même variabilité. Si l'esprit est parfois tendu vers une préoccupation, c'est comme l'assure Brough Smyth (t. II, p. 281), celle de chercher le fond de la pensée de l'interlocuteur. Il faut découvrir la réponse dans la question elle-même ; a-t-on répondu *oui* et s'aperçoit-on que l'interrogateur attendait ou préférait un *non*, vite la phrase est reprise et là où l'on avait commencé par affirmer on nie impudemment.

Défiant tout d'abord, l'Australien devient facilement amical, et l'on trouve rapidement chez lui d'heureuses qualités morales : de la serviabilité, de la reconnaissance, une certaine hospitalité. Bien traité, il se livre aisément et sans réserve ; mais au moindre acte de brutalité il reprend la défensive et est prêt à démontrer le peu de souci qu'il a d'une vie humaine.

Au surplus ce naturel heureux et accommodant ne se retrouve pas dans toutes les tribus. Il en est que l'on ne peut approcher qu'avec la plus grande peine, soit qu'elles

n'aient pas encore eu de rapports avec les blancs, soient qu'elles en aient eu de plus ou moins désagréables. White (p. 194) représente les Australiens comme étant toujours très civils avec les Européens qu'ils rencontrent armés, mais comme fort brutaux avec ceux qu'ils trouvent sans moyens de défense. On conçoit sans peine le peu de bonne volonté des tribus qui, pour la première fois, ont connu par des coups de fusils (comme il est trop souvent arrivé) la civilisation européenne.

*
* *

Nous nous hâtons d'arriver aux caractères ethnographiques proprement dits, le vêtement, la parure, les armes, l'alimentation, la chasse, la pêche, l'organisation sociale, le sort des femmes et des enfants, les croyances et autres sujets sur lesquels nous possédons des renseignements plus ou moins complets.

En principe l'Australien est nu, complétement nu : « Quelques soins, dit Barrington, qu'on prenne à couvrir ces sauvages, on est sûr le lendemain du jour où on les a vêtus, de les retrouver nus ». Lesson : « Certes l'opiniâtreté de cette race à rejeter même l'étroit maro que recommanderait la plus mince des pudeurs, est d'une grossière animalité qui a de quoi étonner profondément le moraliste. L'apathique indifférence dans les lieux publics de ces hommes, qui voient sans cesse pratiquer autour d'eux des coutumes qui devraient donner l'éveil à leurs propres idées, glisse sans laisser la moindre trace de son passage; et ce qui est pis, c'est qu'il est de ces Australiens qui ont navigué sur des bâtiments anglais, employés sur la côte, et qui retournent à leurs rochers et à leurs bois, rejetant bien vite l'étoffe dont on les avait vêtus. Ils ont

surtout horreur des vêtements inférieurs, car ils font moins de façons pour ceux qui recouvrent l'échine et le crâne. »

A la vérité, mendiants au possible, les Australiens demandent souvent des vêtements aux Européens, mais c'est pour ne s'en couvrir qu'une seule et unique fois. Le lendemain du jour où il les a donnés, l'Européen retrouve ces effets abandonnés et dispersés au hasard sur la plage ou dans les buissons.

Lesson, dont nous venons de citer quelques lignes, rapporte que les jeunes filles portent sur les épaules un petit manteau de peaux. Cet usage n'est pas particulier aux femmes ; dans un grand nombre des régions de l'Australie les hommes, eux aussi, réunissent en une seule pièce plusieurs peaux de kangourous et s'attachent autour du col ce vêtement qui descend le long du dos, plus ou moins bas, ordinairement jusqu'aux reins, mais qui laisse toujours la poitrine et le ventre découverts.

Parfois on trouve une ceinture faite d'herbes nattées ou bien de peaux, ceinture quelquefois assez étroite, quelquefois assez large et recouvrant le ventre tout entier, mais « qui semble plutôt destinée, comme le dit M. Topinard, à suspendre les armes qu'à protéger contre le froid ou à répondre à un sentiment de pudeur » (*Bulletins de la société d'anthrop.*, 1872, p. 263). White raconte avoir vu deux enfants des deux sexes « qui portaient autour de la ceinture, une espèce de tablier de poil de kangourou » p. 194. Dans le volume de *l'Univers* sur l'Océanie, Rienz dit qu'à la Terre du Roi Georges la peau du kangourou jetée sur les épaules est attachée à l'épaule droite avec un jonc, et que, lorsqu'il pleut, c'est le côté de la fourrure qui est présenté au dehors.

Souvent le corps tout entier est frotté d'huile de poisson. « Ils s'en oignent le corps, dit Dumont d'Urville, ce qui leur donne à la longue, une odeur repoussante. Souvent, pour cela, ils posent les entrailles du poisson sur leur chevelure, et laissent aux rayons solaires le soin de les fondre. L'huile qui dégoutte de la sorte sur tout leur corps sert du moins à les garantir des piqûres des moustiques. »

Il est à peine utile d'ajouter que la chevelure, parfois coupée chez les femmes, n'est jamais peignée : elle est toujours emmêlée et horriblement sale. Quant au reste du corps il n'est point davantage l'objet d'un soin de propreté quelconque. Jamais les Australiens ne se lavent et Barrington trace ici un portrait des plus fidèles :

« Leur air, en général, est très peu engageant ; et ce qui le rend encore moins, c'est leur excessive saleté. Ils ignorent ce que c'est que se laver : leur peau est toujours enduite de la graisse des animaux qu'ils ont tués et qu'ils recouvrent ensuite de sable, de cendres et de toute espèce d'ordures. Tout cela forme une croûte qui reste attachée à leur peau, jusqu'à ce qu'un accident, ou le besoin de chercher leur nourriture les force à se plonger dans l'eau » (1).

Dans la *Relation du voyage à la recherche de La Pérouse*, Labillardière rapporte que les indigènes de certaines tribus sont en effet couverts de vermine, et qu'il vit des femmes occupées patiemment à en débarrasser leurs enfants, « puis, écraser leur capture et l'avaler aussitôt ». *Simplicitas rudis*, comme dit Ovide.

Quoi qu'il en soit, l'absence de la notion de propreté n'implique pas l'absence du goût de la parure et de l'ornemen-

(1) *Voyage à Botany-Bay*, par G. Barrington ; traduit de l'anglais, Paris, an VI.

tation. Ce goût, l'Australien le possède au suprême degré, comme la plupart des indigènes océaniens. « Quand ils sont, dit Barrington, au moment de commencer une expédition guerrière, pour épouvanter leurs ennemis ils se peignent le visage et le corps de raies blanches et rouges. Plusieurs, sans donner de soins à cette peinture, se barbouillent sans dessins, sans méthode; d'autres, au contraire, tracent ces lignes avec la plus grande attention et la plus grande exactitude. Quelques-uns paraissent s'être ceints de plusieurs ceinturons ; plusieurs aussi se défigurent, en traçant autour de leurs yeux des cercles bleus et des lignes horizontales sur le front; et d'autres enfin, pour diversifier toutes ces manières, se peignent d'abord une large bande au milieu du corps par devant et par derrière, puis sur le reste seulement quelques lignes étroites. Ils n'en tracent qu'une seule sur les bras, les cuisses et les jambes. Ces raies, qui toutes sont blanches, faisant paraître dans les intervalles leur peau plus noire encore, de loin leur donnant l'air de squelettes animés. Je crois que c'est pour se donner cette apparence qu'ils se peignent ainsi. Le rouge et le blanc sont les couleurs dont principalement ils se servent. La première vient d'une espèce d'ocre ou terre rouge qui est très commune ici. Ils tirent la seconde d'une terre crayonneuse et blanchâtre dont nous nous servons dans les poteries de la colonie ».

Grant : « On voit souvent auprès de nos établissements des naturels dont le nez est peint avec de la gomme rouge qui est très abondante aux environs ; ils portent autour des yeux un cercle formé avec une espèce de craie. C'est, dit-on, chez eux un signe de deuil usité à la mort d'un ami. Ils se peignent aussi de rouge lorsqu'ils vont à la

guerre. Les femmes se rougissent également le nez, et ont le sein rayé de noir et de blanc ».

Dans certaines tribus la chevelure est teinte en clair; c'est encore un mode de parure. Des voyageurs, peut-être un peu naïfs et amis du merveilleux, ont parlé d'Australiens blonds ou rouges de cheveux : ils avaient vu purement et simplement des individus dont les cheveux étaient teints, enduits d'un corps gras quelconque, puis saupoudrés d'ocre qui, au préalable, a été broyé sous une pierre.

Pour être laissée inculte et en proie à la vermine, la chevelure n'en est pas moins ornée et enrichie d'objets divers ; ils y mêlent, dit Dumont d'Urville « des plumes, des touffes de poil, des os de poissons et d'oiseaux, des dents de quadrupèdes, fixés à l'aide d'une espèce de gomme. » Faudrait-il, en vérité, chercher bien loin autour de nous pour découvrir des chevelures artistiquement édifiées, ointes de parfums subtils et armées de peignes précieux, mais cachant sous ces magnifigues dehors les témoignages irrécusables de soins médiocres de propreté ? Non, certes, il n'appartient pas à tous de jeter la pierre aux Australiens.

Enfin, derniers termes de l'ornementation, des arêtes, des os, des petits morceaux de bois sont introduits dans les cartilages du nez. Turnbull : « Ils tressent avec de la mousse leurs cheveux, auxquels ils attachent pour ornement des dents de requin, et ils se suspendent un morceau de bois aux cartilages du nez. » White : « Ces sauvages se frottent avec de la graisse ou toute autre substance huileuse et puante. Quelques-uns portaient un petit anneau ou une arête attachés en forme de pendant à la cloison du nez. D'autres avaient le corps bigarré de diverses cou-

leurs, leurs cheveux étaient ornés de dents de poissons attachées avec de la gomme, ou fixées sur des peaux de kangarou ».

La perforation des oreilles est-elle beaucoup moins ridicule ? On peut au moins se poser cette question.

*
* *

La parure n'est pas toujours aussi inoffensive : elle consiste parfois en scarifications et en mutilations dont plusieurs doivent être assez douloureuses.

« Les hommes, dit Barrington, se scarifient le corps et surtout la poitrine et les épaules. Quoique ces empreintes n'aient rien de régulier ni d'agréable, elles n'en sont pas moins considérées parmi eux comme de très beaux ornements. »

Parfois ces scarifications consistent en deux, trois ou quatre rangs de petites incisions disposées en sortes d'épaulettes ; parfois les incisions sont transversales et partent du cou pour aller, en lignes divergentes, rejoindre les seins ; parfois elles occupent la poitrine, en rang longitudinal et au nombre de 8, 10, 12 ; parfois une seule et longue incision occupe la face externe du bras, partant de l'épaule et atteignant le coude. On peut voir dans l'*Atlas* de Péron, dans le livre de Brough Smyth, tome II, page 11, dans l'ouvrage de Mitchell, p. 192, différents modèles de scarifications.

Ces incisions sont faites au moyen d'une pierre tranchante ; la première opération ne suffisant point à faire naître un bourrelet cicatriciel respectable, on la reproduit deux, trois, quatre fois et plus jusqu'à résultat

satisfaisant (1) ; on ignore d'ailleurs si la disposition des incisions répond à la volonté individuelle du patient, ou si le signe est celui d'une tribu, d'une famille, d'un groupe quelconque.

Non moins barbare est l'avulsion d'une ou de plusieurs dents, opération qui se pratique d'une façon fort douloureuse pour le patient. Le chirurgien, un vieillard, dit Mitchell, prend un ciseau en bois et fait violemment sauter la dent en la brisant. Nous empruntons encore à Barrington un passage de son livre si intéressant :

« Une chose assez extraordinaire, c'est qu'il manque à beaucoup de ces sauvages les deux dents de devant de la mâchoire supérieure ; et j'ai vu de même plusieurs femmes auxquelles il manquait les deux premières articulations du petit doigt de la main gauche. Quelques soins que j'aie pris pour m'en instruire, je n'ai pu encore jusqu'ici savoir la raison de ces faits assez extraordinaires. J'ai remarqué ce manque de cette partie de la main chez de vieilles femmes, chez de plus jeunes, avec ou sans enfants, chez des filles, grandes ou petites ». D'autres auteurs affirment également que l'avulsion dont il s'agit a lieu dans les deux sexes, et il faut ajouter que cette coutume se rencontre dans toutes les régions de l'Australie, aussi bien chez les tribus du type inférieur que chez celles du type supérieur. D'ailleurs tous les individus n'y sont point soumis. Parmi les crânes australiens connus en Europe, il en est un assez grand nombre qui ont gardé toutes leurs dents ; quelques-

(1) La scarification s'opère, dit Barrington, « en coupant dans la peau, avec une pierre ou une coquille, deux lignes parallèles, et en enlevant la peau qui se trouve entre ces deux coupures. Ils répètent cette opération jusqu'à ce que la blessure, par le gonflement, prédomine beaucoup ; ils laissent alors cicatriser la plaie. ».

uns ont perdu violemment les deux incisives médianes du maxillaire supérieur, d'autres une seule de ces incisives, tantôt la droite, tantôt la gauche (1).

En général, c'est vers l'âge de dix ou douze ans que l'on procède à cette étrange pratique ; parfois plus tardivement, quelquefois, vers huit ou neuf ans (2).

*
* *

Une autre mutilation, plus surprenante encore, est celle d'une partie du petit doigt de la main gauche, chez les femmes. Cette opération est faite ordinairement un ou deux mois après la naissance. Quelle est l'idée qui se rattache à cette mutilation, quel est le but d'utilité que l'on se propose en la réalisant, c'est ce que nous ignorons totalement, et ce que les Australiens ignorent peut-être bien eux-mêmes. Barrington nous apprend comment est pratiquée cette mutilation : « Depuis longtemps, dit-il (p. 148), le gouverneur désirait connaître la raison qui fait que toutes les natives ont de moins les deux premières phalanges du petit doigt de la main ; il était curieux aussi de voir comment se faisait cette opération.

(1) Parmi les crânes appartenant au Muséum nous pouvons indiquer comme possédant toutes les incisives les pièces suivantes :
Australien de King George Sound. Collection E. Simon. n° 5.
Australien de Moreton Bay, Queensland, collection Verreaux, n° 48.
Australien de Port Essington (Arnhem), collection Dumoutier, n° 2.
Par contre une incisive a été arrachée dans les pièces ci-dessous indiquées :
Australien de la Nouvelle Galles du Sud. Don de M. W. Buchanan. Les 2 incisives méd. manquent, mais il est évident que l'une a été enlevée depuis très longtemps.
Australien ; collection Dumoutier, n° 4.
Australien de la baie Raffles (Arnhem), collection Dumoutier, n° 1.

(2) Cet usage de l'avulsion d'une ou de plusieurs dents n'est pas absolument particulier aux Australiens. Les Nègres Dinkas, au sud de la Nubie, s'arrachent les incisives inférieures.

Une occasion s'offrit de satisfaire sur cela ses désirs : la femme de Coalby vint à l'établissement, et amena avec elle un nouveau-né qu'elle vint déposer chez le gouverneur. Saisissant avec empressement cette occasion, Son Excellence lui témoigna le désir de lui voir exécuter cette opération ; ce qu'elle fit à l'instant : elle noua fortement le doigt à la seconde jointure et l'enveloppa. Deux jours après elle rapporta l'enfant et leva l'appareil ; mais le fil s'était rompu : prenant donc des cheveux d'un officier qui était présent, et les nouant autour du même doigt, elle l'enveloppa encore. Sur l'examen que l'on fit du doigt quelques jours après, on trouva que la gangrène s'y était mise, et quoique l'enfant semblât souffrir quand on y touchait, il ne criait pas, malgré cependant que la ligature y fût toujours. Cete opération se fait généralement à la main gauche. »

L'usage de la circoncision n'est pas, à proprement parler, celui des Israélites et des Musulmans : ce n'est point la pure et simple excision du prépuce. L'opération, dans les contrées australiennes où elle est pratiquée (car elle n'est pas générale), consiste en une incision longitudinale de toute la face postérieure du canal uro-génital : « They used to cut open as great a length of the urethra as possible from underneath » dit Brough Smyth (tome II, page 270), et Eyre : « Funditus usque ad urethram a parte infera penis ». La dite incision est faite au moyen d'une pierre tranchante. On reconnaîtra que cette pratique qui entame le canal naturel, ne peut être qu'éminemment malthusienne. Cette cérémonie, qui a lieu plus ou moins solennellement, pour l'ordinaire au lever du soleil, et accompagnée de chants et de danses, a pour patients des jeunes gens de douze, quinze, seize, dix-

sept ans, et coïncide ainsi avec l'apparition des premiers poils du visage. Elle semble générale dans certaines tribus, mais, très certainement, elle n'est point commune à toute l'Australie. C'est au nord qu'on la rencontre le plus fréquemment ; on la trouve aussi dans l'ouest, au nord-ouest, au centre, mais elle est inconnue à l'est et au sud. Il resterait à en chercher l'origine ; mais ici comme sur bien d'autres points, on en est encore réduit aux conjectures.

Il faut noter enfin que dans certaines régions on pratique l'épilation du pubis chez les jeunes gens, et, parfois en signe de deuil, chez les femmes (*Bulletins de la société d'anthropologie*, 1872 page 291) ; mais, répétons-le, cette cérémonie paraît être purement locale et elle est ignorée de la plus grande partie des peuplades australiennes.

*
* *

Nous arrivons à parler des armes et du mobilier.

Bien que l'on trouve des métaux en abondance dans certaines contrées de la Nouvelle-Hollande, le fer notamment dans la Nouvelle-Galles méridionale (1), les Australiens ne connaissent le métal, le précieux métal, que par la civilisation européenne. Par eux-mêmes, ils n'ont jamais su ni l'extraire ni le traiter.

*
* *

Parlons d'abord de leurs armes.

Les armes offensives sont de deux sortes : la massue et l'arme de jet ; cette dernière à son tour est un dard, un

(1) *Mémoires du capitaine Péron*, t. I, p. 236.

javelot, ou un *boumerang*. Nous allons donner la description de ces divers instruments.

Tout d'abord la massue.

Elle est de forme très variable. C'est un casse-tête à manche assez court, le tout en bois — généralement en bois d'eucalyptus ; — la masse terminale est tantôt tout à fait arrondie, tantôt plus ou moins ovoïde, tantôt parfaitement polie, tantôt pourvue d'appendices plus ou moins pointus : cela dépend de la forme même du morceau qui a servi à confectionner l'arme. C'est avec la massue que l'Australien assomme le gibier, particulièrement le kangourou, que la sagaie a préalablement atteint et mis hors d'état de fuir.

*
* *

La lance de l'Australien est avant tout un instrument de trait ; c'est une sagaie, ordinairement assez longue, notablement plus haute, souvent, que la taille même de l'indigène. « Les lances de ces Indiens sont faites d'une espèce de canne qui croît sur l'arbre dont on extrait la gomme jaune ; elles ont dix à douze pieds de long ; leur pointe est très aiguë à son extrémité, et quelquefois elle est bardée d'un morceau de la même canne ou de dent de poisson. Au moyen de la gomme dont je viens de parler, ils attachent ces bardes à leurs lances ainsi qu'aux instruments destinés pour la pêche. Ces lances sont très dangereuses : ils les jettent à une distance de trente ou quarante verges avec une justesse admirable, et lorsqu'ils sont armés en guerre, ils se munissent d'un bouclier d'écorces d'arbres avec lequel ils parent adroitement les coups qu'on leur porte. Les autres armes dont se servent ces peuples sauvages sont une espèce de cimeterre, la

pique et une massue longue d'environ vingt pouces, large à son extrémité, et terminée en pointe ; enfin une hache faite d'une pierre tranchante ».

La pointe n'est pas toujours formée soit de la simple émaciation du bois, soit « d'une dent de poisson ». comme dit White (1). Elle est faite souvent d'une dent de kangourou, fixée à l'aide de fibres nerveuses provenant de l'animal lui-même, ou au moyen d'une certaine gomme.

Lorsqu'elle est de plus petite taille la pique est lancée avec un instrument assez simple, mais qui lui donne une portée plus considérable. C'est cet instrument que décrit Barrington : « Les hommes sont armés de lances et d'un bâton court qui leur sert à les jeter. Ce bâton est long de deux pieds, plat des côtés, et ayant un cran ou entaille à l'un des bouts ; à l'autre est une écaille tranchante fixée dans une fente et fortement retenue avec une espèce de gomme qui, quand elle est séchée, est plus dure que la pierre. Quand ils veulent lancer leur lance ou javelot, ils le placent de la main gauche sur le côté plat du bâton, qu'ils tiennent élevé et un peu courbé en arrière de la main droite, et dirigeant leur coup, ils lancent cette arme avec beaucoup de force et assez de certitude, à la distance de plus de soixante-dix ou même de quatre-vingts pas. Cette lance a à peu près dix pieds de long. L'écaille attachée au bâton court sert à aiguiser la pointe de la lance ». Lesson parle également de ce bâton : « L'arme universellement usitée chez les naturels de la Nouvelle-

(1) *Voyage à la Nouvelle-Galles du Sud*, traduit par Pougens, Paris, 1795. A l'extrémité de certaines lances, dit encore cet auteur, sont fixées avec une espèce de gomme tenace, des pointes acérées et barbues, faites d'os de poisson.

Galles du Sud, est la sagaie, qu'ils lancent à la main, ou à l'aide d'un instrument appelé *méara* » (p. 287), et il ajoute que le *méara* « est un simple bâton aplati, recourbé au sommet, où il porte une cheville qui dirige la tête de la javeline lorsqu'on lui imprime un mouvement énergique ». On comprend aisément ce que la projection du dard peut gagner de force et de vitesse grâce à ce bâton à encoche.

Dumont d'Urville en fait mention : Ils doublent, dit-il, la force de leur lance « à l'aide d'un petit bâton de deux à trois pieds de long, muni d'une dent à l'une des extrémités. Quand ils se servent de cette arme, le bâton est tenu presque verticalement de la main droite tandis que la lance est contenue vers son milieu, entre les doigts de la main gauche, et que son extrémité repose sur la dent du bâton. Après avoir balancé et ajusté un instant la lance, ils la poussent avec une grande force et une étonnante justesse, jusqu'à d'incroyables distances ; ils frappent souvent leur but à 70 et 80 pieds. Ces lances sont ou simplement acérées, ou barbelées, quelquefois armées d'arêtes ou de morceaux de coquilles. »

Ajoutons que parfois la pointe de la sagaie est plus ou moins barbelée, soit d'un seul côté, soit des deux côtés, ce qui aggrave particulièrement la blessure. L'homme atteint d'un dard de cette espèce doit le faire arracher par une main expérimentée, et le plus simple, lorsqu'il n'a point à sa portée un individu capable d'entreprendre cette opération, est de briser le javelot à peu de distance de la plaie, sans chercher à retirer maladroitement la partie qui a pénétré dans les chairs.

Disons enfin que chaque homme est communément armé de plusieurs lances ; il en a rarement une seule :

le plus souvent il en porte deux ou trois, quatre ou cinq même, et parfois plus encore.

*
* *

Mais l'arme véritablement originale est le *boumerang*, une sorte de lame de cimeterre en bois, qui, lancée par une main habile dépasse le but et vient le frapper par un mouvement de retour. « C'est, dit M. Topinard, une lame en bois de *myall* (genre d'acacia), plate, recourbée sur son tranchant, et qui, lancée vigoureusement avec un mouvement spécial, s'élève en sifflant et tournant sur elle-même, décrit dans l'air une parabole de 40 à 50 mètres de longueur sur 50 à 60 de largeur, et revient à la façon du cerceau, mais sans avoir rencontré de point d'appui ou de renvoi, vers le but indiqué, qu'il soit devant ou derrière, et cela avec une justesse extraordinaire. Je recommande les deux gravures de Wilkes à ceux qui voudraient se rendre compte de son singulier mécanisme. Il n'y a qu'un individu qui sache s'en servir en Angleterre ; personne n'y a réussi au Musée de Saint-Germain. On a parlé d'un instrument analogue dans les montagnes de 'Inde et de l'Égypte, mais il n'agirait pas en faisant retour sur lui-même ».

D'après Wilkinson (*United service journal*, juin 1833), la corde tendue en dessous de l'axe formé par la courbe du boumerang est communément de 18 pouces anglais, soit 45 centimètres ; d'après Mitchell (t. II, p. 342) la courbe est d'environ 80 centimètres de longueur.

Mais il ne faudrait pas supposer que tous les boumerangs sont taillés sur un seul et même patron. L'industrie rudimentaire du Néo-Hollandais ne lui permet que d'user à peu de frais des matériaux que lui offre la nature.

M. de Mortillet fils qui a eu entre les mains une vingtaine de boumerangs les a classés en trois groupes, et nous reproduisons ici les types qu'il a reconnus.

D'abord un type fortement incurvé, assez petit et

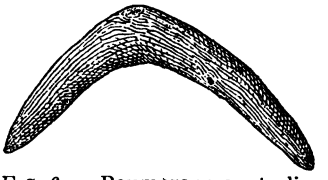

FIG. 6. — Boumerang australien.

noueux. L'arc décrit par la courbe est d'environ 52 centimètres : la corde que l'on sous-tendrait, d'environ 45; l'épaisseur maximum du bois, de 65 mill.

Second type, beaucoup plus allongé, beaucoup moins

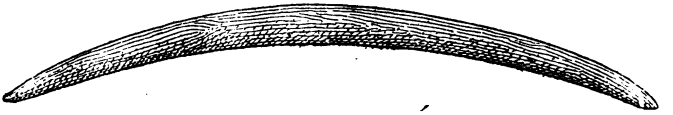

FIG. 7. — Boumerang australien.

incurvé ; l'arc mesure jusqu'à 93 centimètres ; la corde en aurait 90; épaisseur de l'arme, 50 millimètres.

Enfin un troisième type, qui paraît être le type normal, le type recherché et le plus favorable à la projection, tient le milieu entre les deux premiers par son incurvation

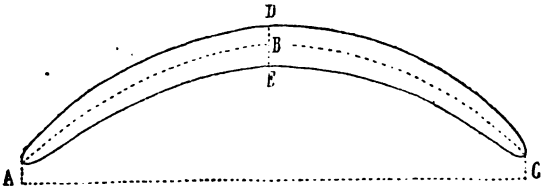

FIG. 8. — Boumerang australien.

L'arc (courbe ABC). mesure de 60 à 70 centimètres ; l'épaisseur (ED) est la même que plus haut.

Dans son récit : *A travers l'Australie,* où il a résumé dans un cadre plus ou moins fictif la plupart des curiosités ethniques et géographiques du pays, M. Boussenard s'exprime ainsi sur le boumerang : « Le boumerang est une arme de jet connue des seuls sauvages de l'Australie. C'est un morceau de bois brun, dur, un peu flexible, long de 75 à 85 centimètres. Il est légèrement cintré à son milieu, large de 5 centimètres, épais de deux et demi. Un de ses bouts est arrondi et renflé, l'autre est plat.

« Quand un natif veut s'en servir, il étreint de ses deux mains l'extrémité renflée, fait rapidement tourner l'arme au-dessus de sa tête et la lance avec force.

« Alors se produit un phénomène extraordinaire qui pourrait faire noircir des feuilles aux amateurs de balistique. Le boumerang part en tourbillonant, avec des ronflements saccadés, jusqu'à dix quinze ou vingt mètres, puis il tombe à terre. Il semble que ce contact lui donne aussitôt une nouvelle et terrible force de projection : il rebondit comme s'il était animé de la pensée, tourne, revient avec une vitesse et une précision extraordinaires, broyant et fracassant tout.

« C'est une sorte de tir à ricochet dont l'impulsion première, toute instinctive chez le chasseur, consiste en un tour de main que nul Européen n'a jamais pu acquérir.

« Une palombe était venue se poser à vingt-cinq pas sur une basse branche de mimosa et roucoulait en se rengorgeant gracieusement ; mon jeune guerrier l'ayant aperçue, voulut me donner aussitôt la démonstration pratique de la théorie qu'il venait de m'enseigner par gestes.

« Il fit en bondissant deux ou trois mètres et lança son

arme dans la direction du joli volatile qui continuait insoucieusement sa romance. A peine eût-elle le temps d'apercevoir l'arme qui arrivait comme la foudre et d'étendre ses ailes gris perle pour s'envoler. Elle fut comme entraînée dans le tourbillon mortel qui la brisa en fauchant la branche. Ce n'est pas tout, le messager de mort n'eut pas plutôt accompli son œuvre, qu'il continua sa course et s'en vint tomber aux pieds de son adroit propriétaire. Nous étions émerveillés.

« L'amour-propre de ces primitifs enfants du buisson une fois excité, ce fut bientôt une véritable joute où des prodiges furent accomplis. J'en citerai encore un avant de terminer ce chapitre.

« Un noir s'en alla placer à trente mètres la pointe de sa lance dans le gazon. Sur le bout de la hampe longue de deux mètres, il assujettit le cadavre de la pauvre petite palombe et revint à nous, il *tourna le dos à ce but*, saisit son boumerang et le lança en face de lui, c'est-à-dire dans une direction diamétralement opposée à celle qu'il se proposait d'atteindre.

« L'arme tomba à dix pas à peine, toucha terre comme la première fois, puis revint sur elle-même en passant vers l'homme qui ne broncha pas et s'en vint frapper l'oiseau avec une force et une précision telles, que la lance fut cassée comme un bâton de verre ! »

Point d'arcs, ni de flèches : ce que l'on en rencontre dans certaines régions de littoral septentrional n'est que d'importation étrangère ; nulle arme offensive — en dehors de la hache en pierre, qui est, en principe, un instrument, non une arme — nulle autre arme offensive que le casse-tête, le trait lancé à la main, et cet original boumerang.

*
* *

En fait d'arme défensive, l'Australien a le bouclier. Il le manie avec une adresse véritablement extraordinaire et manque rarement de parer les traits lancés par l'ennemi, si cet ennemi est seul, s'il n'a affaire qu'à un seul adversaire. C'est un bouclier en bois, pour l'ordinaire fort étroit, large de 12 à 15 centimètres, long de 80 à 90. Le bois est communément d'eucalyptus, comme le bois de la lance. Dans l'intérieur du bois même est ménagée du côté faisant face au corps de l'indigène, une poignée de 7 à 8 centimètres, creusée en forme d'anse, dans laquelle celui-ci introduit sa main pour saisir le bouclier.

*
* *

Les armes que nous venons de décrire forment la plus grande et la meilleure partie du mobilier des Australiens.

Pour les usages vulgaires de la vie il est des tribus qui ont conçu des vases en écorce capables de recueillir, de puiser un peu d'eau ; çà et là on rencontre de grossiers cabas en végétaux plus ou moins méthodiquement tressés, des espèces de sacs en jonc.

Quant aux instruments de pierre ils appartiennent à la famille des serpentines ; leur couleur ordinaire est brune, presque noire, avec quelques fines membrures verdâtres. Ces haches sont à peine équarries ; la taille est fort grossière et faite à grands coups : le poli n'est donné qu'à la partie qui doit être tranchante. Pour l'emmanchure. elle est tout à fait primitive : elle se compose simplement

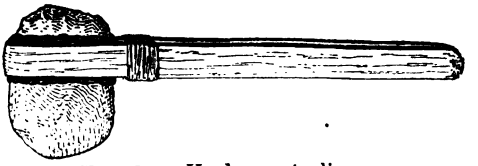

FIG. 9. — Hache australienne.

d'un bois flexible replié autour de la pierre, et dont les deux bouts constituant le manche sont fixés l'un contre l'autre, et resserrés d'ailleurs autour de la hache, au moyen de lanières de peau, mieux encore au moyen de boyaux. On ajoute, entre le bois et la pierre, une résine qui les soude plus ou moins l'un à l'autre.

Devant servir d'arme offensive, la pierre est fixée à un manche au moyen d'une gomme fort tenace. Dumont d'Urville en parle dans sa narration : « Nous atteignîmes, dit-il, le sommet de la presqu'île, où se dessinaient plusieurs troncs de xanthorrea et de kingia, aux longues feuilles linéaires réunies en touffes épaisses et retombant en dehors sous la forme d'une coupe antique. La première fournit une gomme tenace, avec laquelle les sauvages soudent à des manches les pierres tranchantes qui leur servent de couteaux, de scies ou de marteaux. »

Nous parlons un peu plus loin de la pêche, de la navigation et des objets qui s'y rapportent.

*
* *

L'alimentation de l'Australien est des plus rudimentaires. Toujours famélique, vivant sur un sol souvent inhospitalier, incapable de se créer des armes sérieuses, ne devant compter à peu près que sur lui-même et sur ses propres ressources, il mange quand il peut, où il peut et ce qu'il peut.

La base de son alimentation est la racine, peu nutritive, d'une sorte de fougère, qu'il broie entre deux pierres et pétrit avant de l'avaler, tantôt crue, tantôt grillée. La capture d'une lézard est un événement heureux ; l'Australien estime ce saurien à l'égal de la fourmi qu'il recherche avidement, à l'égal du serpent, qu'il ne consomme, d'ailleurs, qu'après l'avoir vidé et lui avoir écrasé la tête.

Dumont d'Urville raconte un repas de Néo-Hollandais : « Près d'elles [près de quelques huttes grossières] se tenaient assis deux insulaires qui semblaient nous attendre. Le plus âgé, homme d'une cinquantaine d'années, s'avança vers moi et me présenta un couteau fabriqué avec quatre dents en scie, soudé à une sorte de manche avec de la racine de xanthorrea ; en retour, je lui offris un petit couteau de pacotille dont il parut enchanté. L'autre, plus vigoureux et plus jeune, mais non moins hideux, était resté accroupi près du foyer, s'occupant moins de ma visite que de sa cuisine. Cette cuisine se composait de petits poissons, de coquilles, de lézards, de petits serpents et de racines. Durant quelques minutes, j'observai son manège, et je pus me convaincre que ce qu'il faisait était pure complaisance de sa part ; cuits ou crus, ces aliments lui eussent procuré le même régal : il y eut même un instant où un lézard ayant paru à sa portée, il le saisit, l'exposa seulement à la chaleur de la flamme, puis le croqua à belles dents, comme si c'eut été un oiseau rôti avec soin. »

L'opossum est, entre tous, un mets des plus recherchés : sans le dépouiller on se contente de le flamber, de le roussir au feu. Recherché également est le phascolome wombat que l'on va prendre dans son trou, et que l'on rôtit lui aussi avec toute sa peau.

FIG. 10. — Phascolome wombat.

L'Australien chasse et mange aussi le thylacine à tête de chien, le plus redoutable des carnivores de l'île, qui habite le creux des rochers du rivage ; le grand phalanger volant, ou pétaure taguanoïde qui habite les forêts ;

FIG. 11. — Pétaure taguanoïde.

le pétaure sciurien, plus petit que le précédent; l'ornithorhynque paradoxal, mammifère à bec d'oiseau qui fréquente les cours d'eau (1).

FIG. 12. — Ornithorhynque.

Ce n'est point sans grande peine que l'on peut capturer un kangourou, que l'on abat à coup de lance; mais aussi quel festin on s'est préparé! Un trou est creusé en terre, l'on y allume du feu et l'on y dépose l'animal, recouvert ensuite de pierres préalablement chauffées. Inutile d'ajouter que le kangourou n'est ni vidé ni dépecé, ni dépouillé de sa peau. Après un court espace de temps le gibier est retiré, lacéré et dévoré à belles dents.

(1) La longueur totale de ce dernier est d'environ 35 centimètres. Le pétaure téguanoïde est à peu près de la même longueur jusqu'à la naissance de sa longue queue. Le thylacine cynocéphale est beaucoup plus grand : 1 mètre environ, sans la queue. Le phascolome wombat est de la taille d'un blaireau.

L'émou, ou casoar, est plus difficile à prendre lorsqu'on

FIG. 13. — Tête d'émou.

ne le guette pas à l'affût, près de l'eau où il vient se désaltérer. Capturé, on le rôtit dans des cendres.

Quant au poisson, il est grillé à peine saisi, dans le bâteau même, et immédiatement consommé. La grillade, bien entendu, est toujours incomplète. Du feu est sans cesse allumé dans la pirogue, sur une large pierre plus ou moins plate, et le poisson, dès qu'il est pris, passe en vie de l'eau sur ce feu. C'est ce qu'a vu maintes fois Lesson aux environs de Port Jackson.

Tout ce qui n'est pas consommé immédiatement, et tel quel, est rôti ou grillé. De bouilli point, et pour cause. puisque l'on ne connaît aucun réceptacle capable d'aller au feu et de contenir de l'eau. Ce qu'est l'eau chaude, l'Australien l'ignore donc tout à fait. Barrington, à ce sujet, raconte une plaisante aventure. Un indigène se trouvant amené à Sydney et laissé seul près d'une mar-

mite pleine d'eau bouillante, aperçut dans le vase un poisson destiné à paraître quelques instants plus tard sur la table. Le malheureux, alléché, choisit l'instant où il croit n'être vu de personne, se dispose à saisir une aussi bonne aubaine et plonge rapidement la main dans l'eau bouillante. La civilisation a de ces traîtrises.

L'Australien consomme avec délices les grandes huîtres que la mer lui fournit, si grandes, dit Turnbull, que trois d'entre elles suffisent à un repas. Passant sur le littoral avec sa compagne, il n'hésite pas à faire procéder par cette malheureuse à la recherche d'un bon repas ; pour lui, s'entend : elle verra, quand le mâle sera bien rassasié, à apaiser ses propres besoins. Elle plonge et rapporte les coquillages que le hasard lui fait rencontrer ; elle visite ensuite les rochers et, au moyen d'une sorte de spatule, en bois taillé tant bien que mal, en arrache, pour son seigneur et maître, les coquilles dont il est friand.

Une baleine vient-elle à échouer sur la côte, c'est l'abondance qui va régner durant plusieurs jours. « On s'en gorge, on ne l'abandonne, dit Dumont d'Urville, que lorsque la chair est dans un état de décomposition complète », C'est ce que rapporte aussi le capitaine Grey : « Des feux allumés sur-le-champ portent au loin la nouvelle de cet heureux événement. Les Australiens se frottent de graisse par tout le corps et font subir la même toilette à leurs épouses favorites ; après quoi ils s'ouvrent un passage à travers le gras jusqu'à la viande maigre qu'ils mangent tantôt crue, tantôt grillée sur des bâtons pointus. A mesure que d'autres indigènes arrivent, leurs mâchoires travaillent bel et bien dans la baleine, et vous les voyez de çà de là sur la puante carcasse, à la recherche des fins morceaux. Pendant des jours entiers ils restent près de la

carcasse, frottés de graisse fétide des pieds à la tête, gorgés de viandes pourries jusqu'à satiété, portés à la colère par leurs excès et engagés ainsi dans des rixes continuelles, affectés d'une maladie cutanée que leur donne cette nourriture de haut goût, enfin un spectacle dégoûtant ».

De semblables fêtes, hélas ! sont bien rares, et le plus souvent chaque jour amène sa peine, la peine d'un estomac continuellement à vide et que la fougère fait difficilement patienter; un lézard, dévoré en secret, avec un soin jaloux, ne mène pas bien loin celui qui faute de mieux doit se contenter d'un semblable repas; à défaut d'eau croupie et bourbeuse que l'on boit encore sans trop de difficulté, il y a bien la ressource, en temps de sécheresse, de grimper sur les arbres et d'en extraire la sève. Mais tout cela n'est-il pas précaire ?

Les missionnaires chrétiens n'ont pas manqué d'exploiter une détresse dont le soulagement pouvait leur valoir l'oreille des infidèles : *suadet enim vesana fames*. En 1846 des convertisseurs catholiques abordant sur la côte occidentale de l'Australie, et tout à fait ignorants du langage des indigènes, « adoptèrent le système d'écrire sur leurs carnets tous les sons dont ils connurent le sens. Celui qu'ils surent le premier fut *maragna*, qui signifie *nourriture*. Les indigènes furent attirés par du pain et du sucre; le maragna se trouva être le grand moyen de conversion. Grâce au maragna on put, avec l'aide des indigènes, construire les huttes des missionnaires et obtenir d'eux la patience nécessaire pour écouter les exhortations de l'évêque de Perth. Mais le maragna manquant, la réponse fut prompte : Tout cela est bel et bien, mais j'ai faim, donnez-moi du pain. Et à défaut du pain, l'Australien disparais-

sait » (1). Quel eût été le progrès de notre mission, dit naïvement le père Salvado, si nous eussions possédé des provisions abondantes !

*
* *

Cet extrême besoin engendre une mendicité dont on a peine à se rendre compte, et qui s'exerce non seulement aux alentours des habitations européennes, mais encore dans les rues, dans les ports où pénètrent les indigènes les mieux apprivoisés. Tandis, dit White (p. 196), tandis qu'on disposait nos bateaux, « une vieille femme dont la tête était blanchie par le temps, nous demanda quelques dons, et afin de nous y engager elle se plaça même, en présence de ses compagnes, dans l'attitude la plus indécente ». Lesson parle d'un Australien notable parmi les siens, qui, à l'exemple de tous ses compatriotes, était un solliciteur incorrigible : « Nous avons peine à retrouver le héros, dit-il (p. 278), dans l'ivrogne fieffé et le mendiant tenace, qui vient chaque jour de notre relâche nous harceler pour avoir de l'eau-de-vie ou du tabac ».

Chose étrange, dans cette population de faméliques il pèse sur telles et telles personnes des interdictions particulières, des défenses de toucher à telle ou telle nourriture. Le fait n'est pas général et commun à l'Australie toute entière, mais on le retrouve dans un grand nombre de régions. Ici ce sont les femmes, là ce sont les enfants, les jeunes gens et les jeunes filles, ou seulement ces dernières, qui ne peuvent sans se rendre coupables, manger soit de la viande d'opossum, soit de la viande de casoar. Étrange coutume, avons-nous dit, mais point toutefois

(1) *Revue d'Anthropologie* ; tome VIII, page 148.

tellement extraordinaire, si l'on songe qu'avec de semblables prescriptions le lot de l'homme, le lot du plus fort, se trouve accru d'autant. Existe-t-il quelque société où de tels cas ne se présentent point ? Nous pensons qu'on en peut douter.

*
* *

Ce n'est point particulièrement et uniquement dans les races inférieures de l'humanité qu'il faut chercher les pratiques de l'anthropophagie. Tous les auteurs qui ont scientifiquement et méthodiquement étudié la question sont d'accord sur ce point : Vogt (1), Girard de Rialle (2), Bertillon (3), Letourneau (4), d'autres encore.

L'Australien dans sa civilisation rudimentaire, ignore l'anthropophagie par gourmandise, telle qu'on l'a observée dans plusieurs îles Polynésiennes, où l'on engraissait des esclaves destinés aux repas, ou comme chez certains Cafres, qui, vivant dans des régions fertiles et pleines de gibier, aiment à se nourrir de leurs voisins ; n'ayant point d'idée de respect familial, il ignore l'anthropophagie telle que la pratiquent, par respect pour leurs vieux parents, et sur ces parents eux-mêmes, certaines populations de la Malaisie ; il ignore l'anthropophagie guerrière, telle qu'on l'a pratiquée en Polynésie et en Amérique ; il ignore l'anthropophagie religieuse de ces mêmes pays et l'anthropophagie juridique des Battas de Sumatra : tout cela est de beaucoup au delà de ses faibles

(1) *Congrès d'anthropologie*, Bologne, 1871.
(2) *Association française pour l'avancement des sciences*, Lille, 1874.
(3) *Ibidem*, page 675.
(4) *Science et matérialisme*, page 353.

conceptions. S'il se décide à goûter à la chair de son semblable et de son frère, c'est que l'émou, le kangourou, l'opossum, le rat, le lézard et la fourmi viennent à lui faire défaut. Il n'a jamais fait cette réponse d'un chef Batta à un missionnaire qui l'adjurait de ne plus toucher à la viande humaine : « Dis que cela te choque et te blesse, dis que cela est défendu chez toi, mais ne dis point que cela n'est pas bon ! (1) » Il n'a jamais dit, comme un guerrier Néo-Calédonien : « Depuis longtemps nous n'avons pas mangé de chair humaine, allons en chercher ! » Il n'a jamais distribué entre lui et les siens cette triste nourriture, à la façon des mêmes Néo-Calédoniens « comme on distribue chez nous, dit M. de Rochas, le pain bénit. » Il n'a jamais dit, comme les indigènes des îles Viti, en parlant d'un mets délicat, qu'il est tendre comme un homme mort. Il ne s'est jamais repu, comme l'Indien

(1) « Un de nos matelots s'affala dans la pirogue, et s'approchant de ces objets se mit à les marchander. *Kaï-kaï* (des vivres, pour manger), répondirent les Nouveaux-Zélandais. Sans se payer de cette réponse, il s'apprêtait à découvrir une des corbeilles quand on s'y opposa violemment. Alors un des chefs dont l'air féroce m'avait déjà frappé, fit signe avec un sourire ironique et méprisant de le laisser faire, et le matelot, nullement déconcerté, souleva la fougère qui recouvrait la corbeille. Qu'aperçut-on ? Des tranches de viande à demi-boucanées, qu'à leur blancheur on pouvait prendre pour de la viande de porc, mais qui étaient réellement des lambeaux de chair humaine. Notre marin avait saisi un morceau de cuisse de femme, et comme il le rejetait avec dégoût, le chef le saisit, le porta à sa bouche, y mordit à belles dents en lui disant : *Ka-paï ! Ka-paï !* (c'est bon ! c'est bon !). Dumont d'Urville, tome II, page 399. Ailleurs (page 144), le même auteur rapporte que les Néo-Zélandais établissent une différence notable de goût entre la chair du blanc et leur propre chair : c'est à cette dernière qu'ils donnent la préférence « à cause de l'habitude qu'ont les Européens d'employer le sel dans la préparation de leurs aliments ». On lit dans la *Revue britannique* de juillet 1831 : « Un chef du district de la Tamise, auquel on demandait s'il avait quelquefois mangé la chair des hommes blancs, et s'il lui avait trouvé meilleur goût qu'à celle des Zélandais, répondit qu'il en avait mangé ; qu'il l'avait quelquefois trouvée bonne, d'autres fois mauvaise, mais généralement très salée. »

d'Amérique, de morceaux arrachés au corps d'un ennemi supplicié. Il ne s'est jamais incorporé, comme le Néo-Zélandais, telles ou telles parties des vaincus, pour augmenter ses propres vertus et sa propre force. Il n'a jamais dévoré, par esprit de vengeance, comme on le fait aux îles Marquises (1), celui dont il avait à se plaindre. Mais, poussé par la faim, et incapable de pourvoir à sa propre existence autrement qu'en touchant à la chair humaine, il ne recule point devant cette extrémité. Les peuples civilisés et qui vivent en général dans une abondance plus ou moius grande, pourraient-ils leur en faire un crime, alors que chez eux-mêmes, dans des circonstances exceptionnelles il est vrai, et alors qu'il s'agit purement et simplement de mourir ou de ne pas mourir de faim, bien peu de personnes hésitent à reculer la dernière heure et à participer à de semblables repas ?

Plusieurs auteurs affirment d'une façon formelle que

(1) Max Radiguet, *Les derniers sauvages*, p. 173. — Il faut toujours citer le livre de Dumont d'Urville, si instructif, si plein d'intérêt. Nous y trouvons plus d'un exemple d'anthropophagie guerrière. Par exemple, en ce qui concerne la Nouvelle-Calédonie : « L'*aliki* fit présent à Pendleton d'une espèce de coutelas, fabriqué avec une pièce ovale de serpentine, parfaitement polie, tranchante sur les bords et ajustée proprement à un manche de bois avec des tresses en poils de roussette. L'un des *tea-boumas* nous apprit que cet instrument, nommé *nbouat*, servait à dépecer les membres des ennemis tués dans le combat, et il s'offrit à nous en donner la démonstration théorique sur un de nos marins qui, à son invitation, s'étendit sur le dos. Le sauvage débuta par simuler un combat, dans lequel le mort était censé avoir été abattu par les coups de sa sagaie et de son casse-tête ; une danse guerrière succéda à cet exploit ; puis il fit le simulacre d'ouvrir le ventre du vaincu, d'en arracher les entrailles avec une sorte de petite fourchette à deux dents fabriquée avec deux os de cubitus humains fixés ensemble, et de les rejeter au loin. Il continua cette pantomime en enlevant les organes sexuels, que toujours le vainqueur se réserve pour lui ; les jambes et les bras, coupés aux articulations, sont distribués ainsi que le reste du corps aux combattants, qui les emportent dans leurs familles. La chair des bras et des jambes était coupée par tranches d'un ou deux pouces d'épaisseur, et les parties musculeuses étaient principalement appréciées » (*Op. cit.* tome II, page 451).

les Australiens ne sont point cannibales, entre autres White (p. 160), Mitchell (t. II, p. 344). Soit ! en temps ordinaire, en temps de fougères, de rats et de lézards. Mais en temps de disette absolue, en temps de famine, le fait est absolument prouvé. Cunningham l'affirme d'une façon indubitable et rapporte des faits dont il a été témoin (1). Fitzroy raconte que dans les hivers rigoureux, et lorsqu'ils ne peuvent se procurer d'autre nourriture, les Australiens prennent la plus vieille femme de la troupe, lui tiennent la tête au-dessus d'une épaisse fumée qui provient d'un feu de bois vert, l'étranglent en lui serrant la gorge, et enfin se mettent à la dévorer (2). Un autre auteur, que nous avons déjà cité, Grant, prétend que le meurtre a lieu, en certaines tribus, de la façon suivante : la victime désignée reçoit au préalable un violent coup de massue sur la gorge, puis, un peu au-dessous, on pratique au moyen d'une coquille tranchante une longue incision cruciale. Mais ce n'est que par ouï-dire qu'il rapporte le fait. Le procédé, au surplus, est de minime importance.

Ce qu'il y a lieu toutefois de retenir c'est ce que raconte le missionnaire Salvado, que des indigènes, à bout de ressources, n'ont pas craint de se repaître de la chair d'individus récemment décédés de leur belle mort. Voilà certes qui est significatif et qui démontre qu'en Nouvelle-Hollande le cannibalisme n'est attribuable ni au désir de faire un bon et succulent repas, ni à l'assouvissement de la vengeance, ni à une institution sociale quelconque, mais à la seule nécessité, à la nécessité extrême.

(1) *Two years in New-South-Wales*, Londres. 1828 ; tome II, page 3.

(2) *Bulletins de la société d'anthropologie*, 1867, p. 384.

*
* *

La chasse est le seul moyen de vie qu'ait l'Australien de l'intérieur ; c'est son occupation principale, et il faut reconnaître que les procédés qu'il y emploie lui réussissent aussi bien que possible. Laplace, dans sa relation du *Voyage de la Favorite* raconte que, parfois, les femmes, tenant à la main un morceau de viande, s'étendent immobiles sur un tertre, et tâchent de saisir les oiseaux qui viennent enlever cet appât ; mais il n'est pas fait mention par les autres explorateurs de l'Australie, d'une ruse aussi élémentaire, et il est probable que Laplace n'a parlé que d'un fait isolé. L'indigène de la Nouvelle-Hollande n'attend point le gibier, il va à sa découverte et le chasse réellement.

Un des moyens les plus sûrs est la capture de l'animal dans son logis même. Barrington, à qui nous avons déjà beaucoup emprunté, raconte que pour chasser les rats, les écureuils et autres animaux de cette sorte qui habitent les arbres creux, l'Australien, laissant un compagnon au pied de l'arbre, grimpe jusqu'à la cime, au moyen d'entailles échelonnées qu'il fait avec un caillou tranchant, et dans lesquelles il fixe successivement le pouce du pied : « Pendant qu'il fait l'entaillure, dit Barrington, le corps reste tout entier supporté par le pouce. » L'indigène, demeuré au bas de l'arbre, allume un feu qui remplit bientôt de fumée toute la concavité ; les animaux se hâtent à la cime, où le chasseur les assomme l'un après l'autre. Nous constatons ici cet usage tout particulier des orteils auquel plus haut déjà nous avons fait allusion. On trouve dans les *Nouvelles annales des voyages*, de Maltebrun (1863, tome premier, page 163), un récit analogue :

« C'est en poursuivant les opossums sur les arbres que les indigènes déploient surtout une grande adesse. Pour parvenir au sommet d'un gommier, dont le tronc est dépourvu de branches jusqu'à une grande hauteur, ils se servent de deux méthodes différentes. Tantôt ils grimpent en s'aidant d'une branche flexible qui leur tient lieu de corde, tantôt au moyen d'entailles faites dans l'écorce. Quand le noir s'est assuré qu'un opossum s'est réfugié dans un arbre, il en examine l'inclinaison ; puis assujettissant sa lance derrière le dos, il fait avec sa hachette, dans l'écorce épaisse, trois entailles superposées à un demi-mètre l'une de l'autre. Il passe la main droite dans l'entaille la plus élevée, l'orteil du pied droit dans la plus basse, le pied gauche dans l'entaille intermédiaire, et, avec la main gauche, il fait une entaille nouvelle pour y poser la main. Prenant sa hachette entre les dents, de sa main droite devenue libre, il ouvre ensuite une autre entaille, et, se soulevant à l'aide de ses mains, il monte d'un échelon. La même opération recommence, et il parvient au sommet d'un gommier en aussi peu de temps qu'un Européen le ferait au moyen d'une échelle. Arrivé au nid de l'animal, il harponne sa proie dans son trou, et, au milieu des cris de joie, il lui brise la tête contre le tronc de l'arbre, pour le jeter ensuite à sa femme qui le recueille. »

Quant à la capture du kangourou, d'où l'Australien tire ses meilleurs repas et qui lui procure le manteau parfois si précieux, elle est bien autrement difficile. Dumont d'Urville rapporte, ce qui est fort exact, que pour chasser le kangourou de son gîte et le lancer dans la voie où il doit rencontrer le chasseur, l'Australien met le feu aux pâturages naturels. L'animal effrayé est

délogé et tombe dans les embuscades du chasseur. Le

FIG. 14. — Kangourou.

kangourou ne se laisse approcher que difficilement, et les bonds rapides et prodigieux que permet la puissante musculature de ses pattes postérieures le transportent bientôt hors de la portée du chasseur. « Comme nous marchions le long des étangs d'eau douce, dit Dumont d'Urville, dans un espace couvert de roseaux et d'herbes paludiennes, un bruit assez fort, suivi de coups périodiques et sourds comme celui que produit un corps pesant qui tombe sur le sol, vint frapper mon oreille et saisir mon attention. Pendant quelques minutes je regardai çà et là sans rien voir ; puis j'aperçus une tête assez menue qui s'élevait au-dessus des roseaux et s'éloignait comme en bondissant. C'était un kangourou. Je l'ajustai et le tirai ; mais l'agile animal était déjà loin. Mon garde me fit entendre qu'il était fort difficile de le

tuer ainsi. Quand nous les chassons, me dit-il dans son expressive pantomime, nous avons soin de les amener de manière à ce que d'un côté ou d'un autre ils passent à la portée de nos lances. » A quelque temps de là, Dumont d'Urville assista à une chasse conduite cette fois par les indigènes et qui eut un heureux résultat. « Depuis quelques jours j'étais sur cette côte, sans avoir pu satisfaire mon désir d'assister à une chasse au kangourou. Enfin, le vent du sud-ouest s'étant mis à souffler avec violence, mon guide Yalepouol vint me prévenir que c'était le moment favorable et qu'il fallait en profiter. Malgré la tempête qui régnait, je partis avec quatre sauvages et gagnai un marécage couvert de roseaux, où, à diverses reprises, j'avais aperçu quelques-uns de ces mammifères. Les naturels savaient en outre que l'un d'eux y avait son gîte. En approchant de ce gîte, ils eurent soin de conserver le vent droit au milieu du visage ; puis, à une certaine distance, ils me firent signe de m'arrêter. Alors ils se dépouillèrent de leurs manteaux et continuèrent d'avancer à pas de loup, rampant sur les pieds et sur les mains, et ne bougeant plus dès que le vent cessait. Si le kangourou, inquiet, étonné, se tournait par hasard vers eux et les découvrait, ils restaient immobiles et comme morts. Après avoir fait ce manège pendant dix minutes environ, ils ne se trouvèrent plus qu'à quelques pas de l'animal et lui lancèrent tous leurs sagaies, dont l'une le blessa à l'une des pattes de derrière et une autre, à la tête. Le kangourou tomba et fit encore quelques bonds ; mais, se précipitant sur lui, les sauvages l'achevèrent en lui assénant de grands coups sur la tête. Au moment où je m'approchai, il était déjà presque entièrement dépecé.

L'un arrachait de la mâchoire inférieure les deux dents de devant, qui servent à garnir les pointes de leurs lances ; un autre s'étant saisi de la queue en avait coupé le bout avec ses dents et en retirait les fibres nerveuses. Ces fibres, qu'ils roulent autour d'un bâton pour les faire sécher, leur deviennent fort utiles, soit pour coudre leurs manteaux de peaux, soit pour attacher les pointes de leurs lances. Les naturels se rendirent ensuite à leur camp, portant leur proie en triomphe. »

On a prétendu que, si les naturels brûlaient parfois les pâturages en certaines saisons, c'était non seulement dans le but de faire lever le gibier, mais encore en vue de faciliter la croissance d'une verdure nouvelle qui attirerait les animaux dont ils font leur nourriture. Cette explication ne se défend pas, car l'Australien n'y voit pas de si loin : il se contente simplement de tenir ce qu'il tient et n'a jamais témoigné d'un souci quelconque pour le jour suivant, bien moins encore pour la saison à venir. S'il incendie les herbes dès qu'elles sont sèches, c'est, comme le dit fort bien Dumont d'Urville, « pour déblayer le sol, faciliter la chasse aux kangourous et aux autres animaux qui servent à sa nourriture. » Et plus loin : « Ils allument ces incendies avec des cônes de banksia enflammés qu'ils portent avec eux... Ces cônes restent très longtemps allumés sans se consumer. Outre sa lance et son bâton, le vieux sauvage que nous avions trouvé dans le hameau en tenait un à la main, et de temps à autre il s'amusait à enflammer les broussailles sur le chemin. »

De cette façon, en effet, il met à découvert les nids d'oiseaux, les vermisseaux, les insectes qui, à défaut des animaux plus difficiles à capturer, tels que le kangourou.

l'opossum, l'émou, composent le plus sérieux de sa nourriture.

L'Australien a parfois pour compagnon de chasse un auxiliaire précieux, bien que fort incivilisé. C'est le chien sauvage qu'il a réussi à apprivoiser à peu près, sinon complétement, le *dingo*.

Le dingo chasse particulièrement le kangourou, un adversaire sérieux qui se sert avec une grande adresse de ses pattes de derrière et de sa queue, extraordinairement puissante. Saisi par le dingo, il succombe sous la lance ou la massue de l'Australien, qui, pour toute récompense, ne donne à son auxiliaire que les os de la victime.

Mais lui-même, le dingo, en temps de misère extrême, devient le gibier de son maître famélique. Celui-ci hésite parfois entre son chien et une vieille femme de la tribu ou de la tribu voisine : suivant la circonstance, il se décide pour l'un ou pour l'autre, et si le dingo est la victime désignée, aussitôt assommé, il est rôti dans son enveloppe naturelle et, bien entendu, sans avoir été vidé.

*
* *

Voilà pour l'Australien chasseur ; étudions le pêcheur.

Le mode le plus élémentaire et certainement le moins productif est la pêche à la main. Sur plus d'un rivage les malheureux indigènes de la Nouvelle-Hollande ne connaissent point d'autre procédé. On plonge rapidement là où le poisson paraît être en abondance et l'on saisit ce que l'on peut. C'est un métier à mourir de faim.

Ailleurs on compte sur les flaques et les mares laissées par la marée basse et qui peuvent avoir retenu quelque poisson attardé. Ailleurs encore les indigènes, s'associant à plusieurs, entrent dans une eau peu profonde, se dispo-

sent en demi-cercle ouvert du côté du rivage et à coups de branches d'arbre poussent en marchant vers le littoral le butin qui y sera capturé (*Bulletins de la société d'anthropologie*, 1872, page 268). C'est encore l'enfance de l'art.

Dans d'autres régions, où l'inhospitalité de la terre a bien forcé les indigènes à demander à la mer presque toutes les ressources de l'alimentation, il a fallu se montrer plus ingénieux.

Et de fait, çà et là, l'Australien se dévoile fort adroit pêcheur. Il darde la victime avec une perche longue environ d'une dizaine de pieds et terminée par une sorte de petite fourche faite d'arêtes de poisson. La capture est le plus souvent fort malmenée; mais elle n'est point destinée à paraître sur la table recherchée d'un Européen, et les plaies qu'a tracées la fourche inquiètent peu l'appétit du sauvage pêcheur.

Voici ce que rapporte Sturt à ce sujet :

« Rien n'est surprenant comme la facilité avec laquelle ils prennent le poisson. Ils se laissaient glisser, les pieds en avant, tout en marchant le long de l'eau, et comme si c'eut été un accident; mais c'était en réalité pour éviter le bruit, et le jaillissement qu'ils auraient nécessairement produit en se jetant la tête la première, et de même qu'ils avaient disparu sous la surface de l'eau, de même ils reparaissaient avec un poisson se débattant au bout de la pointe de leur court javelot. La loutre ne dépasse pas ces sauvages en habileté pour la pêche, et ils visent tellement à coup sûr, même sous l'eau, que tout le poisson et que nous nous procurions par leurs mains était percé, ou derrière la nageoire de côté, ou au centre de la tête. »

(*Bibliothèque universelle des voyages*, d'Albert Montémont, tome XLIII, page 323).

L'hameçon est connu, un hameçon fait d'un morceau de coquillage et figurant assez bien celui dont nous nous servons : *nil sub sole novi*. Barrington rapporte que la pêche à l'hameçon est, dans certaines tribus, une occupation ordinaire des femmes, et il nous apprend que la ligne à laquelle est fixé ce crochet est faite d'écorces d'arbres.

Quant au filet, on le rencontre bien çà et là ; mais il est certain que cet engin est d'importation étrangère. Au sud, il était tout à fait ignoré avant l'arrivée des Européens ; au nord c'est par les navigateurs malais qu'il a été introduit. On peut supposer que, de lui-même, l'Australien n'aurait jamais conçu un objet de cette nature.

*
* *

De la pêche à la navigation la transition est aisée.

De même que certaines tribus, bien que voisines du littoral maritime, n'ont aucune idée de l'art de la pêche, de même certaines tribus (les mêmes peut-être) n'ont aucune idée de la navigation. Rienzi nous dit, par exemple, que dans la Terre du roi George les indigènes n'ont jamais su se fabriquer un canot, même grossier, et il ajoute, ce qui est véritablement fort curieux, que ces mêmes indigènes ne se doutent point de l'art de la natation.

Un procédé de navigation des plus rudimentaires est l'emploi d'une grosse bûche, d'un tronc d'arbre mort, que l'indigène jette à l'eau et sur lequel il se tient à genoux : les pieds font l'office de gouvernail, et les mains sont armées d'une écorce qui sert de rame (Topinard, *Bulletins de la société d'anthropologie*, 1872, page 267). « Lorsque la main leur sert de pagaie, dit un autre auteur, ils

rejettent très adroitement, avec le revers de l'autre et sans détourner la tête, l'eau qu'ils introduisent dans leurs embarcations en ramant. » Cela suppose déjà un tronc creusé, une véritable barque, aussi grossière qu'on la veuille.

De fait, Lesson rapporte qu'aux environs de Port-Jackson les indigènes se servent de pirogues faites d'écorces roulées et nouées aux deux extrémités. On comprend avec quelle facilité l'eau peut s'introduire dans de semblables esquifs. Plus au nord, la barque, fort étroite, est creusée dans un tronc d'arbre, et celui qui la monte est muni d'un balancier.

Mais souvent aussi l'on ne connaît que de mauvais radeaux, difficiles à diriger, « quelques fagots réunis sans méthode ou quelques gaules reliées par des branches. Parfois l'indigène y enfonce dans l'eau jusqu'aux genoux. A l'occasion un plancher plus ou moins solide et même un endroit disposé pour faire du feu y trahissent une intention de confort. Ce mode et le précédent sont répandus d'une façon continue le long de la côte occidentale au-dessous du détroit de Clarence et, çà et là, dans le golfe de Carpentarie. M. Stokes rencontra une fois un radeau sur lequel étaient deux femmes et leurs enfants, que remorquaient péniblement trois ou quatre hommes à la nage, qui eux-mêmes s'appuyaient sur une pièce de bois » (Topinard. *Op. cit*).

« Certaines tribus, dit M. Letourneau (1), n'ont pas de canots; d'autres naviguent seulement sur de grosses bûches qu'elles pagayent avec de petites planchettes. Ailleurs, de larges feuilles d'écorce froncées par un lien aux deux

(1) *Science et matérialisme*, page 311.

extrémités et dont la partie moyenne est maintenue ouverte par quelques traverses, simulent assez bien un canot. Au nord, on sait creuser avec la hachette en pierre de vrais canots dans des troncs d'arbres ; mais souvent un long javelot tient lieu d'avirons et de pagaies. Une tribu observée par Dampier, quoique vivant, sur le rivage de la mer, presque exclusivement de poissons et de coquillages, n'avait ni canots ni même la bûche flottante dont nous avons parlé. On voyageait à la nage d'une île à l'autre. »

*
* *

Nulli certa domus, lucis habitamus opacis.

Ce vers de Virgile s'applique de tous points aux indigènes de la Nouvelle-Hollande. Comme le dit Barrington, « l'idée de se bâtir des demeures et de se garantir ainsi des inclémences de l'air, ne paraît pas s'être jamais présentée à leur imagination. » Et le même auteur ajoute, un peu plus loin : « Ceux qui vivent dans l'intérieur du pays se construisent des espèces de huttes si grossièrement faites qu'elles ne peuvent, en vérité, être comparées qu'à celles que l'instinct seul dans quelques animaux fait bâtir : après avoir enlevé l'écorce de plusieurs arbres et l'avoir ensuite coupée par bandes, ils l'entrelacent autour de quatre pieux plantés en terre : ils étendent, pour former le toit, des morceaux plus larges de la même écorce au-dessus de cette construction informe et peu solide. Chacun de ces abris contient une famille ; et, comme dans l'hiver l'air est souvent très froid, ils en resserrent encore l'espace, afin qu'étant encore plus serrés, ils perdent ainsi moins de cette chaleur générale à laquelle chacun doit fournir. *Au*

reste, ils ne se servent guère de ces huttes que quand ils sont à la chasse du kangaroo. »

Pour l'ordinaire, dit encore Barrington, « ils n'ont aucune demeure fixe et couchent où la nuit les surprend.

Les trous des rochers et les cavités des bords de la mer sont les lieux qu'ils cherchent pour se mettre à l'abri du vent et de la pluie. Avant que de s'endormir, ils y allument un grand feu, qui, échauffant la pierre du rocher, fait de ces creux des espèces de fours où la chaleur reste longtemps concentrée. Ils étendent alors pour se coucher quelque peu d'herbes sèches, et pêle-mêle, moins bien encore que les animaix de nos basses-cours, ces malheureux se couchent et dorment. »

Si les herbes sèches font défaut, ils se partagent la terre échauffée et la mélangent avec de la terre froide. Dans ce but, comme le relate M. Ch. Grad (*L'Australie intérieure*, 1864), ils portent toujours avec eux de petites charges de bois et, en fait, ils sont constamment couverts de brûlures.

Le capitaine Péron dit de son côté : « Leurs habitations sont situées sur le bord des rivières ou des marais ; souvent un tronc d'arbre leur suffit ; plus ordinairement ils construisent une cabane avec des branches enfoncées dans la terre, liées ensemble à la partie supérieure : elles sont si étroites et si basses que ce n'est qu'avec peine qu'ils s'y tiennent assis. On ne leur connaît ni plats ni vases quelconques ni aucun ustensile propre à transporter un fardeau » (*Op. cit.*, tome premier, page 253). On peut ajouter que, lorsqu'il s'agit d'établir un campement pour la nuit, les femmes et les enfants commencent par se mettre à l'œuvre, coupent, cassent, ramassent des branchages et en fabriquent une sorte d'abri du côté d'où souffle le vent.

Puisque nous citons, donnons encore la parole à Dumont d'Urville : « Chez les peuplades les plus avancées de l'Australie, dit le célèbre explorateur, les habitations sont des huttes en larges fragments d'écorces, réunies au sommet en forme de ruches recouvertes de terre et tapissées d'herbes marines qui les mettent parfaitement à l'abri de l'eau. Le plus souvent la cabane de l'Australien n'est qu'un hangar en branchages couvert de roseaux, de jonc, ou de feuilles de xanthorrea. Parfois encore, dans leurs courses, ils ne prennent pas la peine de construire les huttes et, pour s'abriter les reins contre le vent et la pluie, ils se contentent d'un large morceau d'écorce enlevée a l'eucalyptus le plus voisin, tandis qu'ils se chauffent le devant du corps à un petit foyer autour duquel ils s'endorment chaque soir. Ils campent ainsi, et quand on parcourt les forêts des Montagnes-Bleues on rencontre à chaque instant de ces débris de foyers autour desquels sont semés des morceaux d'écorce et les restes des végétaux dont ils se sont nourris. »

Dans certaines parties de l'intérieur du pays, les voyageurs ont remarqué des huttes plus habilement construites que celles que dressent à l'occasion les indigènes de la côte ; il existerait çà et là des accumulations de 20, 30, 40, 50 de ces misérables abris ; en général, les campements n'en comprennent pas plus d'une demi-douzaine, servant à une trentaine de personnes et formant chacune une sorte de berceau haut de quatre pieds environ et large de six.

Donnons encore la parole à Turnbull : « Lorsqu'il pleut, ils se retirent dans des cavernes, à l'entrée desquelles ils allument du feu, et ils y restent jusqu'à ce que la pluie ait cessé » (page 40) ; et enfin à M. Letourneau : « Jamais

l'Australien n'a su se bâtir une vraie hutte couverte et close. Prend-on soin de lui construire une maison, ce n'est pas sans peine qu'on le décide à l'habiter, et même alors, qu'il a apprécié le plaisir de dormir paisiblement et chaudement derrière des parois épaisses et imperméables, l'idée d'en édifier ne lui vient pas. C'est l'histoire du chien frileux qui jamais ne songe à entretenir le feu qu'il aime tant. Pourtant, sur le rivage de la mer, là où la configuration naturelle des rochers s'y prête, l'Australien vit en troglodyte, dans des cavernes qu'il ne sait pas clore, à la manière des bêtes fauves de tous les temps et de l'Européen préhistorique » (*Op. cit.*, page 330).

Rien ne serait plus exact, si le tableau n'était un peu optimiste. En effet, à plusieurs reprises, les autorités anglaises ont fait édifier des cabanes, ont voulu fonder des hameaux à l'usage des Australiens. Ce fut toujours en vain. L'Australien entrait dans la maisonnette ; il la visitait, l'étudiait, mais ne manquait jamais de la déserter sur-le-champ.

*
* *

L'Australien est plus avancé que ne l'étaient, en 1521, les insulaires des Mariannes, qui, au dire de Magellan, ignoraient encore l'usage du feu et le prirent, lorsqu'ils le connurent, pour un animal dévorant (1).

Ils savent se le procurer, comme le font la plupart des peuplades sauvages, au moyen du procédé le plus simple, c'est-à-dire en frottant l'un contre l'autre, d'une certaine façon, deux morceaux de bois. On fixe la pointe d'un bâtonnet dans un trou formé au préalable dans un autre

(1) Letourneau, *Sociologie*, page 547.

âton, et l'on fait tourner aussi rapidement que possible ı première baguette dans ce réceptacle. Il est bien ntendu que les deux morceaux de bois doivent être ›arfaitement secs, le second surtout. C'est le début du rocédé qu'emploient les peuples polynésiens (1). Ils ɜnorent la production du feu au moyen de la percussion .e deux pierres.

Ce procédé rumidentaire de la friction de deux morceaux de bois est d'un usage fort malaisé ; de là le souci ›erpétuel de l'entretien d'un élément si précieux et si lifficile à faire naître.

Tous les explorateurs de l'Australie parlent du soin qu'a .out indigène d'emporter avec lui un tison ardent à la nain, des cônes de banksia, dit Dumont d'Urville, qui restent fort longtemps allumés sans se consumer. Si 'Australien voyage avec sa compagne, c'est cette dernière qui est chargée de l'entretien du brandon. Celui-ci vient-il à s'éteindre, c'est elle encore qui, à grand'peine, doit procéder à la longue et pénible opération de la giration, opération si longue et si pénible que, pour s'en dispenser, on se met souvent à la recherche d'une troupe de compa-

(1) Nous en trouvons la description que voici dans le livre si précieux pour l'ethnographie de M. Radiguet, *Les Derniers sauvages* : « Il prit un morceau de bois tendre et sec, l'assujettit sur son genou avec la main gauche et, à l'aide d'un morceau de bambou taillé en biseau, il y creusa, par le frottement, un petit sillon à l'extrémité duquel s'amassait une poudre de bois presque impalpable. En quelques secondes cette poussière fuma légèrement, puis l'étincelle y courut comme dans l'amadou ; la renversant alors sur une petite touffe de bourre de coco parfaitement sèche, il se mit à souffler avec précaution sur la poussière incandescente, et la bourre qui la contenait prit feu presque aussitôt ». L'abbé de Lacaille, dans son *Journal historique du voyage fait au cap de Bonne-Espérance* (Paris, 1776), dit, en parlant des Hottentots et de leur façon de se procurer le feu : « Ils mettent un brin d'herbe sèche dans un trou rond fait dans leur kirri ou bâton ; ils font ensuite tourner dans ce trou un morceau de bois qu'ils font rouler dans leurs mains avec vitesse. »

triotes qui aient réussi à entretenir et à conserver les restes d'un foyer.

*
* *

Peut-on trouver, en quelque partie du monde que ce soit, une région où le sort des femmes soit plus dur et plus malheureux qu'en Australie ? L'Australien mâle use jusqu'à l'extrême limite de la prépondérance de force qu'il a sur sa femelle, et celle-ci ne se plaint pas : c'est de la sorte qu'elle comprend la vie sociale, la vie de famille, prête à appliquer elle-même la même conception du droit, prête à pratiquer sur les êtres qui ne peuvent lui résister la loi dont elle est victime de la part de son maître et seigneur.

C'est ce que nous allons exposer.

« Nous avions quelque raison de croire, dit Barrington (page 122), que les natifs n'avaient que fort peu de considération pour le beau sexe. Banalong, quoique mari passionné, battait souvent et fortement sa femme ; et, quand nous lui représentions qu'il était peu généreux à un homme de frapper une femme, il riait beaucoup, et n'en battait pas moins. » Rien de plus caractéristique, car il faut noter que le susdit Banalong avait vécu quelque temps de la vie des colons et que l'on avait essayé de lui inculquer, dans la mesure du possible, les idées de notre civilisation. Banalong continuait à frapper de nouveau, et sa compagne eût trouvé fort étrange qu'il en eût agi différemment.

Lorsque l'Australien est en marche, il précède son esclave, portant simplement son casse-tête et ses lances ; la femme le suit, chargée de tous les fardeaux, enfant dans les bras, enfant à cheval sur les épaules, bois à

brûler, reliefs d'un heureux repas, bagages de toute nature. Lorsqu'ils sont arrivés au lieu de campement, c'est elle, c'est la femme qui rassemble la provision de bois, qui prépare le foyer, qui dispose, au moyen de branches et de feuilles, le gîte de la nuit. Et la moindre apparence de rebellion, de résistance, d'indépendance, est châtiée d'un coup de casse-tête ou d'un coup de lance qui parfois débarrasse d'un bétail insoumis le tout-puissant propriétaire.

Nous l'avons dit plus haut, la femme n'est d'ailleurs appelée à manger que lorsque le maître a pourvu largement à sa propre alimentation. Il lui abandonne, comme au dingo, les derniers restes de l'émou, du kangourou, mais elle n'a aucun droit à ces restes, et, si le mâle famélique juge à propos de les consommer, la malheureuse femelle n'a qu'à songer elle-même à apaiser sa faim et celle de ses enfants.

L'union d'un Néo-Hollandais et d'une de ses congénères commence par une véritable capture.

Vers l'âge de douze ou quatorze ans, moins âgée parfois, la femme est attaquée par celui qui a jeté sur elle son dévolu et veut en faire sa compagne. On se précipite, on la roue de coups de massue appliqués particulièrement sur la tête ; on l'assomme à moitié, on l'enlève, on la viole, et l'union est cimentée. Dumont d'Urville fut témoin du spectacle. Il venait d'assister à une sorte de fête, et la plupart des assistants, raconte-t-il, faisaient leurs préparatifs de départ, quand survint un événement inattendu : « D'un des coins de l'arène partaient des cris aigus et déchirants ; c'était une jeune femme que deux guerriers entraînaient de force vers le milieu du champ de bataille. La malheureuse se cramponnait aux arbustes et aux

troncs d'arbres; mais les sauvages, sans s'inquiéter ni de ses cris ni de sa résistance, continuaient à l'entraîner violemment. Sa tête se heurtait aux cailloux et aux branches, et le sang mêlé à ses larmes en faisait un objet digne de pitié. Je voulus aller au secours de cette pauvre créature : Gardez-vous-en bien, me dit Harry, c'est un mariage qui s'accomplit ; la femme est peut-être d'accord avec ses ravisseurs ; elle doit appartenir à l'un deux après la comédie jouée. » (1) Et plus loin : « Aux environs de Port-Jackson, les mariages se forment d'une manière barbare. Le jeune homme qui veut prendre femme, cherche à surprendre quelque jeune fille d'une tribu voisine, la renverse à coups de bâton, la charge sur ses épaules et la porte jusqu'au sein de sa tribu, où le mariage se consomme de la manière la plus brutale. »

« Comme il est d'étiquette en Australie, dit Cunningham, de prendre toujours sa femme dans une tribu étrangère, l'amoureux part secrètement la nuit, accompagné d'une troupe de ses camarades, et tombant tous bientôt sur les parents endormis de la jeune fille, leurs waddis à la main, ils leur donnent ainsi la conviction que le mariage projeté est sortable ; de son côté, l'amant s'assure les sympathies de sa maîtresse en lui donnant des coups de talon sur les épaules, et la timide jeune fille, ainsi courtisée, se laisse enlever et conduire à la chambre nuptiale, composée de quelques bandes d'écorce ou d'une branche d'arbre pour abriter du vent le couple, et c'est là que se célèbre le mariage, pourvu que la jeune femme ait eu le bonheur de survivre aux ten-

(1) *Voyage autour du monde*, tome II, page 357.

dresses de l'amant. » (Albert Montémont; *Bibliothèque universelle des voyages*, tome XLIII, p. 90.)

Le mariage, dit Péron, n'est accompagné chez les Australiens d'aucune cérémonie : « Un jeune homme voit une femme qui lui plaît ; il l'invite à l'accompagner chez lui; si elle refuse, il insiste, il la menace même d'en venir aux coups, et, comme il est toujours le plus fort, il l'enlève et l'emporte dans sa cabane. » Ce que dit cet auteur de l'absence de toute cérémonie est vrai pour la plupart du temps, mais dans certaines régions le mariage est célébré par des danses et des chants. Il y a là, évidemment un dégré supérieur de civilisation.

Quoi qu'il en soit, on s'accorde à reconnaître qu'une fois sous la domination du maître qui les a conquises, les femmes restent des épouses assez fidèles.

Parfois, pour un motif ou pour un autre, les hommes échangent entre eux leurs femmes, tantôt à tout jamais, tantôt pour un temps déterminé (1) ; et par voie d'échange il arrive fréquemment que dans une tribu ce sont les hommes les plus âgés qui possèdent le plus de femmes, car, s'ils ont des filles nubiles, ils les troquent avec d'autres individus contre des femmes à leur usage personnel.

Nous venons de parler d'individus ayant plusieurs femmes; la polygamie, en effet, si elle n'est pas très fréquente, se rencontre cependant: un homme a quelquefois deux, trois et même quatre femmes, mais cela est exceptionnel. Çà et là on a constaté des cas de polyandrie mais cela aussi est rare et n'a lieu que par nécessité, là

(1) Brough-Smyth, *The aborigenes of Victoria*; tome premier, page 77.

où le nombre des femmes, par une cause dont nous parlerons tout à l'heure, est extrêmement réduit.

Les femmes, avons-nous dit, sont généralement fidèles à leur mari ; l'adultère pourtant n'est pas un fait fort rare. Dumont d'Urville parle des jeunes filles unies à des époux trop âgés et qui cherchent des consolations dans le commerce de jeunes gens : « La tribu entière, dit-il, connaît et tolère le fait. Durant quelque temps, les deux amants se tiennent à l'écart ; ils changent souvent de résidence et fuient avec soin les poursuites de l'amant outragé, car celui-ci ne rêve que vengeance. Il y a danger pour le couple fugitif jusqu'à ce que la femme soit enceinte. Alors les amis interviennent ; on apaise le mari avec quelques présents, et les premiers liens sont rompus. » C'est le divorce par la grossesse illégitime et officielle. Eyre rapporte que lorsque deux campements sont voisins l'un de l'autre il arrive assez souvent (c'est curiosité pure et envie de l'inconnu), que les femmes de l'un et l'autre camp passent dans le voisin et se livrent au premier venu.

Au surplus, il ne faut pas oublier que les maris, pour une bagatelle, pour un objet frivole qu'ils abandonneront quelques instants après, pour une pipe de tabac, lorqu'ils ont affaire à des Européens, ou pour un verre de rhum, prêtent volontiers leurs compagnes, ce dont celles-ci ne sont en aucune façon choquées. Un blanc veut-il avoir commerce avec une indigène, et celle-ci ne se prête-t-elle pas à la requête, le blanc va droit au mari, lui offre quelque colifichet, et le marché conclu est immédiatement réalisé. Lesson rapporte que l'on faisait remarquer à Bongarri, chef d'une tribu en relations avec les Européens, la couleur extraordinairement claire de la peau d'un

de ses enfants ; la réponse témoigna d'un caractère fort accommodant : « Ma femme est très gourmande et aime le pain ; elle en a beaucoup mangé. Il n'est donc pas étonnant que son enfant soit blanc. »

Au surplus, la prostitution est précoce : la fille, à peine sortie de l'enfance, est souvent violée ; le garçon se livre à l'accouplement dès que sa virilité le lui permet. La chasteté est absolument inconnue. Le missionnaire Salvado raconte que, voulant inculquer aux Australiennes qu'il prétendait catéchiser cette vertu de notre monde, il refusait leur part dans la distribution des aliments aux femmes qui se présentaient à lui en état de nudité. La tentation d'un bon morceau convainquait la prosélyte ; elle partait et revenait avec une peau de kangourou, mais placée sur l'épaule et tombant le long du dos, comme l'Australien a coutume de la porter.

En principe, l'union chez les Australiens, l'union qui ne se borne pas à un rapprochement de quelques minutes, est *exogamique*, c'est-à-dire accomplie avec des personnes d'un clan étranger. Il y a même dans certaines tribus des conventions assez régulières, assez précises, qui ne permettent à tels et tels individus que telles et telles alliances, mais le plus communément nécessité fait loi, et en général le jeune Australien capture dans la tribu voisine la fille qui lui plaît le plus, souvent même au hasard celle qu'il peut saisir.

Cette forme du mariage par capture, la conquête d'une esclave, est loin d'être un procédé particulier à l'Australie. On la rencontre dans plusieurs îles de la Mélanésie, chez les Damaras de l'Afrique sud-occidentale, chez les Fuégiens et les Araucans, chez certains peuples arctiques, dans certaines îles de la Malaisie, chez plusieurs peuples mongoliques.

C'est une forme toute primitive, qui coexiste souvent avec la promiscuité endogamique et que, dans la suite des temps, les efforts de la civilisation tendent à légitimer en la faisant suivre d'une transaction à l'amiable (1).

Le nombre des femmes néo-hollandaises le cède de beaucoup à celui des hommes. On cite des tribus composées d'une trentaine d'hommes, de deux femmes seulement et de quelques enfants mâles. Un groupe de 210 individus, aux environs de Melbourne, comptait 123 hommes et seulement 87 femmes. En 1871, dans la province de Victoria, on comptait un peu plus de 500 indigènes mâles, et environ 340 femmes (2). Assurément le genre de vie particulièrement pénible qui est le lot des femmes australiennes est un facteur de cette disproportion entre les sexes ; mais le facteur le plus important est sans conteste la pratique fort répandue de l'infanticide, qui atteint spécialement les filles. Nous en parlerons tout à l'heure.

Quoi qu'il en soit, ces malheureuses, déflorées lorqu'elles sont à peine arrivées à l'âge de la puberté, mûres de fort bonne heure, astreintes à une existence de privations constantes, plus faméliques encore que leurs mâles, qui, du droit de la force, s'attribuent non seulement les bons morceaux, mais souvent aussi les seuls aliments sur lesquels ils peuvent mettre la main, rouées de coups pour un oui, pour un non, véritables bêtes de somme que l'on ménage toujours trop, ces malheureuses, disons-nous, supportent difficilement d'aussi rudes épreuves. Si elles ne succombent pas à la fleur de l'âge, elles deviennent aussitôt

(1) Letourneau. *Sociologie*, page 358.
(2) *Bulletins de la société d'anthropologie* ; 1872, page 308.

l'être le plus abject de toute la nature. Les seins pendent amaigris sur une poitrine étroite et courbée ; le ventre est tuméfié ou flasque et sillonné de rides ; les jambes soutiennent avec peine ce tronc misérable, et les traits du visage accusent l'abrutissement le plus complet et le plus irrémédiable. Digne compagne d'un tel mâle !

*
* *

L'infanticide, avons-nous dit, est la cause la plus importante du nombre relativement restreint des femmes australiennes. *Salus populi suprema lex :* c'est pour veiller à ce que trop de créatures inutiles ne viennent partager ses maigres aliments, que le Néo-Hollandais sacrifie une grande partie des nouveau-nés féminins : « Cette cruauté prévoyante se rencontre déjà chez les guêpes, qui, ne faisant pas de magasin d'hiver, tuent les jeunes éclos trop tard en automne. Dans les sociétés primitives la vie est rude; les subsistances sont rares. On vit au jour le jour, mangeant quand on le peut, et une famille nombreuse est un fardeau intolérable. Aussi partout on y remédie en mettant à mort un grand nombre des nouveau-nés, surtout des filles. De tels actes sont d'ailleurs considérés comme tout naturels, et personne n'y trouve à redire. Car au sein de ces sociétés rudimentaires le sentiment instinctif d'affection pour les jeunes est très facilement dompté par le désir d'exonérer l'avenir (1) ».

Le sacrifice de la fille qui vient au monde n'est point de règle, lorsque la famille ne possède pas encore d'autre

(1) Letourneau, *Sociologie*, page 132. Comparez Darwin, *La descendance de l'homme*; tome II, page 394.

enfant, ou lorsque l'aîné est un mâle ; mais, s'il survient une seconde fille, et à plus forte raison une troisième, la peine de mort est à peu près irrévocable. Grant rapporte que la femme d'un Australien avec qui il était en rapports ayant déclaré un jour qu'elle était enceinte, ne se fit pas scrupule de déclarer en même temps que son intention était de détruire son fruit, et, ajoute Grant, « lorsque nous lui en demandâmes la raison, elle répondit qu'elle voulait éviter la peine de nourrir ». *Op. cit.*, page 442.

La femme met-elle au monde deux jumeaux, il est de règle à peu près invariable que l'un des deux est immédiatement sacrifié. La femme succombe-t-elle en donnant le jour à son enfant, celui-ci est également voué à la mort : qui donc allaiterait le nouveau-né, fût-il un mâle, et comment le père trouverait-il à le faire vivre ?

L'avortement, qui prévoit les choses de plus loin, n'est peut-être pas en pratique dans toutes les tribus ; mais il est certainement usité chez un grand nombre. Ajoutons qu'il est regardé comme tout aussi naturel, tout aussi légitime. Et, de fait, cette forme savante de l'infanticide ne passe-t-elle point, dans notre civilisation européenne, comme bien moins coupable, bien moins criminelle, que l'exécution de l'enfant qui a réellement vu le jour ?

Certes, nous ne louerons pas ici le Néo-Hollandais, mais comment l'accuser, en bonne foi, quand l'ethnographie nous enseigne que l'infanticide est une sorte d'institution sociale chez tant de populations bien autrement cultivées : chez les Polynésiens (Ellis, *Polyn. res.*, t. IV, page 397; Moerenhout, tome II, page 496; Letourneau, *Sociologie*, page 134); dans l'Amérique septentrionale (*Ibid.*, page 135); en Chine (Marco Polo, Huc, Milne): dans l'Inde (Marshall, *The Todas*)?

*
* *

Si l'enfant est préservé (devra-t-il plus tard, aux auteurs de ses jours, de bien grands remerciements ?), la mère commence par le saupoudrer de cendre et de terre mélangées, de terre pulvérisée seulement, si elle n'est pas à portée d'un foyer. De soins de propreté, aucun, naturellement, n'est usité. Une écorce d'arbre est arrachée et sert de berceau.

Il est à peine utile d'ajouter que la mortalité des nouveau-nés qui ont échappé à l'infanticide est considérable. Sur cinq enfants, dit Eyre, deux à peine peuvent être élevés. Pas un sur trois, dit Turnbull, n'arrive à l'âge de trois ans.

Quant à ceux qui survivent, la mère doit les nourrir jusqu'à ce que soit tarie la source même du lait, souvent jusqu'à 4 et 5 ans. Il est trop certain que, sans cette alimentation prolongée, incapables de trouver eux-mêmes leur nourriture, difficilement admis au partage des subsistances que de plus forts ont conquises, ils périraient littéralement de faim.

Traîné de campement en campement par sa misérable famille, l'enfant est un surcroît de bagage pour sa triste mère, qui d'habitude le porte non sur le dos, mais à cheval sur les épaules (1).

*
* *

Est-il un argument plus saugrenu que celui des théologiens, lorsqu'ils invoquent comme preuve de l'existence d'une divinité le *consensus* universel des

(1) Mitchell, *Op. cit.*, tome II, page 69.

peuples ? Dans l'excellent livre, *Science et matérialisme*, que nous avons cité plus d'une fois déjà et auquel nous aurons encore à renvoyer le lecteur, M. Letourneau a démontré sans peine que ce prétendu *consensus* est un pur et simple mythe. En Asie, comme en Océanie, comme en Afrique, comme en Amérique, il existe des peuplades athées et en grand nombre ; c'est là un des plus clairs et des plus sûrs enseignements de l'ethnographie. Une grande partie de la soi-disant race mongolique est dénuée de toute idée de Dieu, à bien plus forte raison, dit M. Letourneau, cette idée « doit-elle être absente chez nombre de peuplades inférieures, dont l'existence toute entière est absorbée par les exigences de la vie nutritive ». Et l'auteur cite les Veddahs de Ceylan, les Mincopis, les Esquimaux de la baie de Baffin (1), plusieurs peuples indigènes de l'Amérique, un grand nombre d'Africains (2), enfin les Australiens (*Op. cit.*, page 371).

En fait, nombre d'explorateurs de l'Australie ont déclaré d'une façon très formelle qu'il était impossible de trouver chez les Néo-Hollandais cette idée si universelle de Dieu et la moindre trace d'un culte, d'une religion. Non seulement, dit Brough Smyth, ils n'ont aucun mot pour désigner un bon esprit, mais encore, lors de l'arrivée des blancs, aucun d'eux ne se doutait de ce que pouvait être une idolâtrie quelconque (*Op. cit.*, tome II, page 267). Barrington, déjà cité, déclare qu'« il ne paraît pas qu'ils aient de culte adressé à aucune puissance céleste ». C'est éga-

(1) Ross. *Voyages au pôle nord.*

(2) Thompson, *Voyage dans l'Afrique méridionale ;* Moffat, *Vingt-trois ans dans le sud de l'Afrique* ; Letourneau, *Tsékélo ; Bulletins de la société d'anthropologie*, 1872, page 688.

lement l'opinion de M. Forrest (1), au moins pour la plus grande partie des tribus australiennes ; c'est enfin l'opinion de tous les auteurs qui se contentent de relater les faits qu'ils ont constatés, sans prétendre les plier aux exigences des théories métaphysiques et théologiques (2).

Ce n'est pas à dire toutefois que les Australiens n'aient aucune crédulité. Bien au contraire, assurément. Ils regardent comme divins ceux d'entre eux qui, par un hasard fort extraordinaire, parviennent à une grande vieillesse (Turnbull); ils croient à des apparitions de fantômes qui sortiraient de terre avec un bruit formidable et vomiraient des flammes (Barrington, page 162); voyageant durant la nuit, ils tremblent de tous leurs membres, de peur de l'inconnu, et ils se munissent de toutes leurs armes : ils viennent se réfugier près des Européens et se refusent à comprendre les raisonnements que l'on peut faire pour démontrer l'inanité de leur terreur (3). Ce n'est pas encore

(1) *Journal of the anthropological institute*, janvier 1876.

(2) Voir *Journal de médecine navale*, 1868. *Bulletins de la société d'anthropologie*, 1868, page 660 ; 1872, page 285.

(3) Voilà un sentiment enfantin que l'on rencontre également ailleurs. Nous lisons, par exemple, dans l'ouvrage de M. Cuzent sur *Tahiti* (page 56) : « Rien ne trouble plus le silence de la case où la lampe continue à brûler, en projetant autour d'elle sa lumière douteuse, destinée dans les idées des indigènes crédules, à les préserver de maléfices des *tupapau* (esprits ou revenants) qui d'ordinaire rôdent la nuit autour des cases. Ces idées superstitieuses rendent le Tahitien d'une poltronnerie puérile : aussi le voit-on rarement s'éloigner seul de chez lui au milieu des ténèbres. » Max Radiguet signale le même sentiment aux îles Marquises : avant de partir nos conducteurs allumèrent des torches de roseaux. Jamais un naturel ne marcha la nuit sans lumière. Il sait trop que les mauvais esprits se couchent au travers de la route, pour faire choir et ensuite étrangler les imprudents qui négligent d'éclairer leurs pas » Et plus loin : « Ils n'oseraient faire un pas sans flambeaux. Un Français se promenant la nuit avec une femme, lui frappa les jambes par derrière avec une baguette. Sa compagne tressaillit mais ne dit mot. Il recommença. La Nukahivienne. de plus en plus inquiète, se prit à trembler et le Français ayant persisté dans cette manœuvre, la malheureuse finit par se sauver toute éperdue en s'écriant :

de la religion, au propre sens du mot ; mais c'en est bien l'origine. Broca a démontré surabondamment que la religiosité n'est pas un caractère propre et distinctif de l'humanité : « L'auteur d'une concepton religieuse met en jeu des facultés actives parmi lesquelles l'imagination joue souvent le principal rôle. Voilà une première espèce de religiosité que j'appellerai la religiosité active ; mais elle ne se manifeste que chez un très petit nombre d'individus. La plupart, l'immense majorité des hommes, n'ont qu'une religiosité passive qui consiste purement et simplement à croire ce qu'on leur dit sans avoir besoin de comprendre, et cette religiosité n'est le plus souvent qu'un résultat de l'éducation. Dès l'âge le plus tendre, l'enfant est élevé au milieu de certaines croyances ; on y façonne son esprit avant qu'il soit en état de discuter et de raisonner. Aucune intelligence ne peut se soustraire à l'action de cet enseignement combiné et perfectionné depuis des siècles. L'enfant s'y soumet toujours et souvent d'une manière définitive. Il croit sans examen, parce qu'il n'est pas encore capable d'examiner et parce que, pour toutes les notions, religieuses ou autres, il s'en rapporte aveuglément à l'autorité de ses instituteurs. Il n'y a rien dans tout cela qui puisse nous révéler l'existence d'une faculté, d'une aptitude ou d'une aspiration particulière. Mais avec l'âge, avec l'expérience, avec l'étude surtout, cet état passif de l'esprit fait place presque toujours à un certain degré de scepticisme. On apprend à se méfier plus ou moins de la parole d'autrui. Il ne suffit

Vehine haï ! Puis, supposant bientôt, que la solitude allait rendre plus entreprenant son fantastique ennemi, elle revint avec des sanglots réclamer la protection du Français. Celui-ci parvint à la rassurer, mais ce ne fut pas sans peine (*Les derniers sauvages*, page 247).

plus d'entendre dire une chose pour y croire; on demande des preuves, et, lorsque un individu accepte sans examen tout ce qu'on lui raconte, on dit de lui qu'il est crédule comme un enfant. Cet esprit de critique dont le développement marche de front avec celui de l'intelligence elle-même, s'applique d'abord aux notions matérielles, aux faits de la vie ordinaire et souvent il ne s'étend pas au delà de cet ordre de phénomènes ; mais souvent aussi, sans changer de nature, il s'étend aux conceptions métaphysiques et religieuses, de sorte que, dans tous les pays, surtout dans ceux où l'homme cultive son intelligence, on on voit un grand nombre d'individus abandonner peu à peu une partie ou la totalité de leurs croyances. Ce prétendu caractère humain que vous appelez la religiosité a donc disparu chez eux ? Les mettrez-vous au rang des brutes, ces hommes qui souvent se font remarquer par l'étendue de leur savoir, par la puissance de leur esprit ? Et, si vous dites qu'ils ont commencé par croire sous l'influence de la *religiosité*, attribuerez-vous à une autre faculté opposée, la *déreligiosité*, cette nouvelle évolution de la pensée ?

« Ainsi, de quelque manière qu'on envisage la religiosité, il est impossible de la considérer comme un fait général et inséparable de la nature de l'homme. La religiosité active, créatrice des conceptions religieuses, n'existe que chez de rares individus. La religiosité passive, qui n'est qu'une forme de la soumission à l'autorité, de l'appropriation d'une intelligence au milieu dans lequel elle se développe, est incomparablement plus répandue ; mais elle est bien loin d'être universelle; si elle l'était, les adeptes de toutes les religions ne tonneraient pas tant contre les incrédules.

« J'ai raisonné jusqu'ici comme si tous les peuples avaient une religion, mais il n'en est pas ainsi. On vous l'a déjà dit, et, quoique je n'accepte pas tous les exemples particuliers qui ont été cités à cette occasion, il est pour moi hors de doute qu'il existe dans les races inférieures des races sans culte, sans dogmes, sans idées métaphysiques, sans croyances collectives et par conséquent sans religion. Malgré l'évidence de cette conclusion, on nous dit que là où il n'y a pas de religion proprement dit la religiosité se manifeste encore par la *croyance au surnaturel.*

« Vous vous souvenez que M. Flourens, pour prouver que les animaux sont privés de réflexion, a imaginé une définition particulière de cette faculté. C'est par un procédé tout aussi logique que les partisans du règne humain, pour prouver que la religiosité existe chez les peuples sans religion, ont imaginé de définir la religiosité, *la croyance au surnaturel*; mais ils se gardent de nous dire ce que c'est que le surnaturel. Je vais le faire à leur place.

« Le surnaturel ne peut être défini que d'une seule manière : c'est l'infraction aux lois de la nature.

« Pour nous, qui vivons au milieu des lumières de la science et qui sommes habitués à entendre ramener tous es phénomènes à des lois naturelles, le diagnostic du surnaturel est en général facile, et, dans les conditions où nous nous trouvons, la croyance au surnaturel suppose une tendance particulière de l'esprit, tendance qui, pour le dire en passant, n'est point nécessairement en rapport avec le mysticisme religieux.

« Mais les individus ignorants qui vivent au milieu des ignorants, qui n'ont jamais entendu expliquer aucun phénomène ni assigner aucune limite au possible, ne se

posent même pas la question de savoir si une chose est naturelle ou surnaturelle, c'est-à-dire conforme ou contraire à des lois dont ils ne soupçonnent pas l'existence. Cette notion n'existe pas pour eux, et nous la leur prêtons tout gratuitement, parce que nous avons pris l'habitude de tout mesurer à notre aune. Ils croient à la fois, de la même manière, avec la même facilité, avec la même disposition d'esprit, à des choses qui pour nous sont naturelles et à d'autres choses que nous appelons surnaturelles, et ils ne manifestent pas plus de religiosité dans le second cas que dans le premier.

« Si l'un de nous croyait à l'efficacité d'une incantation ou d'une jonglerie quelconque, nous aurions le droit de lui dire qu'il croit au surnaturel; il serait d'ailleurs le premier à le reconnaître, peut-être même à le proclamer; et, si nous cherchions à analyser à cette occasion l'état de son esprit, loin d'y trouver quelque chose de plus que dans le nôtre, loin d'y découvrir une faculté particulière de crédulité (que nous n'aurions pas l'irrévérence de confondre avec la religiosité), nous constaterions bien plutôt une lacune dans les facultés dont l'intégrité constitue ce qu'on appelle le bon sens. Mais, chez le sauvage sans religion, la croyance au surnaturel n'a rien de spécial ; elle se confond avec la croyance aux choses naturelles, et, lorsqu'on l'invoque devant vous comme une preuve de religiosité, on fait une application fausse d'une définition arbitraire.

« En résumé, la religiosité n'est pas une faculté particulière; ce n'est pas un des éléments constitutifs et essentiels de notre nature; c'est un état de l'esprit qui se manifeste à la faveur des circonstances et qui fait défaut non seule-

ment chez certains individus, mais encore chez des peuplades entières. »

Tout ce que l'on rapporte des croyances des Australiens confirme de point en point cette page remarquable de Broca (1) : l'Australien n'est aucunement religieux, l'idée de Dieu, « la catégorie de l'idéal », comme on l'a dit, lui est totalement étrangère. Il est purement et simplement terrifié par tout ce dont il ne se rend pas un compte immédiat. « Un naturel, dit Lesson, se plaçant à l'abri sous un rocher pour éviter un orage subit, en fut écrasé, et, comme il sifflait dans ce moment afin de conjurer le mauvais temps, ses compagnons attribuèrent sa mort à ce sifflement intempestif, et depuis lors la tribu n'a jamais sifflé quand elle s'est abritée sous les rochers. »

L'Australien n'aime pas à parler d'une personne dont la mort est récente ; il se garde sévèrement de prononcer son nom et celui d'entre eux qui porte le même nom que le défunt s'empresse de s'approprier une dénomination différente.

C'est que pour l'Australien, en effet, il n'existe point de mort naturelle, en dehors des cas de mort à la suite de blessures reçues dans un combat. La mort par maladie est le résultat d'un mauvais sort. Qui a jeté ce mauvais sort? quel est l'individu responsable de l'événement? C'est ce que l'on cherche à découvrir, et, si un motif futile désigne comme coupable un individu quelconque, celui-ci n'a plus qu'à se garder de la vengeance des alliés du trépassé. L'évêque Salvado raconte qu'un Australien qu'il s'était attaché lui avait promis d'assassiner une demi-douzaine au moins de ses propres compatriotes, si lui, Salva-

(1) *Bulletins de la société d'anthropologie*, 1866, page 74.

do, venait un jour à mourir. Comme le dit fort bien M. Letourneau, c'est une morale inchoative : « La même morale qui a réglé la consommation de l'émou fait, dans certains cas, un devoir impérieux de la vengeance, mais de la vengeance aveugle, sans nul souci de la justice. Si, par exemple, un indigène a été offensé par un blanc, il lui suffira de se venger sur un blanc quelconque. Aux yeux de l'Australien, il n'y a pas de mort naturelle ; tout décès résulte de quelque maléfice et doit être vengé; de là, pour chaque indigène, une incessante série de sanglants devoirs. Or, comme l'âme australienne est fort simple, comme les mobiles ne s'y font pas mutuellement échec, ces obligations morales sont très fortement ressenties. Un Australien, raconte le docteur Lander (1), ayant perdu sa femme, morte de maladie, déclara qu'il lui fallait aller tuer une femme d'une tribu lointaine... On le lui interdit en le menaçant de la prison. Mais dès lors sa conscience devint le théâtre d'un douloureux conflit moral. Bourrelé de remords, il devint triste, s'alanguit, dépérit, jusqu'au jour où, n'écoutant plus que le devoir, il s'échappa. Au bout d'un certain temps on le vit reparaître bien portant et la conscience en repos : il s'était acquitté d'une obligation sacrée. Des faits de ce genre mettent à nu le mécanisme de la morale primitive, d'autant mieux obéie chez l'animal et le sauvage qu'aucun raisonnement ne la vient entraver. C'est un pur dressage. Certaines associations de sentiments et d'idées se sont lentement inscrites dans les centres nerveux conscients, et, sous le choc d'une impulsion convenable, elles se déroulent presque fatalement (2) ».

(1) Cité par H. Maudsley, *Physiologie de l'esprit*, page 377.
(2) *Sociologie*, page 423.

*
* *

Nous rentrons dans la vie pratique et avons à parler maintenant de certaines cérémonies consécratives, des fêtes, des funérailles.

Le passage de la condition de garçon à la condition d'homme fait est fêté plus ou moins solennellement dans un assez grand nombre de tribus australiennes.

C'est à cette époque, c'est pour marquer cette sorte d'initiation, qu'a lieu l'avulsion d'une ou deux incisives: nous en avons parlé ci-dessus et avons dit comment se pratiquait cette opération assez douloureuse. La cérémonie n'a lieu parfois que tous les deux, trois ou quatre ans, et l'on se réunit, pour y procéder, de différents points de la contrée (1).

C'est également à cette époque que l'on procède parfois aux scarifications dont il a été aussi parlé un peu plus haut (page 39), à la perforation de la cloison du nez, à l'extirpation des poils du pubis (2).

On a fait remarquer avec juste raison que ces pratiques d'initiation varient considérablement d'une tribu à l'autre et que c'est dans les tribus du centre, c'est-à-dire dans les tribus les moins primitives en civilisation, qu'elles sont le moins développées (*Ibidem*).

*
* *

La danse est la grande manifestation festivale, la danse, ce « produit de l'action réflexe des nerfs de la sensibilité

(1) Voir Brough Smyth, *Op. cit.*, tome I, page 60.

(2) *Bulletins de la société d'anthropologie ;* 1872, page 291, rapport de M. Topinard.

sur les muscles » (1). Lesson a décrit fidèlement une fête chorégraphique à laquelle il a assisté :

« De grands feux et le pétillement du bois vert que la flamme enlaçait nous guidèrent au milieu des roches éboulées et crevassées, à travers des taillis embarrassés et des buissons épais. Le plus grand calme existait alors parmi les tribus sauvages qui s'étaient rendues à ce tournoi de tous les points de la côte orientale. Chacune d'elles occupait un emplacement désigné à l'avance par le maître des cérémonies, sur le pourtour d'une arène aplanie avec soin. Le jeu de ces hideuses physionomies, éclairées en silhouettes par la flamme du foyer entretenu par chaque groupe, abritées dans la direction du vent par des tas d'écorces ou des morceaux de fascines, avait quelque chose de satanique. Quelques-uns se régalaient de coquillages et de poissons à demi grillés que leurs femmes préparaient et que les hommes mangeaient sans leur en offrir. Bientôt les femmes, les enfants et les guerriers accroupis sur leurs talons, se livrèrent gravement aux soins d'une toilette obligée par le cérémonial du *corobari*. Le corps décharné de ces chétifs et misérables mortels, dépouillé de tout voile, reçut les peintures héraldiques ; sur la peau noire et frottée d'huile de poisson pourri du chef de la famille, l'épouse traçait les bandelettes blanches ou rouges qui sont leurs ordres de chevalerie. Au silence succéda un vacarme épouvantable ; c'etaient des cris, des hurlements à ébranler la voûte du ciel. La fête débuta par des danses martiales, où les hommes seuls figurèrent ; puis les femmes s'emparèrent de la scène ; mais ces Taglioni de nos antipodes n'ont rien trouvé de mieux que d'imiter, dans leur choré-

(1) Eug. Véron, *L'Esthétique*, page 346. *Bibliothèque des sciences contemporaines*, tome IV.

graphie, les animaux de leurs climats, et la danse du kangourou est surtout celle qui leur plaît le plus. Le kangourou, aux longues jambes, fait des sauts énormes, des bonds que ses robustes pieds lui permettent de grandement espacer; aussi leur danse consiste à imiter l'allure de ce singulier quadrupède. Ce n'est pas un tableau sans bizarrerie que celui de ces chœurs de femmes, à chevelure en désordre, n'ayant pour voile de leur pudeur qu'un chapelet de coquilles noué dans les cheveux, sautant comme des bêtes de bois et se livrant aux écarts les plus grotesques et les plus ridicules. L'ardeur du plaisir pétillait sur toutes ces faces, et ce plaisir qui s'accroît fait que les vieilles femmes elles-mêmes quittèrent bientôt leurs vêtements, et, comme des bacchantes échevelées, se ruèrent dans l'arène et se livrèrent aux écarts les plus désordonnés. Mon regard stupéfait errait de cette pantomime immodeste aux visages féroces et hideux de leurs époux, rugissant d'une joie diabolique, poussant de sourds mugissements de satisfaction. »

Dumont d'Urville parle aussi des danses australiennes : « Le blanc, dit-il, est l'emblème du deuil ; mais pour la danse on l'emploie également, parce que cette couleur se distingue mieux la nuit. Dans les jours de ces jeux solennels un grand feu est allumé sur un terrain uni, et derrière ce feu s'assied un vieillard président de la fête. Les danseurs observent tous les mêmes positions ; ils font des gestes, des pas symétriques, qui varient seulement de temps en temps. Quelquefois ils s'arrêtent tout court, grommelant entre leurs dents, tournant la tête de côté et d'autre, en prenant les allures les plus grotesques. Ces danses paraissent être d'une nature allégorique ou symbolique ; elles figurent souvent des parties de chasse, autant qu'on

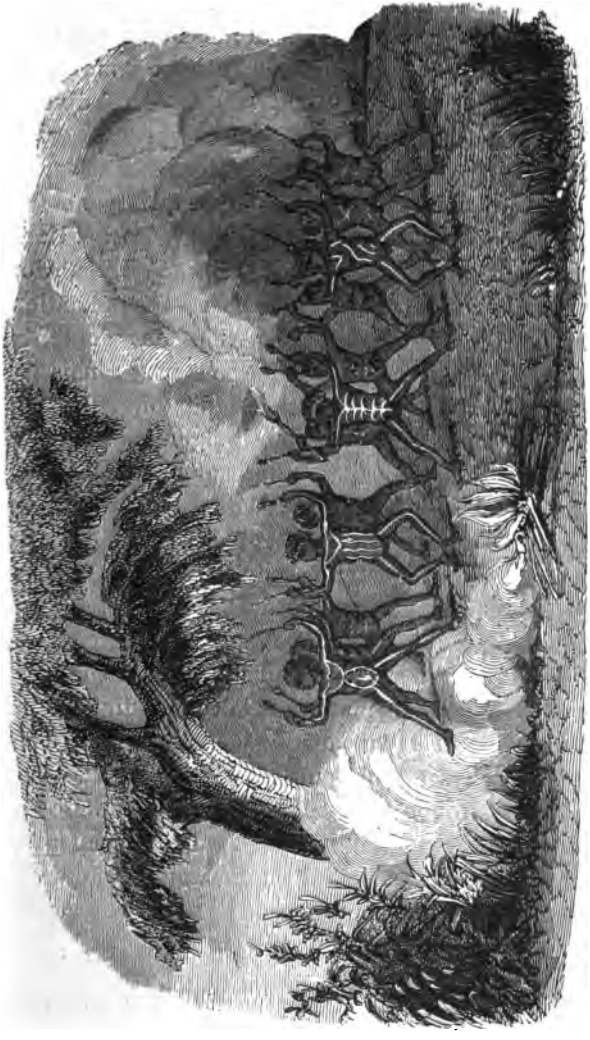

FIG. 15. — Danse d'Australiens.

en peut juger par les cris qu'ils profèrent : *warre, wait, tourt*, etc. (émou, kangourou, chien). » Et plus loin : « A peine avions-nous mis pied à terre que l'illustre Boungari (1) s'avança vers moi, me tira son chapeau et me fit à diverses reprises de profondes salutations que je lui rendis gravement. Ensuite, en fort mauvais anglais, il me félicita sur ma bienvenue, insinuant avec assez d'adresse que, comme roi du pays, il avait lieu de compter sur ma générosité. Harry m'avait soufflé ma leçon ; je fis la sourde oreille. Alors S. M. précisa mieux sa demande et borna ses prétentions à une bouteille de brandy (eau-de-vie). Sans doute, lui dis-je, grand Boungari, une bouteille pour vous ; mais pas aujourd'hui, demain. A cette réponse dilatoire, il fallait voir quelle révolution s'opéra sur la figure de mon sauvage. Ce n'était plus du patelinage suppliant, mais bien une bouderie piteuse et refrognée : *No, massa,* disait il dans son jargon, *no tamara; derekle, brandy, derekle.* (No, master, not to morrow ; directly, brandy, directly. Non, monsieur, pas demain, tout de suite de l'eau-de-vie, tout de suite). Je ne voulus pas le faire attendre plus longtemps, d'autant qu'il pouvait me fournir quelques renseignements sur les mœurs des indigènes avant la colonisation. Je lui tendis une piastre. Rayonnant de joie, Boungari se mit d'abord à gambader seul ; puis, donnant le signal à son épouse et à sa troupe, il exécuta avec tout ce monde une danse en grand qui formait le plus singulier tableau qu'on pût voir. Cette danse consistait en une sorte de marche qui procédait par sauts et par bonds brusques et pesants, de manière à imiter la course du kangarou. »

(1) C'était un indigène que les Anglais avaient attiré et qui les fréquentait assez volontiers, grâce aux présents de toute nature qu'on lui octroyait sans cesse.

Dans son *Voyage d'un naturaliste autour du monde*, M. Darwin décrit également un *corobori*, une danse australienne. C'est un passage intéressant que nous ne laisserons pas sous silence : « Pendant que nous nous trouvions au détroit du Roi-George, une tribu assez considérable d'indigènes, appelés les *Cockatoos blancs*, vint nous visiter; nous offrons à ces indigènes, aussi bien qu'à ceux qui demeurent dans le voisinage, quelques paquets de riz et de sucre, et nous leur demandons de nous donner le spectacle d'un *corobori* ou grande danse. Au crépuscule, ils allument des petits feux et les hommes commencent leur toilette, qui consiste à se couvrir le corps de lignes et de points blancs. Dès que tout est prêt, on active les feux, autour desquels s'asseyent les femmes et les enfants pour assister au spectacle. Les deux tribus forment deux parties distincts qui dansent généralement l'une en face de l'autre. Cette danse consiste à courir de côté ou à mareher en file indienne en marquant le pas avec soin ; pour ce faire, ils frappent le sol du talon, poussent une espèce de grognement et frappent l'une contre l'autre leur massue et leur lance ; il est inutile d'ajouter qu'ils font d'autres gestes extraordinaires. Ils étendent les bras et se contorsionnent le corps de toutes les façons possibles. C'est en somme un spectacle grossier et barbare et qui n'a pour nous aucune espèce de signification, mais nous observons que les femmes et les enfants y assistent avec le plus grand plaisir. Ces danses représentaient probablement, dans le principe, des actes bien définis, tels que des guerres et des victoires. Il y en a une appelée *la danse de l'émeu*, pendant laquelle chaque homme étend le bras de manière à indiquer la forme du cou de cet oiseau ; dans une autre, un homme imite les mouvements du kangourou ; un se-

cond s'approche et semble lui porter un coup de lance. »

Barrington, dans l'ouvrage que nous avons déjà mis à profit, note que durant cette danse les indigènes frappent l'un contre l'autre deux bâtons de bois dur ou se battent le ventre avec le creux de la main. Voilà bien l'origine de l'art musical qui commence avec le bruit et pourrait bien, comme le dit M. Letourneau, finir tout à fait de même (*Sociologie*, page 99).

Les *coroboris* sont-ils purement et simplement des réunions dansantes plus ou moins organisées, plus ou moins spontanées ? Sans doute, parfois, mais non pas toujours. Il y a en effet des *coroboris* qui sont indiqués quelque temps avant leur exécution : ce sont des réunions dans lesquelles on procède à quelque entente, à quelque débat, à quelque arrangement et souvent aussi à des opérations telles que celle de l'avulsion d'une ou deux dents, opérations dont nous avons parlé ci-dessus. Les *coroboris*, en ce cas, sont donc de vraies cérémonies sociales, réglées et définies, mais à coup sûr, bien rudimentaires. Quant aux danses amoureuses, que l'on rencontre en Polynésie (1), par exemple, dans l'Inde et dans un grand nombre d'autres régions, elles sont totalement inconnues dans la Nouvelle-Hollande ; elles constituent, en effet, un véritable progrès sur la danse de chasse (2).

Parmi les ouvrages relatifs à l'Australie et aux mœurs des indigènes, il en est qui contiennent des gravures plus ou moins bien faites représentant des coroboris (3).

(1) Cook, *Histoire naturelle des voyages*, tome IX, page 362; Max Radiguet, *Les Derniers sauvages*, page 216.

(2) Letourneau, *Op., cit.* page 88.

(3) *Missionsbilder*, tome I, page 205 ; Brough Smyth, *The aborigenes of Victoria*, etc.

Toutes ces images montrent une troupe gesticulant autour de feux allumés et composée exclusivement d'hommes qui projettent tous, d'une façon symétrique et simultanée, leurs bras et leurs jambes. Les femmes sont assises à l'entour, avec les enfants, et regardent avidement cet étrange spectacle.

*
* *

L'enterrement est la règle générale (Brough Smyth, tome premier, page 99). Dumont d'Urville parle des sépultures australiennes : « Dans une de mes courses, dit-il, en compagnie de Yalepouol, je me trouvai vis-à-vis d'une tombe où un naturel, au dire de mon guide, venait d'être récemment enterré. Cette tombe avait quatre pieds de long sur trois de large : de chaque côté la terre était disposée en forme de croissant. Des touffes de rameaux étaient plantées sur tout le tertre funéraire, et au-dessus de l'endroit qu'occupait le cadavre étaient les armes, les ustensiles et les ornements du défunt. Enfin, sur l'écorce des arbres voisins et à la hauteur de six ou sept pieds, étaient gravés des cercles de diverses grandeurs. Dans la fosse, Yalepouol me le dit du moins, le corps était placé les bras croisés et les genoux recourbés jusqu'à la poitrine. Sur le cadavre avait été jeté un très grand nombre de branches, puis la fosse avait été remplie de terre. » Une photographie insérée dans le douzième volume du journal de l'Institut anthropologique anglais, représente un cadavre disposé de cette façon, assis, les bras croisés et les jambes brusquement repliées dans une posture que le vivant n'au-

(1) *Illustrations of the mode of preserving the dead in Darnley Islands and in South Australia*, by W. Flower, 1879.

rait pu supporter. Ces tertres, hauts de deux, trois, quatre pieds, longs de quatre à huit pieds, ont été décrits par nombre d'auteurs, Oxley, p. 110, Bennet, tome I, p. 139, etc., etc.

Un second mode funéraire, usité surtout dans le sud, est la crémation, incinération grossière et fort imparfaite qui laisse des amas d'os calcinés. Parfois on recueille le crâne, qui passe à l'emploi de récipient et de vase à eau, toute espèce de poterie, nous l'avons dit ci-dessus, étant inconnue. Quant aux cendres elles-mêmes, elles sont recueillies, enveloppées de feuillage et placées sous un petit tertre.

Troisième procédé. Ici le cadavre n'est plus ni incinéré ni purement et simplement enfoui. Il est est desséché, soit à l'air libre et en plein soleil, soit au moyen d'un rôtissage modéré. Cette pratique se rencontre particulièrement dans le nord. Les assistants se taillent, dans la peau du cadavre, des lanières, des courroies qui leur sont fort utiles; puis les restes, enveloppés de feuilles ou d'écorce, sont remisés dans un tronc d'arbre ou même sur des branches. Cette cérémonie funèbre donne lieu généralement à des manifestations de douleur et de désolation ; mais le deuil a bientôt pris fin. Le mort, s'il n'a pas succombé à une blesssure, est réputé être victime d'un prestige inexpliqué, et ses restes sont parfois un sujet de terreur. On évite un certain temps de prononcer son nom ; ses homonymes prennent une autre appellation, et l'on s'abstient de passer trop près du lieu de sépulture. Mais bientôt tout souvenir a cessé, toute crainte a disparu, et l'indifférence naturelle a repris ses droits : il n'y a point de place pour des sentiments d'affection et de regret.

*
* *

Tout ce qui a été dit jusqu'ici laisse assez entendre qu'ayant à parler de l'organisation sociale, nous nous trouvons en présence d'un état des plus rudimentaires.

Dans quelques tribus appartenant généralement à la race la plus élevée, on rencontre, il est vrai, des sortes de chefs auxquels le reste du groupe est plus ou moins docile et qui savent s'en faire craindre. A ces plus vieux mâles les meilleures femelles et surtout les meilleurs morceaux. Pourtant, dans certaines tribus, il existe un commencement de notion de droit et de justice ; comme le rapporte Grey (*Australia*, tome II), en certaines occasions un individu ayant à se plaindre d'un compatriote pourrait lui donner impunément et sans que celui-ci ait le droit de riposter un nombre plus ou moins déterminé de coups de lance. Quelquefois le délinquant doit recevoir les javelots d'une dizaine, d'une quinzaine de ses compagnons, et il n'a, pour parer ces coups lancés de toute part, que son étroit bouclier. Aussi bien risque-t-il à chaque instant de recevoir un trait mortel. Dumont d'Urville a été témoin d'une de ces exécutions judiciaires : « Un jeune homme d'une figure farouche, dit-il, vint se poser dans l'arène. Seul et nu, il n'avait pour arme qu'un bouclier en bois étroit et oblong. Ce champion était connu : dans un combat singulier qui avait eu lieu quelque temps auparavant entre lui et un membre d'une tribu voisine, il avait lâchement assommé son antagoniste au moment où celui-ci ramassait son casse-tête. C'était un acte qui criait vengeance ; le vainqueur ne l'attendit pas, et il s'enfuit vers les bois. Cependant, fatigué d'une vie si mi-

sérable, il reparaissait et venait s'offrir à une punition publique. Cinq amis du défunt devaient tour à tour lui décocher six lances, à quinze pas de distance. C'était la première épreuve. Il s'en tira admirablement; avec son bouclier et un léger mouvement de corps, il para tous les coups. La seconde épreuve était d'éviter les sagaies lancées toutes à la fois et à diverses reprises. Deux volées furent évitées par le patient; mais à la troisième une lance le toucha à la cuisse. Un cri général suivit cet accident; les amis du blessé intervinrent, et, quoique les champions du mort voulussent pousser plus loin la vengeance, il fut décidé que la réparation était suffisante. Le blessé se retira parmi les siens et y fit panser sa plaie, Après cette première scène, cinq femmes parurent et furent placées en demi-cercle, munies chacune d'un bâton court; puis survinrent et se mirent un peu à l'écart trois hommes ayant chacun un bouclier. Tous ces individus étaient collectivement accusés d'un meurtre commis sur un individu d'une tribu voisine. La punition des femmes consistait à recevoir un certain nombre de coups de bâton sur la tête; mais pour quatre d'entre elles les exécuteurs se contentèrent du simulacre, car elles présentaient leur bâton en travers du front, et les hommes frappaient dessus avec leur casse-tête. La cinquième n'en fut pas quitte à si bon marché : elle tenait son bâton comme les autres; mais, esquivant la parade, l'exécuteur lui portait sur la poitrine un coup si violent qu'à chaque fois elle en était renversée. A diverses reprises elle tomba ainsi et se releva. Cette femme, nous dit-on, était beaucoup plus sérieusement incriminée que ses compagnes. »

Lesson parle du châtiment qu'il vit infliger à une malheureuse que la voix publique accusait de maléfices. Voici

le passage, qui est curieux, surtout dans les dernières lignes : « Dans ce même jour fut infligée une autre correction ; celle-ci, cruelle et barbare, s'adressa à une pauvre femme que l'on frappa sur la tête à coups de casse-tête ; elle fut bientôt emportée dans le buisson, couverte de sang et à demi morte. C'était une sorcière, et les sorciers chez les nègres australiens passent pour jouir d'un pouvoir extraordinaire... On reprochait à cette femme d'avoir fait noyer par ses maléfices le plus habile pêcheur de la peuplade; on l'accusait encore d'un second crime : un chef grimpé dans un arbre se laissa choir et fut grièvement blessé dans sa chute ; dans la nuit il eut un songe qui lui représenta cette malheureuse femme comme ayant employé son pouvoir pour le faire tomber. De cette gratuite supposition à une accusation formelle il n'y a pas d'intervalle. Ce qui m'étonna, outre la férocité de ses barbares oppresseurs, fut de voir cette victime d'une sauvagerie hideuse, debout, attendant, calme et résignée, les coups de massue qui devaient lui être assenés. »

Voilà bien, sans doute, un rudiment de justice, et ici justice et exécution sont synonymes et ne font qu'un. Mais il semble que ce ne soit encore que des mœurs exceptionnelles. En général, dans ces malheureuses tribus, composées souvent d'un fort petit nombre d'individus et qui ne connaissent point comme lien de parenté la relation du père et du fils (1) (les enfants appartenant uniquement à la mère jusqu'au jour où ils peuvent pourvoir à leur propre nourriture), dans ces malheureuses tribus, disons-nous, il n'y a de notion ni de supériorité, ni d'infériorité, ni d'égalité : la force du moment est la raison décisive des rap-

(1) Letourneau, *Sociologie*, page 363.

ports sociaux, la force plus ou moins consciente de sa vertu civilisatrice et qui n'a pas encore créé le droit, comme elle l'a fait dans nos civilisations occidentales.

*
* *

De quelle façon ils guerroient.

En général les différentes tribus savent s'éviter les unes les autres et entrent rarement en conflit. Si toutefois une circonstance quelconque met en présence deux groupes différents qui doivent en venir aux mains, et si un assaut immédiat n'a pas réglé immédiatement la dispute, la guerre devient une espèce de duel. « Pour se préparer au combat, dit Turnbull, ils entonnent une chanson guerrière et vont criant toujours plus fort jusqu'à ce qu'ils hurlent et tombent dans une sorte de délire. Tous leurs membres se contractent, en même temps que chaque trait de leur visage exprime le dernier degré de la fureur. » Là-dessus on en vient aux mains. Dans le Queensland, « les deux tribus s'envoient des délégués chargés de régler les conditions du combat, fournissent au besoin des armes à celle qui en manque et se donnent rendez-vous dans un lieu découvert. Là, face à face, en présence des femmes et des enfants qui attendent ou ramassent les traits, ils commencent au signal convenu et échangent plusieurs tournées de zagaies, que chacun évite de son mieux avec son bouclier. Après un certain nombre de victimes, on se rapproche, on se donne la main, et tout finit par des danses. » (1) « En Tasmanie et en Australie, dit M. Letourneau (*Op. cit.*, p. 176), la guerre loyale est ou était une sorte de duel. Les deux partis se rangeaient en face l'un de l'autre ,et de

(1) Topinard, *Bull. de la société d'anthropologie*; 1872, p. 276.

chaque côté les combattants sortant des rangs, un à un se lançaient mutuellement leurs javelots. La série des duels étant épuisée, la tribu la plus maltraitée se déclarait vaincue, ou bien l'on recommençait l'épreuve avec la massue et de la même manière. Chaque combattant devait donner et recevoir un seul coup, toujours porté à la tête, et qu'il n'était pas permis de parer. La victoire alors dépendait du plus ou moins de résistance du crâne. »

Mais ces duels réglés et dans lesquels les chances semblent être égalisées autant que possible ne sont, il faut le répéter, qu'une des faces de la guerre chez les Australiens. On s'assomme généralement sans tant de cérémonies, et, pour l'ordinaire, la ruse et la perfidie sont les moyens les plus recherchés, comme d'ailleurs les plus sûrs, pour se débarrasser d'un ennemi déclaré ou simplement d'un voisin incommode. Garde-toi, je me garde.

*
* *

On a cité des exemples de propriété individuelle chez certaines peuplades australiennes (1); il faut admettre le fait qui est rapporté par un auteur généralement bien informé : chaque individu mâle aurait, dans ces tribus, un coin de terre bien et dûment à lui et dont il aurait le droit d'user à sa guise. Mais ce fait est très certainement exceptionnel. Chez presque tous les Australiens la propriété individuelle ne s'étend qu'au misérable mobilier ou plutôt au misérable attirail qu'ils portent sans cesse avec eux : les lances, le bouclier, le casse-tête, une peau de kangourou. Ajoutons, bien entendu, la triste compagne que l'on peut assommer à son gré sans que personne ait à y redire.

(1) Eyre, *Discoveries in Australia*, tome II, page 297.

On a parlé de la propriété collective, de la propriété commune à tout un groupe, à toute une tribu. Ici encore il faut s'entendre. Lorsqu'une tribu est campée, le territoire qu'elle occupe est réputé inviolable, et aucune autre tribu n'y peut pénétrer sans entrer en conflit avec les premiers tenants; mais y a-t-il bien là un fait de propriété collective ? Certes, le terrain occupé et sur lequel on élève à la hâte quelques méchantes huttes de feuillage qui seront abandonnées le lendemain, n'a rien de commun avec les galeries si bien disposées du monde des fourmis, ces merveilleuses collectivistes. On ne saurait en douter, cette occupation d'un jour ou d'un mois, sans appropriation aucune du sol détenu, n'est point un acte de véritable propriété : c'est un fait d'usage éphémère, d'habitation essentiellement temporaire; c'est une possession du hasard dont le souvenir même disparaîtra le lendemain de l'occupation. Loin de nous trouver ici en face d'un fait de propriété collective, nous ne sommes pas même en présence d'un fait pur et simple de propriété.

*
* *

Il est incontestable que l'état de civilisation des Australiens n'est point partout le même. Ici la culture intellectuelle et les rapports sociaux sont plus ou moins élevés ; là ils n'ont reçu aucun développement. « Les bandes erratiques du Fish-River, dit Lesson (page 283), des Montagnes-Bleues et de Bathurst, sont plongées dans la plus complète barbarie. » Et ceux-là ne sont point les seuls. Tous les voyageurs sont d'accord : s'il y a des différences de civilisation parmi ces misérables tribus, la plupart d'entre elles se trouvent aux derniers échelons de l'humanité, et celles qui semblent avoir quelque peu progressé,

comme certaines tribus de la Nouvelle-Galles du sud, demeurent néanmoins incivilisables au sens que nous, Européens, attachons à ce mot.

La vie misérable, à l'état individuel, telle est l'existence que préfère tout Australien ; c'est l'existence de ces malheureux de King-George-Sound et des plages de Sydney-Cove, dont parle M. Topinard dans son Mémoire sur les *Races indigènes de l'Australie*, « criant la faim et presque incapables, par inertie, plus encore que par imbécillité, de subvenir à leurs premiers besoins. La distinction en tribus leur était inconnue ; ils se quittaient ou se rassemblaient au gré de leurs caprices, selon que la nourriture donnait, ou pour le seul plaisir de changer de place. C'est à eux que s'appliquent ces histoires de baleines jetées à la côte et dévorées sur place... Sans abri, sans procédé de navigation, sans hameçon quelquefois, souvent sans feu, par indolence, certains ne sachant pas même chasser le kangourou, leurs seules passions étaient la danse et la parure. » Turnbull parle d'un état plus avancé. Quelquefois, dit-il, en parlant des indigènes qui sont en contact avec la civilisation européenne et que l'on essaye de domestiquer, « quelquefois, dans un accès de bonne humeur, ils aident les colons à tirer la seine ou à héler leurs bateaux ; mais, quant aux travaux de l'agriculture et des arts mécaniques, ils en sont encore aussi incapables que les animaux des champs (1) ». M. Darwin nous les représente errant à Sydney au milieu des blancs comme de vrais nomades (2).

Écoutons Lesson, qui n'est point suspect : « Ils sont

(1) *Voyages autour du monde et à la Nouvelle-Hollande.* Paris, 1807.

(2) *Voyage d'un naturaliste*, page 464.

dans un état de dégradation morale qui les rapproche des animaux les plus immondes; en vain quelques gouverneurs ont essayé d'adoucir leur sort en leur assurant une pitance régulière, leur donnant des gîtes permanents, en jetant des voiles sur leur nudité : leurs efforts ont échoué devant leur obstination à repousser toute tentative d'amélioration. Il semble que ces êtres ne peuvent être heureux sans la sauvage liberté du désert et que leur caractère doit repousser tout ce qui peut tendre à fixer quelques instants leur humeur erratique. Les maisons qu'on leur avait bâties, ils les ont désertées; ils ne respirent à l'aise que sous la voûte du ciel, établis en plein air ou dans un bois, protégés par quelques bosquets de branchages jetés du côté du vent. Là ils préfèrent à la ration qu'on leur distribua longtemps comme une sorte de solde du terrain qu'on leur avait ravi, le poisson à demi cuit, la chair à peine grillée que leur adresse leur procure à la pêche ou à la chasse. »

Écoutons également Péron (tome premier, page 252):

« Les facultés morales de ces individus sont en parfaite harmonie avec la faiblesse de leur organisation physique; rien ne peut corriger leur indolence naturelle. La pêche est leur principale ressource ; ils dédaignent des ustensiles plus commodes que ceux dont ils se servent. Ils voient défricher les terres, ils sont témoins des travaux des nouveaux colons, on leur offre des graines et des instruments aratoires ; ni l'exemple ni l'espoir d'un sort plus heureux ne les séduisent. Ils ne peuvent vaincre leur répugnance pour les vêtements qui les défendraient contre les injures de l'air : plus d'une fois on les a habillés; ils paraissaient d'abord glorieux de leur métamorphose ; mais, à peine

rentrés dans les bois, ils quittaient leurs vêtements et les suspendaient aux branches. La cuisine européenne a des attraits pour eux ; ils se prêtent volontiers à goûter des mets qu'on leur présente ; au bout de quelques jours ils abandonnent les maisons où leur gourmandise trouvait si bien son compte et retournent à leur cabane. » Le même auteur dit dans un autre passage : « Trente années de communication avec les Européens n'ont pas apporté le moindre changement dans leurs mœurs, et on n'a pas encore pu amener aucun de ceux qui ont les rapports les plus fréquents avec les colons à adopter un seul de nos arts utiles. Dédaignant toute espèce de contrôle, ils trouvent le bonheur dans leurs habitudes nomades. »

Il faut encore citer Dumont d'Urville : « Quand nos Australiens furent partis, je me retournai vers Harry. Docteur, lui dis-je, voilà des bêtes brutes au premier degré. Depuis quarante ans qu'ils vivent en face de la civilisation européenne ils sont restés aussi sauvages, aussi stupides que le premier jour ; la seule chose qu'ils aient comprise c'est le brandy. — Vous avez raison, me répondit Harry ; ces êtres tiennent de la bête autant que de l'homme, et pourtant on a essayé de tout pour les policer et les humaniser. Rien n'y a fait, ni les intentions philanthropiques des colons, ni les prédications des missionnaires : tout est resté en pure perte; l'instinct sauvage et vagabond a toujours repris le dessus. Dans le but de les amener à des dispositions plus sédentaires, le gouverneur Macquarie fit construire aux portes de Sydney une maisonnette assez propre entourée d'un jardin. Il la mit à la disposition de la tribu qui habite le territoire de Port-Jackson. Ce fut inutilement. Le jardin resta en friche, et ils se bornèrent à venir de temps à autre s'abriter sous le toit de la mai-

son, sans vouloir renoncer à leur existence errante. Un jour un Anglais demandait à Boungari quel cas il faisait des maisons : Très bonnes, monsieur, à supposer qu'il pleuve. Le même gouverneur avait fondé, à quelque distance de Parramatta, une école gratuite pour l'éducation des jeunes indigènes. L'attrait d'une nourriture facile et succulente y attira d'abord quelques individus; mais, bientôt, dégoûtés de l'assiduité qu'on leur demandait, ils préférèrent à cette vie sédentaire l'existence précaire et pénible de leurs compatriotes..... Découragé de ses infructueuses tentatives, le gouvernement a pris le parti de laisser ces hommes vaguer à leur gré ; seulement on les oblige à respecter les propriétés dans les campagnes, et les lois de la pudeur quand ils se présentent dans les villes. A quelques infractions près, ces deux injonctions sont assez scrupuleusement respectées. Les indigènes du littoral vivent d'une façon pacifique au milieu des Anglais; ils se contentent de mendier auprès d'eux quelques vivres et de l'eau-de-vie, pour laquelle ils sont passionnés. Mais dans l'intérieur surviennent souvent des rixes violentes entre les sauvages et les Anglais. »

On a rapporté nombre d'anecdotes, tout à fait authentiques, qui caractérisent bien cette extraordinaire insociabilité de l'Australien. Cunningham, par exemple, raconte qu'un botaniste, du nom de Caley, ayant recueilli et soigné durant quelques années un jeune indigène, partit pour l'Angleterre avec ce dernier et y séjourna longtemps. De retour en son pays, à la Nouvelle-Galles, l'Australien, chez lequel il était bien permis de croire que la civilisation européenne avait puissamment pénétré, n'eut rien de plus pressé que de regagner l'intérieur des terres et de se débarrasser des vêtements qu'il portait depuis des années et des an-

nées. Le hasard le mit un jour en présence de Cunningham. La rencontre était intéressante : l'Australien était complétement nu, aussi peu soigné que ses compatriotes, et il affirma très franchement à son ancien bienfaiteur (?) que la vie des bois était le seul genre possible d'existence.

Barrington mentionne des faits analogues. Un indigène, retenu assez longtemps dans les colonies anglaises, semble se prêter sans arrière-pensée aux mœurs et aux coutumes des Européens ; on lui donne un beau jour une latitude plus grande, et il est maître de ses pas : bientôt on ramasse les vêtements dont il s'est dépouillé et qu'il a abandonnés en regagnant le chemin des bois. On le rencontrera plus tard, mais aucune promesse, aucune abjuration n'est capable de le ramener chez les blancs.

Le même auteur parle encore de deux Australiens capturés, l'un, le garçon, à l'âge d'environ neuf ans, l'autre, la fille, à l'âge de onze ans, et soigneusement élevés tous deux dans la colonie. Arabou, la fille, témoignait sans cesse du désir de rejoindre les siens : elle avait besoin, disait-elle, de se marier. La liberté toutefois ne lui est pas rendue ; on espère la conserver et lui faire remplir le rôle d'interprète auprès des indigènes. Un an et demi ou deux ans après sa capture on lui permet enfin de s'en aller. Ici il faut citer le texte même de Barrington : « Quelques jours après celui où elle quitta la colonie on l'aperçut dans un canot avec plusieurs natifs. Les leçons du ministre et les sages exemples de sa femme avaient été perdus; Arabou s'était dépouillée de ses vêtements, elle était nue. »

La conclusion est facile à tirer : l'Australien a acquis un dernier degré de perfectionnement; il a échoué dans

la lutte pour l'existence, sur une terre pauvre de faune et de flore ; le contact avec une race supérieure hâte sa disparition rapide. L'Australien est si peu cultivable qu'il n'a même pas pu devenir esclave. La perfectibilité n'est pas un vain mot ; mais les circonstances lui assignent souvent un terme.

*
* *

La disparition relativement rapide des races australiennes est un fait absolument certain. Les *Missions* de Bâle parlent d'une tribu de trois cents têtes qui en six ans avait été réduite à quatre misérables individus (1). Le fait n'est pas isolé : « Des tribus de Port-Jackson estimées à 1,500 en 1788, à l'arrivée du premier gouverneur, Philippe, il ne reste plus rien aujourd'hui. Ces bandes innombrables d'indigènes que Sturt et Mitchell rencontrèrent en 1830 et 1835 sur les bords du Darling, se réduisent à quelques groupes épars. Threkfeld parle, en 1839, d'une tribu de la Nouvelle-Galles du Sud tombée de 164 personnes à 3 en quatre ans. Dans une étendue de 2,800 milles carrés de la province d'Australie méridionale, la diminution du nombre des indigènes en seize ans s'est opérée dans les proportions ci-après : en 1841 il y en avait 650 ; en 1845, 520 ; en 1850, 330 ; en 1851, 320 ; en 1856, 180. Leur chiffre, dans la province de Victoria, la plus complétement soumise au recensement, évalué à 5,000 en 1824, tombait déjà à 2,693 en 1831, puis à 1,908 en 1863. Au 2 avril 1871, il n'y en avait plus que 859 ! Dans la province d'Australie méridionale, en dix ans, de 1861 à 1871, le nombre des noirs, de 5,046 descend à

(1) Année 1854 ; tome IV, page 96.

3,369 (1) ». Et plus loin : « Les deux statistiques suivantes donnent sous un autre aspect le même résultat. Le protectorat de Lincoln, de 1840 à 1844, n'enregistrait que 27 naissances pour 50 décès; les deux tribus réunies de Yarra et de Melbourne, de 1839 à 1843, ne comptaient, sur un chiffre de 207 indigènes, que 5 naissances contre 36 décès. »

Dans un territoire dont la superficie totale est de plus de six millions six-cent-mille kilomètres carrés (la France en a cinq-cent vingt-huit-mille cinq-cents), on ne compte aujourd'hui que le nombre fort restreint de 70 à 80 mille indigènes, dont six mille environ sont recensés : un millier dans la province de Victoria, autant dans la Nouvelle-Galles du Sud, le reste dans l'Australie méridionale.

Au train dont va la disparition de leur race, les Australiens, dans cent ans, seront une curiosité ethnographique tout à fait rare. Ils ne se seraient peut-être pas éternisés ans cet arrêt d'évolution qui permet de les comparer aux plus anciens habitants de l'Europe préhistorique; mais l'arrivée, l'installation et la multiplication des blancs sur leur propre territoire a porté le coup décisif à cette misérable existence.

(1) *Revue d'anthropologie;* tome I, page 298.

LES ANDAMANITES

Les îles Andaman étaient connues bien avant que les Anglais n'en prissent possession. Les navigateurs arabes du neuvième siècle et Marco Polo (à la fin du treizième) ont parlé de cet archipel et de la population sauvage qu'il renfermait. En 1789, le gouvernement colonial de Calcutta fonda dans la grande Andaman un premier établissement ; nous n'avons pas à relater ici l'histoire de cette conquête anglaise (1). Disons seulement que les naturels du pays ont été observés et décrits par des auteurs fort exacts, entre autres Colebrooke, Mouat, Haughton, Fytche, Tickell, Day, et qu'à part les sources d'origine anglaise, nous avons dans le premier volume de la *Revue d'anthropologie* (1872) une importante étude sur les Andamanites (et en général sur les Négritos), par M. de Quatrefages.

Nous disons « et en général sur les Négritos ». C'est qu'en effet on a voulu rattacher les indigènes Andamanites — auxquels on a donné le nom de Mincopies, — à

(1) Voir le *Nouveau Dictionnaire de géographie universelle* de Vivien de Saint-Martin, article *Andaman ;* tome I, page 137.

d'autres populations de l'extrême orient : aux Samangs de l'intérieur de la presqu'île de Malacca ; aux Aétas qui habitent les montagnes de Luçon (Philippines), peut-être à certaines races de l'Inde continentale (1). Ce rapprochement s'impose-t-il d'une façon définitive? Peut-on l'accepter comme un fait dans une classification ethnique? Il y a sans doute de bien fortes présomptions en faveur de cette opinion, mais on ne peut dire, avec prudence, que l'évidence toute entière se soit faite. Nous ne parlerons donc pas ici des Négritos en général (2), mais seulement du groupe occidental de cette prétendue famille, les indigènes de l'archipel des Andaman.

*
* *

Nous nous occuperons tout d'abord de la description du corps.

On sait que les races nigritiques ont, en principe, un crâne fort allongé, qu'elles sont *dolichocéphales*. Chez les Nègres de la Sénégambie et du Soudan, c'est-à-dire chez les vrais noirs africains, la longueur maximum du crâne

(1) Crawfurd, *On the malayan and polynesian languages and races* (Journal of the ethnological society; tome I, page 334). Richard Owen, *On the psychical and physical characters of the Mincopies or natives of the Andaman islands* (Report of the british association, 1861). Broca, *Bulletins de la société d'anthropologie ;* 1863, page 507. A. de Quatrefages, *op. cit.*, page 215 ; *Gazette médicale* de Paris, 1862 : *Crania ethnica*, 5e livraison, page 170. Hamy, *Bulletins de la société d'anthropologie ;* 1872, page 843 ; *Nouvelles archives du Muséum*, tome X, 1874.

(2) Ce nom de Négritos, ou petits Nègres, a été donné par les Espagnols aux naturels des Philippines, aux Aétas (Semper, *Die Philippinen und ihrer bewohner ;* Würzbourg, 1869).

étant estimée 100, la largeur est, en moyenne, de 73 à 74,

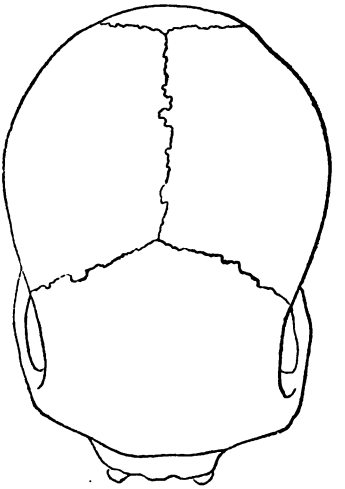

FIG. 16. — Crâne allongé (dolichocéphalie) ; indice de 72,88.

moins des trois quarts de la longueur ; chez les Cafres du sud-est de l'Afrique, indice céphalique encore plus faible : 72 à 73 ; chez les Néo-Calédoniens, chez les Bochimans, chez les Australiens, indice plus faible encore.

Quant aux Négritos, ils forment sous ce rapport un bien remarquable contraste avec les autres peuples à peau noire ou noirâtre : ils ont la tête arrondie, sinon autant que les Lapons, sinon autant que les habitants les moins métissés de la Savoie et de l'Auvergne, au moins d'une façon très sensible. Ils sont *brachycéphales*. M. de Quatrefages a trouvé, sur l'un des deux crânes andamanites du Muséum d'histoire naturelle de Paris, un indice de plus de 82, sur l'autre, un indice de 84. Trois crânes des collections anglaises, mesurés par M. Busk donnent un peu plus de 82 (Voir *Revue d'anthro-*

pologie ; tome premier, page 248). M. Flower, qui a publié

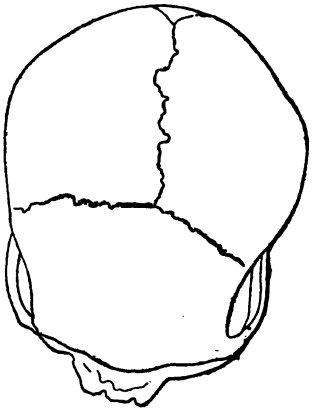

FIG. 17. — Sous-brachycéphalie.

une très instructive étude sur les Andamanites (1), a tiré d'une série de vingt-quatre crânes un indice moyen de 80 à 81 pour les hommes, de près de 83 pour les femmes. Il est bon de remarquer que les petits noirs des Philippines, les Aétas, les *Negros del monte* comme les appellent les Espagnols, ont également une tête arrondie (2), un indice supérieur à 80.

Voilà un premier point acquis, et voilà constatée une première différence notable entre les noirs d'Andaman et les Nègres africains. Nous allons voir que l'on peut en relever beaucoup d'autres et que l'ensemble de ces différences caractéristiques infirme singulièrement la classi-

(1) *On the osteology and affinities of the natives Andaman islands ;* Londres, 1879.

(2) A. de Quatrefages, *op. cit.*, page 223. Quatrefages et Hamy, *Crania ethnica*, 5e livraison page 181, Davis, *Thesaurus craniorum*, page 301.

fication vulgaire de l'homme blanc, de l'homme jaune, de l'homme noir.

FIG. 18. — Aéta des Philippines (jeune fille).

On s'est trop habitué à simplifier arbitrairement le groupement des races humaines, en faisant abstraction des caractères autres que celui de la couleur de la peau. Plusieurs auteurs, à la vérité, ont reconnu que les races cuivrées de l'Amérique ne pouvaient entrer dans cette

classification tripartite : Linné (*Syst. nat.*), en 1766, Gmelin, Buffon, Kant, Zimmermann, (*Geographische geschichte des menschen*), Blumenbach (*De generis humani varietatum naturâ*), Lawrence (*Lectures on physiology, zoology and the natural history of man*), Duméril (*Zoologie analytique*), Bory de Saint-Vincent (*L'homme, essai zoologique sur le genre humain*), Desmoulins (*Histoire naturelle des races humaines*, 1826) ; mais il faut bien le répéter, il n'y a pas en zoologie, particulièrement en anthropologie, de méthode plus vicieuse de classification que celle qui prétend trancher toute espèce de débat en ne faisant entrer en ligne de compte qu'un seul caractère, soit celui de la couleur de la peau, soit celui de la nature des cheveux.

Il y a certes bien d'autres caractères de premier ordre ; celui, par exemple, tiré de la forme ostéologique du nez (1), celui tiré de la taille, etc., etc. Il est donc nécessaire, pour établir les groupements ethniques, de faire entrer en ligne de compte un grand nombre de facteurs d'ordre différent, et, en somme, si l'Andamanite se rapproche du Nègre africain par la couleur de la peau, nous voyons qu'il s'éloigne de lui par la conformation générale du crâne et par bien d'autres caractères.

En ce qui concerne la capacité du crâne, l'Andamanite occupe une place peu élevée dans l'échelle humaine, tout compte tenu, d'ailleurs, de sa petite taille. M. de Quatrefages donne une moyenne de 1.277 centimètres cubes pour les deux crânes qu'il a examinés. M. Flower trouve une moyenne de 1.244 c. pour douze hommes, de 1.128 pour douze femmes, soit en somme de 1.186;

(1) Broca. *Recherches sur l'indice nasal.* Revue d'anthropologie ; tome premier, page 1.

mais il emploie pour cette mensuration la graine de moutarde, procédé défectueux (1) qui ne donne que des résultats approximatifs. Toutefois, même en élevant la moyenne donnée par M. Flower, on n'arrive encore qu'à une capacité bien peu considérable, et l'Andamanite (toute proportion de taille étant gardée) ne l'emporte certainement pas ici sur la moyenne des Australiens (MM. de Quatrefages et Hamy donnent une capacité moyenne d'environ 1.420 centimètres pour cinq Négritos des Philippines, quatre hommes et une femme; *Crania ethnica*, page 181).

*
* *

Il a été dit un peu plus haut que l'*indice nasal* (2) était un caractère ethnique de premier ordre. Ce n'est point une appréciation fantaisiste, mais bien un enseignement de l'expérience. Ici l'Andamanite est tout à fait aussi éloigné du Nègre africain et de l'Australien qu'il en est différent par la forme générale du crâne. Tandis que chez le Soudanien la largeur de l'orifice nasal est à la longueur totale du nez comme 54 ou 55 sont à 100, elle est chez l'Andamanite d'environ 51, aussi bien chez les crânes féminins que chez les crânes masculins. Cette moyenne est tirée des vingt-quatre pièces examinées par M. Flower, et nous constatons que les différences individuelles sont ici assez peu importantes.

Quant à la forme extérieure du nez, elle n'a rien de

(1) Broca. *Sur la mensuration de la capacité du crâne.* Mémoires de la société d'anthropologie: deuxième série, tome premier, pages 78, 103.

(2) C'est-à-dire le rapport centésimal de la plus grande largeur de l'orifice du nez (sur le squelette) à la longueur la plus grande. Cette longueur est prise de la suture naso-frontale à l'épine du nez. Topinard, *L'anthropologie*, deuxième édition, page 261.

commun avec la forme du nez des Nègres africains : « Les narines, sans être très nettement dessinées, sont plutôt étroites que larges », dit M. de Quatrefages (*op. cit.*, page 59) ; et M. Hamy : « La dépression de la racine du nez est presque nulle ; le nez, court et aplati, est taillé en biseau à son extrémité inférieure » (1).

Le front est bombé, tout à fait différent de celui des Nègres proprement dits ; la face large : « L'ensemble de la face, dit M. de Quatrefages, est élargi aux pommettes. Il en résulte que les joues offrent une grande surface. La région occupée par les yeux, le nez, la bouche et le menton forme une sorte de triangle renversé... Pourtant l'ensemble n'a rien de désagréable ». Les lèvres sont sans doute un peu épaisses, un peu retroussées, surtout l'inférieure (2), c'est un caractère négroïde, mais les mâchoires ne sont pas projetées aussi fortement que celles des Soudaniens et des Australiens ; elles le sont plus sans aucun doute, que celles des peuples européens, mais c'est encore un degré de prognathisme fort acceptable pour l'œil des Occidentaux. Nous sommes loin ici de l'horrible museau des indigènes de l'Afrique équatoriale et australe.

*
* *

La taille est assez caractéristique. L'Andamanite appartient aux plus petites races de l'humanité. « Ces petits sauvages, écrivait M. Tytler (3), sont les plus drôles créatures que j'aie jamais vues. L'homme le plus grand n'a pas plus de 4 pieds 7 pouces (1 mètre 395) ; » ailleurs :

(1) *Bulletins de la société d'anthropologie* ; 1871, page 82.
(2) Hamy, *op. cit.*, page 83.
(3) *Bulletins de la société d'anthropologie ;* 1866, page 9.

« Les femmes sont très petites, et il est rare de voir les hommes atteindre 5 pieds (1 mètre 50). » M. de Quatrefages opine pour une moyenne de 1 mètre 478. Pour M. Flower (*op. cit.*, page 4), la moyenne des hommes serait de 1 mètre 52, celle des femmes de 1 mètre 43. Ces différentes données ne s'écartent pas beaucoup les unes des autres et l'on peut dire, en somme, que les Andamanites, plus petits que les Lapons, que les Veddahs de Ceylan, ne l'emportent guère, par la taille, que sur les misérables Bochimans de l'extrême sud de l'Afrique.

Ajoutons que cette petite stature caractérise également les autres populations que l'on range dans la même famille ethnique, les Samangs, ou Sémangs, de l'intérieur de la presqu'île de Malacca (1), les Aétas des Philippines (2).

La proportion relative des membres est un fait d'importance capitale, et mérite également notre attention. On sait que cette proportion est éminemment variable dans les races humaines. Il en est qui, sous ce rapport, se différencient énergiquement des singes anthropoïdes (gorilles, chimpanzés, etc.); il en est d'autres qui tiennent une place intermédiaire. Les nombreuses mensurations prises par Broca établissent que l'os humérus (grand os du bras, allant de l'omoplate aux os de l'avant-bras) étant estimé à une longueur de 100, le radius (l'un des deux os de l'avant-bras) est, en moyenne de 73.8 chez l'Européen, de 74.4 chez le Nègre d'Afrique. La proportion chez un An-

(1) Macinnes attribue à un de ces indigènes une taille de 1 mètre 415. Voir Crawfurd, *History of the indian archipelago;* tome premier, page 23.

(2) De la Gironière, *Vingt ans aux Philippines*. Ici, cependant, la moyenne semble être plus élevée.

damanite, est, toujours d'après Broca (1), de 81.5. Notons que chez deux gorilles, cités par M. Dally (2), la proportion est de 75.6 et 79.4; chez deux chimpanzés, de 91.4 et 95.9 ; chez un orang de Bornéo de 102.7.

*
* *

L'Andamanite, à la différence du Papou dont on a voulu bien à tort le rapprocher, est fort peu barbu, fort peu velu. Ses cheveux sont laineux, comme ceux du Nègre africain, et pousseraient, paraît-il, non pas en toison continuelle, comme chez celui-là, mais bien par touffes, par buissons. Ce mode d'implantation a été reconnu par certains auteurs chez les Bochimans, indigènes de l'Afrique australe, mais d'autres auteurs ont vivement révoqué en doute cette assertion. C'est ce dont nous aurons à parler plus loin, lorsque nous nous occuperons des naturels de l'Afrique du sud. En ce qui concerne les Andamanites, les affirmations paraissent vraiment sérieuses. Mouat rapporte qu'il a pu constater le fait, *de visu*, chez un indigène détenu captif et qu'il avait tout le loisir d'examiner. Cela est bien possible et n'a rien que de vraisemblable, mais, en présence de l'incrédulité de naturalistes fort autorisés, en présence du peu de foi que semble remporter aujourd'hui l'affirmation d'un état analogue chez les aborigènes du sud de l'Afrique, on peut se demander si une enquête plus complète n'est pas nécessaire. Si l'on constate que chez les Négritos, chez les Papous, chez les Bochimans, l'implan-

(1) *Bulletins de la société d'anthropologie ;* 1863, page 504.

(2) *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, art. *Membres*.

tation est régulière et continue dans le cuir chevelu, la classification ethnique de MM. Hæckel et Fr. Müller aura reçu une grave atteinte (1). Cela, en tous cas, n'infirmerait en aucune façon la valeur considérable qu'ont, pour le classement ethnique, les caractères tirés de la chevelure et que Bory de Saint-Vincent a si bien mis en relief.

*
* *

La peau est noire, noire foncée : « Si l'on jugeait de la couleur des Mincopies, dit M. de Quatrefages (*Revue d'anthropologie*, tome premier, page 53), d'après l'action exercée par la lumière sur le papier photographique, on pourrait être embarrassé. Dans l'une des photographies que je dois au colonel Tytler, la figure de l'Européen est très sensiblement plus claire que celle des insulaires commis à sa garde. Celle dont je reproduis une partie, représente exactement les mêmes individus et pourtant la différence de coloration est à peine indiquée. On peut en

(1) Voici quelle est cette classification, dont le défaut capital est, en tous cas, de faire abstraction de plusieurs caractères fort importants :

Chevelure	laineuse	en buissons	Hottentots Papous
		en toison	Nègres africains Cafres
	lisse	roide	Australiens Hyperboréens Américains Malais Mongols
		bouclée	Dravidiens Nubiens Méditerranéens

Voir Hæckel, *Histoire de la création des êtres organisés d'après les lois naturelles*, traduct. franç. page 597. Fr. Müller, *Allgemeine ethnographie*; deuxième édition, page 33. *Grundriss der sprachwissenschaft*; tome premier, page 73.

juger en comparant les mains de l'homme n° 1 et celles de l'Anglais. Placées à côté l'une de l'autre et évidemment sous un jour à peu près identique, elles semblent indiquer à bien peu près la même teinte.

« Toutefois, les témoignages sont ici trop précis, trop multipliés pour que nous puissions conserver le moindre doute. Depuis Soleyman jusqu'à Mouat et au colonel Tytler, tous les voyageurs ont signalé le teint noir des habitants des îles Andaman. Tout au plus pourrait-on conserver des doutes sur la teinte. Symes et le colonel Fitche leur attribuent un teint *couleur de suie*. Selon Colebrook, ils seraient *d'un noir très foncé*. Mouat s'exprime à peu près de la même manière. Enfin le lieutenant Saint-John déclare qu'ils sont d'un *noir de jais*. Telle est aussi l'expression employée par l'ancien gouverneur des îles Andaman.

« Ces différences d'appréciations s'expliquent aisément par l'habitude qu'ont les Mincopies de se couvrir le corps d'une couche de terre jaunâtre. Tout individu mal lavé, quelque noir qu'il puisse être d'ailleurs, doit présenter une teinte de suie.

« Aussi malgré cette contradiction apparente la question de la coloration me semble résolue d'une manière certaine. Or jusqu'à présent la plupart des voyageurs ont dit qu'aucun Nègre mélanésien ne présente la couleur vraiment noire de certaines populations africaines.

« M. Wallace a récemment insisté sur ce point. Les trop rares observations qu'il m'a été donné de faire par moi-même, et les conversations que j'ai eues avec quelques personnes m'avaient toujours paru confirmer cette opinion. Il est très curieux de voir le teint extrême du Nègre africain reparaître dans la race mélanésienne la

plus rapprochée géographiquement, il est vrai, mais aussi la plus éloignée de lui par ses caractères.

« Du reste la teinte noire foncée attribuée par Colebrooke, Mouat, M. Tytler, aux Andamaniens est signalée chez d'autres populations qui se rattachent à ces insulaires, entre autres aux Aétas des Philippines. C'est, on le voit, un caractère très accusé et très propre, avec bien d'autres, à distinguer les noirs dont nous parlons d'autres races nègres orientales. Nous reviendrons plus tard sur cette question. »

Les yeux, dit Symes (1), sont petits et rouges, les membres disproportionnément grêles, le ventre protubérant, et l'ensemble de la physionomie et de toute l'apparence du corps dénote un horrible mélange d'état famélique et de férocité : *a horrid mixture of famine and ferocity*. M. de Quatrefages veut rabattre singulièrement de ce triste tableau : « Depuis Soleyman et Marco Polo, dit-il, jusqu'aux derniers voyageurs, on a tracé des Mincopies un portrait réunissant tous les traits imaginables de la laideur et de la férocité. Mouat lui-même, soit qu'il peigne une *respectable matrone* surprise par la vue du bateau à vapeur, soit qu'il nous montre un guerrier tombé sous les balles anglaises, charge comme à plaisir sa palette des plus noires couleurs. Pourtant ses propres dessins et le portrait de John, m'avaient déjà quelque peu prémuni contre les impressions résultant de ces lectures. Je comprenais fort bien qu'une vieille femme au corps enduit de boue séchée, la figure barbouillée de terre rouge et la tête rasée, ne pouvait paraître rien moins qu'attrayante à des yeux européens ; mais je me deman-

(1) *An account of an embassy to the kingdom of Ava, in the year;* 1795. Londres, 1800.

dais aussi quelle Européenne, quelle Anglaise paraîtrait belle dans une semblable toilette. Je me disais encore que la mort reçue au milieu du combat livré sous l'empire de passions sauvages n'était rien moins que propre à ennoblir les traits d'un guerrier revêtu d'ailleurs du même uniforme que sa compagne. Mais le devoir du voyageur n'est-il pas d'aller au delà de ces apparences, et de rechercher les véritables traits, la physionomie réelle sous l'étrange fard, sous les costumes plus ou moins bizarres dont se couvrent certains sauvages ? »

Symes a peut-être exagéré, nous le voulons bien, mais nous ne tomberons pas à notre tour dans l'excès opposé. Ni cet excès d'honneur, ni cette indignité. L'Andamanite est laid — pour nous s'entend et à nos yeux européens, — mais moins déplaisant, sans doute, que l'Australien. Les photographies que nous avons sous les yeux ne permettent aucun doute.

*
* *

Quoi qu'il en soit, malgré ce gros ventre, malgré ces membres de grêle apparence, malgré de faibles attaches musculaires — selon que l'a constaté M. Flower, — l'Andamanite est fort agile, et il donne des signes étranges de vigueur : « Les Mincopies sont robustes, dit Broca (1); ils sont excellents coureurs ; ils grimpent sur les arbres avec une rapidité surprenante : sous ce rapport ils sont peu inférieurs aux singes. Ils nagent comme des poissons et plongent comme des canards. Ils vont ainsi chercher les coquilles marines à de grandes profondeurs, et, chose étonnante, ils exécutent sous l'eau des mouvements assez

(1) *Bulletins de la société d'anthropologie;* 1863, page 501.

précis et assez rapides pour surprendre de gros poissons. J'ai vu dit le cipaye (1), trois ou quatre d'entre eux, plonger ensemble dans l'eau profonde et ramener un poisson long de six ou sept pieds qu'ils avaient saisi entre leurs bras ». Et plus loin : « Ces renseignements, au premier abord, peuvent nous étonner; n'oublions pas toutefois que l'agilité du corps, l'adresse des membres et la finesse des sens se développent par l'exercice. L'homme civilisé n'éprouve pas au même degré que le sauvage le besoin de perfectionner ses facultés physiques. L'agriculture assure sa subsistance, l'industrie lui fournit des armes faciles à manier et des instruments qui multiplient la force de ses bras; la division du travail lui permet de simplifier son éducation ; lorsqu'il a acquis en vue d'une profession manuelle, un certain genre d'adresse, cela lui suffit, et la société qu'il sert le récompense en le protégeant. Le sauvage au contraire livré à ses ressources naturelles, obligé de faire face aux nécessités de la vie par ses efforts isolés, menacé chaque jour par la famine et entouré de dangers qui renaissent à chaque pas, ne peut compter que sur lui-même; sa subsistance journalière est subordonnée à sa force, à son agilité, à la perfection de ses sens. S'il est faible, ou maladroit, ou infirme, il a toute chance de succomber dans cette guerre continuelle que M. Darwin appelle la lutte pour l'existence (*struggle for life*), tandis que d'autres, mieux partagés que lui, vivent et transmettent à leurs enfants leurs qualités physiques. C'est ainsi que la *sélection naturelle* développe dans chaque

(1) Un cipaye déserteur qui vécut plusieurs années au milieu des Andamanites.

race les aptitudes qui sont en rapport avec son genre de vie ; c'est ainsi que les peuples sauvages peuvent acquérir des facultés physiques qui nous semblent tout à fait extraordinaires. Mais il ne faut pas croire cependant que ce résultat physiologique soit la conséquence nécessaire de l'état sauvage, car il ne dépend pas exclusivement du genre de vie, il dépend plus encore peut-être de l'organisation primitive de la race. Les Australiens qui sont tout aussi sauvages que les Mincopies, qui le sont peut-être davantage, leur sont bien inférieurs sous le rapport de la vigueur, de l'adresse et de la finesse des sens. »

La citation est un peu longue, mais elle est d'ordre général, fort juste et méritait de trouver sa place.

*
* *

Comme l'Australien, comme le Veddah de Ceylan, comme le Botocudo du Brésil, comme le Bochiman de l'Afrique australe, l'Andamanite ne porte aucun costume : il est nu, et erre nu. Bien des peuples que l'on ne peut pas ne pas placer, eu égard à leur civilisation, à un plus haut degré de l'échelle humaine, ne font pas davantage usage de vêtements : par exemple, une grande partie des Papous et des Mélanésiens, une grande partie des Nègres d'Afrique. L'Andamanite mâle s'entoure parfois les reins d'une sorte de ceinture en tressage végétal ; il y a des femmes qui ajoutent à cette ceinture un paquet d'écorces par derrière, un paquet de feuilles par devant : voilà une importation avérée et qui est due certainement à des conseils européens. En comprend-on le but ? Symes et bien d'autres ont fort nettement déclaré que la pudeur n'était point du domaine mental de l'Anda-

manite. Nous le croyons sans peine. Le sentiment de la pudeur, comme l'ont démontré nombre d'ethnographes, et entre eux, particulièrement, M. Ch. Letourneau dans son excellente *Sociologie* (1), l'un des meilleurs ouvrages qu'ait produits notre temps sur la matière, le sentiment de la pudeur est un sentiment tout à fait artificiel : « Comme tous les autres sentiments délicats, c'est un ornement moral que l'homme a acquis lentement, tar-

(1) « C'est chez la femme que le sentiment de la pudeur semble naître le plus souvent. Déjà la Tasmanienne, d'ordinaire complétement nue, avait soin en s'appuyant sur le sol, les genoux écartés, de couvrir avec l'un de ses pieds ce que la réserve la plus élémentaire ordonne de cacher (Bonwick, *Daily life and origin of the Tasmanians,* page 58). D'habitude aussi c'est la femme qui la première songe à se vêtir par décence. Souvent d'ailleurs le vêtement auquel elle a recours est si rudimentaire, qu'il atteint fort mal son but; citons comme exemple le petit tablier des Hottentotes, la ceinture frangée des Néo-Calédoniennes, interdite d'ailleurs aux jeunes filles et que les femmes mariées avaient seules le droit de porter. La nudité des jeunes filles est du reste la règle chez bien des tribus sauvages où le vêtement de décence est déjà usité. On peut citer, entre bien d'autres, comme astreints à cette coutume, les Achiras de l'Afrique équatoriale, les Chaymas de l'Amérique centrale. Colomb observa la même coutume sur la côte de Paria ; etc. Quelquefois pourtant les rôles sont renversés. En 1498, lors de l'arrivée de Christophe Colomb à l'île de la Trinité, les femmes y étaient entièrement nues, tandis que les hommes portaient le *guayuco*, sorte d'étroite bandelette. Dans la ville de Lari, dans l'Afrique centrale, toutes les femmes sont entièrement nues, quoique le pays soit plutôt barbare que sauvage.

« La pudeur sauvage est d'ailleurs toute relative. En Polynésie, où les femmes étaient habituellement vêtues de deux morceaux d'étoffe, l'un supérieur, troué et porté en *poncho*, l'autre roulé autour des reins, elles se déshabillaient avec la plus grande facilité; on les voyait nager autour des vaisseaux, grimper à bord et même dans la mâture, dans un état de nudité absolue. Les dames des îles Sandwich, déjà à demi civilisées à l'européenne, nageaient toutes nues vers les vaisseaux européens, en portant sur leur tête leur robe de soie, leurs chaussures et leur parasol, afin de s'habiller convenablement quand elles seraient à bord. A Tahiti les femmes se découvraient de la ceinture en bas, par pure politesse. Une jeune princesse faisant une petite traversée dans une des chaloupes de Cook, voulut s'assurer *de visu* que les Européens étaient conformés, en tous points, comme les hommes de son pays. Plus tard, quand les missionnaires avaient déjà christianisé la Nouvelle-Cythère, les femmes faisaient leur toilette la plus intime sur le bord de la mer, dans les endroits où il n'y avait pas plus d'un pied d'eau, et en ayant soin de choisir les lieux où passaient beaucoup d'étrangers. »

divement. Aussi, de nos jours encore, le voyons-nous s'éclipser vite et facilement, lorsqu'il y a péril, maladie, etc. C'est un sentiment particulièrement féminin, suscité sans doute chez la femme par la menstruation et la grossesse. Les hommes, même civilisés, l'éprouvent très peu, et il est inconnu à la plupart d'entre eux dans la vie sauvage. Certains peuples même, comme les Dinkas, se font gloire de leur absolue nudité. Pour eux le vêtement est quelque chose de déshonorant; il est l'apanage exclusif de la femme. Aussi appelaient-ils ironiquement Schweinfurth *la dame turque* ».

En compensation, s'il ne porte aucun vêtement, l'Andamanite se tatoue, se peint, en rouge et en blanc. De plus, comme le fait aussi l'Australien — ainsi que nous l'avons dit ci-dessus, — il opère parfois sur son corps, à l'aide de silex tranchants, de véritables scarifications. M. F. Day, qui a étudié de près les Andamanites, affirme le fait de la façon la plus positive (1).

Ajoutons qu'ils sont presque toujours enduits d'une couche de boue qui doit les préserver contre les insectes, particulièrement durant la nuit, comme le dit Dante au troisième chant de l'*Enfer :*

> Questi sciaurati.....
> Erano ignudi, e stimolati molto
> Da mosconi e da vespe c'heran ivi.

Cette boue sèche, s'écaille d'elle-même, et donne à toute la personne un aspect dégoûtant.

Le système de coiffure n'est pas fait pour relever la beauté du type : la tête, en effet, est entièrement rasée à l'aide de coquilles tranchantes, soigneusement choisies pour cette opération : « Mouat insiste sur le soin que les

(1) *Proceedings of the asiatic society of Bengal*, 1870.

Mincopies mettent à se raser la tête habituellement et de très près (1). Toutefois, ils doivent laisser pousser leurs cheveux dans quelques circonstances, ou, peut-être, quelques tribus conservent-elles leur chevelure.

« Nous avons vu, en effet, le voyageur arabe parler déjà de leurs *cheveux crépus*. Mackintosh et Symes emploient l'expression de *cheveux laineux*, et assimilent évidemment sous ce rapport les Andamaniens aux Nègres d'Afrique. Mouat lui-même, dans la planche qui sert de frontispice à son livre, a représenté les hommes seuls comme ayant la tête rasée, tandis que les femmes ont conservé leurs cheveux. Enfin, les détails donnés par notre voyageur et qu'il emprunte au *Penang Gazette*, 1869, ne peuvent laisser de doute à ce sujet.

« Une jonque chinoise avait fait prisonniers deux Mincopies. Le journal raconte que l'un d'eux apparut un jour sur le pont sous un aspect étrange, parce qu'il *s'était débarrassé de sa chevelure laineuse*.

On ne comprit pas d'abord comment il avait pu enlever si complétement ses touffes roides et épaisses. On reconnut plus tard qu'un morceau de plat cassé lui avait servi de rasoir.

« Dans les photographies du colonel Tytler, les femmes ont la tête rasée aussi bien que les hommes. »

A dire vrai, cette pratique semble bien autrement acceptable que celle des nombreuses populations africaines qui garnissent de plâtre et d'enduits de toute nature leur épaisse et laineuse chevelure. Les écrits de Cameron et de Stanley nous en ont rapporté de curieux exemples. Une partie des indigènes de l'Ouhiya « se plâtrent les cheveux

(1) A. de Quatrefages. *Revue d'anthropologie*; tome premier. page 55.

de boue mêlée d'huile, de manière à n'en faire qu'une masse compacte »; la coiffure des Oualoundas « n'affecte aucune forme ; leur laine est tout simplement réunie en un tout compacte, composé de saleté et de graisse ». Les habitants du Lovalé, dit Cameron, ont leurs chevelures « édifiées sur une espèce de patron, et, plâtrées qu'elles sont de boue et d'huile, elles ont l'air d'avoir été sculptées dans du bois. » Cameron dit un peu plus loin : « Les femmes étaient si légèrement vêtues, qu'avec une bobine de ruban on eut pu habiller toute la population féminine d'une demi-douzaine de villages », et il ajoute que, par contre, ces dames avaient l'habitude de consacrer une grande partie de leur temps à édifier leur coiffure plâtrée d'argile et de graisse (1). On pourrait se demander, si, dans nos pays occidentaux, il n'arrive jamais que les couches épaisses et quotidiennes de moelle de bœuf ne soient pas purement et simplement appliquées sur une chevelure insuffisamment préparée à recevoir cet enduit...

*
* *

Le nom d'*Andamanite* n'est qu'un nom régional, un nom tiré de la localité qu'habite la population dont nous nous occupons. Celui de *Mincopies* a été proposé, dit Broca, par R. Owen: « Quoique l'auteur n'ait pas indiqué l'origine de ce nom, nous ne pouvons supposer qu'il l'ait admis à la légère ». Sans doute, mais il eut été bon de justifier que tel est bien le nom que se donne le peuple en question, ou que, du moins, tel est le nom d'une de ses tribus. C'est ce qui n'a pas été fait. Ce n'est point R. Owen,

(1) Octave Sachot. *Récits de voyages. Nègres et Papous*, Paris, 1879.

mais bien Colebrooke qui a mis le nom de Mincopies en circulation; mais nous devons faire observer, avec M. Flower (*op. cit.*, page 2, en note), que cette appellation paraît être tout à fait inconnue aux indigènes eux-mêmes des îles Andaman. Continuons donc à les appeler géographiquement du nom d'Andamanites.

On n'a sur leur nombre que des renseignements tout à fait incertains. Le colonel Tytler, gouverneur des îles Andaman, pense que dans tout l'archipel, ils sont de dix à quinze mille; le Dictionnaire de géographie de M. Vivien de Saint Martin ne les estime pas à plus d'un millier. Où est la vérité ? On dit communément qu'il la faut chercher au milieu : adage fallacieux comme la plupart des clichés, et qu'une bonne observation remplacerait avantageusement.

Ce sont, en tous cas, de purs vagabonds : « Les Andamaniens, dit M. de Quatrefages, sont une population essentiellement errante. Une tribu ne séjourne jamais plus de deux ou trois jours sur le même point. A peine est-elle arrivée au lieu de campement que les huttes se dressent. Quatre perches enfoncées dans le sol, réunies au sommet et couvertes de larges feuilles qui garantissent parfaitement de la pluie, en font tous les frais. Ces huttes sont placées constamment près de la mer, à peine au-dessus du niveau des hautes eaux, dans le voisinage de quelques grands arbres et près de quelque cours d'eau. Leur nombre varie de trente à trois cents, selon Mouat qui assure n'avoir jamais vu de famille vivant isolée. »

La population de la grande Andaman, dit Symes (1),

(1) *An account of an embassy to the kingdom of Ava in the year* 1795; page 130.

et de toutes ses dépendances « ne dépasse pas, d'après le capitaine Stokoe, le chiffre de deux mille à deux mille cinq cents individus. Ils sont dispersés en petits groupes le long des côtes, ne pénétrant jamais plus avant que la lisière des forêts, qui d'ailleurs, n'ont pour eux rien d'engageant, car elles ne pourraient fournir à leur nourriture. Leur seule occupation semble être de grimper sur les rochers ou de suivre le rivage, en quête d'un repas maritime tout à fait précaire, et qu'ils cherchent en vain à l'époque où règnent les tempêtes ».

Symes dit encore que leurs misérables habitations sont tout aussi primitives que les antres des animaux sauvages : quatre bâtons sont plantés, liés ensemble au sommet et soutenus transversalement par d'autres, auxquels sont suspendues des branches d'arbres. D'un côté est ménagée une ouverture, juste assez large pour permettre l'entrée. Quant au lit, c'est une simple couche de feuilles. Symes est injuste : cela est un progrès sur l'habitat que se dispose le singe anthropoïde. Nous sommes en plein âge d'or (?) :

Où les prenait la nuit, ils livraient au repos
Leurs corps, enveloppés d'herbes et de rameaux,
Et, dans la morne paix d'un sommeil taciturne,
Sans troubler de leurs cris l'obscurité nocturne,
Sans chercher le soleil perdu, silencieux,
Nus, sur la terre nue, attendaient que les cieux
Au rayonnant flambeau rouvrissent la carrière (1).

*
* *

C'est au moyen de la friction systématique de deux morceaux de bois que l'Andamanite se procure le feu ; il

(1) Lucrèce, *De naturâ rerum*. Livre cinquième. Version d'André Lefèvre.

procède comme l'Australien et le Bochiman, comme les Polynésiens : il ignore le procédé de percussion de deux pierres, usité chez les indigènes de la Terre de Feu et chez nombre d'Indiens de l'Amérique du Nord. En tous cas, il use d'un moyen assez original pour conserver le bienfaisant élément, et ici, il se montre fort supérieur au naturel de l'Australie, qui vagabonde un bâton enflammé à la main. Il creuse, dit Mouat (1), un gros tronc d'arbre, l'incendie, et laisse le bois se consumer petit à petit, la cendre s'accumule et le feu couve constamment. « Il me paraît, dit M. de Quatrefages, que quelque accident fortuit aura mis sur la voie de ce moyen de conservation dont on ne saurait reconnaître la remarquable ingéniosité. » Peut-être bien, et nous nous souvenons ici encore du passage de Lucrèce :

Le bienfait de la flamme est un autre mystère.
Tu cherches d'où le feu descendit sur la terre :
C'est un don de la foudre, universel foyer.
Ne vois-tu pas encor tout le ciel flamboyer
Quand des chocs inconnus allument les nuées ?
Et puis, dans les forêts, par les vents remuées,
Les arbres corps à corps s'entrechoquent ; le bois
S'échauffe, les rameaux fument, et par endroits,
Jailli du frottement, l'éclair du feu ruisselle.
Peut-être aussi doit-on la première étincelle
Au hasard spontané de ces brûlants conflits (2).

*
* *

L'arc est l'arme de l'Andamanite, un arc qu'il manie habilement et avec vigueur, beaucoup plus haut que n'est l'archer lui-même, et mesurant parfois, — bien qu'ex-

(1) *Aventures and researches*. Londres, 1863 ; page 308.
(2) Livre cinquième. Version d'André Lefèvre ; Paris, 1876.

ceptionnellement, — jusqu'à deux mètres de hauteur. La flèche est également fort longue; elle a plus d'un mètre, parfois cent-vingt centimètres, et parfois aussi la pointe de bois durci est barbelée. Un vieux clou, dû aux Européens, forme une pointe des plus recherchées. D'ailleurs, à la différence de l'arc des Indiens du Brésil, point de plumes à la base de la flèche.

C'est avec cet arc et avec cette flèche, gigantesques pour sa propre taille, que l'Andamanite chasse et guerroye.

*
* *

Voilà qui nous amène à parler de son mode d'alimentation.

Le principal quadrupède qu'il attaque à coups de flèches est le cochon sauvage; aucune capture n'est plus recherchée et plus fêtée. Si l'arbre dans lequel on entretient le feu est assez capace pour le recevoir, on y dépose le corps de la victime pour y être grillé. Une espèce de chat sauvage est aussi fort appréciée, de même le dugong, mammifère cétacé, et le saurien iguane. La tortue et les coquillages de diverse nature, les poissons harponnés, le miel, complètent les ressources de la table. Table en général peu servie, et parfois complètement nette.

Aussi quel déploiement de voracité et de facultés d'ingurgitation, lorsque la bonne fortune a préparé un repas important ! L'Andamanite rivalise ici avec l'Australien et l'Esquimau (1) ; il absorbe, sans désemparer, une

(1) « Koullittuck me fit connaître un nouveau genre d'orgie des Esquimaux. Il avait mangé jusqu'à en être ivre, et à chaque moment, il s'endormait, le visage rouge et brûlant, la bouche ouverte. A côté de

quantité extraordinaire de nourriture (ce qui, à la rigueur, est encore vraisemblable), mais, chose plus difficile à comprendre, il paraît indemne des troubles désagréables du tube gastro-intestinal. Hélas ! dit Voltaire,

. . . . . Hélas ! les indigestions
Sont pour la bonne compagnie.

Il peut donc se consoler d'ignorer la poudre d'ipéca, l'émétique, le sulfate de soude et le bouillon aux herbes.

Ce que malheureusement il connaîtrait — au dire, du moins de certains auteurs, — ce serait la détestable pratique du cannibalisme.

« Les habitants de ces îles mangent les hommes vivants... ; s'ils avaient des barques, ils mangeraient tous les hommes qui passent dans le voisinage. » Ainsi s'exprime Soleyman dans sa relation (en arabe) qui date du milieu du IXe siècle. « Les naturels, dit Marco Polo, sont

lui était assise Arnaloua (sa femme), qui surveillait son époux, pour lui enfoncer, autant que faire se pouvait, un gros morceau de viande à moitié bouillie dans la bouche, en s'aidant de son index ; quand la bouche était pleine, elle rognait ce qui dépassait les lèvres. Lui mâchait lentement, et à peine un petit vide s'était-il fait sentir, qu'il était rempli par un morceau de graisse crue. Durant cette opération, l'heureux homme restait immobile, ne remuant que les mâchoires et n'ouvrant même pas les yeux ; mais il témoignait de temps à autre son extrême satisfaction par un grognement très expressif, chaque fois que la nourriture laissait le passage libre au son. La graisse de ce savoureux repas ruisselait en telle abondance sur son visage et sur son cou, que je pus me convaincre qu'un homme se rapproche plus de la brute en mangeant trop qu'en buvant avec excès. » Lyon, cité par Ch. Letourneau, page 33. Ce dernier auteur ajoute : « Ross a vu d'autres Esquimaux dévorer chacun quatorze livres de saumon cru, encore n'était-ce que dans une manière de goûter. De son côté, Parry raconte avec dégoût comment ils avalaient gloutonnement de la graisse crue et suçaient l'huile corrompue qui restait sur des peaux de veaux marins. D'après Etzel, chez les Esquimaux, une jeune fille peut consommer quotidiennement, pendant plusieurs mois, dix à douze livres de viande et une grande quantité de biscuits. De même Eyre a vu un Australien manger en une nuit six livres et demie de viande bouillie. En dépit de la très grande analogie d'organisation de tous les types humains, il est difficile de ne pas admettre, chez ces races polyphages, une nutrition plus énergique que chez les autres, une plus grande rapidité des échanges moléculaires. »

moult cruels ; ils mangent tous les hommes qu'ils peuvent prendre, pourvu qu'ils ne soient pas de leur race. »

On peut venger les Andamanites de ce reproche, et l'on peut assurer qu'ils ne sont pas plus anthropophages que les singes ne sont pithècophages : « L'accusation de cannibalisme (1) a complètement disparu devant une véritable enquête faite par tous ceux qui ont pu s'y livrer. Symes admet, il est vrai, que poussés par la faim dont il les croyait toujours dévorés, ils ont pu se livrer à quelques actes d'anthropophagie. On connaissait alors les îles aussi peu que leurs habitants; on les croyait très pauvres en aliments ; on tirait de ces observations incomplètes ou fausses des conséquences exagérées. Mais ces opinions eussent-elles été fondées, les anciennes accusations adressées aux Mincopies n'en devraient pas moins disparaître, quelques cas isolés de cannibalisme n'autorisant pas à traiter une population entière d'anthropophage. A ce compte, les Européens eux-mêmes auraient parfois mérité cette appellation.

« Au reste, Symes lui-même cite un fait bien propre à combattre l'opinion qui a régné si longtemps. Des pêcheurs du Bengale ayant attiré à eux une jeune fille en lui présentant des aliments, s'en saisirent et voulurent lui faire violence. Aux cris qu'elle poussa, les hommes accoururent, mirent en fuite les misérables et en tuèrent deux. On retrouva les corps criblés de coups et les membres brisés à coups de pierre; mais on n'avait pas enlevé de chair. Chez les cannibales de la mer du Sud, il est certain que les deux Bengalais auraient été mangés.

« Depuis cette époque, on a visité plusieurs campe-

(1) A. de Quatrefages, *loc. cit.*

ments, on a pénétré dans les huttes, jamais on n'a trouvé la moindre trace d'anthropophagie, et Mouat est très affirmatif à cet égard, aussi bien que le lieutenant Saint-John, MM. Day et Ball. M. Day nous apprend en outre que les Mincopies regardent la chair humaine comme devant être pour eux un mets mortel.

« Les curieuses recherches de MM. de Roëpstorff et Storliczka faites dans un des Kjœkenmœddings découverts aux Andaman par le premier des deux explorateurs permettent d'ajouter que le cannibalisme n'a pas plus existé dans le passé que dans le présent. En fouillant ces débris de cuisine, absolument comparables à ceux que les travaux de Stenstrup et de Worsaæ ont rendus si célèbres, les deux savants anglais n'y ont trouvé que des coquilles et des ossements de ces mêmes cochons sauvages employés de nos jours encore comme aliment par les insulaires. L'auteur signale un fait bien remarquable : « C'est que ces os avaient été cassés pour en extraire la moelle, exactement comme ceux qu'on a tant de fois observés en Europe et ailleurs. »

Ajoutons que depuis la fondation de l'établissement pénitentiaire anglais sur leur territoire, jamais on n'a retrouvé entamés ou dilacérés les corps des *convicts* évadés qui étaient tombés sous leurs coups (1). La question peut donc passer pour être jugée et bien jugée : si jamais l'Andamanite a touché à la chair humaine, ce n'est qu'en temps d'extrême détresse, dans les cas où l'Européen lui-même aurait dû se résigner à une semblable nourriture.

(1) Pihan-Dufeillay. *Bulletins de la société d'anthropologie*; 1862, page 61.

*
* *

L'art de la navigation n'est pas fort développé chez les Andamanites ; il l'est plus cependant, beaucoup plus que chez la majeure partie des Australiens qui avoisinent les côtes de la mer.

Le canot est taillé en plein arbre ; — creusé, non pas au moyen du feu, mais bien à l'aide d'un instrument de pierre. Le fond est laissé fort épais, les bords, au contraire, sont très amincis, et l'esquif est ainsi doué d'une assez grande résistance aux vagues qui pourraient le submerger. En cas malheureux, l'Andamanite, excellent nageur, se tire d'ailleurs fort bien d'affaire.

*
* *

Il vient d'être dit que la barque est creusée avec une hache de pierre ; le métal n'est en effet connu des Andamanites que par celui qu'ils voient entre les mains des Européens et qui est pour eux un objet singulièrement recherché. Chose précieuse qu'une vieille tige de fer, un vieux clou abandonné. Ils se servent pourtant avec adresse de leurs haches grossières. L'instrument est des plus primitifs, comme celui de l'Australien : il est taillé purement et simplement, et s'il y a une partie polie, ce n'est que celle du tranchant.

En fait d'autre industrie, l'Andamanite, plus avancé que nos ancêtres européens de l'âge de la pierre taillée, plus avancé également que l'Australien contemporain, l'Andamanite, disons-nous, connaît les rudiments de l'art du potier : il a des vases en terre, sans anse, non pas cuits, mais durcis par l'exposition au soleil. Toutefois,

cette possession d'un réceptacle pouvant aller au feu ne lui a pas encore donné l'idée de faire chauffer l'eau et il ignore les préparations d'une cuisine bouillie : comme tous les sauvages, il grille, il rôtit.

*
* *

Nous avons dit ci-dessus que les Andamanites vagabondaient le long du littoral, sans éprouver le besoin d'une demeure plus ou moins fixe et laissant les régions épuisées pour des régions plus fertiles, quittes à revenir dans les premières si elles peuvent de nouveau fournir à leur alimentation. Ils errent généralement par groupes de vingt, vingt-cinq, trente personnes, plus ou moins guidés par celui qui momentanément s'est créé par son initiative la plus grande influence. De constitution sociale, aucune trace. La conception de la famille est encore dans l'enfance. Le lieutenant Saint-John suppose que le mariage dure jusqu'au jour où l'enfant est sevré, mais qu'alors il prend fin. L'assertion est peut-être exacte, mais elle demande à être contrôlée. Chaque mâle a ordinairement avec lui une compagne, et il semble que celle-ci lui garde fidélité durant le temps qu'il la conserve ; mais il a, lui, le droit bien reconnu d'entrer en relation avec toutes les femmes que, pour l'instant, un de ses compagnons n'a pas accaparées. De là l'incertitude extrême de la paternité.

« L'accouchement, dit Broca (d'après R. Owen) diffère très peu de celui des animaux sauvages. La femme travaille presque jusqu'au dernier moment ; elle accouche debout, les jambes écartées, en s'appuyant sur ses compagnes ; l'enfant est reçu entre les mains d'une autre femme

qui coupe le cordon sans le lier. On ne fait rien pour attirer le délivre, qui est expulsé naturellement. Quelques heures après, la mère mange et boit comme de coutume, et le lendemain matin elle se remet en marche avec la tribu. »

Il est à peine utile d'ajouter qu'elle partage le sort de toute femme dans les sociétés primitives; elle subit le droit primitif, la force. A elle la recherche constante des aliments, à elle le poids des fardeaux et toutes les besognes rebutantes et pénibles. L'Andamanite saurait-il que le deuxième concile de Mâcon, tenu en 585, a débattu la question de savoir si la femme, oui ou non, appartient à l'humanité ?

*
* *

On représente communément les Andamanites comme de féroces ennemis de l'étranger, et comme professant une haine sauvage pour quiconque cherche à s'établir dans leurs îles. Nous savons trop, pour blâmer les Andamanites de ces dispositions, de quelle façon les Européens, et particulièrement les Anglais, les Espagnols, les Portugais, ont pris possession de leurs colonies d'Afrique, d'Océanie, du Mexique, du Pérou, du Brésil. Que des *convicts* évadés aient pu séjourner parmi eux plus ou moins longtemps et sans avoir à se plaindre d'un méchant accueil, le fait est assuré ; mais il est assuré aussi que le malheureux indigène n'a rien de bon à attendre des immigrants européens, qu'il le sait, et qu'il aurait grandement raison d'en avoir justice, si la justice pouvait ici (comme souvent ailleurs) être autre chose qu'un vain mot.

On s'accorde plus communément encore à reconnaître à l'Andamanite un vrai caractère enfantin : inconsistance d'esprit, caprices et lubies. C'est le lot de tous les peuples à l'état de nature. Le meilleur ami doit toujours être sur ses gardes : un mot mal entendu, un geste mal compris peut se payer chèrement et sans retard. « Ils sont faux et perfides, écrit le colonel Tytler ; les étrangers ont beaucoup de peine à entrer en rapport avec eux, et presque toujours ces rapports amènent l'effusion du sang. » D'ailleurs insouciants et gais quand la vie ne leur paraît pas trop dure, fort amis de la danse et du chant.

Chez eux, comme chez presque tous les peuples primitifs, la faculté d'imitation est excessivement développée. Tous les Européens qui ont eu affaire à eux ont remarqué cette aptitude particulière.

Quant à leurs croyances religieuses, elles sont purement et simplement celles de tous les êtres que l'on rencontre aux derniers degrés de l'échelle humaine. L'idée de Dieu est et ne peut être pour eux qu'un non-sens, et Hamilton dit fort bien : *The Andemaners have no notions of a deity.* Ils craignent l'inconnu, et la distinction, d'ailleurs puérile, ridicule et pernicieuse, du naturel et du surnaturel leur échappe totalement : « Ils croient, dit Symes, qu'un esprit malfaisant excite les tempêtes » ; c'est là une façon de parler : cette conception d'un *esprit* est pour eux chose impossible. Ce qu'ils redoutent, c'est l'inconnu qui se manifeste sous la forme de tempêtes, sous l'apparence de maladies. Ce qui est dit, dans ce volume, au sujet des prétendues idées religieuses de l'Australien, du Veddah, du Fuégien et des autres populations primitives, vaut entièrement pour l'Andamanite. Nous ne voulons donc pas insister. Chez l'Andamanite on saisit l'ignorance qui va

créer le dieu, mais ce dernier n'est pas encore né, et il est à peu près certain que la période d'incubation n'atteindra pas son terme.

*
* *

Que l'on ait vu des Andamanites retenus par la faim chez les étrangers européens, le fait est assuré ; mais que, ses besoins satisfaits, l'indigène qui nous occupe ait opté de bonne grâce pour la civilisation occidentale et la vie anglaise, c'est ce que l'on n'a jamais vu, c'est ce que l'on ne verra point. L'Andamanite est véritablement incivilisable. Aucune théorie ne peut prévaloir contre les faits observés jusqu'à ce jour.

A Port-Blair on a prétendu organiser pour eux une sorte de réceptable et de mission moralisatrice. Ils sont au nombre de deux à trois cents dans cette espèce de refuge : « On donne à chaque individu deux livres de riz par jour, raconte un écrivain qui visita cet établissement. Une partie des hommes, malheureusement, étaient en expédition à chasser le cochon. Quelques-uns cependant faisaient bouillir du riz ou cuire dans des bois de bambou creux de la viande de porc. D'autres fumaient. La toilette des femmes consistait en une feuille suspendue à une ceinture de fibres de pandanus. Cependant elles portaient au cou un collier de crânes entremêlés de coquillages, les crânes étant ceux de leurs propres parents. La plupart de ces indigènes étaient enduits d'argile rouge ; ceux en deuil étaient couverts d'argile blanche, et rasés de la tête. Parfois dans ces locaux éclataient des disputes. Les indigènes se partageaient en deux camps, les flèches volaient, le sang coulait ; mais aujourd'hui on ne les

admet plus qu'il n'aient déposé leurs arcs et flèches en dehors » (1).

« Tous les rapports, dit Mouat, s'accordent à représenter les habitants des îles Andaman comme extrêmement sauvages, tout à fait incivilisés, hostiles aux étrangers, inhospitaliers et plongés dans la barbarie la plus profonde. Depuis l'époque où on les a connus pour la première fois, jusqu'à aujourd'hui, le caractère n'a point varié. C'est toujours vainement que nous avons cherché à entrer en relations avec eux; nous ne faisions que nous défendre, ils ne faisaient que nous assaillir. Il est impossible d'imaginer des êtres plus bas placés sur l'échelle humaine. Sans vêtements, sans connaissance aucune des travaux de la terre, vivant dans les habitations les plus grossières, ils ne semblent avoir souci que de leur alimentation du jour. Le peu que l'on connaît de leurs coutumes et de leurs mœurs prouve qu'ils n'ont ni religion, ni gouvernement, et qu'ils vivent dans la crainte constante du contact d'une autre race. Les nombreux *convicts* qui ont fui la colonie espérant trouver asile chez les sauvages ont presque tous été mis à mort par ceux-ci avec la plus extrême férocité (2) ».

Le colonel Tytler a dit le dernier mot : « Si l'on cherche à les soumettre à une existence un peu plus civilisée, ils ne tardent pas à tomber malades » (3).

(1) *Revue d'anthropologie;* tome III, page 163. Voir W. Ball, *Proceedings of the royal irish academy;* Dublin, 1872.

(2) *Narrative of an expedition to the Andaman islands in* 1857. Journal de la société géographique royale de Londres; tome XXXII, page 120.

(3) *Bulletins de la société d'anthropologie* : 1866, page 11.

LES VEDDAHS

L'homme est un dieu tombé qui se souvient des cieux,

dit le poète. Le Veddah peut répondre :

Ma foi, s'il m'en souvient, il ne m'en souvient guère !

Nous ne chercherons pas à le contredire.

Plusieurs siècles avant l'ère chrétienne, une forte expédition, partie de l'Inde du nord, envahit l'île de Ceylan et y apporta une civilisation nouvelle (1).

Aujourd'hui l'île se divise en trois domaines ethnographiques : au nord le domaine tamoul, c'est-à-dire dravidien ; au sud — et comprenant les villes de Colombo et Kandy — le domaine singhalais ; enfin, dans certains districts du sud-est, le domaine des malheureux Veddahs. Ceux-ci ne sont pas au nombre de plus de 8,000 ; les Tamouls dépassent le nombre de 500,000, les Singhalais atteignaient, il y a dix ans, celui de 1,676,000.

Il n'y a point de doute que les Veddahs ou Beddahs, ou Bedahs — ne soient les débris de la population aborigène qui dut se retirer, devant les Dravidiens et devant

(1) Voir le célèbre ouvrage de Lassen sur les antiquités hindoues (*Indische alterthumskunde*).

les conquérants du nord, dans les parties les moins accessibles du pays. On les trouve entre la province maritime de Batticaloa et les contrées montagneuses qui forment le centre de la partie méridionale de l'île, c'est-à-dire au nord-est de Kandy.

Le Veddah, comme le remarque fort bien Emerson Tennent dans son grand ouvrage sur Ceylan (1), n'est ni féroce, ni civilisé : il vit simplement à l'état sauvage. On distingue pourtant deux sortes de Veddahs, ceux des villages, ceux des montagnes et des forêts. Les premiers sont, campés d'une façon plus ou moins fixe, dans les environs des établissements civilisés. Les autres vivent en chasseurs dans les bois et ne se mêlent jamais à leurs frères sédentaires.

Tous les explorateurs qui ont été en contact avec eux s'accordent à les représenter comme une des races les plus abjectes et les plus hideuses qu'il soit possible de rencontrer : un museau véritable, des dents fortement projetées, un nez tout à fait aplati, le teint cuivré, (2) une barbe assez fournie (3), les cheveux lisses, une véritable physionomie de brutes, sans aucun éclair d'intelligence. Le crâne est plat sur les côtés, allongé d'avant en arrière (4) : l'indice céphalique — c'est à dire le rapport centésimal de la plus grande largeur du crâne à la plus grande

(1) *Ceylan*, 1859, deux volumes.

(2) « Ils ont le teint plus clair que les Chingulais, ils portent une longue barbe et relèvent leurs cheveux sur la tête. » *Ceylan* par Edouard Gauttier, 1823, page 208.

(3) Percival, *Voyage à l'île de Ceylan*, traduit en français par Henry. Tome II, pages 56-64.

(4) *Journal of the royal geological society of Ireland*; tome III, nouvelle série.
Proceedings de la Société linnéenne, tome VI.
Revue d'anthropologie; tome III, page 162.

longueur — est de 71.7 ; la longueur équivalant à 1000, la largeur est de 717. C'est l'allongement excessif que l'on rencontre chez les Australiens et chez les Néo-Calédoniens. Les Nègres d'Afrique ont déjà un indice céphalique plus élevé (1). Cette tête allongée est d'ailleurs remarquablement peu capace. Douze crânes veddahs cubés avec du sable par M. Macalister ont donné une moyenne de 1.385 centimètres cubes ; on sait que ce procédé de cubage est fort défectueux (2), mais en corrigeant dans un sens ou dans l'autre le chiffre ci-dessus, il n'en reste pas moins acquis que la capacité est une des plus faibles que l'on rencontre. Au surplus, il est bon d'ajouter que le crâne des Veddahs ne fournirait même pas cette mesure, s'il n'était d'une hauteur relative assez remarquable, beaucoup plus élevé, toutes proportions gardées, que ne le sont les crânes d'Européens ou de Noirs (3).

La taille est petite : 1m53 en moyenne pour les hommes ; c'est à peu de chose près la taille des Négritos des îles Andaman — avec lesquels, d'ailleurs, il ne faut point confondre les Veddahs, qui s'en distinguent profondément

(1) L'indice céphalique donne lieu à une classification en cinq groupes :

Dolichocéphalie	75 et au-dessous.
Sous-dolichocéphalie.	75,01 à 77,77
Mésaticéphalie.	77,78 à 80
Sous-brachycéphalie	80,01 à 83,33
Brachycéphalie	83,34 et au delà.

Cette division, généralement adoptée, est due à Broca.

(2) Broca. *Sur la mensuration de la capacité du crâne.* Mémoires de la Société d'Anthropologie ; 2e série, tome premier, page 98.

(3) La longueur moyenne est de 176 millimètres, la largeur de 126, la hauteur de 135. Les cheveux du Veddah tombent en masse embrouillée sur sa tête, ce qui la fait paraître beaucoup plus forte qu'elle ne l'est en réalité, toute proportion gardée avec le reste du corps ; John Bailey, *An account of the wild tribes of the Veddahs of Ceylon* (Transactions de la Société Ethnologique de Londres ; 1863, page 278).

par nombre d'autres caractères importants, notamment par les cheveux, par la forme du crâne, par la couleur de la peau.

*
* *

L'habillement du Veddah est des plus rudimentaires : en principe, rien ; s'il a pu obtenir des Singhalais, grâce à un mode de négoce dont nous parlerons tout à l'heure, quelque pièce de coton, il la noue à ses reins. Mais c'est là un luxe tout particulier.

D'habitation fixe, aucune trace. Il loge, par les mauvais temps, dans les cavernes, dans les grottes que lui offre le flanc des montagnes et des rochers. Parfois il se fait dans les arbres mêmes une sorte de nid. Les Veddahs, dit Percival (*op. cit.*, tome II, page 60), les Veddahs « reposent au sommet ou au pied des arbres. Dans ce dernier cas, et afin d'écarter les bêtes féroces ou d'être avertis de leur approche, ils entourent d'épines et de branchages la place qu'ils occupent. Au moindre bruit qu'ils entendent ils grimpent sur les arbres avec une étonnante légèreté ». Comment ne pas penser ici aux mœurs des singes anthropoïdes ?

Plus avancés en ceci que les indigènes des îles Mariannes, auxquels, en 1521, d'après le dire de Pigafetta, le feu était encore inconnu, les Veddahs savent se procurer ce précieux élément. L'on prend deux bâtons aussi secs que possible dont l'un est effilé comme un crayon ; la pointe de celui-ci est introduite dans un trou creusé, au préalable, au milieu du second bâtonnet. Ce dernier est maintenu fermement à terre avec les orteils, et le premier bâton reçoit, dans la paume des mains, un mouvement giratoire

énergique et rapide. La fumée s'élève bientôt, le bois commence à se carboniser ; une étincelle jaillit et allume la poussière de charbon. Le Veddah n'a plus qu'à entretenir avec son souffle le feu naissant, et à lui fournir les éléments nécessaires.

*
* *

Son arme habituelle est l'arc, mais il se sert aussi d'une massue. D'une adresse et d'une agilité remarquables, il se glisse inaperçu près du gibier, avec des chiens qui semblent être fort intelligents. Il ose attaquer l'éléphant ; non pas à la manière des Singhalais qui cherchent à le lier par les pieds après l'avoir poussé dans des enclos établis tout exprès (cf. Edouard Gauttier, *Ceylan*, page 234), mais bien à coups de flèches dirigées à la région du cœur, ou encore à l'ouïe (1). Le Veddah chasse également le buffle sauvage, une sorte de daim et le sanglier.

Le plus substantiel de sa nourriture est le produit de cette chasse pénible et parfois dangereuse : la viande est mangée rôtie. Ribeyro rapporte, d'après un récit qui lui a été fait, qu'ils enveloppent de feuilles les morceaux destinés à la cuisson, les enterrent, puis allument au-dessus un grand feu (2). Les lézards et les singes constituent des repas fort recherchés, ces derniers particulièrement. Des racines de toutes sortes et le miel — fort abondant dans toute la région — apportent d'ailleurs un contingent important à l'alimentation.

(1) Pridham. *Ceylan*; tome II, page 456.

(2) Ribeyro. *Histoire de l'île de Ceylan*, traduite en français par Legrand. Amsterdam, 1701 ; page 182.

Les Veddahs préfèrent sans doute la viande fraîche à celle qui ne l'est point ; mais ils ne reculent pas devant la chair pourrie. Ce n'est peut-être pas un goût, mais, à coup sûr, ce n'est pas un dégoût.

Il faut remarquer ici la prévoyance dont ils font preuve, lorsque la chasse a été exceptionnellement fructueuse et lorsque les besoins immédiats ont trouvé leur entière satisfaction. Ils enduisent de miel avec le plus grand soin des quartiers de gibier et les confient à des creux d'arbres dont ils mastiquent non moins soigneusement l'ouverture. C'est une réserve pour les mauvais jours. Toutes les populations qui vivent à l'état sauvage ne sont pas capables d'une telle prudence, mais bien des animaux en ont donné l'exemple : les abeilles, les fourmis (1). « Quand ils ont tué un animal, dit le capitaine Jean Ribeyro, ils le coupent par morceaux et le vont mettre avec du miel dans le trou d'un arbre, à la hauteur de terre d'une brasse ; ils font eux-mêmes ce trou, et le bouchent ensuite avec un tampon qu'ils font d'une branche de ce même arbre; ils laissent là leur viande une année, et au bout de ce temps ils la vont prendre et la mangent ». *Op. cit.*, page 179.

*
* *

Les Veddahs des forêts vivent associés par petits clans, en troupes assez considérables pour pouvoir se prêter aide et assistance dans les circonstances difficiles, mais trop peu nombreuses, bien entendu, pour rendre insuffi-

(1) Voir l'important mémoire de Broca, *Discours sur l'homme et les animaux* (Bullet. de la Société d'Anthropologie, 1866), et le livre remarquable de M. Houzeau, *Etudes des facultés mentales des animaux comparées à celles de l'homme*; Mons, 1873.

sants les produits de la chasse dans le district provisoirement occupé. Ces districts forment des espèces de propriétés de chaque groupe et sont généralement respectés par les groupes voisins.

Ajoutons que le Veddah est monogame, comme le Soko de Livingstone — qui est peut-être un chimpanzé (1) — comme d'autres singes anthropomorphes (2). M. Letourneau remarque avec juste raison que cet état de monagamie doit sans doute être attribué à l'extrême infériorité intellectuelle de ces naturels, qui entraîne souvent une dissémination par couples (*Sociologie*, page 335). Il est vraisemblable que la polygamie serait en usage chez eux comme c'est le cas général pour le gorille (3), les Hottentots, les Cafres, les Esquimaux et les patriarches bibliques, si chacun d'eux avait le moyen de pourvoir à l'entretien de plusieurs femelles. Le Veddah est donc monogame comme la pintade (4), mais pour d'autres raisons. Notons que ses voisins les Singhalais pratiquent la polyandrie, c'est-à-dire l'union de plusieurs hommes avec une seule et même femme, tout comme la pratiquent aussi nombre de peuplades de l'Inde du Sud et certains peuples de la région de l'Himalaya. Chez les Veddahs rien de semblable.

D'ailleurs, — et il est à peine besoin de l'ajouter, — aucune cérémonie matrimoniale, aucun rite : la femme s'attache à l'homme, et tout est dit.

(1) *Revue d'anthropologie;* tome IV, page 560.

(2) *Notre ancêtre, recherches d'anatomie et d'ethnologie sur le précurseur de l'homme;* page 93.

(3) Darwin. *La descendance de l'homme;* tome II, page 393. Huxley, *De la place de l'homme dans la nature*, page 159.

(4) Houzeau, *op. cit.*, tome II, page 394. Letourneau, *op. cit.*, page 309.

*
* *

Ce peuple primitif, la partie du moins qui habite près des établissements singhalais, a pourtant une coutume commerciale assez intéressante. Les auteurs qui les décrivent, n'ont jamais manqué de parler de cette pratique. Percival, par exemple.

« Le petit nombre des Bedahs, qui ne sont point si farouches que ceux-ci, ne reconnaissent point cependant la souveraineté du roi de Candy : mais ils lui fournissent de l'ivoire, du miel, de la cire et des daims. Ceux qui habitent près des frontières des districts possédés par les Européens, échangent des objets du même genre avec les Chingulais, contre le peu d'articles qu'exige leur manière de vivre. Pour n'être point surpris ou faits prisonniers en pareille occasion, ils ont recours à un singulier moyen. Lorsqu'ils ont besoin d'étoffes, de fer, de couteaux ou d'autres articles de cette sorte, ils s'approchent d'une ville ou d'un village pendant la nuit, et déposent, en un lieu fréquenté, une certaine quantité de leurs denrées, qu'ils recouvrent d'une feuille de tallipot, sur laquelle ils ont écrit (? ? ?) ce qu'ils désirent. La nuit suivante, ils retournent à la même place, et le marché est toujours avantageux pour la personne avec laquelle ils traitent : mais, si on les refuse, ils ne manquent pas de saisir l'occasion de faire du dégât. Les Chingulais revendent ensuite les objets que leur ont apportés les Bedahs ; et, comme ce trafic leur est profitable, ils vont d'eux-mêmes dans les forêts de quelques parties de l'île proposer des échanges à ces sauvages. Ils sont obligés toutefois d'avoir recours au même moyen que les Bedahs,

qui sont extrêmement effrayés à l'approche d'un étranger. » *Op. cit.*, tome II, page 60. « Lorsqu'ils ont besoin de haches ou de flèches, dit un autre auteur, ils font un modèle avec des feuilles d'arbre, ils vont la nuit porter ce modèle et la moitié d'un cerf ou d'un sanglier, à la porte d'un armurier qui, voyant le matin cette viande pendue à sa porte, sait ce que cela veut dire : il travaille aussitôt, et trois jours après, il pend les flèches ou les haches au même endroit où était la viande, et la nuit suivante, le Beda les vient prendre. S'il est content du travail de l'armurier, il lui rapporte encore un quartier de viande, soit de cerf, de sanglier ou de quelque autre animal. »

Ce procédé d'échange à distance n'est point isolé dans les annales de l'ethnographie. Gauttier l'a fait remarquer avec juste raison : « Il est assez singulier de retrouver une coutume toute semblable à quelques mille lieues de Ceylan, au centre de l'Afrique septentrionale. Le pays de Wangara, dit M. Lyon (*Voyage dans l'Afrique septentrionale*, 2 vol. in-18, Paris, 1821), est peu cultivé. On assure que l'or est abondant dans les environs de Battagou, sa capitale. On trouve dans le voisinage une peuplade invisible avec laquelle on fait le commerce de la manière suivante : les marchands déposent pendant la nuit ce qu'ils veulent vendre, et se retirent ; ils trouvent le lendemain matin une quantité de poudre d'or égale à la valeur que l'on accorde à leurs marchandises. » Ceylan, tome I, page 116.

*
* *

Quant à la prétendue écriture « sur une feuille de tallipot » il est à peine besoin de dire que c'est là une imagination pure et simple. Que le Veddah fasse comprendre

d'une façon ou d'une autre, par un signe quelconque, qu'il désirerait recevoir par voie d'échange, tel ou tel objet, cela se conçoit sans peine ; mais qu'il emploie pour cette demande des caractères écrits, c'est ce qui est absolument invraisemblable. Il suffit pour s'en convaincre, de penser à l'extrême pauvreté du langage de ces naturels. Leur vocabulaire ne comprend exclusivement que les mots qui leur sont tout à fait indispensables. Le fait n'a rien d'étrange : voyez quel est le lexique de ceux des paysans européens qui vivent à peu près en vrais sauvages, loin des voies de communication, loin de toute école et de toute société cultivée. Chez plus d'une nation primitive, le langage est si rudimentaire, que la conversation demande à être aidée par des gestes, et devient, la nuit, assez difficile.

Deux faits, entre autres, montreront à quel point est rudimentaire le langage des Veddahs.

Le premier de ces faits est qu'ils ne possèdent point de noms propres, de noms personnels. Interrogé sur son nom, un Veddah ne put répondre que ceci : « Je suis homme, je suis un homme ; autrefois, j'étais un petit homme ; vieux, je serai le vieil homme ».

Le second est leur ignorance des noms de nombre. On a dit qu'ils n'avaient aucune idée de la numération ; on a dit aussi (Pridham) qu'ils savaient compter jusqu'à *cinq*, mais pas au delà. Tout cela aurait besoin d'être contrôlé ; mais, en définitive, on peut bien admettre qu'ils ne sont vraisemblablement pas plus avancés, dans la science du calcul, que ne le sont les autres peuples inférieurs sur lesquels nous avons des renseignements précis.

Or, ceux-ci sont véritablement bien primitifs sous ce rapport. Il en est qui ne comptent pas au delà des deux

premiers nombres : les Bochimans de l'Afrique australe ont un mot pour « un » (! *oai*), un mot pour « deux » (! *ku*), mais pour exprimer « trois » ils emploient un terme dont le sens propre est celui de « beaucoup »; pour différencier trois de quatre, cinq, etc., il faut recourir à la mimique des doigts. Certains sauvages du Brésil comptent de même jusqu'à trois, en se servant pour ce dernier nombre d'un mot dont la véritable signification est celle de *beaucoup :* « 1 *couai;* 2 *macouai;* 3 *ouai;* et ils continuent sur leurs doigts en répétant ce *ouai* » ; Tylor, *La civilisation primitive*, tome I, page 282. Les Botocudos de la même région disent *kinan* pour « un », *hentiata* pour « deux », et ils se servent ensuite du mot *uruhu* qui veut dire « beaucoup » (Taunay et Denis; *Le Brésil*, tome IV, p. 233). Parmi les peuples dont l'art de compter est tout aussi rudimentaire, on cite encore certaines branches des Moxos de l'Amérique du sud (1). Les Tasmaniens comptaient jusqu'à quatre : le nombre « cinq » était rendu par « quatre + un » (2). La plupart des Australiens, leurs voisins, ne sont guère plus avancés ; aux environs du lac Macquarie, c'est-à-dire un peu au nord de Sidney, on compte jusqu'à quatre : *wakol*, *buloara*, *noro*, *woran;* au-dessus de ce dernier nombre, on dit indistinctement *kauwol-kauwol*, répétition du mot qui signifie « grand ». D'autres tribus ne comptent même que jusqu'à trois. Celles, par exemple, qui environnent Encounter Bai (Australie méridionale), celles qui avoisinent Adelaïde, un peu plus à l'ouest (quatre s'y rend par « deux paires », cinq par « deux paires plus un »); celles qui

(1) D'Orbigny. *Op. cit.*, tome II, page 206.
(2) Fr. Müller. *Grundriss der sprachwissenschaft;* tome II, page 89.

habitent à l'est, aux environs de Moreton Bai, au nord de Brisbane ; bien d'autres encore. Les Guaranis, les Abipons, les Indiens de la Guyane n'ont également, en réalité que trois noms de nombre (1). C'est en vain que les voyageurs et les missionnaires ont souvent tenté de développer chez ces sauvages le sens de la numération ; tous les efforts ont échoué : on leur fait répéter des mots incompréhensibles pour eux, mais leur esprit se refuse à concevoir des termes précis et déterminés, répondant à nos mots de cinq, six, etc. Écoutons Tylor : « Ce que dit le P. Dobrizhoffer des rapports arithmétiques entre les Brésiliens et les jésuites, est une excellente description de la façon dont s'opérait le contact intellectuel qui s'établit entre les sauvages et les missionnaires. Les Guaranis, ont, à ce qu'il paraît, des noms de nombre pour compter jusqu'à quatre, et quand ils arrivent au delà, ils disent *innombrable*. Mais, comme il importe de savoir compter dans une foule de circonstances de la vie courante, que cela est absolument nécessaire pour pouvoir faire au confessionnal une confession complète, on enseignait chaque jour aux Indiens à compter en espagnol, lorsqu'on faisait le catéchisme à l'église. Les dimanches, tout le monde comptait à haute voix depuis un jusqu'à mille. Le missionnaire, il est vrai, ne trouvait pas que les naturels le fissent très correctement. « Nous voulions blanchir des Nègres, dit-il » (2). Rien d'étonnant, en somme à ce que l'on vienne affirmer des Veddahs de Ceylan qu'ils n'ont aucune idée de la numération ; ce qui, au contraire, serait tout à fait extraordinaire, ce serait, que

(1) Letourneau. *Op. cit.*, page 557.

(2) Tylor ; *Op. cit.*, tome I, page 305. Dobrizhoffer, *Histoire des Abipons*, traduct. angl., tome II, page 171.

vivant comme ils le font, dans l'état primitif le plus caractérisé, ils eussent un système numéral supérieur à celui des Australiens, et même à celui des naturels les plus incultes de l'Afrique australe.

*
* *

Ce que peuvent être leurs croyances et leurs superstitions, nous le soupçonnons sans peine. Emerson Tennent rapporte qu'ils n'ont aucune connaissance de Dieu, ni de la vie future (*op. cit.*, tome II, page 441) : nous le croyons volontiers ! Nous comprenons tout aussi bien qu'ils vivent, comme les Australiens, dans une terreur constante de l'inconnu; qu'ils croient à des êtres malfaisants dont la forme et la nature leur échappent; que, pour conjurer ces imaginations enfantines, ils déposent aux pieds des arbres du miel, des morceaux de viande, des aliments de toute espèce. C'est par là précisément, c'est par cette crainte irraisonnée de l'inconnu, que le Veddah, que l'Australien, que les Bochimans, que tous les peuples inférieurs, en un mot, se rattachent à l'animalité proprement dite; c'est ainsi, ajoutons-le, qu'ils nous donnent la définition naïve et sincère de la divinité : dieu, c'est le mal (1). Ajoutons-le encore: c'est l'expression ani-

(1) Même opinion en Afrique, pour ne citer qu'un autre exemple. Écoutons le missionnaire Moffat qui, certes, n'est point suspect : « Un obstacle important à signaler quand il s'agit du sud de l'Afrique, c'est l'absence complète d'idées religieuses. Vanderkemp, dans ses relations sur les Cafres, avait déjà remarqué que ce peuple n'a aucune idée de l'existence d'un Dieu, et que sa langue n'a pas même de mot pour exprimer l'idée de la Divinité; le petit nombre d'individus qui avaient puisé quelques notions religieuses dans leurs rapports avec les nations voisines, l'appelaient *thiko*, terme qui est une corruption de celui par lequel les Hottentots désignent Dieu, et qui signifie littéralement : « l'être qui fait du mal ». (*Vingt ans de séjour dans le sud de l'Afrique.*

male, enfantine, d'une conception cérébrale rudimentaire qui disparaît forcément, fatalement, avec les progrès de l'évolution.

page 165). Et un peu plus loin : « Quand nous disions aux Béchuanas que Dieu est au ciel et qu'il fait tout ce qu'il lui plaît, ils nous blâmaient de le placer hors de leur portée ; car ils considéraient leur Morimo comme un reptile malfaisant. Que ne puis-je l'atteindre et le percer de ma lance ! s'écriait un chef qui ne manquait pas de jugement sur d'autres matières. »

LES BOTOCUDOS

Il s'en faut de beaucoup que tous les peuples indigènes de l'Amérique aient atteint un seul et même degré de culture. Les grandes civilisations de l'ancien Mexique et de l'ancien Pérou, la première, avec ses constructions colossales, ses palais et ses temples magnifiques, avec son luxe inouï, sa religion d'État ; la seconde avec sa puissante discipline militaire, sa dynastie divine ; toutes deux enfin avec leur organisation extraordinaire forment un étrange contraste avec la presque totalité des cultures du centre de l'Amérique, avec celles surtout du Nord et du Sud. Un nombre considérable des peuples de ces dernières régions sont encore exclusivement nomades, vivant de chasse et de pêche, comme, par exemple, la plupart de ceux des Indiens du nord qui sont parvenus à éviter jusqu'à présent le contact des blancs, comme les Corabécas, des frontières du Grand-Chaco, qui, attirés à San-Rafael par les Jésuites, regagnèrent les forêts d'où ils étaient sortis (d'Orbigny) (1). D'autres, plus avancés, sont à moitié chasseurs, à moitié pasteurs, mais toujours sauvages et

(1) D'Orbigny, *L'homme américain*, tome II, p. 95.

indomptés, comme les Tobas et les Mbocobis de l'Amérique australe, comme les Mataguayos du pied oriental des Andes (1), comme les Abipons des provinces de Corrientes et d'Entre-Rios (2). D'autres enfin, comme les Sirionos, qui vivent dans les forêts séparant le Rio Grande du Rio Piray (3), comme les Botocudos, comme les habitants de la Terre-de-Feu, méritent d'être classés par leur genre de vie tout à fait sauvage aux derniers échelons de l'humanité.

Voici ce que d'Orbigny rapporte des premiers : « Ils sont si sauvages et tiennent si fort à leur indépendance primitive qu'ils n'ont jamais voulu avoir de communication avec les Chrétiens. On n'a pu s'en approcher que les armes à la main. Ils vivent par familles éparses et errantes au sein des forêts les plus impénétrables, se livrant seulement à l'exercice de la chasse. Ils ne se construisent que des huttes formées de branchages, et ne connaissent aucune des commodités de la vie ; tout annonce chez eux l'état sauvage le plus complet. Ils n'ont d'autre industrie que la confection de leurs armes qui consistent en arcs de huit pieds de long et en flèches de même longueur, dont ils se servent le plus souvent assis, s'aidant le plus souvent des pieds et des mains pour les lancer avec plus de force : aussi ne doivent-ils chasser que le gros gibier. Les deux sexes vont entièrement nus, sans se charger en rien de vêtements, ni même de peintures, et sans porter aucun ornement.

« Dans leurs courses journalières, ils ne font aucun usage de pirogues ; s'ils ont une rivière à passer, ils

(1) *Ibidem*, page 110.
(2) *Ibidem*, page 118.
(3) *Ibidem*, page 341.

coupent des lianes, les attachent à terre à un arbre ou à des pieux, qu'ils placent à cet effet, les enroulant autour des troncs d'arbres arrêtés par les courants au sein des eaux, et formant ainsi une espèce de pont, auquel les femmes s'accrochent pour passer avec leurs familles. Chaque fois qu'ils en trouvent l'occasion, ils attaquent les pirogues des Moxos qui remontent à Santa-Cruz, et tuent les rameurs pour s'emparer des haches ou autres instruments dont ceux-ci sont munis. C'est, du reste, tout ce que nous avons appris sur cette tribu, sans doute la plus sauvage de la nation. »

C'est à deux autres *nations*, (pour employer le terme dont se sert d'Orbigny), qu'appartiennent les Botocudos et les Fuégiens dont nous allons parler avec un peu plus de détails. Les premiers, les Botocudos, occupent sur les degrés de l'échelle humaine une place supérieure à celle des habitants de la Terre-de-Feu, mais cette marche est si peu élevée qu'en parlant de la curieuse population qui y est fixée, nous ne sortons certainement pas de notre sujet.

*
* *

Indiquons avant tout l'aire géographique qu'ils occupent. C'est dans le sud-est du Brésil, à une certaine distance de l'océan Atlantique, non pas très loin cependant dans l'intérieur des terres, vers la longitude où se rencontre la province de Minas Geraes avec celles de Bahia et de Espirit Santo. C'est quarante ou cinquante lieues espagnoles dans l'intérieur des terres. Au seizième siècle on les trouvait encore sur tels ou tels points du littoral, où ils avaient affaire quotidiennement avec les

colons portugais qui finirent par les refouler vers l'ouest, là où on les rencontre aujourd'hui. Deux fleuves qui se dirigent de l'ouest à l'est, et plus ou moins parallèles, forment la limite approximative de leur territoire au nord et au sud ; c'est au nord le Rio Pardo, par le seizième degré de latitude méridionale, au sud le Rio Doce, par le dix-neuvième degré.

Quelques auteurs leur assignent une extension plus considérable. D'après Debret, par exemple, ils occuperaient actuellement l'espace qui va parallèlement à la côte orientale, du treizième degré de latitude australe au dix-neuvième et demi. Vers l'ouest, en tous cas, ils s'étendent jusqu'aux premières régions habitées de la province de Minas Geraes.

Leur nombre est peu considérable. Certains auteurs donnent le chiffre de deux mille individus ; d'autres (Santarem, d'Orbigny) vont jusqu'à un maximum de quatre mille.

*
* *

Au premier coup d'œil lancé sur un Botocudo on voit un individu généralement bien fait, bien musclé, solide ; mais on s'aperçoit bientôt que le tronc est trop massif, le thorax trop développé, le cou trop court par rapport à la proportion et au développement des membres.

Que la main soit relativement petite, cela n'a rien d'étonnant ; le même fait se reproduit chez toutes les populations nomades et adonnées uniquement à la chasse, aussi bien dans l'Amérique du Sud que dans celle du Nord et dans l'Australie. La main forte est l'apanage des peuples agriculteurs et laborieux. Mais ici le bras

semble ne pas répondre au développement de la partie centrale et la jambe est incontestablement grêle.

La taille est ordinaire, moins élevée cependant que la taille moyenne de l'humanité ; elle semble varier de un mètre soixante-quatre à un mètre soixante (1).

La couleur de la peau semble aller du jaunâtre à un brun ou gris rougeâtre, mais il est certain que pour la déterminer d'une façon précise chez l'un quelconque de ces indigènes, il importe de prendre une précaution élémentaire et essentielle, à savoir d'opérer un décrassement sérieux dudit individu. C'est ce qu'a fort justement fait remarquer A. de S. Hilaire dans ses écrits sur le Brésil : « Les Botocudos que les soldats de Passanha prennent dans les bois, perdent peu à peu, dit-il, la couleur cuivrée quand on leur a donné des vêtements, ils ne conservent qu'une teinte jaunâtre plus pâle que celle des mulâtres et un peu plus obscure que celle des blancs attaqués de la jaunisse... La couleur cuivrée des Indiens qui restent nus n'est donc véritablement que le résultat de leur malpropreté, et celui de l'ardeur du soleil et des intempéries auxquelles ils sont continuellement exposés » (Tome premier, p. 426).

Les cheveux sont forts, lisses et droits, assez gros, de couleur noire, et la mode de les disposer est des moins

(1) Voici, d'après le *Manuel anthropologique* de M. Topinard, un certain nombre de tailles moyennes :

Patagons.	1m78	Roumains.	1m65
Polynésiens . . .	1 76	Magyars.	1 63
Iroquois.	1 73	Siciliens	1 61
Guinéens	1 72	Finnois.	1 61
Cafres	1 71	Malais	1 59
Scandinaves . . .	1 71	Lapons.	1 53
Ecossais	1 71	Papous	1 53
Danois.	1 68	Veddas	1 53
Arabes	1 67	Bochimans. . . .	1 40
Néo-Calédoniens.	1 67		

gracieuses : au moyen d'un roseau fendu, et dont l'un des côtés est au préalable aiguisé, on les rase tout autour de la tête, à deux ou trois doigts environ au-dessus des oreilles. Le sommet de la tête est donc seul garni et l'indigène, pour peu que sa chevelure soit assez plaquée, paraît être coiffé d'une véritable calotte arrondie.

Quant au reste du corps, il est sinon tout à fait, au moins à peu près glabre, et l'on a le plus grand soin d'arracher les sourcils et mêmes les cils. Que pensent de cette coutume les beautés occidentales qui corrigent parfois la nature en remplaçant avec art les cils qui leur font défaut par un système de cils postiches ?

Bien des personnes qui ont vu de près les Botocudos les ont comparés aux peuples que l'on range dans la soi-disant race mongolique, aux Chinois par exemple. C'est, qu'en effet, l'on est vivement frappé, chez les Botocudos, du relèvement très marqué de l'angle externe de l'œil. Sans doute, par ce caractère, ils ont une grande ressemblance avec un grand nombre de peuples asiatiques et surtout avec les Esquimaux de l'extrême nord de l'Amérique ; mais il est bien évident que ce seul caractère ne peut suffire à les apparenter scientifiquement aux races qui viennent d'être citées. Jusqu'à ce jour, en dépit des rapprochements de toute nature que l'on a voulu établir entre les Américains et les Asiatiques, la prudence veut que l'on ne considère encore les Américains que comme étant purement et simplement Américains.

*
* *

Une intéressante *Étude anthropologique sur les Botocudos* publiée en 1880 par M. Ph.-B. Rey, nous aidera à exposer leurs principaux caractères anatomiques.

La capacité crânienne est faible : celle des hommes est de 1.470 centimètres cubes, celles des femmes de 1.385. C'est plus que la moyenne des Nègres guinéens, c'est moins que la moyenne des Néo-Calédoniens (1).

L'os malaire est aplati, comme chez les Esquimaux, ce qui donne à la face une apparence particulièrement écrasée, mais le nez est plus large. L'Esquimau tient ici une des extrémités de la série : son indice nasal (rapport centésimal de la largeur de l'orifice nasal à la

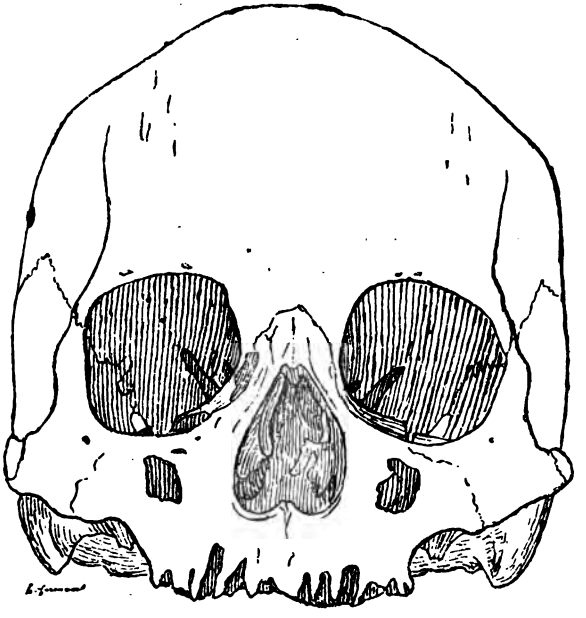

FIG. 19 : Crâne de Botocudo.

longueur du nez) est de 42; puis viennent les Basques avec 45 et 46, les Mongols avec 48, les Polynésiens avec

(1) Voici quelques moyennes empruntées à Broca. Le premier nombre

49, les Néo-Calédoniens avec 53, les Nègres d'Afrique avec 54 et 55, puis, à l'autre extrémité de la série les indigènes de l'Afrique australe avec 58. Au milieu exactement

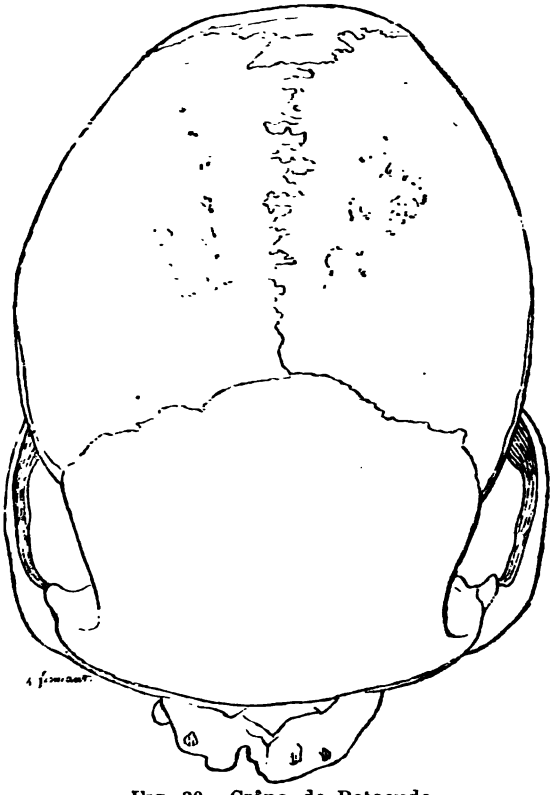

FIG. 20 : Crâne de Botocudo.

se trouvent classés les Botocudos, commed'ailleurs presque tous les autres Américains, avec un indice de près de 50.

indique la capacité des crânes masculins, le second celle des femmes :

Auvergnats.	1.598	1.445

Sous le rapport de l'indice céphalique proprement dit (rapport de la largeur maxima du crâne à la longueur

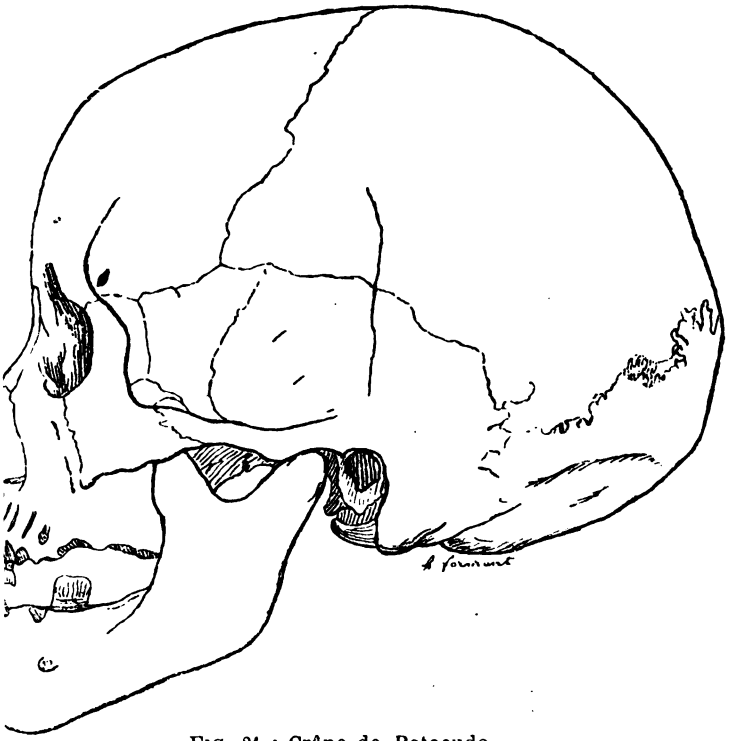

FIG. 21 : Crâne de Botocudo.

valant 100), les six pièces qui ont servi à l'étude de M. Rey n'offrent entre elles que de faibles différences. La

Bas-Bretons.	1.564	1.366
Basques espagnols.	1.574	1.356
Esquimaux.	1.539	1.428
Néo-Calédoniens	1.460	1.330
Nègres guinéens.	1.430	1.251
Australiens	1.329	1.298

moyenne générale est de 73, ce qui constitue une dolichocéphalie accentuée : le Botocudo a donc la tête aussi allongée que le Nègre d'Afrique (1).

*
* *

En ce qui concerne les autres parties du squelette nous n'aurions à donner que des renseignements assez vagues; l'étude de M. Rey ne porte en effet que sur un nombre de pièces excessivement restreint. On peut dire, en tous cas, que les proportions du bras du squelette de Botocudo appartenant au Muséum d'histoire naturelle, révèle un état peu avancé d'évolution. L'os humérus (os long de l'épaule au coude) étant mesuré par le nombre 100, l'os

(1) Voici quelques indices moyens, en commençant par les plus faibles (*dolichocéphales*, têtes allongées) pour finir par les plus forts (*brachycéphales*, têtes courtes) :

Australiens	71
Veddahs	71
Esquimaux (Est)	71
Patagons	72
Hottentots	72
Cafres	72
Nègres guinéens	73
Inde centrale	73
Arabes	74
Egyptiens	76
Polynésiens	76
Aïnos	76
Tsiganes	77
Basques Espagnols	78
Bas-Bretons	81
Ruthènes	82
Magyars	82
Allemands (Sud)	83
Tchèques	83
Croates	84
Roumains	84
Auvergnats	84
Savoyards	84
Lapons	85

radius (os long occupant le côté externe de l'avant-bras) est mesuré, en moyenne, par 73. 9 chez l'Européen, par 79. 4 chez les Nègres ; il est ici de 77. 6. Le tibia n'est pas triangulaire dans sa coupe, comme c'est le cas dans les races occidentales; il affecte une forme aplatie et présente une coupe allongée, avec un bord antérieur tout à fait aminci ; ce phénomène se rencontre chez beaucoup de Nègres africains et chez les Australiens, puis, plus accentué encore, chez les singes anthropoïdes. Comparé au fémur, le tibia du Botocudo a plus d'importance que celui de l'Européen, il en a moins que celui du Nègre. Sur le péroné les gouttières dans lesquelles s'insèrent les muscles sont profondément creusées.

*
* *

Le nom *Aymores*, ou *Guaymores* est moins employé que celui de *Botocudos* (1). Ce dernier n'est qu'un surnom donné à ces Indiens par les Portugais qui les premiers ont été en rapport avec eux. Il vient du mot portugais *botoque*, qui signifie « bondon », la pièce de bois qui sert à boucher la bonde, l'orifice arrondi par lequel on emplit un tonneau. Lss Aymores, en effet, ont l'étrange habitude de perforer, dès l'âge de six ou sept ans, non seulement le lobe des oreilles, mais la lèvre inférieure de leurs enfants. Dans le trou ainsi pratiqué ils introduisent un disque de bois blanc léger (*bombax ventricosa*) que l'on a fait au préalable sécher devant le feu pour lui

(1) « Quelques nations du voisinage les désignent sous le nom significatif de *longues oreilles ;* mais le nom véritable qu'ils portent comme peuple paraît être *Crecmun*, *Cracmun* ou *Endgerekmoung ;* car les voyageurs diffèrent entre eux à ce sujet. Certaines tribus s'appellent entre elles *Pejaurum* et *Nacnenûc ;* probablement qu'une valeur significative se rattache à ces différents noms ». F. Denis, *Le Brésil*, page 211.

enlever toute sa sève. « La lèvre inférieure, dit Maximilien de Neuwied, a l'apparence d'un anneau mince placé autour de la plaque ». L'enfant grandissant, le bondon primitif est changé pour une rondelle plus large, et celle-ci à son tour, fait place plus tard à un bondon encore plus considérable. Celui que l'on place dans le lobule de l'oreille atteint souvent quatre centimètres de diamètre; celui de la lèvre inférieure peut arriver à un diamètre de six, sept et même huit centimètres. On voit quelle est l'attitude de la lèvre inférieure lorsque le bondon est enlevé : elle pend misérablement sur le menton. Ajoutons, d'ailleurs, que le Botocudo ne croit pas utile d'ôter ce sin-

FIG. 22 : Profil de Botocudo.

gulier ornement lorsqu'il procède à son repas; or, comme il mange en vrai famélique avec un appétit désordonné, le spectacle dans ces conditions devient des plus dégoûtants. La « botoque » a d'ailleurs un inconvénient plus sérieux; pour peu qu'elle soit placée un peu forte chez un jeune individu, elle vient heurter la gencive et ne tarde pas à déchausser, à ébranler et à faire tomber les incisives inférieures; le tableau alors est complet.

Cette bizarre coutume d'introduire un corps étranger dans la lèvre inférieure est loin, d'ailleurs, d'être particulière aux Botocudos. « A nous autres Européens, dit M. Letourneau (*Sociologie*, page 79), il semble que l'idée de s'infliger une mutilation tellement hideuse et gênante ne puisse germer que dans le cerveau d'un fou; et pourtant l'usage de la « botoque » se retrouve chez les races les plus diverses. Ainsi il est en vigueur sur tout le littoral nord-ouest de l'Amérique septentrionale, depuis les abords du détroit de Behring jusqu'aux rives du fleuve Mackensie. Dans toute cette vaste région, les parents ont soin de perforer la lèvre inférieure de leurs enfants, puis d'introduire à demeure dans l'incision, d'abord fort petite, un fil de fer ou de cuivre, que l'on a soin de remplacer ensuite par un morceau de bois ou d'os, de plus en plus volumineux et faisant office de dilatateur. L'orifice labial va donc grandissant toujours au point de former comme une seconde bouche, dans laquelle on enchâsse alors un disque de grandeur proportionnée ». D'Orbigny cite nombre de fait analogues chez d'autres populations de l'Amérique du sud par exemple chez les Chiriguanos (au pied des derniers contreforts des Andes boliviennes), puis chez les anciens Caribes des Antilles; *Op. cit.* tome II, page 314.

En Afrique, sur les bords du Niger, dans le bassin du

haut Nil ne retrouve-t-on pas la même mutilation de la lèvre inférieure ? Nombre de voyageurs nous l'ont appris et toutes les personnes qui s'occupent d'éthnographie ont vu des dessins ou des photographies représentant cette mode insensée, — insensée pour nous s'entend. Baker a vu les femmes Latoukas se disputer, pour en orner leurs lèvre inférieure, les morceaux d'un thermomètre brisé; Schweinfurth a été témoin de pratiques analogues. Mais revenons en Amérique.

Parfois la pression est par trop énergique, le ruban de lèvre qui entoure la rondelle vient à céder et tombe ignoblement à droite et à gauche. Que faire alors ? Simplement renouer les morceaux au moyen de quelque lien végétal. La rondelle de l'oreille vient-elle à se perdre, en attendant la confection d'un nouveau bijou on se contente de suspendre les bords du lobule à la conque même de l'organe.

*
* *

Autre système d'ornementation, mais celui-ci plus commun, plus généralement usité, le tatouage, répandu de la Mélanésie jusqu'en Europe, ici, par exemple, en France, sous la forme d'insignes de légion d'honneur.

Le tatouage du Botocudo est assez fantaisiste, pour l'ordinaire de rouge et de noir. Le rouge est un peu jaunâtre ; on l'obtient avec le fruit du rocouyer et on en teint le visage de la bouche jusqu'au front, ce dernier compris. Certains emploient également le noir pour telles et telles parties de la figure. Mais cette dernière couleur est plus généralemeut usitée pour le reste du corps que l'on bariole à volonté.

Ecoutons le P. Samuel de Lodi, capucin : « Ils coupent leurs cheveux bien près par le bas, et les laissent croître dans la partie supérieure de la tête ; puis à force de gomme ils les fixent dans une direction horizontale. Cette forme hérissée de leur chevelure, jointe à sa coupe circulaire, lui donne assez l'aspect d'un chapeau. Les paupières et les sourcils ont aussi leur préparation particulière ; ils les teignent ainsi que le reste du visage, avec le suc d'un fruit nommé *acafroa*, qui donne un jus couleur de sang » (*Nouvelles annales des Voyages*, 1845).

Pour complément de parure le Botocudo se fait encore des colliers de graines noires ou de noyaux de fruits ; il aime à y placer — non comme fétiches, mais comme ornements purs et simples — des dents arrachées aux animaux qu'il a pu abattre. Parfois, surtout chez les individus qui passent pour les plus forts, les plus énergiques, les plus respectables, on trouve placées dans la chevelure des plumes d'oiseaux, communément des plumes de perroquet.

Et tel est, dans toute sa simplicité, le costume du Botocudo, celui de la femme comme celui de l'homme. Tant il est vrai que le sentiment de la pudeur est un apanage distinctif et général de l'humanité (1) !

*
* *

Passons à l'habitation.

Ici encore nous sommes au dernier degré de l'échelle humaine. Là où l'Aymore veut passer la nuit, sa triste compagne fiche en terre de grandes feuilles de cocotier

(1) C'est au moins l'idée du poète :

Credo pudicitiam Saturno rege moratam
In terris visamque diu; quum frigida parvas
Præberet spelunca domos.... (*Juvénal*, VI).

dont le sommet tend à former un cintre de voûte. Faut-il passer plusieurs nuits dans ces mêmes parages, on se contente d'étayer le frêle édifice au moyen de quelques bâtons et de le solidifier avec des branches ajoutées plus ou moins au hasard. Le Botocudo trouve là l'habitat de son gré, qui le garantit du soleil, sinon de la pluie ; il se refuse à loger dans toute autre demeure, et s'y étend, pour dormir, sur une simple couche d'écorces arrachées aux arbres voisins.

La chasse est-elle épuisée dans la région avoisinante, il lève le camp et se dirige vers une latitude plus fortunée.

*
* *

C'est à la chasse, en effet, qu'il demande le plus clair de son alimentation. Heureuse capture que celle d'un cochon pécari (*dicotyles labiatus*) ou d'un singe ; ce dernier passe pour l'aliment le plus exquis. Tué, il est immédiatement embroché, rôti — à moitié souvent — et dévoré. Le Botocudo, en effet, est comme tous les individus appartenant aux dernières couches de l'humanité essentiellement famélique. A défaut du singe et du pécari, il apprécie toute espèce d'animaux, le crapaud, le lézard : les larves aussi qui se trouvent dans les tiges de bambous. Le monde végétal offre sa contribution : des feuilles de broméliacées plus ou moins charnues, différents tubercules plus au moins féculents, des amandes, des plantes sarmenteuses ou grimpantes qu'on fait griller au feu. Pour posséder le chou palmiste, le procédé est assez élémentaire : on abat l'arbre tout entier si la besogne est sans difficulté.

Fig. 23 : Cochon pécari.

La chasse a-t-elle été infructueuse et le monde des plantes semble-t-il imposer un carême trop prolongé, il reste à mendier auprès des voisins blancs et l'on en use, à l'exemple de l'Australien, dans toute la limite

du possible ; d'autant plus facilement que l'on ne se croit tenu à aucun remercîment. On demande, on reçoit, on consomme et tout est fini.

Le butin, au contraire, a-t-il été d'importance, les Botocudos se livrent sans désemparer — et sans souci du lendemain — à une absorption immodérée. Tout doit être englouti ; c'est le *carpe diem* dans toute son énergie. Taunay et Denis rapportent qu'à leur connaissance en deux jours cinq naturels dévorèrent un tapir énorme. Si l'accumulation des aliments devient pénible à l'estomac, si les contractions de l'œsophage paraissent mollir, si l'action du suc gastrique semble devenir insuffisante, si, en un mot, la digestion est laborieuse, comme elle doit l'être inévitablement, les convives se prêtent une aide mutuelle et se foulent consciencieusement poitrine, épigastre, ventre. « L'estomac du Botocudo qui résiste si bien à la faim, dit F. Denis, est toujours prêt à satisfaire un appétit qui se renouvelle sans cesse... Le feu est allumé, et l'animal, à peine rôti, est dévoré sur-le-champ. Il y a mieux, ses intestins, qui n'ont pas été rejetés, sont nettoyés fort légèrement, et terminent souvent le festin ; la peau même n'est point épargnée. L'auteur de cette notice a vu des femmes botocudos s'emparer d'un aigle qu'on avait tué, le flamber seulement, et le manger avec toutes les marques de voracité, tandis que le sang ruisselait encore des deux côtés de la botoque de la façon la plus hideuse. A l'exception du serpent, dont encore ils font servir une espèce à leur nourriture, nulle créature vivante n'échappe à la voracité des Botocudos... Tout est bon pour leur appétit dévorant ; et, si l'occasion s'en présente, ils feront rôtir également, pour s'en nourrir, des gre-

nouilles, des lézards, et jusqu'à ces larves dégoûtantes que fournit le barrigudo ». *Le Brésil,* page 215.

Que dire de l'anthropophagie des Botocudos? Certes ils ne se livrent au cannibalisme ni par besoin, comme en Néo-Calédonie, ni par religiosité, comme les anciens Mexicains. Mais en définitive ils sont cannibales; cannibales par esprit de vengeance et pour donner satisfaction a une haine inassouvie. On raconte que vers les premiers temps de l'établissement des Portugais sur les côtes qu'ils habitaient auparavant, les Botocudos firent un retour offensif, descendirent au rivage et mangèrent tous les Européens qui tombèrent entre leurs mains (1). En somme, l'homme qu'ils mangent — s'ils le mangent — est l'ennemi capturé, et au préalable, assommé. C'est là, pour eux, un acte, non seulement naturel, mais encore honorable, légitime; et nous voyons une fois de plus à quel point la morale est une sur toute la surface du globe. Ajoutons que l'on a vu des femmes dévorer, par tendresse, l'enfant qu'elles avaient perdu, ne voulant point se séparer d'un être aussi cher; acte touchant qui vaudrait chez nous comme un acte de folie.

*
* *

Les Botocudos connaissent la hache de pierre, généralement une hache en néphrite, pierre grise ou verte, fort dure, qu'ils tâchent d'aiguiser pour le mieux. Ou bien ils la tiennent purement et simplement à la main, ou bien, l'enduisant de cire, ils la fixent à deux morceaux de bois, et solidifient le tout au moyen de lianes.

(1) Taunay et Denis. *Le Brésil,* tome IV, page 213.

Mais l'arme populaire, commune, nationale, est l'arc, un arc gigantesque, atteignant au moins la hauteur de l'archer lui-même, et souvent sensiblement plus grand. Il est, pour l'ordinaire, de bois de *bignonia*, solide, fort compacte et difficile à travailler. Les cordes sont très résistantes, faites de fibres de *gravatha*.

La flèche, fort redoutable, est également d'une grande longueur, cinq à six pieds, à peu près de la taille de l'arc lui-même. Elle est empennée et la hampe se prolonge, en bas, au-delà des plumes.

Parfois la flèche, une longue tige de roseau, est simplement acérée à son extrémité. Parfois l'extrémité est munie d'une pointe en bois dur, barbelée, longue de trois à quatre centimètres ; l'adversaire dans le corps duquel la flèche s'est plantée, ne peut s'en débarrasser qu'en lui faisant accomplir, opération dangereuse, le restant de la traversée. Parfois, enfin, pour chasser les animaux de petite espèce, on choisit comme trait une branche pourvue de nœuds, que l'on tranche immédiatement au-dessus d'une région où se rencontrent trois, quatre, cinq nodosités ; au lieu d'une pointe, on obtient de la sorte une espèce de rosace qui forme assommoir.

C'est avec cet arc et ces flèches gigantesques à la main, que le Botocudo marche à la recherche de ses ennemis ou du gibier ; il ne connaît aucune arme défensive, et est ici inférieur à l'Australien qui, ainsi que nous l'avons vu plus haut, possède un bouclier de bois.

« Le Botocudo qui se prépare à tirer, dit F. Denis, (*Le Brésil*, p. 215), examine si la flèche est droite, si son poids est égal ; il l'applique près de l'œil, et la fait tourner avec promptitude entre le pouce et l'index. C'est alors seulement qu'il la place du côté gauche de son arc,

qui repose perpendiculairement à terre, en le tenant ferme avec l'index de la main gauche, tandis que les premiers doigts de la main droite tirent la corde en arrière ; l'œil s'est placé en ligne et le coup part. Mais cette suite d'opérations successives, si longue à décrire, est instantanée, pour ainsi dire, et la description la plus succincte ne saurait donner l'idée de sa rapidité. Toute la vie du sauvage repose sur son habileté à faire usage de la flèche ; il l'apprend dès la plus tendre enfance ; sa faiblesse l'oblige encore à se traîner sur le sable, et il sait marcher à peine, qu'il reçoit de son père un petit arc et des flèches, et qu'il s'exerce contre les insectes ou même contre les oiseaux. A sept ou huit ans il peut souvent pourvoir à sa nourriture. C'est ce qui fait qu'il existe toujours une sorte d'indépendance individuelle dans les familles les plus nombreuses de Botocudos. »

Fort habile tireur c'est au moyen de son arc que le Botocudo se livre à la pêche. Le procédé est souvent laborieux, aussi prise-t-il d'une façon toute particulière les lignes qu'il peut obtenir des Européens.

*
* *

Ce qui vient d'être dit du manque complet de vêtement et de la simplicité du système des armes, laisse entendre que l'ensemble du mobilier se réduit à bien peu de choses.

L'objet le plus curieux est une espèce de porte-voix fait avec la dépouille extérieure de la queue du grand tatou. On s'en sert dans les forêts pour indiquer le ralliement. On sait faire des cordes végétales plus ou moins délicates. On prend, pour en faire des récipients, des

tronçons de roseaux coupés immédiatement au-dessous d'un nœud qui forme le fond du gobelet. Çà et là on a bien trouvé des pots d'argile grise passés au feu ; mais cet emprunt évident à la civilisation est loin de se rencontrer dans toutes les régions qu'occupent les Aymores.

En ce qui concerne la façon dont ils obtiennent le feu, citons Maximilien de Neuwied :

« Les femmes, dit ce voyageur, prennent un morceau de bois long et creusé de plusieurs cavités sur lesquelles on en place perpendiculairement un autre ; on attache souvent à l'extrémité supérieure de celui-ci un morceau de flèche pour l'allonger et pouvoir mieux le saisir ; on le prend entre les paumes des mains étendues, et on le fait tourner avec rapidité. Au-dessous du morceau de bois horizontal, dans lequel tourne la pointe du premier, d'autres femmes tiennent étendue de l'étoupe faite de l'écorce de l'arbre nommé en conséquence par les Portugais *pao d'estopa* (*lecythis*) : les brins épars prennent feu et allument les fibres de l'écorce. »

*
* *

De leur état social, il y a peu de choses à dire. Ils vivent, non pas isolés, non pas même par petits groupes, comme c'est le cas fréquent chez les Australiens, mais par cinquante, soixante et même cent. Point de chef, du moins point de chef élu : le plus fort, le plus énergique mène toute la bande, quitte à être mené le lendemain par un plus fort et un plus énergique. C'est le véritable début de la conception autoritaire, dont les sociétés occidentales les plus avancées nous présentent une pure et simple évolution.

Point de propriété territoriale ; on défend la contrée où l'on chasse pour l'instant, parce qu'elle est giboyeuse : demain, dégarnie, elle appartiendra à un nouvel occupant.

*
* *

D'ailleurs, les Botocudos entre eux sont généralement pacifiques. Il faut qu'une offense bien réelle ait été commise par une tribu envers une autre, pour que l'on en vienne aux mains. Maximilien de Neuwied a laissé le récit d'une espèce de combat singulier fort curieux duquel il fut témoin. « Les guerriers, dit-il, les guerriers des deux partis se firent d'abord des défis mutuels d'une voix rauque et en peu de mots, tournèrent de côté et d'autre comme des chiens enragés, et préparèrent leurs bâtons... Les partis opposés s'étant ainsi échauffés de plus en plus, on vit un homme de chaque côté s'élancer tout à coup l'un contre l'autre, se frapper mutuellement la poitrine avec les bras, et si fort qu'ils chancelèrent en arrière, puis prendre leurs bâtons. L'un frappa son adversaire de toutes ses forces sans examiner où ses coups portaient ; celui-ci soutint tranquillement et gravement cette première attaque, sans changer de contenance, ensuite il frappa à son tour, et tous deux continuèrent à se donner des coups si violents que l'on en vit longtemps après des marques sur leurs corps nus qui étaient couverts d'enflures. Comme il restait souvent aux bâtons des chicots pointus provenant de la branche de l'arbre dont on les avait coupés, plusieurs sauvages n'en furent pas quittes pour des cicatrices ; le sang leur ruisselait de la tête. Quand deux antagonistes s'étaient ainsi complètement

rossés, deux autres prenaient leur place ; quelquefois plusieurs couples se battaient à la fois ; jamais ils ne se saisissaient avec les mains. Quand les combats singuliers eurent duré un certain temps, les sauvages recommencèrent à se défier les uns les autres d'un air réfléchi, l'enthousiasme héroïque les saisit de nouveau, et les bâtons recommencèrent à jouer. Les femmes de leur côté montraient une humeur non moins chevaleresque ; c'était avec des hurlements et des pleurs continuels qu'elles se prenaient aux cheveux, se donnaient des coups de poing, s'égratignaient, s'arrachaient mutuellement des lèvres et des oreilles les plaques de bois, qui couvrirent le champ de bataille comme autant de trophées. Si l'une jetait sa rivale à terre, une troisième venait derrière elle, lui empoignait la jambe et la terrassait à son tour, et ainsi étendues elles se tiraillaient à qui mieux mieux. Les hommes ne s'abaissaient pas au point de frapper les femmes du parti opposé ; ils se contentaient de les pousser avec le bout de leur bâton, ou bien leur appliquant le pied contre les côtes, ils les faisaient rouler bien loin. On entendait, enfin, des cris et des lamentations sortir des cabanes où étaient les femmes et les enfants, ce qui ajoutait à l'effet de ce spectacle extraordinaire ».

Le combat dura à peu près une heure.

Il est bon d'ajouter que la discorde a le plus souvent pour cause une question de femme. Horace a bien dit vrai :

> Nam fuit ante Helenam cunnus teterrima belli
> Causa..... (*Sat.*, liv. I, *Sat.* III),

ce que le traducteur français a honnêtement rendu : Avant Hélène, la possession d'une femelle avait excité déjà de sanglants combats.

*
* *

Mais si la femme est le sujet de luttes acharnées, le traitement qu'on lui ménage par la suite n'a guère lieu de lui faire prendre en trop haute estime sa valeur personnelle : elle est, en effet, pour le Botocudo, la plus servile des esclaves, un véritable animal de somme.

L'Aymore, voyageant, marche libre et dispos, l'arc et les flèches à la main, devant la misérable compagne qui le suit péniblement portant sur le dos enfants, butin et tout ce que le mâle y entassera. On s'arrête, on va camper, la malheureuse se décharge enfin et se livre immédiatement à la construction de la hutte en branchages et à l'entretien du feu.

Chaque homme prend et possède autant de femmes qu'il en peut nourrir, quelquefois trois ou quatre, parfois même huit ou dix. Aucune trace, d'ailleurs, de cérémonies, même les plus élémentaires, lorsqu'il s'agit de contracter union.

Cette union généralement forcée, du moins en ce qui concerne la femme, amène naturellement de la part de celle-ci plus d'une infidélité. Celles du mari ne sont point comptées et n'ont point raison de l'être. Une de ces pauvres esclaves se laisse-t-elle aller à commercer, au temps où son maître et seigneur la laisse à peu près mourir de faim, avec un chasseur plus heureux, elle en est quitte, de retour auprès de son époux habituel, en recevant de ce dernier une correction exemplaire. A elle d'apprécier pour l'avenir si la satisfaction, même pressante, des besoins stomachaux vaut le risque d'une seconde volée. Parfois la punition est plus sérieuse et

l'époux outragé tire une vengeance définitive; on en a vu attacher l'infidèle à un arbre et la percer de flèches.

*
* *

Le Botocudo se livre volontiers à la danse, le plus inintelligent, le plus sauvage des arts, particulièrement à la danse de chasse, que nous rencontrons aussi chez les Australiens, chez les Kamtchadals, chez les Peaux-Rouges (1). Il s'accompagne alors de chants tout à fait élémentaires et dont les paroles n'ont dû guère coûter à son imagination. Saint-Hilaire donne le texte d'une de ces mélopées : « Le soleil se lève; vieille, mets quelque chose dans ton pot, pour que je puisse manger et que j'aille à la chasse » (*Op. cit.*, tome II, page 166). Il n'en est pas encore à la danse et au chant des combats : Quum canerem reges et prælia...

*
* *

Les funérailles sont des plus simples. Le cadavre est empoigné, fortement replié sur lui-même, enfoui à peu de profondeur dans sa hutte même de branchages ou tout auprès, puis abandonné. Sur l'heure on pense bien au trépassé, on peut mettre à côté de la fosse quelque aliment (de second choix) et un roseau rempli d'eau, mais le lendemain tout souvenir a disparu : Oblitusque meorum obliviscendus et illis.

(1) Letourneau, *Op. cit.*, page 88.

*
* *

Ce dépôt de quelque nourriture à la portée du défunt indique-t-il au moins quelque croyance à une vie future, à une survivance quelconque? Assurément non. Le sauvage ignore la distinction du naturel et du surnaturel : il voit et n'explique pas.

Si le Botocudo craint les apparitions et n'ose pas, durant la nuit, s'aventurer seul au milieu des bois ; s'il redoute la lune dont l'apparition, coïncidant avec le coucher du soleil, lui enlève la meilleure part de ses aptitudes à la vie chasseresse, ce n'est point qu'il croie à quelque puissance supérieure plus ou moins anthropomorphique : il craint, mais la terreur n'a pas encore, chez lui, enfanté les dieux. Saint-Hilaire affirme d'une façon fort expresse, qu'il n'a absolument aucune idée de divinité; *Op. cit.*, tome premier, page 439, tome deuxième, page 155. Il est athée comme l'enfant; heureuse phase, trois fois heureuse, si la seconde période d'évolution doit ne pas amener à l'athéisme de raison !

*
* *

Comme tous les individus qui se trouvent aux derniers échelons de l'humanité, l'Aymore est passionné, irréfléchi, prompt à l'offense, et d'une extrême susceptibilité. Avec le meilleur d'entre eux il est toujours dangereux de se trouver sans défense. Un incident sans portée, imprévu, insignifiant, l'indispose, et sa violence alors ne connaît plus de frein. Extraordinairement curieux de ce qu'il ne connaît pas encore, de ce qui lui semble inaccoutumé ou bizarre, il est tout à la fois d'une indolence extrême

quand le besoin et la faim ne viennent pas l'aiguillonner. Écoutons le témoignage peu suspect de Denis.

« La première fois que je vis un Botocudo dans sa sombre indolence, dans ce repos stupide qui semble exclure toute faculté de penser, je ne pus m'empêcher de faire un bizarre parallèle, et ce ne fut pas sans une sorte d'effroi que je contemplai cet être qu'il fallait bien reconnaître comme appartenant à l'humanité, et qui avait presque les habitudes d'une bête fauve. C'était un vieux guerrier accroupi sur un tertre ; ses yeux tristes se tournaient vers nous avec cet abaissement de la paupière qui indique le besoin du sommeil ; sa main, lancée comme au hasard, allait frapper la mouche incommode dont la piqûre le tourmentait : il la sentait et ne la cherchait point. Son bras renouvelait à chaque instant ce geste plein de nonchalance, et il y avait dans cette mobilité instinctive quelque analogie avec le mouvement qu'un cheval imprime à sa queue quand des insectes viennent le tourmenter en trop grand nombre et qu'il veut s'en débarrasser ». *Op. cit.*, page 209 (collection *l'Univers*).

Du reste parfaitement incivilisable. Ce qui a été dit plus haut de l'Australien et des vains efforts qui ont été tentés pour le domestiquer réellement, s'applique à l'Aymore. Saint-Hilaire rapporte l'histoire de deux jeunes Botocudos de quinze ou seize ans, qui, élevés par les blancs, et entourés des soins les plus pressants, n'eurent d'autre souci que de regagner leurs forêts dès que l'occasion s'en présenta. Ils les regagnèrent en effet, rejoignirent leurs semblables et refusèrent énergiquement de retourner à la vie citadine à laquelle on avait cru qu'ils s'étaient faits. C'est un exemple entre cent.

« La chasse, la pêche, des fruits sauvages et quelques

racines alimentaires qu'ils trouvent dans les bois, fournissent aux premiers besoins de leur existence. Ils mangent à toute heure, et prennent plus ou moins de nourriture selon qu'ils ont pu s'en procurer, sans mettre rien en réserve pour le lendemain. Presque toujours vagabonds, le plus qu'ils s'arrêtent dans un même lieu est l'espace de quelques jours ; une cabane dressée à la hâte pour se défendre de la pluie, est le seul établissement qu'ils élèvent dans la vallée qui a su fixer un instant leur vie errante. Le caractère traditionnel de la tribu se perpétue et se transmet, invariable et uniforme, des vieillards aux enfants : le fils imite son père, la fille se modèle sur celle qui lui a donné naissance, et c'est là toute l'éducation de la jeunesse ». *Nouv. Ann. des voyages*, 1845. Extrait d'une lettre du P. Samuel de Lodi, capucin.

Domenech, nous terminons avec ceci (1), parle d'un Botocudo, médecin diplômé à Bahia, qui dévêtit un beau jour froc et chaussures et se hâta, nu comme la main, vers le bois paternel.

Non, décidément, l'habit ne fait pas le moine.

(1) *Voyage dans les déserts du Nouveau-Monde*, page 174. Letourneau, *Sociologie*, page 530.

LES HABITANTS DE LA TERRE-DE-FEU

C'est un bien curieux et bien intéressant ouvrage que le livre de M. Darwin, *Voyage d'un naturaliste autour du monde fait à bord du Beagle de* 1831 *à* 1836. A côté des études et des renseignements zoologiques, botaniques et géologiques, il s'y trouve des morceaux d'ethnographie tout à fait précieux. Dans le nombre, un passage important sur les habitants de la Terre-de-feu, de l'extrême Amérique australe. « Un jour, dit l'auteur, un jour que nous nous rendions à terre auprès de l'île de Wollaston, nous rencontrâmes un canot contenant six Fuégiens. Je n'avais certainement jamais vu créatures plus abjectes et plus misérables. Sur la côte orientale les indigènes portent des manteaux de guanaco, et sur la côte occidentale, ils se couvrent avec des peaux de phoque. Chez les tribus centrales, les hommes n'ont qu'une peau de loutre ou un morceau de peau quelconque, grand à peu près comme un mouchoir de poche et à peine suffisant pour leur couvrir le dos jusqu'aux reins. Ce morceau de peau est lacé sur la poitrine avec des ficelles, et ils le font passer d'un côté à l'autre de leur corps, selon le point d'où souffle le vent. Mais les Fuégiens qui se trouvaient dans le canot

dont je viens de parler étaient absolument nus, même une femme dans la force de l'âge, qui se trouvait avec eux. La pluie tombait à torrents, et l'eau douce, se mêlant à l'écume de la mer, ruisselait sur le corps de cette femme. Dans une autre baie, à peu de distance, une femme qui nourrissait un enfant nouveau-né vint un jour auprès du vaisseau; la seule curiosité l'y retint fort longtemps, bien que la neige tombât sur son sein nu et sur le corps de son baby. Ces malheureux sauvages ont la taille rabougrie, le visage hideux, couvert de peinture blanche, la peau sale et graisseuse, les cheveux mêlés, la voix discordante et les gestes violents. Quand on voit ces hommes, c'est à peine si l'on peut croire que ce soient des créatures humaines, des habitants du même monde que le nôtre. On se demande souvent quelles jouissances peut procurer la vie à quelques-uns des animaux inférieurs; on pourrait se faire la même question, et avec beaucoup plus de raison, relativement à ces sauvages. La nuit, cinq ou six de ces êtres humains, nus, à peine protégés contre le vent et la pluie de ce terrible pays, couchent sur le sol humide, serrés les uns contre les autres et repliés sur eux-mêmes comme des animaux. A la marée basse, que ce soit en hiver ou en été, la nuit ou le jour, il leur faut se lever pour aller chercher des coquillages sur les rochers; les femmes plongent pour se procurer des œufs de mer, ou restent patiemment assises des heures entières dans leur canot, jusqu'à ce qu'elles aient attrapé quelques petits poissons avec des lignes sans hameçon. Si l'on vient à tuer un phoque, si l'on vient à découvrir la carcasse à demi pourrie d'une baleine, c'est le signal d'un immense festin. Ils se gorgent alors de cette ignoble nourriture, et, pour compléter

la fête, mangent quelques baies ou quelques champignons qui n'ont aucun goût. »

L'habitat des Fuégiens va, en latitude, du 50e au 56e degré austral ; en longitude, à l'ouest du méridien parisien, du 68e au 77e degré (1). Ils fréquentent les deux rives du détroit de Magellan et les différentes îles qui sont comprises sous le nom de Terre-de-Feu ; essentiellement distincts, d'ailleurs, des Patagons, avec lesquels il faudrait bien se garder de les confondre.

La Terre-de-Feu est un pays inhospitalier, bien que l'on y rencontre en toute saison des arbres verts et que l'oiseau-mouche et le perroquet y soient à demeure. D'après les observations de M. Darwin, la température moyenne est, dans les temps chauds, de 10 degrés au-dessus de zéro, dans les temps froids de 0 à 1 degré.

Du nom donné au pays vient celui de « Fuégiens » donné aux habitants. Le Père Mériais, rappelant la couleur toute rougeâtre que présente la côte de la Terre-de-Feu, en comparaison de celle du continent, ajoute : « C'est peut-être ce qui lui a valu son nom » mais il ajoute aussi, et à juste titre : « Avec l'habitude où sont les naturels d'allumer de grands feux » (2). C'est, en effet, à cause des feux dont toute la côte semblait constamment garnie, surtout pendant la nuit, que Magellan donna au pays ce nom de Terre-de-Feu. Ces foyers, nous le verrons tout à l'heure, servent aux indigènes, non seulement de brasiers, mais encore de signaux d'appel ou d'avertissement.

A côté du nom de *Fuégiens* nous trouvons celui de

(1) D'Orbigny. *L'Homme américain ;* tome premier, page 11.
(2) *Nouvelles Annales des voyages*, 1847 ; tome premier, page 377.

Pécherais employé par plusieurs auteurs. Ce dernier nom est dû à Bougainville : « Nous les avions nommés Pécherais, dit le célèbre navigateur en parlant des naturels de la Terre-de-Feu, parce que ce fut le premier mot qu'ils prononcèrent en nous abordant, et que sans cesse ils le répétaient ». Ce que le mot veut dire, nous l'ignorons entièrement, mais il est clair que le précédent mérite la préférence.

*
* *

Quelques mots maintenant du type physique des 4,000 naturels (c'est le chiffre que donne d'Orbigny) qui habitent la Terre-de-Feu.

Le morceau de M. Darwin, ci-dessus cité, n'est pas un tableau trop assombri. Bougainville les représente sous la même couleur, comme les gens les plus abjects qu'il lui ait jamais été donné de voir. « Ces sauvages sont petits, vilains, maigres et d'une puanteur insupportable. Ils sont presques nus, n'ayant pour vêtement que de mauvaises peaux de loups marins trop petites pour les envelopper, peaux qui servent également et de toiles à leurs cabanes et de voiles à leurs pirogues. Ils ont aussi quelques peaux de guanaques, mais en fort petite quantité. Leurs femmes sont hideuses et les hommes semblent avoir pour elles peu d'égards. Ce sont elles qui voguent dans les pirogues, et qui prennent soin de les entretenir, au point d'aller à la nage, malgré le froid, vider l'eau qui peut y entrer dans les goémons qui servent de port à ces pirogues assez loin du rivage ; à terre elles ramassent le bois et les coquillages, sans que les hommes prennent aucune part au travail. Les femmes mêmes qui ont des enfants à

la mamelle ne sont pas exemptes de ces corvées. » (*Voyage autour du monde*, page 155).

Le teint est cuivré (rouge cuivré sale, selon M. Darwin), moins basané, moins olivâtre que celui de la plupart des autres Américains du Sud. Bory de Saint-Vincent a été in-

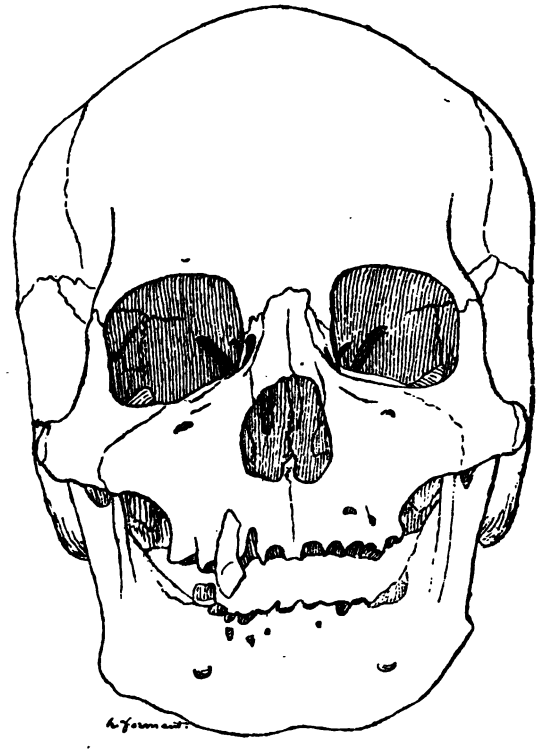

FIG. 24 : Crâne fuégien.

duit en erreur, comme le fait remarquer d'Orbigny, lorsqu'il décrit les Fuégiens comme une population de couleur noire. Les formes sont épaisses, les épaules assez larges,

le corps assez gros, mais le système musculaire ne semble guère développé ; parfois le ventre est trop fort : c'est le lot de toutes les populations faméliques et misérables. Par la taille le Fuégien est à peu près dans la moyenne des races américaines ; d'après d'Orbigny la taille du Fuégien, homme, est de 1m663, celle de la femme est de 1m540 (1).

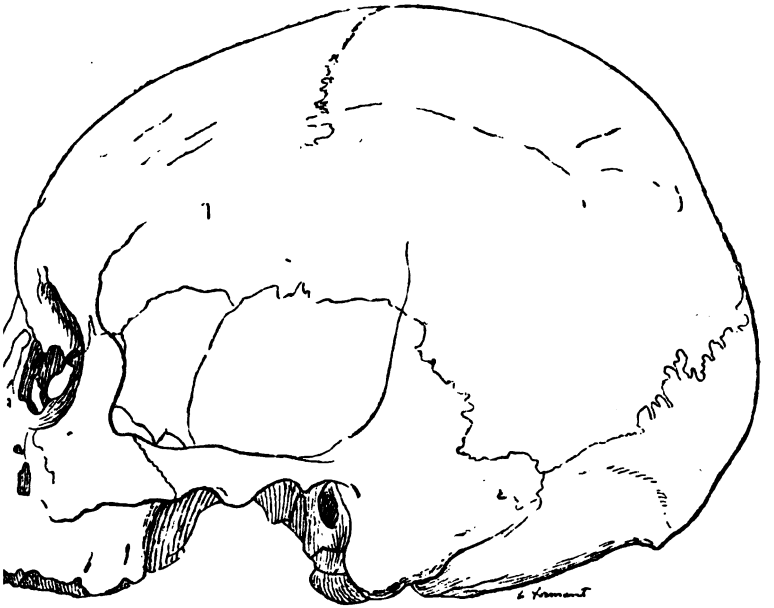

FIG. 25: Crâne fuégien.

La tête est assez grosse, le nez plus ou moins épaté, le front bas, les yeux petits et noirs, les pommettes saillantes, la bouche grande ; les cheveux sont noirs et

(1) Voici quelques-unes des moyennes recueillies par d'Orbigny :

roides. Avec cela une physionomie inintelligente; d'ailleurs, dit d'Orbigny, « on ne remarque jamais chez eux cet air féroce qui caractérise quelques nations de chasseurs ; ils ont, au contraire, le sourire doux, plein de naïveté ; leur caractère répond du reste à leur extérieur : naturellement obligeants, aucun navigateur ne s'en est plaint jusqu'ici, et beaucoup même ont eu à s'en louer» (1).

Chez eux, comme chez bien d'autres populations de l'Amérique australe, il est passé en coutume d'arracher les poils d'ailleurs fort rares qui couvrent la lèvre, les joues, le menton. M. Darwin raconte qu'ayant mis à terre, au milieu de ses compatriotes, un Fuégien qu'il avait recueilli et fait voyager quelque temps avec lui, les naturels lui dirent aussitôt qu'il devait s'épiler : « C'est à peine cependant, ajoute l'auteur, s'il avait vingt poils microscopiques sur toute la figure, tandis que nous tous nous portions toute notre barbe. »

*
* *

Arrivons au vêtement et à l'ornementation.

Le premier est des plus simples : en principe la nudité la plus complète, pour les femmes comme pour les

Patagons.	1m730	Maropas(Bolivie). . .	1m650
Movimas(Bolivie) . . .	1 690	Tacanas(Andes boliv.)	1 649
Charruas (Urugay) . .	1 680	Guaranis (Brésil). . .	1 620
Abipons (La Plata or.)	1 680	Botocudos (Brésil or).	1 620
Moxos (Bolivie)	1 677	Araucans.	1 620
Chiquitos (Bolivie or.)	1 663	Quichuas(Boliv.Pérou)	1 600
Fuégiens.	1 663	Changos(Bolivie). . .	1 590
Yuracarès (Bolivie). .	1 660		

(1) *Op. cit.* ; tome premier, page 412.

hommes. Toujours ce sentiment inné de pudeur qui caractérise l'espèce humaine ! Parfois, sur les épaules, une peau de guanaco, conquise avec peine : « Leur seul vêtement, dit M. Darwin en parlant des Fuégiens de la *Baie de la Réussite*, consiste en un manteau fait de la peau d'un guanaco, le poil en dehors ; ils jettent un manteau sur leurs épaules et leur personne se trouve ainsi aussi souvent nue que couverte ». Un peu plus haut nous avons rapporté un autre passage dans lequel le même auteur parle de cet habillement sommaire.

Ecoutons d'Orbigny : « Tous indistinctement, dit-il en parlant des Pampéens (1), ne portent qu'un manteau formé du pelage des animaux qu'ils tuent à la chasse ; et ce même manteau, réduit à quelques peaux de loups marins, est le seul costume qui couvre les Fuégiens sur leurs roches glacées ». M. E. du Valdailly (2) : « Malgré la rigueur du climat, ils ne portent comme vêtements que deux peaux, l'une à la ceinture et l'autre sur les épaules. Ils gêlent sous ces rares habits, et pour se réchauffer font du feu jusque dans leurs pirogues ».

Voilà pour l'habillement, passons à l'ornementation. Le principal en est le tatouage. A la vérité il n'est pas général ; Rochas qui a vu un certain nombre de naturels fuégiens déclare n'en avoir pas remarqué de tatoués ; il a vu pourtant de petites provisions d'ocre rouge pulvérisé sur l'emploi duquel il ne pouvait y avoir de doute. En tous cas, bien souvent les indigènes fuégiens se peinturlurent le corps de blanc, de noir, de rouge, avec plus ou moins de fantaisie. M. Darwin a signalé la composition de la substance employée pour la peinture blanche ; elle

(1) *L'Homme américain*, tome premier, p. 217.
(2) *Bulletins de la Société d'anthropologie* ; 1876, page 294.

est composée d'infusoires habitant l'eau douce et se recueille dans le lit des torrents des montagnes (*Op. citat.*, page 238.)

Puis on rencontre parfois des chevelures teintées en rougeâtre et plus ou moins plâtrées. A cette même chevelure on fixe les objets divers auxquels on attache le plus de prix, et l'on s'entoure le cou de colliers de coquillages :

Nec genus ornatus unum est : quodquemque decebit.

*
* *

L'habitation du Fuégien est presque aussi rudimentaire que celle de l'Australien : elle consiste, dit Rochas, « en berceaux de branchages garnis de feuilles en dessus et du côté du vent : un grand feu est allumé devant le côté dégarni ». C'est une sorte de hutte en branches, plus ou moins close, longue de trois à quatre mètres, large de deux ou trois, et haute de deux mètres tout au plus. Souvent la partie supérieure n'est pas couverte, et la fumée s'échappe à travers les branches : « Leurs cabanes, dit le Père Nyel, étaient faites d'arbres entrelacés les uns dans les autres, et ils avaient ménagé dans le toit, qui se terminait en pointe, une ouverture pour donner un libre passage à la fumée. » *Lettres édifiantes*. Lettre au Père de la Chaise, 20 mai, 1705. « Leurs cabanes, dit d'Orbigny, sont coniques, construites en branchages fichés circulairement en terre et réunies à leur sommet ; souvent établies à quelques pieds sous terre, elles sont recouvertes d'argiles ou de peaux de loups marins, et vers leur centre s'allume un feu dont la fumée ne peut sortir que par une seule ouverture basse qui leur sert de porte ».

M. E. du Valdailly en parle également : « Le campement placé à quelques pas dans le fourré, était adossé à des bois et donnait sur une espèce de chemin que bien des navigateurs avaient déjà remarqué, et qui sert aux Indiens à transporter par terre les pirogues de la baie de l'Isthme à la baie Ossarion. Il se composait de deux ou trois huttes, et chacune d'elles n'était formée que de quelques morceaux de bois disposés en forme de dôme, sur lesquels étaient étendues quelques peaux. A côté se trouvaient des amas de coquillages, débris de leur nourriture » (1). Ces détritus se rencontrent autour de chacun de ces misérables logis. Le Fuégien, en effet, est essentiellement errant et n'a que faire, par conséquent, de veiller à la propreté des abords de son habitation passagère.

*
* *

Le feu, comme il vient d'être dit, est toujours allumé au milieu même de la hutte. Le Fuégien est le peuple du feu. A peine fixé pour quelques instants dans un lieu de campement, il allume, ou plutôt sa misérable compagne allume un fort brasier. De toutes parts, sur la côte, dans la montagne, brillent jour et nuit des feux allumés. Dans chaque pirogue est un brasier, sur une pierre plate entourée d'eau ou de sable pour empêcher tout incendie ; et pour obvier à une extinction possible, le naturel porte fréquemment avec lui de petites provisions de duvet fin, car le bois sec et les feuilles sèches sont souvent difficiles à rencontrer. Le célèbre navigateur Cook raconte comment ils s'y prennent pour faire naître l'élément si

(1) *Bulletins de la Société d'anthropologie ;* 1876, page 294.

utile : « Il est difficile, dit-il, de concevoir comment des hommes peuvent habiter un pareil climat pendant l'hiver, car il tombait déjà de la neige, et ils étaient transis de froid. Ils se hâtèrent d'allumer du feu ; et pour cet effet ils frappèrent un caillou contre un morceau de *mandic*, en ayant soin de tenir dessous, pour recevoir les étincelles un peu de mousse, mêlée d'une terre blanchâtre, qui prit feu très facilement. Au moyen cette espèce d'amadou qu'ils placèrent sur de l'herbe sèche, ils enflammèrent celle-ci en une minute, en l'agitant ». C'est la méthode de percussion (1), que l'on emploie également chez les indigènes de l'Amérique septentrionale.

*
* *

Le Fuégien n'est peut-être pas aussi famélique que le malheureux Australien, mais assurément peu s'en faut. Le Père Nyel, dans sa lettre au Père de la Chaise, du 20 mai 1705 (*Lettres édifiantes*), écrit que « la nourriture ordinaire est une certaine herbe amère qui croît dans le pays et dont la fleur est à peu près semblable à celle de nos tulipes ». Voilà une alimentation qui ne semble pas être des plus substantielles. Elle n'est heureusement pas exclusive. Les coquillages, ramassés au bord de la mer apportent au repas une contribution importante ; parfois on les absorbe cuits, parfois purement et simplement crus : « Les habitants, dit M. Darwin (*Op. cit.*, page 228) se nourrissent principalement de coquillages, aussi doivent-ils changer constamment de résidence ; mais il reviennent à certains intervalles habiter les mêmes

(1) Parker Snow. *Off Tierra del Fuego :* tome II, page 360.

endroits, ce que prouvent les amas de vieilles coquilles qui forment quelquefois des tas pesant plusieurs tonneaux. On peut distinguer ces amas à une grande distance, en conséquence de la couleur vert clair de certaines plantes qui les recouvrent invariablement ». Le même auteur parle également d'un champignon parasite du hêtre qui semble fort recherché, globuleux et jaune clair, boursouflé lorsqu'il est jeune, plus tard se retirant et se creusant profondément : « Les hommes et les femmes recueillent ce champignon en grandes quantités lorsqu'il est mûr ; les indigènes le mangent sans le faire cuire. Il a un goût mucilagineux légèrement sucré, et un parfum qui ressemble un peu à celui de notre champignon. A l'exception de quelques baies qui proviennent principalement d'un arbuste nain, les indigènes ne mangent d'autre légume que ce champignon... La Terre-de-Feu est aujourd'hui, je crois, le seul pays au monde où une plante cryptogame serve d'article alimentaire sur une aussi grande échelle. »

Les Fuégiens, d'ailleurs, sont essentiellement pêcheurs et ils demandent à la mer une partie de leur nourriture ; celle-ci leur apporte parfois une abondante aubaine.

Cook a assisté à l'un de ces repas exceptionnels :

« Ils se nourrissaient, dit-il, de chair de baleine putréfiée L'un deux partageait avec les dents ce mets dégoûtant et en distribuait les morceaux à ses compagnons qui les dévoraient avec avidité ». M. Darwin a rapporté une scène analogue : « Les Fuégiens souffrent souvent de la famine. M. Low, capitaine d'un navire faisant la pêche des phoques, qui connaît parfaitement les indigènes de ce pays, m'a donné de curieux détails sur cent cinquante d'entre eux habitant la côte occidentale. Ils étaient

horriblement maigres et souffraient beaucoup ; une série de tempêtes avait empêché les femmes d'aller ramasser des coquillages sur les rochers ; ils n'avaient pas pu non plus mettre leurs canots à la mer pour aller pêcher des phoques. Quelques-uns d'entre eux partirent un matin « pour faire un voyage de quatre jours de marche, dirent les autres Indiens à M. Low, afin de se procurer des vivres ». A leur retour, le capitaine alla à leur rencontre ; ils étaient extrêmement fatigués, chaque homme portait un grand morceau de chair de baleine pourrie : pour porter ce fardeau plus facilement, ils avaient fait un trou au centre de chaque morceau et ils y avaient passé la tête, exactement comme les Gauchos portent leurs ponchos ou manteaux. Dès que l'on avait apporté cette chair pourrie dans un wigwam, un vieillard la découpait en tranches minces, qu'il faisait frire pendant un instant en marmottant quelques paroles, puis il les distribuait à la famille affamée, qui, pendant tous ces préparatifs, gardait un profond silence. M. Low croit que toutes les fois qu'une baleine vient à s'échouer sur la côte, les indigènes en enterrent de grands morceaux dans le sable comme ressource en temps de famine ; un jeune indigène que nous avions à bord découvrit un jour une de ces réserves ».

« Les Fuégiens, du moins au temps de Wallis (1). dit M. Letourneau (*Op. cit.*, page 26), croquaient les poissons tout crus, à peine sortis de l'eau. Ils les tuaient d'abord d'un coup de dent donné près des ouïes, puis les dévoraient de la tête à la queue, sans en rien rejeter. Ou bien, le cas échéant, l'un d'eux découpait, avec les dents,

(1) *Histoire naturelle des voyages*, tome III, page 269.

dans la charogne d'une baleine putréfiée, des lambeaux qu'il passait à ses compagnons (1). »

Si le Fuégien est cannibale, ce n'est jamais que lorsqu'il est pressé par un extrême besoin, et sous le coup d'une nécessité absolue. Rendons-lui cette justice, il n'a été perverti ni par les sentiments de vengeance, ni par la religion. La faute, si faute il y a, est à cette terre marâtre, couverte de rochers sauvages, enveloppée de brouillards et perpétuellement battue par les tempêtes.

Fundit humo facilem victum justissima tellus,

a dit le poète. Citons encore le voyage du Beagle : « S'il faut en croire le témoignage indépendant d'un jeune garçon interrogé par M. Low et celui de Jemmy Button, il est certainement vrai que, lorsqu'ils sont vivement pressés par la faim, en hiver, ils mangent les vieilles femmes avant de manger leurs chiens ; quand M. Low demanda au jeune garçon pourquoi cette préférence : Les chiens attrapent les loutres (répondit celui-ci), et les vieilles femmes ne les attrapent pas. Ce jeune garçon raconta ensuite comment on s'y prend pour les tuer. On les tient au-dessus de la fumée jusqu'à ce qu'elles soient étouffées, et, tout en décrivant ce supplice, il imitait en riant les cris des victimes et indiquait les parties du corps que l'on considère comme les meilleures. »

Voilà du moins un sacrifice dont le but pratique se saisit facilement. Dans bien d'autres régions de l'Amérique on se contentait d'enterrer les vieillards, bouches inutiles, après les avoir étranglés (2) ; en Polynésie on a souvent

(1) *Ibidem*, tome II, page 449.

(2) Robertson, *Histoire d'Amérique*, livre VI ; Letourneau, *Op. cit.*, page 142.

négligé cette opération préalable, qui, pourtant, semble s'indiquer d'elle-même assez facilement (1).

Que ne pas croire de la voracité de ces misérables affamés, quand on les voit saisir avidement et mettre non moins avidement en bouche pour les dévorer, les médailles que leur offre le Père Mériais.

Je la crois fine, dit-il ;
Mais le moindre grain de mil
Serait bien mieux mon affaire !

*
* *

« Leurs armes sont des arcs faits, ainsi que les flèches, avec le bois d'une épinevinette à feuilles de houx, qui est commune dans le détroit, la corde est de boyau et les flèches sont armées de pointes de pierre, taillées avec assez d'art ; mais ces armes sont plutôt contre le gibier que contre des ennemis ; elles sont aussi faibles que les bras destinés à s'en servir. Nous leur avons vu de plus des os de poissons longs d'un pied, aiguisés par le bout et dentelés sur un des côtés. Est-ce un poignard ? Je crois plutôt que c'est un instrument de pêche. Ils l'adaptent à une longue perche et s'en servent en manière de harpon. » Ainsi s'exprime Bougainville (*Op. cit.*, page 156), et cette relation est parfaitement exacte. « Ils étaient armés, dit le Père Nyel en racontant sa première entrevue avec les Fuégiens, ils étaient armés d'arcs et de flèches où ils avaient enchassé des pierres assez bien travaillées, et portaient avec eux une espèce de couteau de pierre. » Les pointes de flèches « sont en verre ou en obsidienne.

(1) Moerenhout, *Voyage aux Iles du Grand-Océan*, tome II, page 190.

taillées en forme de triangle et pédonculées ; quelques-unes sont en os. Le bois, fendu à son extrémité, reçoit le bout du pédoncule, et le bout est en outre solidement attaché au moyen de filaments de jonc. Ceux-ci servent encore à relier les plumes qui sont fixées à l'autre extrémité. Les morceaux d'os ont la forme d'une flèche à ailerons allongés, à pédoncule long et étroit, terminée du côté du manche par une partie plus large. Ces flèches sont réunies au manche de la même façon que celles d'obsidienne... Les arcs sont en bois dur, et peuvent avoir 1m20 de long ; la corde est en boyau, et il faut pour les tendre une force musculaire très grande » (E. du Valdailly, *Op. cit.*, page 294).

On parle aussi de lances longues de deux à trois mètres à l'extrémité desquelles est fixé un os de baleine, de de cachalot ou de phoque, apointé et parfois dentelé en scie. Parfois l'arme est plus rudimentaire encore, et consiste en un simple bâton plus ou moins affilé.

D'Orbigny dit que comme les Péruviens et les Araucans ils connaissent la fronde (1) ; le fait semble n'être pas général , et, en tout cas il y a ici un emprunt fait aux voisins du nord.

Quant aux ustensiles de la vie courante, quant au mobilier usuel , il se compose parfois d'un seau en écorce pouvant contenir de l'eau douce, et d'espèces de paniers en jonc plus ou moins bien tressés. Misérable *suppellex* que nombre d'Australiens pourraient cependant envier !

(1) *L'Homme américain*, tome premier, page 191.

*
* *

Le Fuégien, avons-nous dit, est essentiellement pêcheur; il est, aussi, essentiellement navigateur. Mais quelles embarcations que les siennes ! De mauvaises pirogues d'écorce, grossièrement ficelées avec des joncs, et calfatées tant bien que mal au moyen de mousse que parfois on enduit de graisse. Au besoin la pirogue est soutenue par des branches en demi-cercle.

Longue de douze à quinze pieds, soit quatre à cinq mètres, et fort étroite elle contient de six à dix personnes. La nuit venue, on la tire à terre.

Au milieu même de l'embarcation est installé l'élément si précieux, le feu, sur des galets ou du gravier que les naturels ont soin d'entourer d'eau ou de sable pour préserver leur esquif de tout danger d'incendie.

Il est bien entendu que l'homme est assis tranquillement à côté de ses chiens, et que c'est la femme qui pagaye.

*
* *

Triste sort que celui de cette dernière ; une Australienne véritable, moins rouée de coups cependant. A elle, durant la route, de porter ce que son seigneur et maître juge bon de lui confier comme bagage ; à elle le soin d'entretenir ces nombreux et constants foyers ; à elle la surveillance des pirogues, la recherche des coquillages ; à elle, en un mot, tous les soins pénibles de la vie.

L'union est en général *endogamique*, c'est-à-dire que le Fuégien — à la différence de la plupart des Australiens, — prend sa femme dans sa propre tribu. En général il

l'enlève plus ou moins de force ; au surplus il est polygame et un grand nombre de ménages fuégiens sont composés d'un homme et de deux femmes. Aux moins forts, aux moins hardis de rétablir la moyenne par le célibat.

*
* *

Ces ménages vivent, non pas en famille, mais bien par familles. Jamais par tribus, à moins que l'on ne donne le nom de tribu à un groupe de 2, 3, 4, 10 familles au plus ; le jour on navigue de concert, le soir on se retire dans les misérables huttes dont nous avons parlé un peu plus haut.

Chacune de ces hordes est essentiellement errante et vagabonde : « Ne vivant que de chasse et de pêche, dit d'Orbigny, ils vont toujours en petit nombre d'un lieu à un autre, changeant de séjour dès qu'ils ont épuisé les animaux et surtout les coquillages des côtes ».

Il est bien entendu que la propriété terrienne n'est pas même soupçonnée : le droit de l'homme ne s'étend qu'à son canot et à ses armes. Pourtant lorsqu'un groupe de familles séjourne quelque temps dans une région déterminée, il n'y laisse point pénétrer une horde voisine. Les différents groupes, loin de se rechercher entre eux, semblent être, au contraire, tout à fait hostiles les uns aux autres : c'est évidemment la crainte de posséder, sur une terre déjà bien ingrate, un concurrent fatalement famélique. De là, par une sorte d'entente tacite, de larges bandes de territoires neutres entre chaque horde.

Au surplus, dans chaque horde, point de chefs, point de gouvernement, l'anarchie la plus complète, la plus complète

égalité : chaque hutte forme bien une unité, mais c'est là tout et la conception sociale ne s'élève pas plus haut.

*
* *

Le Fuégien n'en est pas moins assez facile dans ses rapports avec les étrangers, et il se prête sans peine aux services que ceux-ci peuvent lui demander. Il y a sur ce point accord unanime de tous ceux qui ont visité leur pays. Mais ils sont, presque autant que les Australiens, d'éhontés mendiants. « Il est aussi aisé de plaire à ces sauvages, dit M. Darwin, que difficile de les satisfaire. Jeunes et vieux, hommes et enfants, ne cessent de répéter le mot *yammershouner*, qui signifie : donnez-moi. Après avoir indiqué l'un après l'autre presque tous les objets, même les boutons de nos habits, en répétant leur mot favori sur tous les tons possible, ils finissent par l'employer en lui donnant un sens neutre et s'en vont répétant : *yammershouner* ! Après avoir yammershouneré avec passion, mais en vain, pour tout ce qu'ils aperçoivent, ils ont recours à un simple artifice et ils indiquent leurs femmes et leurs enfants, comme s'ils voulaient dire : Si vous ne voulez pas me donner à moi ce que je vous demande, vous ne le refuserez certes pas à ceux-là ». Cette mendicité va naturellement de front avec une curiosité extrême : « Ils demandaient, dit le même auteur, tout ce qu'il voyaient, et volaient tout ce qu'ils pouvaient. Nos danses et nos chants les amusaient beaucoup ; mais ce qui les intéressait tout particulièrement, c'était de nous voir nous laver dans le ruisseau voisin... Notre peau blanche surprenait sans doute beaucoup les indigènes, et cependant, s'il faut en croire les récits de M. Low, le

cuisinier nègre d'un bâtiment pêcheur leur causa une surprise bien plus grande encore ; ils se démenaient tant autour de ce pauvre garçon qu'on ne put le décider à se rendre de nouveau à terre ».

D'autre part, pourtant, ils sont pleins d'apathie là où on pourrait penser tout le contraire : les embarcations européennes, si différentes de leurs pauvres pirogues, les laissent absolument froids. M. Darwin rapporte que ramenant dans son île le jeune Fuégien auquel il avait donné le nom de Jemmy, celui-ci apprenant la mort de son père, « cette nouvelle ne parut pas lui faire une grande impression, et il se consolait en faisant à haute voix cette réflexion : Moi pouvoir rien à cela. » N'est-ce point le plus bel exemple d'insensibilité morale ?

Chez les Fuégiens, comme chez tous les peuples primitifs, la faculté d'imitation est une qualité maîtresse. Citons encore l'excellent livre de M. Darwin : « Ce sont d'excellents mimes. Aussi souvent que l'un de nous toussait ou bâillait ou faisait un mouvement un peu singulier, ils le répétaient immédiatement. Un de nos hommes, pour s'amuser, se mit à loucher et à faire des grimaces ; aussitôt un des jeunes Fuégiens, dont le visage était peint tout en noir, sauf une bande blanche à la hauteur des yeux, se mit aussi à faire des grimaces, et il faut avouer qu'elles étaient bien plus hideuses que celles de notre matelot. Ils répètent très correctement tous les mots d'une phrase qu'on leur adresse et ils se rappellent ces mots pendant quelque temps. Nous savons cependant nous autres Européens, combien il est difficile de distinguer séparément les mots d'une langue étrangère. Qui de nous, par exemple, pourrait suivre un Indien de l'Amérique dans une phrase de plus de trois mots ? Tous les sauvages semblent posséder,

à un point extraordinaire, cette faculté de la mimique. On m'a dit que les Cafres ont la même qualité si singulière ; on sait aussi que les Australiens sont célèbres pour la faculté qu'ils ont d'imiter la démarche et la manière de se tenir d'un homme, et cela de façon si parfaite qu'on le reconnaît immédiatement. »

*
* *

Il est bien entendu qu'il n'y a pour le Fuégien ni dieux, ni dieu ; cette invention passe les bornes de sa conception et de son entendement. Au fond, dit d'Orbigny, leur religion, d'après le peu qu'en ont pu dire les navigateurs, serait celle des Patagons. Ils croiraient même à une autre vie, marqueraient l'instant de la mort par un deuil et par des cérémonies superstitieuses. Voilà un conditionnel tout à fait prudent. Rochas déclare en effet que toute tentative pour pénétrer leurs sentiments au sujet de la divinité est demeurée infructueuse (1) : demandez leur donc aussi ce qu'ils pensent du pouvoir prochain, de la grâce suffisante, ou de la bête de l'apocalypse. *O fortunatos nimium...*

Sans doute, ils ont cette crainte de l'inconnu, d'où s'est dégagée plus tard, chez les peuples plus avancés en évolution, la conception du divin : l'inconnu, c'est le malfaisant éventuel. Ecoutons encore M. Darwin : « Le capitaine Fitz-Roy n'a jamais pu arriver à savoir si les Fuégiens croient à une autre vie. Ils enterrent quelquefois leurs morts dans les cavernes et quelquefois dans les forêts sur les montagnes ; nous n'avons pu savoir quelles sont les cérémonies qui accompagnent la sépulture. Jemmy Button

(1) *Bulletins de la Société d'anthropologie* ; 1862, page 126.

ne voulait pas manger d'oiseaux parce qu'il ne voulait pas *manger hommes morts*; ils ne parlent même de leurs morts, qu'avec répugnance. Nous n'avons aucune raison de croire qu'ils accomplissent quelque cérémonie religieuse; peut-être, cependant, les paroles marmottées par le vieillard, avant de distribuer la baleine pourrie à sa famille affamée, constituent-elles une prière. Chaque famille ou tribu a son magicien dont nous n'avons jamais pu clairement définir les fonctions. Jemmy croyait aux rêves, mais il ne croyait pas au diable. Je ne pense pas, en somme, que les Fuégiens soient beaucoup plus superstitieux que quelques-uns de nos marins, car un vieux quartier-maître croyait fermement que les terribles tempêtes qui nous assaillirent près du cap Horn provenaient de ce que nous avions des Fuégiens à bord. Ce que j'entendis à la Terre-de-Feu qui se rapprochât le plus d'un sentiment religieux, fut une parole que prononça York Minster au moment ou M. Bynoe avait tué quelques petits canards qu'il voulait conserver comme spécimens. York Minster s'écria alors d'un ton solennel : Oh ! M. Binoe, beaucoup de pluie, beaucoup de neige, beaucoup de vent. Il faisait évidemment allusion à une punition quelconque parce qu'on avait gaspillé des aliments qui pouvaient servir à la nourriture humaine. Il nous raconta à cette occasion, et ses paroles étaient saccadées et sauvages et ses gestes violents, qu'un jour son frère retournait à la côte chercher des oiseaux morts qu'il y avait laissés, lorsqu'il vit des plumes voler au vent. Son frère dit (et York imita la voix de son frère) : Qu'est cela ? Alors son frère s'avança en rampant, il regarda par-dessus la falaise et vit *un sauvage* qui ramassait les oiseaux; il s'avança alors un peu plus près, jeta une grosse pierre à l'homme et le tua. York ajoutait que, pendant long-

temps ensuite, il y eut de terribles tempêtes accompagnées de pluie et de neige. Autant que nous avons pu le comprendre, il semblait considérer les éléments eux-mêmes comme des agents vengeurs ; s'il en est ainsi, il est évident que chez une race un peu plus avancée en civilisation, on aurait bientôt déifié les éléments ».

Soit ! mais le Fuégien n'y est pas encore arrivé. Mettons qu'il n'y arrivera jamais.

LES BOCHIMANS

Les visiteurs des galeries d'anthropologie du Muséum d'histoire naturelle de Paris, s'arrêtent avec curiosité dans l'une des salles consacrées aux pièces venant de l'Afrique, devant le moulage fort curieux d'une femme à teint cuivrée, à physionomie bestiale, à cheveux buissonneux, et remarquable particulièrement par le développement extraordinaire de ses fesses. Ce moulage représente Sarah Bartmann, aborigène de l'Afrique australe, connue à Paris, où elle fut exhibée en 1815, sous le nom de *Vénus hottentote*. A quelques pas de ce moulage on voit le squelette de cette même femme, et l'on peut, en le demandant, se faire montrer le moulage particulier de ses organes génitaux et de son orifice anal.

Sarah Bartmann n'était point hottentote, quoi que l'on ait cru. Les Hottentots, qui habitent le sud-ouest de l'Afrique, constituent un peuple de métis, formé en parties très variables d'éléments nigritiques proprement dits et d'éléments provenant des vrais aborigènes de l'Afrique australe, les Bochimans, mais on ne saurait les confondre avec ceux-ci. Tandis que les Hottentots nous présentent déjà le spectacle d'une certaine civilisation (ils ont un

commencement de vêtement, certains ornements, des huttes bâties régulièrement et disposées en hameaux, des troupeaux, etc., etc.), les Bochimans peuvent être classés, sans contredit, parmi les peuplades primitives que l'on rencontre encore dans l'humanité. Dumont d'Urville les a caractérisés : « Le Saab, dit-il, est le monstre de la race humaine. Un regard farouche et incertain, des traits confus, insidieux et mous, une maigreur de squelette, un teint jaunâtre et terreux, caractérisent les hommes. Les femmes sont plus hideuses encore, avec leurs seins flasques, pendants et allongés, leur dos creux qui contraste avec des hanches proéminentes sur lesquelles toute la graisse du corps semble s'être amassée. Cette race mendiante et pillarde tour à tour, lâche et cruelle, sans domicile, sans gouvernement est un fléau pour ces contrées. Il y a toujours chez eux un besoin famélique qui les tient asservis à la condition de la brute. Munis d'un arc et d'un carquois, vêtus d'une peau de mouton, ils rôdent seuls ou par bandes au cœur des déserts arides, et vivent de racines, de baies, de sauterelles, de crapauds, de souris, de lézards, ou du rebut de la chasse des colons. Seul, parmi les tribus de l'Afrique australe, le Saab se sert de flèches empoisonnées : il se cache derrière des roches ferrugineuses, et, de là, tire sur les passants. Comme l'hyène, il aime la vue du sang et l'odeur des cadavres. Aussi les Hottentots et les Cafres poursuivent-ils de toute leur haine ces farouches parias ; quand ils les rencontrent sur leur chemin, ils les tuent sans pitié. Un Cafre, député d'une petite horde, se trouvant en 1804 au Cap, aperçut dans l'Hôtel du gouvernement, parmi les autres domestiques, un Saab âgé d'environ onze ans ; il le perça, d'un coup de hassagaie. »

On a beaucoup écrit sur l'Afrique australe et sur les

Bochimans. Kolb (1719), Le Vaillant (*Voyage dans l'intérieur de l'Afrique*, 1780-85) ; Sparmann (*Voyage au Cap de Bonne-Espérance*, 1787) ; Lichtenstein (*Reisen in süd-Africa*) ; *Burchell* (*Travels in the interior of South-Africa*, 1822-24) ; Hahn (*Die Buschmænner ; Globus*, 1870) ; Fritsch (*Die eingeborenen Süd-Afrika's*, 1872), bien d'autres encore ont publié de précieux documents sur les naturels de cette région. Plus récemment M. Thulié a présenté à la Société d'anthropologie de Paris un excellent résumé ethnographique. Nous n'insisterons pas ici sur des détails trop particuliers, et ne donnerons qu'un tableau général de la condition et des mœurs des « hommes des buissons ».

C'est ce nom en effet que leur ont donné les Hollandais, lorsqu'ils prirent possession du Cap, et c'est de ce nom que nous avons tiré celui de Bochimans. Eux-mêmes les Bochimans ne possèdent aucun nom générique ; telles et telles tribus, tels et tels groupes peuvent bien avoir une dénomination propre, mais l'ensemble de la population n'en a point. Les Hottentots, leurs voisins de l'ouest, les appellent « indigènes », *sâb*, au singulier, *sân*, au pluriel (1). Leurs voisins de l'est, les Cafres, leur donnent naturellement d'autres noms, parmi lesquels il en est un, celui de *baroa*, qui veut dire « archers » ; nous verrons tout à l'heure que les Bochimans en effet, à la différence de leurs voisins de l'est, se servent, comme armes, d'arcs et de flèches.

(1) Les formes *saab, saan* se prononcent *sâb, sân* ; c'est l'orthographe néerlandaise. Comparez *khoib*, homme, au pluriel *khoin ; heib*, bois, au pluriel *hein ; arib*, chien, au pluriel *arin*.

*
* *

Nous avons déjà parlé ci-dessus de la taille minime des Bochimans. « C'est peut-être, dit Desmoulins (1), la plus petite des races humaines. Car on a vu plusieurs types d'hyperboréens, les Soiots dans la Sibérie méridionale, les Esquimaux arctiques et autres, avoir cinq pieds anglais de haut. Il ne paraît pas qu'un seul Bochiman atteigne à cette hauteur. Sur un kraal de 150 personnes, observé par Barrow, l'homme de la plus haute taille avait 4 pieds 9 pouces anglais, et la plus grande femme 4 pieds 4 pouces. L'une d'elles, mère de plusieurs enfants, n'avait que 3 pieds 9 pouces. La taille ordinaire des hommes est de 4 pieds 6 pouces, celle des femmes de 4 pieds » (2). D'après M Vincent (3), la taille du Bochiman dépasse rarement 1m 40 et la moyenne est de 1m 30. M. Fritsch (4), dans son important ouvrage sur les indigènes de l'Afrique australe, donne pour six hommes pris dans différentes contrées une moyenne de 1m 095. On voit que nous sommes en présence de la plus petite des races humaines, plus petite que celle des Veddahs de Ceylan et des Andamanites. Il n'y aurait d'ailleurs pas une différence bien considérable, chez les Bochimans, entre la taille de l'homme et celle de la femme.

(1) *Histoire naturelle des races humaines*, page 309.
(2) Quatre pieds anglais donnent à très peu près un mètre vingt-deux centimètres; quatre pieds six pouces donnent de cent vingt-trois à cent vingt-quatre centimètres.
(3) *Contributions à l'ethnologie de la côte occidentale d'Afrique*. Revue d'anthropologie; tome III, page 453.
(4) *Ibidem*; tome I, page 460.

Desmoulins prétend que les Bochimans sont de tous les hommes ceux qui ont les bras les plus courts. Voilà une assertion qui a lieu de surprendre. De fait, elle est inexacte. M. Vincent a vérifié tout le contraire : « Le buste, dit-il, est de taille ordinaire, et les membres supérieurs sont très longs, surtout si on les compare aux membres inférieurs qui sont très courts ». On peut consulter le tableau suivant dressé d'après MM. Flower et J. Murrie qui est fort instructif :

	Taille	colonne vertébrale	humérus	radius	fémur	tibia
Européen	100	34.15	19.54	14.15	27.51	22.15
Nègre	100	31.13	19.52	15.16	27.40	23.23
Bochiman	100	31.48	20.00	15.37	27.78	23.89

Il est évident que Desmoulins s'il avait pu étudier un plus grand nombre de pièces aurait changé ses conclusions. En réalité la longueur additionnée de l'humérus et du radius dépasse de fort peu chez le blanc le tiers de celle de la taille ; chez le Nègre elle le dépasse sensiblement, et plus sensiblement encore chez le Bochiman.

Inutile d'ajouter que les membres sont grêles et maigres, le mollet est peu prononcé et la forme musculaire générale est peu considérable.

Desmoulins a d'ailleurs remarqué très justement sur le squelette de Sarah Bartmann un caractère simien assez curieux ; c'est l'absence de la ligne âpre du fémur, qui constitue communément le bord postérieur de cet os. Ce bord est ici arrondi comme chez les singes anthropoïdes. Ce caractère simien a été signalé depuis sur quelques squelettes de Nègres.

Le pied est petit ; on prétend qu'il n'a pas une longueur supérieure à 15 centimètres : cette petitesse, dit Desmoulins,

résulte surtout du raccourcissement des doigts et du métatarse qui les soutient, car le talon est, à proportion, un peu plus long que chez les autres hommes.

En ce qui concerne la main, qui d'ailleurs elle aussi est petite, il faut signaler un caractère tout à fait curieux reconnu par M. Thulié : « J'avais, dit-il, remarqué sur les moulages qui sont au Muséum que le pouce a l'air, proportionnellement aux autres doigts, plus court que chez les autres races et tiré comme en haut. En examinant le squelette on peut se convaincre que le premier os du métacarpe est en effet proportionnellement plus court; mais ce qui donne surtout cet aspect particulier, c'est l'inclinaison plus considérable de dehors en dedans, et de haut en bas, de la facette inférieure du trapèze. Le premier métacarpien est donc par ce fait projeté plus en dehors et comme remonté. Cette facette articulaire du trapèze est, d'ailleurs, non seulement très inclinée, mais encore très étendue en arrière et doit permettre au pouce des mouvements très larges dans cette direction » (*Op. cit.*).

Si nous passons au crâne, nous constatons tout d'abord une faible capacité. M. Flower donne une moyenne de 1.330 centimètres cubes pour les hommes, de 1.215 pour les femmes. Nous avons déjà dit que son procédé de cubage était moins exact de beaucoup que celui de Broca, et forçait les chiffres réels. M. Fritsch a trouvé 1.225 c.c. pour deux crânes masculins, 1.210 pour trois crânes féminins. Voilà qui est beaucoup plus près de la vérité. Sur trois crânes féminins MM. de Quatrefages et Hamy ont trouvé, en employant le procédé si méthodique de Broca, une moyenne de 1.215. Cette moyenne est inférieure à celle que l'on tire des crânes australiens, mais il faut

remarquer que la taille du Bochiman est inférieure, elle aussi, à celle de l'Australien.

Le crâne est allongé, moins sans doute que celui de l'Australien et du Néo-Calédonien, mais toutefois d'une façon fort sensible. MM. de Quatrefages et Hamy donnent pour trente pièces une moyenne de 75 (c'est-à-dire, répétons-le, que la largeur maxima du crâne étant estimée 100, la plus grande largeur vaut 75) ; M. Fritsch donne 73. 8. C'est une dolichocéphalie bien caractérisée, analogue à celle des Nègres de la Guinée et du Soudan.

L'ouverture du nez est extraordinairement large, plus large que chez les Australiens et les Nègres d'Afrique ; ici les Bochimans tiennent tout à fait le bas de l'échelle. Les yeux sont fort écartés l'un de l'autre par une épaisse cloison nasale, les lèvres sont larges et retroussées, le

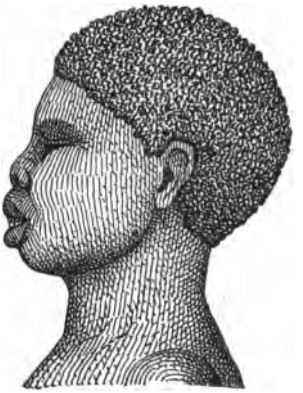

FIG. 26 : Femme bochimane.

menton fuyant, caractère tout à fait simiesque et que présentent toutes les races inférieures ; la face est large et

plate, mais point rectangulaire : le diamètre, à la hauteur des os malaires est en effet fort développé et frappe tout d'abord l'attention (1). Le profil est concave, dit M. Thulié ; cette concavité existe entre le front bombé et les lèvres saillantes : elle est due à l'aplatissement considérable du nez qui disparaît pour ainsi dire ». On dirait, de profil,

FIG. 27 : Profil d'orang.

(1) MM. de Quatrefages et Hamy décrivent dans leur ouvrage *Crania ethnica* le crâne de Bochiman étudié précédemment par Blumenbach

le nez de l'orang. En somme, triste et bestiale figure, qui dit peu de bien du Créateur si celui-ci, comme on l'affirme, a fait l'homme à son image ; il est vrai, a ajouté Voltaire, que l'homme le lui a bien rendu.

Les quelques cerveaux de Bochimans que l'on a pu soumettre à la pesée, n'ont donné qu'une très faible moyenne, 974 grammes pour deux femmes (1). On devait s'y attendre. Mais ce qu'il y a de plus curieux, c'est la simplicité relative de ces cerveaux. On connaît la classification de M. Richard Owen : les *lyencéphales* dont les hémisphères ne sont pas unis par un corps calleux ; les *lissencéphales*, dont le cerveau est lisse ; les *gyrencéphales*, dont le cerveau est couvert de circonvolutions ; enfin les *archencéphales*, l'homme, qui possédent le cerveau le plus compliqué. Sarah Bartmann est « archencéphale », si l'on veut,

(cinquième décade). Voici les traits spéciaux de cette pièce. La capacité est de 1.220 centimètres cubes ; l'indice céphalique dépasse à peine 73. Les arcs sourciliers sont à peine indiqués, l'os frontal monte avec une faible inclinaison et se courbe ainsi à angle presque droit. Les pariétaux sont courts, aplatis et continuent la voûte surbaissée ; la portion inférieure de l'occipital se porte brusquement en avant ; les écailles temporales sont légèrement convexes. Les apophyses mastoïdes sont grosses et courtes. Les fosses temporales sont remarquablement profondes. Quant à la face, on remarque tout d'abord que les os du nez prolongent exactement, au moins dans la partie supérieure, le profil du front ; la cloison est peu saillante, l'épine se réduit à peu de chose. L'espace inter-orbitaire est large. Indice nasal, 53 ; indice orbitaire 91. 8. « Les malaires, volumineux, saillants en avant, en bas et un peu en dehors, se terminent par un angle inférieur en forme de bec ». L'arc de la mâchoire inférieure est parabolique. *Op. cit.*, page 392.

(1) Voici quelques points de comparaison. Le poids moyen du cerveau chez les Français, les Allemands et les Autrichiens varie, pour les hommes, de 1.330 à 1.400 grammes ; pour les femmes, de 1.205 à 1.250. Chez les Nègres africains on trouve, pour les hommes, de 1.230 à 1.290 ; pour les femmes, de 1.060 à 1.240. M. Owen cite un cerveau de femme australienne qui ne pesait que 907 grammes. D'après M. Davis le poids moyen du cerveau australien est, pour les hommes, de 1.197 grammes ; pour les femmes, de 1.160. — Consulter Pozzi, *Du poids du cerveau suivant les races et suivant les individus*. Revue d'anthropologie ; tome VII, page 277.

mais c'est bien la dernière des « archencéphales ». Ses circonvolutions cérébrales sont extraordinairement

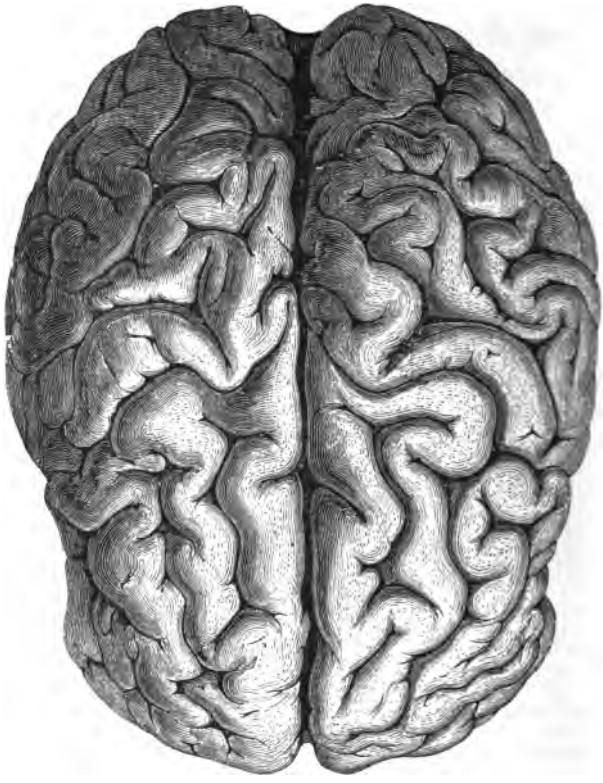

FIG. 28 : Cerveau d'une femme bochimane.

simples (1) : cette simplicité, comme l'a dit Gratiolet, peut suffire au genre de perfection qui est propre à un Bochi-

(1) Gratiolet. *Bulletins de la Société d'anthropologie* ; tome premier, page 38. *Ibidem* ; tome II, page 261. Comparer Vogt, *Leçons sur l'homme*, page 239.

man, « mais un blanc sous cette forme n'aurait point acquis le type normal de sa race ». Une femme blanche, avec le cerveau de Sarah Bartmann, serait une idiote.

*
* *

Desmoulins dit de la peau des Bochimans, que, bien moins foncée que celle des Hottentots, elle a cette couleur plombée qu'on appelle au Cap « bouguinée ». Nous voilà peu édifiés. M. Vincent est plus précis : leur peau, dit-il, est d'un brun-jaunâtre et peut être rapportée au numéro 43 du tableau chromatique publié dans les Instructions de la Société d'anthropologie ; il a soin d'ajouter, d'ailleurs, que la malpropreté excessive fait toujours paraître cette peau plus foncée qu'elle ne l'est en réalité. Nous nous reportons au n° 43 du tableau sus-indiqué et nous constatons qu'il s'agit bien d'un brun teinté de jaune ; à la vérité quelques auteurs indiquent une nuance un peu moins foncée. D'après M. Fritsch l'odeur qui se dégage de cette peau serait moins pénétrante et moins repoussante que celle de la peau des Cafres.

Cette peau est d'ailleurs fort peu velue, beaucoup moins que celle des Européens. Ce sont, dit Dumoulins, les moins velus de tous les hommes. Ils ont à peine quelques traces de barbe. La chevelure est noire et courte. D'après un grand nombre d'auteurs, les cheveux laineux du Bochiman pousseraient, non pas en toison continue comme celle du Cafre et du Guinéen, mais bien par petites touffes, par petits buissons distincts. Cette implantation bizarre a été attribuée également aux Négritos (Andamanites, Aétas des Philippines, etc.) et aux Papous, et nous

avons rapporté un peu plus haut la classification de MM. Hæckel et F. Müller dans laquelle elle est donnée comme un caractère capital. Il faudrait, paraît-il, revenir de cette opinion. Les cheveux du Bochiman ne seraient pas implantés autrement que ceux du Nègre. A la racine ils formeraient bien une toison continue : c'est au moment où ils atteindraient un ou deux centimètres de longueur qu'ils s'entrelaceraient par petites touffes, d'où cette apparence buissonneuse. MM. Flower et Murrie ont examiné le fait de très près, comme il méritait de l'être, et cette étude les a convaincus que l'implantation était régulière et que les racines étaient uniformément disséminées (1). Des renseignements venus du Cap même, et puisés auprès de personnes compétentes, ont ratifié cette conclusion. Nous mêmes avons eu entre les mains la peau d'une femme bochimane, et nous avons dû reconnaître, à la loupe, que l'insertion des cheveux était tout à fait normale. Voilà qui doit donner à réfléchir au sujet de ce que l'on rapporte du mode d'implantation des cheveux chez les Papous et chez les Négritos.

*
* *

Parlons enfin de deux phénomènes assez curieux et qui sont bien des caractères de race, le développement chez les femmes, de la région fessière et l'allongement des petites lèvres.

On donne le nom de *stéatopygie* au premier de ces phénomènes. C'est un développement considérable de masses

(1) *Revue d'anthropologie;* tome premier, page 462. Voir également le mémoire de M. Thulié qui donne sur ce sujet des explications très précises.

FIG. 29 : Femme bochimane.

graisseuses — analogues à la matière qui constitue la bosse du chameau — superposées aux muscles fessiers,

masses excessivement mobiles, et vibrant au plus léger contact. C'est bien le premier caractère qui saute aux yeux lorsque l'on est en présence du moulage de la *Vénus hottentote* dont nous avons parlé un peu plus haut. Ces tumeurs séreuses, « cette masse d'une consistance élastique et tremblante entièrement formée de graisse et traversée en tous sens par de gros faisceaux de fibres lamineuses, très irrégulièrement entrecroisées » (Vincent), est bien un caractère de race, et on le retrouve sporadiquement dans plus d'une région de l'Afrique (1) ; mais ce n'est très certainement qu'un caractère d'ordre secondaire, acquis avec le temps, on ne sait sous quelle influence ; l'homme primitif avait bien des fesses de singe, des fesses d'anthropoïde et des muscles fessiers moins importants que ceux de l'homme actuel (2).

(1) Topinard. L'*Anthropologie* ; deuxième édition, pages 375, 508. A. de Rochebrune. *Revue d'anthropologie* ; 1881, page 267.

(2) « On sait, dit M. Darwin, que les femmes hottentotes ont souvent la partie postérieure du corps très développée, et sont stéatopyges, particularité que les hommes, d'après sir Adrien Smith, admirent beaucoup. Il en a vu une, regardée comme une beauté, dont les fesses étaient si énormément développées, qu'une fois assise sur un terrain horizontal, elle ne pouvait plus se relever, et devait, pour le faire, ramper jusqu'à ce qu'elle rencontrât une pente. Le même caractère se retrouve chez quelques femmes de diverses tribus nègres ; et, selon Burton, les hommes de Somal (les Somalis) choisissent leurs femmes en les rangeant en ligne, et prennent celle qui *a tergo* a la plus forte saillie. *La descendance de l'homme*: tome II, page 375. Desmoulins dit à ce sujet : « La croupe qui a jusqu'à six pouces (plus de seize centimètres) de saillie, est originelle et permanente, tandis que ce n'est qu'avec l'âge et à un bien moindre degré qu'elle se forme chez les Hottentotes. Levaillant, voyageur si exact et dont les observations de zoologie ont été si parfaitement vérifiées depuis, parle de petites filles de trois ans, aussi agiles avec leur double paquet que pas un enfant de leur âge. Elles s'amusent à se faire tremblotter le derrière en secouant fortement le corps. Knox dit que ces gibbosités des fesses disparaissent par le croisement avec les Européens et les Cafres. Au contraire de leur gorge si flasque, telle est la fermeté de ces deux loupes postérieures, que les enfants montent sur celles de leurs mères comme un laquais derrière une voiture. » *Op. cit.*, page 311.

Le second caractère, l'allongemeut des petites lèvres (ces replis muqueux ordinairement cachés dans la fente vulvaire, et hauts de 7, 8, 9 millimètres), est ainsi décrit par Desmoulins : « Chez les femmes bochimanes les grandes lèvres (qui forment de chaque côté la limite de la fente vulvaire) sont rudimentaires, et c'est le replis interne, ou les nymphes (les petites lèvres), qui s'allongent au delà de cinq à six pouces (environ 15 centimètres) avec la forme et la couleur rouge-bleuâtre des crêtes ou pendeloques sous-maxillaires des coqs. » *Op. cit.*, page 306. Et plus loin : « Barrow a mesuré des nymphes de cinq pouces de long sur une femme de moyen âge, et Blumenbach dit avoir des dessins exacts où ces parties auraient jusqu'à huit pouces (vingt-un à vingt-deux centimètres) et plus de longueur. La couleur en est bleu livide tirant sur une teinte rougeâtre comme les pendeloques d'un coq ; la face interne en est parfaitement lisse. » M. Vincent a remarqué chez des Négresses de la partie moyenne de l'Afrique, des petites lèvres longues de six et huit centimètres; voilà qui est déjà fort remarquable, mais nous sommes encore loin de ce qu'on a appelé le *tablier* des femmes bochimanes. On peut lire dans la *Revue d'anthropologie* (1881, page 463) l'observation faite sur une jeune Bochimane de douze ans ; elle est digne d'être reproduite : « Quand cette fille est debout, deux languettes, environ de la grosseur d'un crayon de bois pendent au bord de la vulve, exactement comme des lanières de basane légèrement enroulées et visiblement vasculaires. Si l'on écarte les grandes lèvres, on découvre aussitôt que ces appendices sont les nymphes allongées, dont la base ou la pointe d'attache n'a que la moitié environ de l'étendue qu'elle semblait avoir, et dont le léger enroulement com-

mence immédiatement au niveau de l'insertion, c'est-à-dire dans l'intérieur de la vulve. La longueur totale de l'appendice, depuis sa base jusqu'à son bord, est exactement de trois pouces et demi (1). Ce que nous avons dit de la stéatopygie vaut de l'allongement des petites lèvres; nous sommes bien ici en présence de caractères ethniques, mais ces caractères sont d'ordre secondaire, ils ont été acquis et ne rappellent point un état antérieur. En effet, chez la femelle des singes anthropoïdes, loin d'être exagérées les petites lèvres sont fort peu développées. D'où viennent alors ces deux caractères étrangers? C'est ce que nous ignorons encore. Nous nous contentons de les enregistrer.

*
* *

Le Bochiman est essentiellement nomade : les troupes les plus nombreuses se rencontrent au nord de la colonie du Cap ; soit sur le domaine anglais, c'est-à-dire sur la rive gauche du fleuve Orange, soit, en dehors de ce domaine, sur la rive droite de ce même fleuve et au sud du désert de Kalahari. Ils sont donc, vers l'ouest, en contact avec les Hottentots. Pourchassé au sud par les Européens, à l'est par les Cafres, le Bochiman vit sur la terre la plus désolée qu'il soit possible d'imaginer. « Au-delà du fleuve Orange, dit M. Vivien de Saint-Martin dans son Dictionnaire, il se passe des années sans pluie; le sol, couvert de pierres roulées ou de débris de roche, ne produit qu'un petit nombre de plantes. Il ne reçoit ni

(1) Trois pouces et demi angiais valent près de neuf centimètres, un peu moins que l'ancienne mesure française.

les pluies d'hiver qui contribuent tant à la fertilité du territoire de la colonie du Cap, ni les averses d'orage qui arrosent la Cafrerie dans la saison chaude : ce n'est qu'accidentellement que les nuages se déchargent dans le pays stérile des Bosjesmans. »

Le nom d'*homme des buissons* vient de ce que parfois, ne trouvant pour s'abriter aucun creux de rocher, aucune caverne, il se prépare dans les buissons une sorte de nid. Il écarte les branchages, les dispose tant bien que mal de façon à recevoir, pressés les uns sur les autres, la misérable bande, et ébauche au moyen de branches placées transversalement une espèce de toit. Ces huttes, dit Desmoulins, forment comme un hémisphère d'environ trois pieds de haut et quatre de large; la terre y est creusée, comme pour un nid d'autruche, et le fond est tant bien que mal garni d'herbe, « sur laquelle ils se couchent en rond, repliés comme des chiens ou des chats. » Au départ on laisse ce logis tel quel : il recevra peut-être le jour même une horde non moins misérable, qui peut-être aussi préférera coucher, comme c'est l'habitude à la belle étoile. « A voir, dit Moffat, quelques-unes de leurs habitations, il est impossible de ne pas se demander si c'est bien là le domicile d'êtres humains. Dans les contrées boisées, ils font un creux dans la terre au milieu des buissons, et se procurent une espèce d'abri en ramenant les branches au-dessus de leur tête. C'est là qu'un homme, sa femme et ses enfants s'entassent pêle-mêle sur un peu d'herbe, dans un trou qui n'est pas plus grand qu'un nid d'autruches. Là où les buissons manquent, ils creusent leur nid sous une saillie de rocher, à moins qu'ils ne le trouvent dans une caverne ou dans une fissure de la montagne. »

Il est bien entendu que l'état social est ici tout ce qu'il y a de plus rudimentaire. Les associés qui forment une bande ne sont liés par aucun sentiment de solidarité : ils vivent ensemble de la façon la plus précaire, menés parfois par le plus fort et le moins inintelligent, mais sans reconnaître aucune autorité que celle de la brutalité du moment. « Les grands singes, dit M. Letourneau, notamment les chimpanzés, vivent ainsi en famille rudimentaire. Progénitures et jeunes restent associés plus ou moins longtemps; et d'ordinaire la troupe obéit à un mâle adulte, conservant le pouvoir tant qu'il est le plus fort, tant que les jeunes ne songent pas à s'affranchir de son autorité, soit en l'abandonnant, soit en le tuant (1). » Aucune trace de famille; le mâle le plus fort est détenteur de la femelle, qui le quitte à son tour si elle trouve un maître plus vigoureux. L'élevage des jeunes est affaire à la femme, qui s'en occupe ou ne s'en occupe point et est en tous cas abandonné le jour où il commence à se suffire. La mère vient-elle à mourir avant cette époque, l'enfant est ordinairement enterré avec elle, vivant ou assommé.

Pas plus de vêtement que de logis. Au plus une peau non préparée jetée sur les épaules ou attachée autour des reins, quand la saison est trop rigoureuse, et, avant tout, quand cette peau peut être capturée. Au surplus ils sont si endurcis, rapporte Desmoulins, que des sables brûlants de la plaine, ils passent au milieu des neiges de leurs montagnes sans paraître s'apercevoir du froid. Voilà une insensibilité qui nous semble un peu sujette à caution.

D'ailleurs, et comme le font bien d'autres populations

(1) *La Sociologie*, page 362.

plus ou moins sauvages, ils ont soin généralement de de s'oindre le corps, tout le corps, avec un mélange de graisse et de terre rougeâtre. Cela ne contribue pas peu à entretenir leur malpropreté extraordinaire, mais cette préparation leur procure au moins un vêtement plus ou moins sérieux contre les insectes et les intempéries.

*
* *

Comme l'Australien, le Bochiman est essentiellement pantophage ; il mange où il peut, quand il peut et ce qu'il peut : des herbes, des racines, le miel des abeilles sauvages, des sauterelles, les insectes de toute nature, les larves des fourmillières qu'il va fouiller, des serpents auxquels il arrache la tête, les œufs d'autruche, dont la coquille lui sert de récipient pour aller chercher et puiser de l'eau. « La faim, dit Moffat, les contraint à se nourrir de tout ce qu'il est possible de manger ; les fruits de leurs festins sont des oignons d'ixia, de l'ail sauvage, des mysembryanthemums, des tiges d'aloès, de la gomme d'acacia, et d'autres végétaux dont plusieurs sont très malsains ; ils dévorent avec avidité toute espèce d'êtres vivants, sans excepter le lézard et la sauterelle. Il n'y a pas jusqu'aux serpents venimeux qu'ils ne fassent griller pour les manger. Ils ont soin d'extraire les réservoirs du venin qui communiquent avec les dents de la mâchoire supérieure ». Les Bochimans chassent l'antilope — nous verrons tout à l'heure quelles sont leurs armes, — et recherchent avidement la brebis introduite dans la Colonie par les Européens. Ils ne l'obtiennent, naturellement, qu'en la volant. Ce sont de vrais pillards, mais à qui cette renommée coûte cher en tout temps ; le Bochi-

man n'est pour ses voisins qu'une bête sauvage et malfaisante qu'il faut détruire partout où on la rencontre. On se garde d'y manquer. « Lorsqu'ils ont enlevé, dit Moffat, un troupeau de bétail, leur premier soin est de gagner quelque asile écarté, dont l'accès soit difficile aux étrangers. Si quelques têtes de bétail se trouvent trop fatiguées pour les suivre, ils les percent aussitôt de leurs lances ; et, s'ils voient la moindre probabilité d'être atteints par ceux qui les poursuivent, ils égorgent de même, s'ils en ont le temps, tout le troupeau sans exception. Cette habitude, qui est générale chez ce malheureux peuple, exaspère au dernier point leurs ennemis, et la vengeance de ces derniers tombe indistinctement sur les hommes, les femmes et les enfants qui se trouvent à portée de leurs traits. » (*Vingt-trois ans de séjour dans le sud de l'Afrique*, page 40).

Le Bochiman, avons-nous dit, mange quand il peut. En cas de famine, il attend, résigné. L'habitude lui a donné en cela une seconde nature. Mais qu'une proie importante tombe entre ses mains, ce rude mangeur ne craindra la comparaison ni avec l'Australien, ni avec le Fuégien, ni avec l'Esquimau. Burchell raconte comment il sait faire la curée des entrailles d'un hippopotame. A la façon des Esquimaux il absorberait l'huile des lampes, et, sinon la lampe elle-même, au moins la mèche. On prétend que lorsqu'il a assouvi sa voracité sur une grosse capture et que force lui est de renoncer à plus ample ingurgitation, le Bochiman pense au lendemain, rassemble les restes de son repas et les dépose en lieu sûr. Cela demande à être expliqué. On peut supposer, non sans raison, que s'il agit ainsi, c'est pour dissimuler à quelque autre vagabond famélique les morceaux que

lui-même ne peut consommer sur-le-champ. Que la digestion opère son œuvre, on peut prédire que la cachette sera aussitôt mise à sac, sans souci du lendemain.

D'ailleurs le Bochiman n'est point anthropophage ; il est mangé, mais ne mange point. C'est le Cafre qu'il doit ici redouter ; les explorateurs de l'Afrique australe ont pu assister plus d'une fois à de semblables repas, faits aux dépens du Bochiman. On voit dans les galeries du Muséum un petit tableau, pris sur nature, et représentant une bande cafre s'apprêtant un festin de Bochiman. Ce pauvre diable nous enseigne une fois de plus que l'anthropophagie est une coutume étrangère aux dernières races de l'humanité.

*
* *

L'armement du Bochiman, est tout autre, avons-nous dit, que celui du Cafre son voisin. Ce dernier se sert de la lance, du javelot (sagaie), de la massue. L'arc lui est inconnu. Chez le Bochiman, au contraire, comme chez le Hottentot, l'arc est l'arme principale, l'arme habituelle.

Cet arc est fait de bois fort dur, long de 90 centimètres, un mètre à un mètre quarante, bien moins long que celui des Botocudos sauvages du Brésil. La corde est de boyaux. La flèche longue de 45 à 50 centimètres est ordinairement armée d'un morceau d'os aiguisé, et souvent elle est empoisonnée. Le Bochiman emploie à cet usage l'hémanthe vénéneux, sorte de narcissoïde, et l'euphorbe tétragone au suc laiteux et caustique. Les avis sont partagés sur l'efficacité absolue de cette préparation. Certains auteurs affirment que le blessé doit rapidement succomber ; d'autres prétendent que l'on peut encore s'en

tirer. Parfois il mélange le jus de l'euphorbe avec la substance vénéneuse des serpents. D'après Livingstone, le poison dont il use pour chasser le lion est extrait, par une simple pression, des entrailles d'une petite chenille qu'on nomme *n'gwa*. Livingstone ajoute d'ailleurs : « La matière vénéneuse employée le plus communément par les naturels de l'Afrique australe est le jus de l'euphorbe. Ajouté en quantité convenable à l'eau d'une mare, il suffit pour tuer en une ou deux heures tout un troupeau de zèbres, tandis qu'il affecte assez légèrement les bœufs ou les hommes. Quand on veut rendre son action plus énergique, on y mêle le venin de certains serpents, et ses effets deviennent alors des plus violents. »

Quoi qu'il en soit le Bochiman se sert de son arc avec une adresse et une rapidité prodigieuses ; les traits sont décochés avec une vélocité extraordinaire et portent sûrement. Le gibier seul fait défaut le plus souvent.

Le Bochiman se sert aussi du pieu, du trait lancé à la main, mais l'arc et la flèche demeurent toujours son arme de prédilection. Il s'attaque avec le pieu aux gros animaux, se sauve rapidement après le leur avoir lancé, puis revient suivre à la piste la victime, et ne s'arrête que là où elle tombe définitivement. Il se fabrique, en outre, au moyen d'une pierre arrondie et perforée, dans laquelle il introduit un manche, une autre espèce d'instrument, qui lui sert surtout à déterrer les racines (1).

*
* *

Tout primitifs que sont les Bochimans, ils n'en possèdent pas moins une science rudimentaire, que l'on ne

(1) *Revue d'anthropologie*, tome premier, page 522.

retrouve pas chez les autres populations sauvages. Sur les rochers de toutes les régions qu'ils ont habitées on trouve gravés et teintés en rouge, en noir, en blanc, des figures au trait représentant des hommes ou des animaux, par exemple l'antilope. Tout cela est très grossier, très sommaire, mais c'est pourtant un commencement d'art graphique. Cela rappelle assez bien les grossières représentations tracées sur la pierre ou sur l'os par l'homme préhistorique du sud-ouest de la France. On est encore loin des images gravées par les Papous de la Nouvelle-Guinée sur leurs demeures et des sculptures qui ornent la proue des pirogues néo-zélandaises.

Comme l'Australien, le Bochiman montre pour bien des choses une facilité enfantine, c'est là encore un trait commun à toutes les races primitives ; ils sont curieux de tout et s'assimilent rapidement les mots étrangers qu'ils entendent prononcer. Mais aussi quelle puérilité dans leurs idées ! Ils s'imaginent, raconte-t-on, que de deux chariots, l'un grand, l'autre petit, ce dernier est l'enfant du précédent; leur flèche vient-elle à manquer le but visé, c'est à la flèche qu'en est la faute, eût-elle été jusqu'à ce jour leur arme de prédilection. Inutile d'ajouter qu'ils n'ont point de noms propres, que leur vocabulaire ne comprend aucun mot d'ordre abstrait ; le système de numération est de tous le plus primitif : on y compte *un* et *deux*, puis les nombres ne sont pas distincts. En somme c'est une de ces langues rudimentaires que la mimique doit toujours aider, et qui se comprend mal dans l'obscurité alors que les gestes de l'orateur demeurent invisibles.

Qu'ajouter au sujet de leurs prétendues croyances religieuses ? Il faudrait répéter ce que nous avons dit et redit

en parlant des Australiens, des Botocudos, des Fuégiens. Sans doute les Bochimans vivent continuellement dans la crainte de l'inconnu, et d'un inconnu malfaisant, mais il n'y a pour eux ni naturel, ni surnaturel. Lichtenstein raconte qu'un Bochiman ayant tué une femme qu'il croyait auteur de maléfices, lui écrasa la tête, l'enterra et alluma sur sa tombe un grand feu pour en finir définitivement avec elle. Comment voir là même le rudiment d'une croyance à la vie future ? C'est une extermination exécutée purement et simplement en tout acquis de conscience ; rien de plus. Des sauvages, plus élevés d'ailleurs que les Bochimans, à qui un missionnaire avait la naïveté de prêcher l'existence de Dieu, lui répondirent : « Où est-il, que nous l'allions mettre à mort, lui qui nous envoie les tempêtes et fait périr nos animaux » : certes, c'est bien l'idée que se ferait un Bochiman de la divinité, si cette conception pouvait s'infiltrer dans son cerveau. Mais point, il n'en est pas encore là, et tous les efforts des missionnaires anglais pour lui inculquer la notion de cet être suprême que révèle le consentement unanime des peuples, ont jusqu'à ce jour échoué piteusement.

L'HOMME PRIMITIF CONTEMPORAIN

Après avoir esquissé, dans les monographies précédentes, les traits particuliers à quatre ou cinq des populations primitives qui traînent aujourd'hui encore leur misérable existence à côté de peuples dont l'évolution a été plus heureuse, nous avons à comparer entre elles ces différentes populations, et à rechercher si, malgré leur diversité, elles ne nous fournissent pas un enseignement général. Cet enseignement général, résultat d'un parallèle attentif, doit être poursuivi, non seulement sous le rapport des caractères que l'on appelle plus particulièrement les caractères physiques, mais encore sous le rapport des caractères intellectuels et moraux.

Nous n'avons certes pas l'intention de donner à toutes ces races primitives, Australiens, Veddahs, Bochimans, une seule et même origine. C'est une théorie tout à fait discréditée à l'heure actuelle — et non sans juste raison — que celle qui fait dériver d'un seul et même couple ancien les diverses races humaines, et cela grâce à la prétendue *influence des milieux*. Cette influence, dont personne n'a méconnu la grande valeur, n'a pas un pouvoir aussi considérable : les raisons tirées des différences de

taille, de couleur, de forme crânienne, de nature des cheveux, bien d'autres différences encore, nous forcent à ramener l'ensemble de l'humanité (en dépit des transformations certaines dues à la suite des temps), à plusieurs anthropoïdes *précurseurs* vivant à l'époque tertiaire, non pas à un seul. Si l'on admet, a dit fort judicieusement Broca (1), que l'organisation et la vie ont pris naissance sous l'action des lois naturelles, il n'y a aucune raison pour limiter à un moment donné et à un point donné cette évolution de la matière : « Si les lois naturelles ont pu amener l'organisation de la matière, à la faveur de certaines conditions encore indéterminées, il est difficile de concevoir que ces conditions se soient partout réalisées *simultanément*, de l'équateur au pôle où, depuis longtemps déjà, la répartition de la chaleur et de l'humidité avait cessé d'être uniforme. Il paraîtra bien plus probable que les foyers d'organisation se soient produits sur des points très différents et à des époques très différentes ; et comme les conditions qui s'y trouvaient réunies ne pouvaient être identiques, les êtres qui y paraissaient ne pouvaient l'être davantage. Supposera-t-on, par exemple, que des organismes formés directement par l'agencement des matières minérales, lorsque la vie apparaissait pour la première fois dans un certain milieu, aient pu être exactement semblables à ceux qui seraient nés au sein d'une matière organique, déjà soumise par son passage à travers les corps vivants, à une longue élaboration ? La notion fondamentale du transformisme actuel, savoir : que les êtres vivants sont des produits naturels, me paraît donc conclure logiquement à l'idée des

(1) *Bulletins de la Société d'anthropologie*, 1870, page 191.

origines multiples, multiples dans les temps, multiples dans l'espace, multiples aussi dans leurs formes primordiales, c'est-à-dire à un transformisme polygénique. »

Il est évident, et M. Topinard l'a suffisamment démontré dans son excellent ouvrage *L'Anthropologie* (1), que les races noires et les races blanches forment de véritables espèces, « et que leurs caractères différentiels ont la valeur des caractères sur lesquels on se base, en histoire naturelle, pour créer les espèces ». En autres termes nécessité de plusieurs espèces d'anthropoïdes *précurseurs*. Est-ce à dire, qu'avec tous les mammifères, ces ancêtres de l'homme, n'aient pas été précédés de *prosimiens*, et, dans un passé lointain, de simples vertébrés acrâniens ? Que ceux-ci n'aient point dû leur naissance à des invertébrés dont la *monère* ait été la forme rudimentaire (2) ? Assurément nous n'avons point la pensée de nier cette série d'évolution. Un seul fait est en cause : les différents types humains proviennent-ils ou non d'une seule et même race ancienne : et à cette question nous répondons, comme il vient d'être dit ci-dessus, en déclarant que rien n'autorise à admettre cette conception monogénique de l'humanité.

Mais s'en suit-il, d'autre part, que les races que nous rencontrons aujourd'hui fixées aux derniers degrés de l'échelle humaine, ne présentent pas à notre examen un certain nombre de caractères, sinon communs, au moins analogues, et dont l'ensemble constituera précisement le résultat et la conclusion de notre rapide étude ? Ici encore nous répondrons : Cette déduction serait inexacte.

(1) Voir deuxième édition, page 528.

(2) Hæckel. *Histoire de la création des êtres organisés, d'après les lois naturelles*, page 573.

Nous allons généraliser les faits, nous allons chercher à dégager s'il est possible cette physionomie commune.

*
* *

La *taille*, dans toutes les races primitives auxquelles nous avons consacré une étude particulière, est, ou des plus petites (Veddahs, Andamanites, Bochimans), ou, en tout cas, au-dessous de la moyenne générale des tailles humaines. Il est vrai, nous devons le répéter, qu'au haut de cette même échelle (et dépassant sensiblement les Européens), se trouvent les Patagons et les Polynésiens; le fait est indiscutable et ce sont là des races dont l'évolution est relativement peu avancée. Mais le fait de la petite taille des peuples vraiment inférieurs est non moins indiscutable.

Quelle conclusion avons-nous à en tirer? Celle que nous avons déjà émise ailleurs (1), à savoir que la taille pouvait être assez variée chez les diverses races du primate qui donna naissance aux différentes races humaines.

Rappelons ici que le plus petit des singes anthropoïdes, le gibbon, mesure au plus 1 mètre 15; que l'orang atteint fréquemment la taille de 1 mètre 25 et parfois la dépasse; que le chimpanzé mesure pour l'ordinaire de 1 mètre 25 à 1 mètre 40, et que le gorille, qui a souvent la taille des plus hauts Européens, est parfois d'une stature gigantesque.

La taille nous amène à parler de la *proportion des membres*. Ici la physionomie est générale, et les populations primitives nous rappellent toutes plus ou moins

(1) *Notre ancêtre. Recherches d'anatomie et d'ethnologie sur le précurseur de l'homme.* Deuxième édition, page 89.

FIG. 30 : Squelette de chimpanzé.

les singes anthropoïdes; elles tiennent une position intermédiaire entre ces derniers et les Européens ; plus rapprochée de nous, il est vrai, que de nos cousins, mais enfin intermédiaire. Le membre supérieur paraît être plus long, le membre inférieur paraît être plus court.

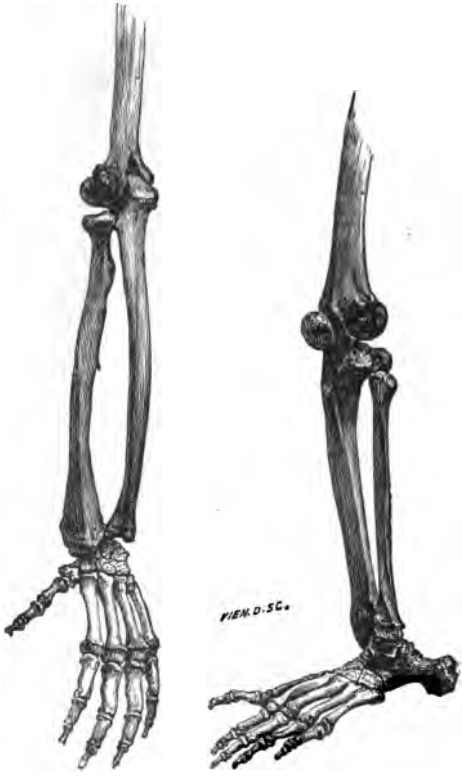

FIG. 31 : Main et pied de chimpanzé.

Et ce qui ajoute à l'apparence, c'est la nature généralement grêle de ce premier membre ; il ne paraît ni nourri,

ni musclé, le mollet fait à peu près défaut. Ce caractère est à peu près constant, d'ailleurs, chez tous les Nègres et l'on dit communément, non sans raison, que le Nègre a un mollet de singe.

D'une façon générale la *main* et le *pied* sont moins spécialisés dans les races primitives que dans les races supérieures. Broca, dans son mémoire sur l'*ordre des primates* (1), a démontré que, grâce à l'anatomie comparée, on pouvait suivre pas à pas les transformations graduelles qui établissent la transition entre le type du pied et celui de la main; nous renvoyons le lecteur à cette longue et minutieuse étude, pleine de faits, et qu'il nous serait impossible ici de chercher même à analyser. Déjà l'anthropoïde a deux pieds et deux mains, il n'est pas « quadrumane » comme on le dit abusivement. Déjà il fait de son pied l'usage que nous faisons du nôtre, et si sa main touche la terre ce n'est point la face palmaire qui lui sert d'appui; il s'aide, au contraire, de la face externe des doigts, et seulement de cette face. En tous cas, plus on s'élève dans l'échelle des primates, plus la main devient véritablement main, servant principalement à la préhension et au toucher, plus le pied devient véritablement pied, voué principalement à la station et à la marche. On ne peut nier que le pied du Nègre soit, en ceci, moins accompli que celui du blanc, c'est-à-dire moins adapté à un usage spécial et exclusif. M. Bourgarel dit des Néo-Calédoniens dans son important mémoire sur *les races de l'Océanie française*, que chez eux « le gros orteil est porté en dedans et jouit d'un mouvement partiel d'opposition dont ces insulaires se servent pour grimper sur certains

(1) *Bulletins de la Société d'anthropologie;* 1869, page 278.

FIG. 32 : Singe anthropoïde en marche.

arbres, sur les cocotiers, par exemple, et quelquefois pour ramasser à terre de petits objets sans se donner la peine de se baisser ». Rochas dit de son côté : « Leurs pieds sont d'excellentes bases de sustentation en même temps que des organes artificiels de préhension. Cela permet à ces sauvages de grimper sur les arbres avec une étonnante

agilité, et suivant un procédé qui mérite d'être noté, car il est différent du nôtre. Ils saisissent le tronc de l'arbre des deux mains et se cramponnent par les doigts de pieds aux aspérités de l'écorce » (1). M. Simonot dit à propos des Nègres du Soudan et de ceux de la Guinée : « J'ai remarqué que l'écartement du gros orteil coïncidait ordinairement avec d'autres caractères, parmi lesquels je citerai d'abord le peu d'étendue du mouvement d'opposition du pouce. Il en résulte que chez beaucoup d'individus il y a bien moins de différence que chez nous entre la main et le pied. Quoi qu'il en soit, cette disposition du pouce présente de grandes différences individuelles ; je pense que l'influence de la race en est la cause principale, parce qu'il m'a paru que cette disposition marchait en général de front avec certaines modifications des jambes et des pieds. Ainsi je l'ai surtout observée chez les Bambaras, qui ont le pied plat, le talon très peu saillant et le mollet très petit ». M. Bérenger dit des Wolofs : « Le gros orteil est très détaché des autres, plus mobile que chez le Caucasique ; par conséquent, alors même que l'habitude de marcher pieds nus n'aurait pas déformé l'organe, l'examen constaterait facilement que la longueur, la mobilité et l'indépendance des orteils sont le stigmate d'une infériorité de race » (2). M. Morice a signalé l'écart qui se trouve, dans le pied de l'Annamite, entre le gros orteil et le doigt voisin : le premier, dit-il, « peut servir à l'Annamite pour ramasser de menus objets et pour retenir l'étrier ; j'ai vu souvent aussi le batelier du gouvernail cessant de le tenir avec la main pour rouler sa cigarette, le maintenir et le

(1) *Bulletins de la Société d'anthropologie ;* 1860, page 391.
(2) *Revue d'anthropologie ;* tome IV, page 469.

diriger très justement avec le pied (*Bulletins*; 1875, page 145). Les Aétas des Philippines, ces petits noirs que l'on rapproche des Andamanites, ont le gros orteil excessivement libre et dégagé. « Le pied humain, dit M. Büchner (1), n'a sans doute perdu sa mobilité primitive que peu à peu, à force de servir à un autre usage et par l'effet de la chaussure. La preuve en est chez les habitants du midi de la France. L'habitude de grimper aux arbres, pour recueillir les résines, leur procure une telle mobilité des orteils, qu'ils opposent à la façon des singes le gros orteil aux autres, et ramassent avec le pied les objets les plus petits (Schaafhausen) ». Ecoutons enfin M. Darwin et M. Hæckel. Le premier : « L'homme n'aurait jamais atteint sa position prépondérante dans le monde sans l'usage de ses mains, instruments si admirablement appropriés à sa volonté. Sir C. Bell a insisté sur le fait que la main supplée à tous les instruments et que par sa correspondance avec l'intelligence, elle a assuré à l'homme la domination universelle (2). Mais les mains et les bras n'auraient jamais pu devenir des organes assez parfaits pour fabriquer des armes, pour lancer des pierres et des javelots avec précision, tant qu'ils devaient servir habituellement à la locomotion et à supporter le poids du corps, ou tant qu'ils étaient tout particulièrement adaptés pour grimper dans les arbres. Un service aussi rude aurait d'ailleurs émoussé le sens du tact, dont dépendent essentiellement les usages délicats auxquels les doigts sont appropriés. Ces causes seules auraient suffi pour que l'attitude verticale fût avantageuse à l'homme, mais il est

(1) *Conférences sur la théorie darwinienne*, page 136.
(2) *The hand, its mechanism*, etc., page 38.

encore beaucoup d'actions qui exigent la liberté des deux bras et de la partie supérieure du corps, lequel doit pouvoir dans ce cas reposer fermement sur les pieds. Pour atteindre ce résultat fort avantageux, les pieds sont devenus plats et le gros orteil s'est particulièrement modifié, au prix, il est vrai, de toute aptitude à la préhension. Le principe de la division du travail physiologique, qui prévaut dans le règne animal, veut que, à mesure que les mains se sont perfectionnées pour la préhension, les pieds se soient perfectionnés aussi dans le sens de la stabilité et de la locomotion. Chez quelques sauvages cependant, le pied n'a pas entièrement perdu son pouvoir préhensible, comme le prouve leur façon de grimper sur les arbres, et de s'en servir de diverses autres manières » (1). Puis M. Hæckel : « De plus en plus les extrémités antérieures furent consacrées à la préhension et au toucher; de plus en plus les extrémités postérieures servirent exclusivement à la station et à la marche; de là provint, entre la main et le pied, ce contraste qui, sans être exclusivement propre à l'homme, est pourtant plus accusé chez lui que chez les singes anthropomorphes. Mais cette différenciation des extrémités n'était pas seulement très avantageuse en elle-même, elle entraînait en outre toute une série de modifications très importantes dans le reste du corps. La colonne vertébrale toute entière, mais surtout la zone du bassin et celle des épaules, et les muscles qui s'y insèrent, subirent les modifications par lesquelles le corps humain se différencie de celui du singe anthropoïde » (2).

(1) *La descendance de l'homme*; tome premier, page 155.

(2) *Histoire de la création des êtres organisés, d'après les lois naturelles*; page 591.

Ajoutons enfin que le *bassin* est plus long, plus étroit qu'il ne l'est dans les races supérieures ; c'est là encore un caractère éminemment simien (1). Cette forme du bassin n'empêche pas d'ailleurs l'acte de la parturition de s'accomplir sans difficultés; mais cela tient, sans nul doute, au bénéfice d'autres conditions qu'un genre de vie plus cultivée ne semble pas favoriser. (2).

*
* *

Si nous arrivons à l'examen du *crâne*, nous nous trouvons en présence de caractères communs et de caractères différents.

(1) Verneau. *Le bassin dans les sexes et dans les races.* Paris, 1875.

(2) Voici, d'après M. Verneau, le rapport de la longueur maximum du bassin à la largeur maximum, dans différentes races :

63	Européens (hommes)	79
12	Néo-Calédoniens (*id.*)	81
17	Nègres (*id.*, Afrique occid.)	84
3	Cafres (*id.*)	85
1	Nègre de Bournou	91

M. Topinard classe les mammifères, sous le rapport des proportions générales du bassin, en deux groupes : ceux dans lesquels la largeur excède la hauteur et ceux dans lesquels le phénomène est inverse. Au premier groupe appartiennent l'homme et les singes anthropoïdes, au second groupe les autres singes et le reste des mammifères. Il donne à l'appui les chiffres suivants représentant la largeur du bassin, la hauteur étant réputée être égale à 100 :

46	Européens (hommes)	126	58
12	Noirs océaniens (*id.*)	122	69
17	Nègres africains	121	32
5	Gorilles	121	02
2	Orangs	116	69
5	Chimpanzés	96	52
7	Gibbons	78	74
3	Macaques	58	33
3	Sajous	54	04
2	Loris	40	67

En prenant la moyenne de ces exemples et d'un assez grand nombre d'autres, M. Topinard trouve pour 113 hommes et femmes un indice 128 77, pour 20 anthropoïdes un indice ds 105 62, pour 12 carnassiers un indice de 62 12.

Le premier des caractères communs à toutes les races rimitives, est la faible capacité de la boîte crânienne. Nous avons donné des chiffres ci-dessus, et ne voulons pas les répéter. Il est clair que plus les races humaines occupent un échelon élevé, plus s'agrandit la capacité du crâne, correspondant au développement de plus en plus considérable de la matière pensante. On a d'ailleurs remarqué que la faible capacité crânienne des peuples inférieurs tenait au manque particulier du développement de la partie antérieure du crâne; c'est cette partie antérieure qui reçoit la région du cerveau dans laquelle sont localisées les facultés intellectuelles les plus nobles : ainsi la dolichocéphalie si caractérisée du Bochiman est spécialement occipitale, c'est-à-dire qu'elle est due, en grande part, à l'importance de la région postérieure de la tête.

Si l'on examine les *sutures* du crâne des individus appartenant aux races primitives, on constate deux faits intéressants : tout d'abord le peu de complication relative de ces sutures ; puis le procédé d'ossification : tandis que dans les races supérieures les sutures de la partie postérieure du crâne s'oblitèrent les premières et que celles de la région antérieure restent libres plus longtemps — le phénomène est inverse dans les races primitives — ce sont les sutures de la partie antérieure qui s'ossifient en général les premières. C'est là un signe non équivoque du manque relatif de fonctionnement du cerveau antérieur dans ces dernières races. Ajoutons qu'ici encore nous avons à constater un caractère simien et que ce caractère a une importance réelle.

La *projection des mâchoires* est un caractère bien connu. Le Bochiman, l'Australien, le possèdent à un haut degré et font penser à la conformation de l'anthro-

poïde, de l'orang, par exemple, dont la figure ci-contre reproduit fidèlement les traits :

FIG. 33 : Crâne d'orang.

mais il faut reconnaître que l'Andamanite, que le Botocudo, que le Fuégien sont ici mieux partagés ; ils l'emportent sensiblement sur tous les Nègres d'Afrique et sur les Néo-Calédoniens.

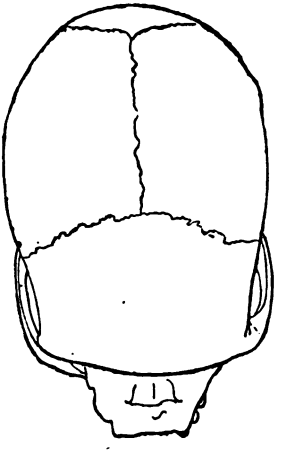

FIG. 34 : Crâne de Nègre, allongé et prognathe, vu de haut.

En tous cas, un phénomène qui se présente avec une certaine constance dans les races primitives, et qui est véritablement caractéristique, est la courbe fuyante du menton. Chez le singe anthropoïde, au contraire, la saillie fait place à une courbe rentrante. Dans les races primitives, nous trouvons un fait intermédiaire : parfois la saillie existe, mais peu sensible, parfois la ligne est à peu près perpendiculaire, parfois on constate une véritable courbe rentrante. Il est bon de rappeler ici que cette conformation simienne se retrouve sur un grand nombre de maxillaires appartenant aux âges préhistoriques, particulièrement sur la célèbre mâchoire de la Naulette, découverte dans une caverne des bords de la Lesse, associée aux ossements du mammouth, du rhinocéros, du renne, et conservée au Musée d'histoire naturelle de Bruxelles (1).

Un autre caractère commun aux races inférieures est le grand *élargissement des os du nez*. Mais il faut remarquer ici que toutes les races primitives ne sont pas également *platyrhiniennes* (à nez large). Tandis que tout au bas de l'échelle se trouvent les Bochimans, les Australiens sont mieux partagés ; les Andamanites et les Botocudos le sont un peu mieux encore, mais, remarquons-le bien, sans atteindre encore la moyenne de l'indice nasal humain, moyenne que l'on constate chez nombre de Malais, de Polynésiens et d'indigènes de l'Amérique.

*
* *

Par contre il est tout à fait impossible de chercher un caractère commun aux races primitives dans la *couleur*

(1) A. de Quatrefages et Hamy, *Crania ethnica*, page 23.

de la peau. Sans doute, il n'en existe point de blanches, toutes sont plus ou moins fortement teintées, mais ces teintes sont fort diverses. Tandis que l'Andamanite est d'un noir foncé, et que l'Australie présente, à côté du véritable noir, des colorations d'un noir rougeâtre, le Veddah de Ceylan est cuivré, le Botocudo du Brésil est jaunâtre, le Bochiman est d'un jaune brunâtre. L'évolution du pigment s'arrête plus tôt ou plus tard et il n'y a point de caractère commun.

Nous en dirons autant en ce qui concerne le *revêtement pileux.* Ici non plus nous ne pouvons pas trouver un caractère commun. L'Australien est fort velu — comme l'Aïno du Japon septentrional, comme le Dravidien des Nilgherris, comme certaines races océaniques (1) ; — par contre le corps du Bochiman est des moins poilus, de même que celui des sauvages américains, de même que celui de l'Andamanite. Remarquons aussi, d'autre part, que si la couleur des cheveux est noire dans ces différentes races, la nature de la chevelure est fort différente : l'Australien, le Botocudo, le Fuégien, le Veddah ont les cheveux lisses plus ou moins roides; l'Andamanite, et le Bochiman ont les cheveux laineux, comme le Nègre guinéen, comme le Cafre, comme le Papou. Des différences de cette nature doivent être regardées comme des différences capitales et font conclure, sans conteste, à une origine multiple.

La variété est non moins remarquable si l'on envisage la *forme générale du crâne*, puisque nous nous trouvons en présence de têtes excessivement allongées (Bochimans, Australiens) et de têtes sensiblement arrondies (Négritos).

(1) B. Davis. *Anthropological rewiew* ; 1870, page 185.

Même variété en ce qui concerne la forme plus ou moins ronde des orbites. Broca a trouvé sur 14 Indiens du Brésil un indice de 90 et sur 27 Australiens un indice de 80 à 81; on voit combien la différence est considérable. (Les orbites de forme la plus allongée se rencontrent chez les Guanches, anciens habitants de Ténériffe : 77; les orbites de forme la plus arrondie chez les Polynésiens d'Hawaï : 95 à 96).

*
* *

Nous n'insisterons pas plus longtemps sur les principaux caractères spécialement ethniques des populations primitives. La liste serait longue de ceux que nous pourrions enregistrer, mais elle serait par trop spéciale et sa véritable place est dans un traité d'anatomie humaine comparée.

Disons seulement en quelques mots que les anomalies régressives, les faits d'irrégularité qui s'expliquent par la reproduction de formes ancestrales sont d'une fréquence bien plus significative dans les races inférieures que dans les races plus avancées en évolution. Et cela n'est-il pas tout à fait naturel? Le contraire serait surprenant et inexplicable, puisque, par l'ensemble de leur structure normale, les races inférieures tiennent une position intermédiaire entre les individus anthropomorphes qui ont précédé immédiatement l'humanité et les races plus favorisées.

Si l'on veut maintenant que nous donnions en exemples quelques-unes de ces anomalies, nous pourrons citer, en nous gardant de détails trop techniques, d'abord le mode

d'articulation des os qui forment le flanc du crâne. La figure ci-contre présente l'articulation normale :

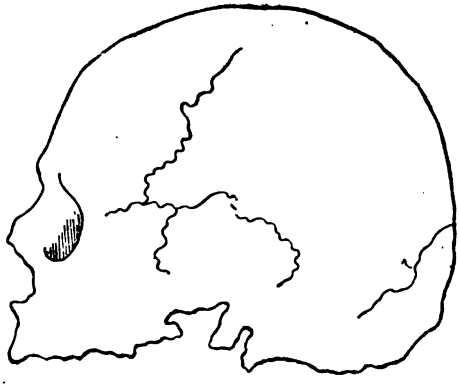

FIG. 35 : Ptérion normal.

l'os pariétal se joint à la grande aile du sphénoïde ; ici la région du *ptérion* (ainsi que l'a dénommée Broca) affecte plus ou moins la forme d'un H. Dans la figure suivante :

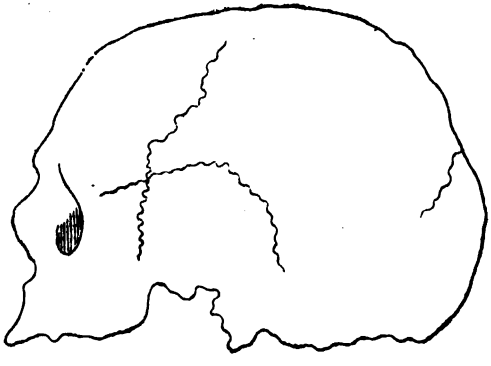

FIG. 36 : Ptérion en X.

es quatre os ont un point commun de jonction et les sutures affectent approximativement la forme d'un X. Dans la troisième figure, les deux os articulés ensemble sont ceux qui ne l'étaient point dans la première : le pté-

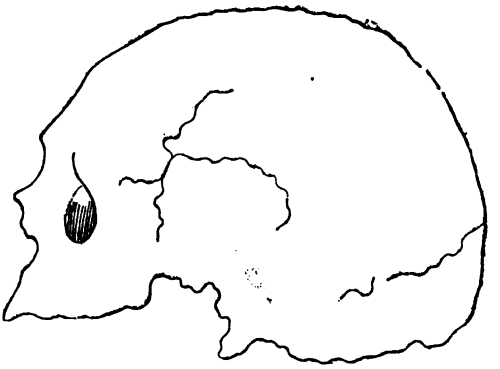

FIG. 37 : Ptérion renversé ou simien.

rion est dit retourné ou renversé. Eh bien, cette troisième forme est la forme simiesque et si nous la retrouvons dans l'humanité, c'est presque toujours dans les races inférieures, chez les noirs d'Afrique ou d'Océanie.

Une seconde anomalie est l'*absence de l'épine nasale* (située à la base du nez). M. Hamy a constaté à plusieurs reprises qu'elle manquait chez certains individus de races inférieures, et c'est encore là un caractère tout à fait simien (1). Notons que d'autre part on a constaté chez des singes anthropoïdes l'existence de cette apophyse, de ce prolongement osseux.

Autre anomalie, la canine dépassant parfois le niveau

(1) *L'épine nasale dans l'ordre des primates.* Bulletins de la Société d'anthropologie; 1869, page 21.

des autres dents, et, caractère non moins simien, la présence d'une lacune à côté de cette canine (1).

Quatrième anomalie, la présence de certaines apophyses — dites apophyses styloïdes — sur des vertèbres lombaires de la colonne vertébrale. Ces vestiges d'un état antérieur se retrouvent sur des individus appartenant aux races primitives actuelles (2).

Le tibia présente aussi parfois, chez certains individus des races inférieures, un aplatissement transversal que l'on remarque chez les singes anthropoïdes.

Les *anomalies musculaires* nous offrent également des faits fort intéressants, mais ici nous entrerions malgré nous dans des considérations d'ordre trop technique (3), et nous nous hâtons de passer à la suite de notre sujet.

*
* *

Si nous nous tournons maintenant vers les caractères auxquels on donne plus particulièrement le nom de caractères ethnographiques, nous observons tout d'abord que le sauvage à l'état de nature est nu, complètement nu : aussi bien nombre d'indigènes de l'Afrique centrale et australe que l'Australien et l'habitant de la Terre-de-Feu. Il est nu, sans aucun sentiment de sa nudité et sans qu'une notion quelconque de honte et de pudeur vienne jamais le tourmenter.

Mais à défaut du sentiment de la pudeur, celui de

(1) Vogt. *Leçons sur l'homme*, page 195.

(2) Broca. *Bulletins de la Société d'anthropologie*; 1869, page 254 et page 263. Hamy, *ibidem*.

(3) *Bulletins de la Société d'anthropologie* ; 1859, page 696 ; 1869, page 312; Pozzi; *ibidem*, 1872, page 155; Chudzinski, *Revue d'anthropologie*, tome III, page 25. *Notre ancêtre*, page 73.

l'ornementation et de la parure se présente bientôt à son esprit, et ce sentiment se traduit soit par le tatouage, soit par divers procédés de mutilations, soit par l'apprêt de la chevelure, soit — plus tard — par l'usage de colliers faits de coquilles ou de dents, et de plumes implantées dans la coiffure.

Dans les monographies exposées ci-dessus on a vu que l'usage du tatouage, de la peinture du corps au moyen de matières colorantes — généralement rouges ou blanches — empruntées au monde minéral, était à peu près commun aux différents peuples primitifs. Combien de peuples africains, que l'on ne saurait sans injustice ranger aux derniers degrés de l'humanité, colorient leurs corps comme les derniers sauvages ! Cameron raconte, en détail, la cérémonie du tatouage de la femme d'un chef de l'Ouboudjoua : « Je le trouvai, dit-il, occupé à surveiller la peinture décorative du front de sa moitié, affaire qui semblait fort sérieuse. L'artiste avait les différentes couleurs préparées avec de l'huile, chacune sur une feuille séparée. Il les appliquait avec la lame d'un couteau et râclait avec soin les bords des diverses teintes suivant les dessins adoptés. » Sur certaines parties des rives du Louvidjo (cours d'eau qui se jette dans le Loalaba), l'ornement favori est une large tache rouge au bout du nez (1) : « Il en est qui emploient une espèce de terre de pipe délayée avec laquelle ils se barbouillent la figure à la manière des clowns de nos cirques. » Tatouage également chez bien des peuples aborigènes de l'Amérique, par exemple dans les Andes du Pérou et chez les Patagons ; tatouage chez les Esquimaux ; tatouage chez les Papous de la Nouvelle-

(1) Sachot, *Op. cit.*, page 71.

Guinée : tatouage surtout chez les Polynésiens (1), si bien décrit par Max Radiguet dans son excellent ouvrage sur les îles Marquises (2) ; tatouage également dans les régions de l'Indo-Chine où les dents sont teintées en noir, en Birmanie où les ongles sont peints en rouge ; tatouage encore le fard employé par les Européennes des classes dirigeantes,

« Pour réparer des ans..... »

Tatouage enfin les rubans multicolores qui signalent au respect inepte du public la plupart des membres de la grande confrérie parasite de l'administration française.

La scarification, l'incision opérée sur telle ou telle partie du corps au moyen d'un instrument tranchant, est sinon d'un usage général, au moins d'un usage fort répandu chez les peuples primitifs. Nous avons vu combien elle est commune en Australie. On la retrouve aussi ailleurs, par exemple dans la Nouvelle-Guinée. Parfois elle se combine avec le tatouage proprement dit : on incise, puis on colore la cicatrice. Le procédé se retrouve en Polynésie, au moins dans certaines îles, puis en différentes parties de l'Afrique.

C'est une coutume moins répandue que celle de l'avulsion d'une ou de plusieurs dents, particulièrement de dents incisives, mais elle n'est pas spéciale aux Australiens. Nous la trouvons en Afrique : « Regardez les grosses dents ! » disent les Batokas en parlant des Européens; ils se rompent, en effet, comme le rapporte Livingstone, deux incisives supérieures. Ces noirs des

(1) Ch. Letourneau. *La sociologie*, page 72.
(2) *Les derniers sauvages*, page 185.

bords du Zambèse s'enlèvent les incisives, pour ressembler à des bœufs, disent-ils, et non à des zèbres. « Les indigènes du Nil supérieur s'arrachent les quatre incisives en disant qu'ils ne veulent pas ressembler à des brutes » (1). Dans d'autres contrées les dents sont limées de telle ou telle façon, généralement en pointe (2).

L'art de la coiffure semble se développer assez rapidement. En Afrique les noirs indigènes élèvent souvent avec leurs cheveux de véritables édifices plâtrés d'argile et de graisse. « Toute la toilette des naturels de l'archipel Viti, dit Dumont d'Urville (*Op. cit.*, tome II, page 167), se borne à l'arrangement de leur coiffure qu'ils teignent, frisent et ajustent de cent manières. » Les habitants des îles Salomon, complètement nus d'ailleurs, saupoudrent de chaux leur chevelure (*Ibid.*, page 277). Toutefois, chez les peuples primitifs, cet art n'est pas encore né et la chevelure est portée le plus souvent comme elle a crû : l'Australien est ici un type excellent. Lorsque l'Andamanite se rase avec une coquille tout le cuir chevelu, il fait preuve d'un sentiment d'ordre plus élevé : il se débarrasse au moins des légions d'insectes incommodes dont l'absence de soins hygiéniques ne manquerait pas de le gratifier.

L'épilation, elle aussi, est un acte réfléchi qui dénote un premier progrès ; c'est une coutume que l'on peut mettre à l'actif des sauvages qui la pratiquent. « L'étonnement et l'admiration qui se manifestèrent parmi les sauvages de l'île de Pelew, dit Dumont d'Urville (*Op. cit.*, tome II, page 498), à la vue des objets débarqués étaient

(1) Darwin. *La descendance de l'homme* , tome II, page 369.

(2) Fr. Müller. *Allgemeine ethnographie*, page 156. Livingstone *passim*.

la preuve que jusqu'alors ils n'avaient pas eu de relations avec les Européens. A tout ce qu'ils apercevaient, à tout ce qu'ils touchaient, ils s'écriaient : *weal ! weal !* et quelquefois *weal a tracoy !* exclamation de surprise. Ce qui d'abord les frappa le plus, ce fut la peau blanche des Anglais ; ensuite vint le tour de leurs vêtements, qu'ils palpaient avec curiosité pour s'assurer s'ils ne faisaient point partie de leur corps. Du reste ils comprirent promptement l'explication que le Malais leur donna au sujet de ces vêtements, indispensables dans un pays plus rigoureux et plus froid que les îles Pelew. Alors ils voulurent savoir si les bras étaient de la même couleur que les mains et le visage ; plusieurs Anglais se découvrirent la poitrine et leur firent voir que le reste de leur corps était de la même couleur. Les poils qui garnissaient le buste parurent leur inspirer du dégoût ; à leurs yeux c'était une marque de malpropreté, car chez eux les deux sexes ont l'habitude de s'épiler. »

*
* *

Entre l'habitation des grands singes anthropoïdes et le logis du sauvage contemporain, la différence est bien minime, alors qu'il en existe une. En principe, la terre nue, le pied d'un arbre, un abri sous roche, tel est le lieu qui s'offre à l'homme primitif lorsqu'il s'agit pour lui de se livrer au sommeil, et d'attendre, après un jour pénible, un lendemain non moins pénible.

L'orang de Bornéo et du Sumatra « descend des hauteurs aussitôt que la nuit tombe, dit M. Huxley (1), et

(1) *De la place de l'homme dans la nature.* Traduct. française, page 140.

cherche un endroit propre à dormir dans les parties les plus sombres et les plus basses ou sur le sommet feuillu des petits arbres, parmi lesquels il choisit de préférence les palmiers nibong, les pandani ou quelqu'une de ces orchidées parasites qui donnent aux forêts primitives de Bornéo un aspect si frappant et si caractéristique. Mais quelque part qu'il se décide à dormir, il se prépare une espèce de nid ; des branches et des feuilles sont entassées autour du lieu choisi et ployées en travers l'une sur l'autre, tandis que, pour avoir ce nid plus doux, il étend sur le tout les grandes feuilles de fougères, des orchidées, etc. Parmi ceux que vit Müller, il y en avait un certain nombre tout récents, qui étaient à une hauteur de dix à vingt-cinq pieds au-dessus du sol et avaient une circonférence moyenne de deux ou trois pieds; quelques-uns offraient une épaisseur de plusieurs pouces de feuilles de pandanus; d'autres n'étaient remarquables que par les branches cassées, qui, réunies en un centre commun, offraient une plate-forme régulière. La hutte grossière qu'ils bâtissent, à ce qu'on prétend, dans les arbres, dit sir James Brooke, serait plus exactement appelée un siège ou un nid, car elle n'offre ni charpente, ni couverture quelconque. La facilité avec laquelle ils forment ce nid est curieuse à observer, et j'ai eu l'occasion de voir une femelle blessée entrelacer les branches et s'y asseoir en une minute. Selon les Dayaks, l'orang quitte rarement son lit avant que le soleil se soit assez élevé au-dessus de l'horizon et qu'il ait dissipé les brouillards; il se lève à neuf heures environ et se couche à cinq; quelquefois il attend une heure avancée du crépuscule. Il se couche quelquefois sur le dos, ou, pour changer, il se tourne d'un côté ou d'un autre, repliant ses jambes sur son corps

et reposant sa tête dans ses mains. Quand la nuit est froide, venteuse ou pluvieuse, il se couvre ordinairement d'un amas de pandanus, de nipa ou de feuilles de fougères de la même espèce que celles dont il fait son lit, et il a particulièrement soin d'en envelopper sa tête. » En Afrique, le chimpanzé se construit lui aussi une espèce de nid, à peu de distance du sol : « Des branches ou des rameaux sont fléchis ou en partie brisés, puis entrelacés, et le tout est soutenu par une grande branche ou par une fourche..... Il est rare de voir sur le même arbre, ou dans le voisinage, plus d'un ou deux nids ; on en a trouvé cinq, mais c'était là un cas exceptionnel (1). » Quant aux gorilles de la Basse-Guinée, « leurs habitations, dit encore Savage, consistent en quelques bâtons et branches touffues que supportent les fourches et les grosses branches des arbres : elles ne sont point couvertes et ne sont occupées que la nuit. »

N'est-il pas clair, n'est-il pas évident que les demeures les plus perfectionnées de l'Australien, du Bochiman, de l'Andamanite, sont à peine supérieures en art architectural et en confortable à ces nids des anthropoïdes ?

Où les prenait la nuit, ils livraient au repos
Leurs corps enveloppés d'herbes et de rameaux,
Et, dans la morne paix d'un sommeil taciturne,
Sans troubler de leurs cris l'obscurité nocturne,
Sans chercher le soleil perdu, silencieux,
Nus sur la terre nue, attendaient que les cieux
Au rayonnant flambeau rouvrissent la carrière (2).

Nous avons parlé du logis rudimentaire de l'Australien, de l'Andamanite, du Bochiman : combien d'autres peuples

(1) Savage, cité par Huxley, page 152.
(2) Lucrèce, livre cinquième. Version d'André Lefèvre.

aurions-nous pu citer! Par exemple les Sirionos des forêts qui séparent le Rio Grande du Rio Piray : « Ils vivent, dit d'Orbigny, par familles éparses et errantes au sein des forêts les plus impénétrables, se livrant seulement à l'exercice de la chasse. Ils ne se construisent que des huttes formées de branchages. » Mais qu'il est besoin d'entamer une énumération de cette nature?

Les usages du feu leur étaient inconnus, dit encore Lucrèce dans la description de l'homme primitif et de ses coutumes. En fait, tous les peuples qui occupent aujourd'hui les derniers degrés de l'échelle humaine savent, d'une façon ou d'une autre (généralement au moyen de la friction de deux bâtons secs), donner naissance au précieux élément. C'est là, en tout cas, une opération qui présente quelque difficulté, aussi l'entretien d'un foyer est-il rangé parmi les premiers soins de la vie. Nombre de ces misérables vagabonds ont toujours à la main un tison enflammé, lorsqu'ils quittent leur campement de la veille pour celui du jour.

On sait que les silex intentionnellement taillés découverts dans les marnes de Thenay et appartenant à la période tertiaire moyenne, avaient, avant la taille, été éclatés au feu (1). M. de Mortillet a démontré, en s'appuyant sur les lois de la paléontologie, que l'auteur de cette opération avait été, non pas un homme, mais bien un individu *précurseur* de l'homme (2). Toutefois, rien ne nous dit que

(1) G. et A. de Mortillet. *Musée préhistorique.* Planche première.

(2) Association française pour l'avancement des sciences. Seconde session, tenue à Lyon en 1872 : « Les animaux varient d'une assise à l'autre et la faune se renouvelle avec les divers terrains. Les variations sont d'autant plus rapides que les animaux ont une organisation plus complexe, ou, en d'autres termes, l'existence d'une espèce est d'autant plus courte que cette espèce occupe un rang plus élevé dans l'échelle des êtres. Ainsi les mammifères, animaux bien plus compli-

ce *précurseur* ait su donner lui-même naissance au feu dont il se servait, et tout nous laisse supposer, au contraire, qu'il ne faisait qu'employer le feu que la nature elle-même avait allumé, le feu naturel. Broca a supposé que durant une certaine période, fort courte à la vérité, dit-il, l'homme connut ce feu naturel sans savoir l'utiliser pour ses besoins (1). Le passage au feu des silex tertiaires semble infirmer cette opinion, si l'on veut lui donner une acception tout à fait générale. Pourtant, s'il faut en croire bien des auteurs, dont quelques-uns au moins méritent créance, plus d'un peuple aurait vécu de longues années sans la connaissance du feu, M. Dureau a réuni certains fragments assez curieux des anciens (2), de Diodore, de Pline, de Pausanias, de Plutarque, d'autres fragments tirés d'écrivains plus modernes et qui rapportent que l'usage du feu était inconnu à telles et telles populations. Nous avons cité précédemment le cas des indigènes des Mariannes avant leur contact avec les Européens.

Quoi qu'il en soit, à l'heure actuelle tous les peuples qui appartiennent à l'étage inférieur de l'humanité, connaissent et emploient le feu, mais ils se le procurent plus ou moins facilement.

qués que les mollusques, se modifient bien plus rapidement et plus complètement que ces derniers d'une assise à l'autre. Les variations ne sont pas radicales, elles sont partielles et successives ; aussi les faunes sont d'autant plus distinctes et différentes que les assises qui les contiennent sont plus éloignées les unes des autres. Enfin, les variations se rapportent toutes à un plan général, de sorte que tous les animaux trouvent leur place naturelle dans des séries continues et régulières, bien que divergentes, comme s'il y avait filiation entre tous ».

(1) *Bulletins de la Société d'anthropologie* ; 1870, page 78.

(2) *Ibidem*, page 62.

*
* *

L'alimentation de l'homme de la nature est des plus élémentaires : il mange quand il peut, où il peut et ce qu'il peut.

Les mœurs des anthropoïdes nous laissent assez entendre que l'homme n'est pas essentiellement carnivore, et qu'il ne l'est devenu que par la suite des temps. Le gibbon de l'Asie sud-orientale et de la Malaisie se nourrit d'insectes et semble éviter l'alimentation animale (1) ; le chimpanzé ne mange de la chair que lorsqu'il est en captivité chez l'homme et lorsque celui-ci lui a fait connaître cette nourriture : il est vrai qu'il s'y fait assez facilement ; le gorille est également « végétarien » : en principe, du moins.

En fait, à l'heure actuelle, l'homme demeuré aux derniers degrés de l'échelle humaine, l'homme pour lequel l'agriculture est chose inconnue, et qui ne vit qu'à la découverte, le vrai sauvage est purement et simplement *polyphage*, et les aliments les plus infects, les plus ignobles ne lui répugnent en aucune façon. Que d'exemples nous pourrions citer parmi tous ceux que nous avons recueillis ! Sans parler des peuples tout à faits primitifs, tels que les Australiens, les Bochimans, les Fuégiens, rien de plus facile que de donner des exemples pris dans les mœurs de populations plus avancées. Les Groënlendais conservent la tête et les membres inférieurs des chiens marins en les couvrant d'herbes ou en les enterrant dans la neige, et au bout de quelque

(1) Huxley, *Op. cit.*, page 135.

temps ils mangent cette chair à moitié gelée et pourrie (1). En Afrique « les indigènes d'Oubouari se nourrissent de charognes, de vermine, de larves et d'insectes » (*Ibidem*). Le célèbre explorateur Cameron dit en parlant des indigènes de Manyouéma (à l'ouest du lac Tanganyika) : « Ici les gens semblaient entretenir à l'égard les uns des autres des sentiments très affectueux, et composer une race infiniment plus prolifique qu'aucune de celles que j'avais vues en Afrique. Il est toutefois un revers à la médaille; et, malgré de bonnes qualités, on ne saurait nier qu'ils ne soient cannibales, et des cannibales de l'espèce la plus dégoûtante. Non seulement ils mangent les corps de leurs ennemis tués dans le combat, mais aussi les corps des individus qui meurent de maladie. Ils préparent les cadavres en les laissant plongés dans une eau courante jusqu'à putréfaction presque complète, et ils les dévorent à belles dents sans autre accommodement. Ils mangent aussi toute sorte de charogne et leur odeur est révoltante. » Schweinfurth donne des détails non moins écœurants sur l'alimentation des peuples noirs qui habitent entre le sud de la Nubie et le lac Albert, par exemple les Bongos (*Au cœur de l'Afrique*, tome premier). En ce qui concerne les Cafres, écoutons Delegorgue (2) : « Nous approchâmes en remontant le vent avec assez de précautions. Le lion pouvait s'y trouver de nouveau ; mais des voix confuses se firent entendre, et sans aucun doute la place était occupée par des Cafres. Nous vîmes ce que le pinceau d'un maître devrait s'attacher à reproduire : la scène la plus hideuse, la plus

(1) *Bulletins de la Société d'anthropologie ;* 1870, page 70.

(2) *Voyage dans l'Afrique australe.* Paris, 1847. Tome premier, page 150.

dégoûtante, la plus repoussante qu'il soit possible d'imaginer. Représentez-vous quinze Cafres nus, au corps reluisant de graisse ; dix mangeaient accroupis, entourés de fusils, d'assagayes et de boucliers ; quatre taillaient avec un art admirable des bifteks de 3 pieds de largeur sur 4 de longueur et 1 pouce d'épaisseur. Ils étaient ces malheureux jusqu'à mi-jambe dans un banc de larves, de mouches, pullulant, remuant toutes ensemble, garniture ignoble, infecte, qui suffirait seule à faire sauter le cœur du plus vieux des grognards. Un seul était au brasier, qu'il attisait souvent, car l'abondance de chair et de graisse l'éteignait. On taillait, on grillait, on mangeait, est-ce croyable ? Et l'air, les gaz ammoniaques étaient si piquants que les larmes nous coulaient aux yeux. La place n'était plus tenable pour moi, et Parker me narguait, m'indiquant une superbe grillade à laquelle il me conviait. L'idée d'en goûter sur le lieu même, je l'avais eue spontanément avant notre arrivée ; mais, renouvelée en présence de ces tas d'ordures, l'impression fut trop forte ; je passai du bord du vent et considérai l'éléphant dépecé ». Et plus loin : « Une fumée tourbillonnante montant le long de rochers à pic, m'indiqua leur présence, comme aussi les vautours tournoyant en l'air ou perchés au sommet des arbres. Bientôt ensuite, j'entendis leurs voix, et je pus apercevoir l'énorme corps rouge auprès duquel contrastait la couleur noire de quelques Cafres. En approchant, l'air m'apporta les émanations du cadavre [de l'hippopotame], duquel s'exhalait une odeur chevaline jugée par moi détestable. Enfin, je vis partout les arbres et les buissons chargés de bandes blanches et roses de cette chair si prisée par les Sud-Africains. Le feu près duquel était Om-Kopo semblait s'éteindre sous

une ample couverture de viande que le Cafre se destinait à lui-même, et ce déjeûner-là passait pour son quatrième. Je n'exagère pas en assurant que cette journée le vit incorporer plus de quinze livres de viande entrelardée ». Drapper dit en parlant des Hottentots dans sa *Description de l'Afrique*, page 387 : « Ils n'ont pas l'adresse de préparer leurs viandes, comme les autres sauvages ; ils se jettent sur les charognes qu'ils trouvent, et les mangent le plus souvent toutes crues, ne faisant que secouer la fiente des entrailles. A faute de chair, ils vont chercher du poisson mort sur le rivage. C'est un morceau délicat pour eux qu'un chien de mer ; les Cafres les tuent à coups de bâton et les mangent crus, ou à demi cuits, et sans être ni lavés ni nettoyés. »

Voyons chez des peuples qui passent à juste titre comme plus élevés, par exemple chez les Néo-Zélandais : « La mer, dit Dumont d'Urville, offre aux Nouveaux-Zélandais, une de leurs plus grandes ressources. A certaines époques ils pêchent de grandes quantités de poissons, les vident, les font sécher au soleil, puis les conservent pour l'hiver. Ils mangent ce poisson avec délices, bien qu'il exhale souvent une odeur repoussante et qu'il fourmille de vers. » Du même auteur à propos des Cochinchinois : « Couverts de haillons et de vermine, les gens du peuple ne se montrent pas plus délicats sur le choix de leurs mets, mangeant la chair de l'alligator, se faisant une sauce friande avec le jus de poissons pourris, avalant avec délices un œuf près d'éclore, portant à la bouche les insectes vermineux dont ils se délivrent ». Max Radiguet m'a raconté qu'assistant un jour, aux Marquises, à la toilette de la chevelure de deux filles indigènes, celles-ci lui offrirent cordialement les

nsectes qu'elles avaient capturés : Radiguet déclina sa part du régal, au grand étonnement des indigènes, qui, naturellement, ne firent qu'une bouchée de toute cette vermine.

Mais quoi ! faudrait-il chercher bien avant dans les couches de notre société européenne, et même parisienne, pour découvrir des malheureux que l'injustice de notre civilisation réduit quotidiennement au triste rôle de pantophages ?

Nous l'avons dit précédemment et nous n'insisterons pas sur ce sujet, l'anthropophagie n'appartient pas aux races primitives. Elle suppose déjà un degré d'évolution : l'ethnographie comparée ne laisse aucun doute à cet égard ; nous avons vu plus haut que cette coutume se présentait parfois comme une institution judiciaire, souvent comme une institution religieuse. Chez les peuples à l'état de nature le cannibalisme n'est qu'accidentel : à la différence des Polynésiens et de certains Cafres qui consomment par goût la chair humaine (1) à la différence des nombreuses populations qui pratiquent l'anthropophagie guerrière (2), à la différence de celles qui la pra-

(1) ..... Qui mordere cadaver
sustinuit, nihil hac carne libentius edit.
Juvénal, Sat. XV.

Dans son article *Anthropophagie* du *Dictionnaire philosophique*, Voltaire rapporte un curieux passage de saint Jérôme, et le traduit ainsi : « Que vous dirai-je des autres nations, puisque moi-même, étant encore jeune, j'ai vu des Écossais dans la Gaule (*in Gallia viderim Scotos gentem britannicam*), qui, pouvant se nourrir de porcs et d'autres animaux dans les forêts, aimaient mieux couper les fesses des jeunes garçons et les tetons des jeunes filles ! C'étaient pour eux les mets les plus friands. » Voltaire ajoute sagement : « Le grand mal, ce me semble, est qu'on nous tue. Il importe peu qu'après notre mort nous servions de rôti ou de chandelle ; un honnête homme, même, n'est pas fâché d'être utile après sa mort. »

(2) « Par toute la terre, dit M. Letourneau (*Science et matérialisme*, page 359), les prisonniers de guerre ont servi ou servent encore de

tiquent par religiosité, à la différence des Battas de Sumatra qui la pratiquent pour raisons judicaires (1), les derniers peuples de l'humanité ne s'y laissent entraîner qu'en cas de besoin extrême ; mais ce cas étant donné ils surmontent tous leur répugnance :

Ventre affamé n'a point d'oreilles.

pâture aux vainqueurs. A Viti, à la Nouvelle-Zélande, on dépeçait les cadavres ; les divers morceaux, méthodiquement séparés aux articulations, étaient enveloppés de feuilles de bananier et cuits au four océanien. Dillon vit ainsi préparer et manger ses amis à Viti. Laplace, pendant son séjour à la Nouvelle-Zélande, assista au retour triomphal d'une grande flottille de pirogues. Les vainqueurs rapportaient les cadavres des vaincus, ou plutôt une partie de ces cadavres ; car ils en avaient mangé en route. Ce qui restait suffit encore à défrayer un grand festin nocturne, avec accompagnement de danses et de chants. Manger les prisonniers était une coutume extrêmement répandue en Amérique, du nord au sud. D'après Charlevoix, toutes les nations de l'Amérique septentrionale mangeaient leurs captifs. Le Père Brébœuf a vu les Hurons manger un de ses néophytes et Charlevoix raconte l'histoire de vingt-deux Hurons mangés par des Iroquois. Dans l'Amérique du Sud, les Guaranis en général, les Tapuyas, les Tupinambas, les Aymores, les Caraïbes en particulier dévoraient les vaincus. Le cordelier Thével, aumônier de Catherine de Médicis, qui visita le Brésil vers le milieu du XVIe siècle, entendit un chef, qui se comparait au jaguar, se vanter d'avoir mangé sa part de plus de cinq mille prisonniers. Il s'en glorifiait en ces termes, suivant Thével : J'ai tant mangé, j'ai tant occis de leurs femmes et de leurs enfants après en avoir fait à ma volonté, que je puis, par mes faits héroïques, prendre le titre du plus grand Morbicha qui fut oncques entre nous. J'ai délivré tant de peuples de la gueule de mes ennemis. Je suis grand, je suis puissant, je suis fort, etc. C'est qu'il est bien des façons de comprendre le mot gloire. »

(1) On les dit hospitaliers, dit Dumont d'Urville, et pourtant par une étrange anomalie, ils sont anthropophages. Cette anthropophagie, aujourd'hui bien prouvée, est moins un vice de nature chez les Battas qu'un respect pour les coutumes de leurs ancêtres. C'est dans un code de lois de la plus haute antiquité qu'ils relèvent les cas où l'on peut manger de la chair humaine. Ce code condamne à être dévorés vivants : 1° ceux qui se rendent coupables d'adultère ; 2° ceux qui commettent un vol au milieu de la nuit ; 3° les prisonniers faits dans les guerres importantes : 4° ceux qui, étant de la même tribu se marient ensemble, unions sévèrement défendues, parce que les contractants sont censés descendre des mêmes père et mère ; 5° ceux qui attaquent traîtreusement un village, ou une maison, ou une personne. Quiconque a commis un de ces crimes comparaît devant le tribunal compétent. Les témoins une fois entendus, la sentence est prononcée ; après quoi les juges boivent un verre de liqueur, cérémonie qui équivaut à signer l'arrêt. On laisse

*
* *

La chasse et la pêche sont les grands moyens d'existence : le monde végétal offre bien ses ressources, mais elles sont précaires, trop souvent insuffisantes, lorsque, par exemple, la malheureuse peuplade a dû abandonner

ensuite deux ou trois jours s'écouler pour que le peuple ait le temps de s'assembler ; et, dans le cas d'adultère, la sentence n'est exécutoire que lorsque tous les parents de la femme sont en mesure de prendre part au festin. Enfin, au jour fixé on amène le prisonnier, on l'attache à un arbre ou à un poteau, les mains en croix. Le mari s'approche et choisit le morceau qui lui convient le mieux, en général les oreilles ; ensuite les autres convives viennent les uns après les autres se servir, suivant leur rang et suivant leur goût. Ce repas fait, le mari coupe la tête du condamné, l'emporte chez lui comme un trophée, la place sur le devant de sa case, et dépose avec soin dans un bocal la cervelle, qui a, suivant les naturels, des vertus magiques. On ne touche point aux intestins, mais on se dispute, comme morceaux friands, le cœur, la paume des mains et la plante des pieds. La chair du criminel est mangée tantôt crue, tantôt grillée, mais toujours sur place. Il y a là des citrons, du sel et du poivre pour l'assaisonner, quelquefois du riz, mais jamais de liqueur ni de vin de palmier ; seulement plusieurs convives apportent des bambous creux, au moyen desquels ils aspirent le sang du supplicié. Les hommes assistent seuls à cette scène de cannibalisme, la chair humaine étant défendue aux femmes. Les Battas préfèrent, dit-on, la chair humaine à toute autre chair ; mais, malgré ce goût, il est sans exemple, d'après sir Stamford Raffles, qu'ils cherchent à se satisfaire hors des cas où la loi le permet. »

Dans certaines régions de l'Afrique centrale l'anthropophagie a une cause toute superstitieuse. Livingstone rapporte qu'il fit un jour (le 24 juin 1868) la rencontre de six esclaves, la fourche au cou, qui chantaient et se réjouissaient ; il leur demanda la cause de leur gaieté et en reçut cette réponse « qu'ils se réjouissaient de venir, après leur mort, tourmenter et tuer ceux qui les avaient vendus. » Et plus tard il écrit cette réflexion : « La perspective d'être mutilés ou brûlés après leur mort est pour les indigènes une cause de désespoir, en ce sens que cela doit rendre impossible leur retour au pays natal et rompre à jamais toute relation entre eux et leurs familles. Ils sont convaincus qu'ils perdraient ainsi le pouvoir de faire du bien aux gens qu'ils ont aimés et la faculté de nuire à ceux qu'ils détestent ». L'abréviateur, M. Vattemare, ajoute aussi, fort judicieusement : « La mort n'étant pas une fin qui empêche l'action de la bienveillance ou de la vengeance, les ennemis doivent croire qu'ils ne seront à l'abri de ressentiments mutuels qu'après avoir dépecé et rôti le corps de leurs adversaires. Cela fait, y a-t-il un moyen plus efficace d'en achever l'anéantissement que de les digérer. » Évidemment non.

devant un ennemi plus civilisé, mieux organisé, de riches territoires pour des contrées improductives. C'est le cas des Fuégiens, c'est le cas d'un grand nombre d'Australiens. Les moyens de chasse, d'abord rudimentaires, se développent peu à peu et l'on comprend ici, mieux que partout ailleurs, les bénéfices de l'association. On s'entend, à plusieurs, pour cerner le gibier et le presser. Nous avons vu les Australiens se grouper pour la chasse de l'opossum ou du rat, l'un demeurant au pied de l'arbre creux, logis du gibier, et provoquant l'ascension de ce dernier ; l'autre, en faction au sommet du tronc, et assommant la capture attendue. C'est du perfectionnement des armes qu'il faudra attendre le perfectionnement de l'art de la chasse. Ici plus rapidement que partout ailleurs le besoin va créer l'outil.

Quant aux procédés de pêche ils se développent moins rapidement. Le filet n'est qu'une invention d'époque secondaire : les populations primitives qui en font usage comme par exemple telles et telles tribus de l'Australie, l'ont reçu des étrangers. Le harpon chez les sauvages qui ne connaissent que la lance, la flèche chez ceux qui possèdent déjà l'arc (1), tel est le véritable mobilier de pêche. Bien des peuples que l'on ne pourrait sans injustice placer aux derniers degrés de l'échelle humaine ne connaissent d'autre moyen de pêche que la dérivation d'un cours d'eau et la mise subite à sec du canal de diversion : le poisson y a pénétré, et, privé d'eau subitement, il est à la discrétion du chasseur (2). Le plongeon et

(1) L'arc, chez les Néo-Calédoniens, n'est qu'un instrument de pêche, à ce que rapporte Rochas. *Bulletins de la Société d'anthropologie ;* tome premier, page 402.

(2) Bastian. *Les peuples de l'Asie orientale* (en allem.) ; tome IV,

la pure et simple capture à la main sont l'enfance de l'art: nous avons vu plus haut que ce mode évidemment peu productif était encore en usage. Que de générations ont, à la sueur de leur front, préparé votre venue, industriels des quais du Louvre et de la Mégisserie !

En ce qui concerne la navigation chez les peuples primitifs, tout s'accorde à nous la montrer comme tout à fait élémentaire. Le radeau exige déjà une certaine conception ; le tronc d'arbre creusé est également, dans une autre direction d'esprit, une manifestation industrielle. Mais la simple souche poussée à l'eau, et sur laquelle on s'accroupit tant bien que mal, que l'on dirige, comme on peut, à l'aide de morceaux d'écorce ou simplement même à l'aide des mains ! Bien mieux encore, nous avons vu que certaines tribus australiennes, qui habitent pourtant sur le littoral de la mer, n'ont encore aucune idée de la navigation. Et comment ce fait nous surprendrait-il ? Ne voyons-nous pas que les Samucus (de la province bolivienne de Chiquitos) n'ont jamais songé à se construire des pirogues pour parcourir leurs rivières (1) ? que les Patagons n'ont jamais pensé à se fabriquer un radeau (2) ? Certes les Cafres Zoulous ne peuvent, à aucun titre, être rangés parmi les populations primitives, et cependant, à la différence des tribus voisines, la

page 49. Jagor ; *Reisen in den Philippinen*, page 47. Peschel ; *Vœlkerkunde*, page 164. Appun ; Revue *Ausland*, 1870, page 1139 et page 1156. « Le Louama, dit M. Sachot (*Nègres et Papous*, page 54) a de nombreux petits affluents très poissonneux, où des barrages à ouverture conique sont construits pour la pêche. Celle-ci est dévolue aux femmes. Les pêcheuses se divisent en groupes, dont les uns munis de longs paniers plats, vont se porter au déversoir du barrage, tandis que les autres vont au-dessus piétiner l'eau et effrayer le poisson qui, de lui-même, se jette dans les paniers ».

(1) A. d'Orbigny. *L'Homme américain ;* tome II, page 150.

(2) *Ibidem*, page 72.

navigation leur est inconnue : « Les Amazoulous, dit Delegorgue dans son *Voyage dans l'Afrique australe*, n'ont jamais rien établi pour le passage d'une rivière, pas même un mauvais radeau. Aussi, lors de la crue des eaux, les fleuves, comme barrières naturelles, interrompent entre eux toute communication ». (Tome premier, page 465.) Ces quelques exemples sont pris entre bien d'autres qu'il serait superflu de rapporter.

*
* *

Les armes forment, comme de juste, la principale partie du mobilier, quand elle ne le constituent pas entièrement. Nul doute que le simple bâton, la simple branche ramassée à terre ou empruntée à un arbre, n'ait été la première arme. La massue plus ou moins informe n'en est qu'une appropriation. La lance, dont la pointe est parfois durcie au feu, ne peut être considérée elle aussi que comme un perfectionnement du bâton : avec le temps on la rendra plus meurtrière en y fixant avec de la gomme une pierre grossièrement taillée (1). Cette pierre, qui, adaptée à une branche plus courte, est l'origine de la hache actuelle, est de tous points semblable chez les peuples restés à l'état de nature, à la pierre que nos ancêtres d'avant l'histoire ont d'abord commencé par éclater, puis ont taillée et surent enfin polir. Ici encore la vie du sauvage contemporain est la même que celle de ces lointains aïeux.

L'arc et la flèche constituent un progrès réel, puisqu'ils permettent d'atteindre le but visé à une certaine

(1) Letourneau. *La Sociologie*, page 535.

distance : parfois, comme chez le Bochiman, c'est une arme de peu de valeur ; parfois, comme chez l'Andamanite et le Botocudo, c'est une arme redoutable. Mais il ne faudrait pas croire que l'Australien — qui d'ailleurs la remplace avec son *boumerang* — en soit seul privé : certaines tribus d'Esquimaux n'en font point usage (1), de même telles et telles populations polynésiennes, par exemple les Néo-Zélandais au sud-ouest de cette partie du monde (2), et les habitants de l'île de Pâques à l'extrême est. On sait que les Cafres ne connaissent pas non plus l'arc et la flèche.

On a pu remarquer en parcourant les monographies qui forment les premiers chapitres de cet écrit, que tous les sauvages contemporains sont loin de posséder l'art de la poterie ; que, par exemple, il est inconnu aux Australiens. Nous avons dit que dans les temps préhistoriques, la poterie n'apparaît qu'avec la civilisation de la pierre polie. Combien de peuples sont autrement élevés que les Australiens dans l'échelle humaine et n'ont point connu par eux-mêmes cet art précieux de la poterie, la plupart des Polynésiens, par exemple. Il est vrai que ce dernier fait est une des plus grandes curiosités de l'ethnographie.

*
* *

On ne pourrait chercher parmi les peuples primitifs contemporains une règle générale concernant l'union de

(1) Lubbock. *L'Homme avant l'histoire*, page 458. Ces tribus forment une exception.

(2) « Les armes nationales des Zélandais, dit Dumont d'Urville, étaient des lances de différentes grandeurs, depuis cinq jusqu'à trente pieds, des casses-têtes en jade, obsidienne, en os de baleine, enfin des haches d'armes.... Ils se servaient encore de pierres, qu'ils lançaient avec beaucoup de force ; mais l'usage de la fronde, de l'arc et du bouclier leur était inconnu ».

l'homme et de la femme. M. Letourneau a fort bien démontré, qu'à dire vrai, il n'existe point de mariage chez les Australiens, et que la capture de la femme n'est que la prise de possession d'une esclave : on en enlève deux, trois, plus encore, si l'on est capable de fournir à l'entretien du ménage, c'est-à-dire à l'alimentation. En fait, la promiscuité est courante, mais il n'est pas bon que le mâle soit témoin des infidélités de sa compagne s'il n'a point donné son autorisation; en fait également, la monogamie ne se présente que là où la polygamie est au moins difficile. Quant à la conception d'une union fondée en vue de la reproduction de l'espèce, sinon de la famille, il va de soi qu'elle n'est même pas et ne peut pas être soupçonnée.

Ce que peut être le sort de la femme, on ne l'a que trop vu dans les études qui précèdent : le sort de la plus misérable des créatures, toujours courbée sous les besognes les plus dures, jouet constant de son maître et exposée à chaque instant à être accablée de coups. Dans toute la Mélanésie, tel est le lot commun de la moitié du genre humain. Dans presque toute l'Afrique nous assistons au même spectacle : un mâle propriétaire et des femelles esclaves; ajoutons que celles-ci semblent parfois s'entendre parfaitement entre elles : « J'avais cru, dit Delegorgue (1), que la jalousie devait avoir son action sur le cœur; c'était une complète erreur. Cette terrible passion est inconnue en Cafrerie, et bien loin d'y songer, chaque première femme d'un Cafre doublera son travail, autant que ses forces le lui permettront, afin de rendre son mari assez riche pour en acquérir une seconde. Une fois acquise, cette seconde

(1) *Voyage dans l'Afrique australe*; tome I, page 154.

est unie à la première par des liens qui ne trouvent pas d'expressions dans notre langue. Ces femmes sont infiniment plus intimes que deux sœurs. Entre sœurs la rivalité éclate encore quelquefois, même la jalousie ; mais entre de telles épouses, jamais. L'union pour elles décide de la richesse de la communauté. Aussi les enfants de l'une sont-ils ceux de l'autre ; aussi ne pus-je jamais savoir d'un de mes Cafres quelle était sa mère naturelle. Son père avait cinq femmes ; lui, pour me répondre, me les montrait toutes, disant : Voici mes cinq mères ». Et il faut noter que la femme, chez ces mêmes Cafres, a pleine et entière notion de ce qu'elle vaut, de ce qu'on l'estime, et cette estime est la valeur qu'elle se donne à elle-même. Écoutons encore Delegorgue : « Je m'enquis de son maître, qui était Ogle, et de la récompense qui l'attendait pour les dents de l'animal mort. Une dent est à lui, me dit-il, l'autre m'appartient; mais lui seul se réserve le droit de m'en payer la valeur, d'ordinaire représentée par une vache. — Es-tu content de ce prix ? — Oui, maître, mais j'aimerais mieux deux qu'une. — Que fais-tu de ces vaches ? Est-ce pour le lait que tu les prises si fort ? — Maître, c'est pour le lait, pour les veaux qu'elles donnent; et puis quand le nombre suffit, je m'en sers pour acheter une ou plusieurs femmes. — Des femmes ou des filles ? — Moi je n'achète pas des femmes déjà femmes, mais des filles dont je fais mes femmes. — Tu en as donc déjà plusieurs ?.... En faisant ces réflexions je considérais l'état chétif de mon homme... J'en ai quatre, maître, et j'en voudrais quelques-unes encore. — Pourquoi donc n'en as-tu pas assez ? — Maître, considérez, est-il possible d'avoir trop de femmes? Nous autres hommes noirs, plus nous en possédons, plus nous sommes grands. — Pourquoi grands ? C'est donc le

nombre de femmes qui vous distingue ? — Non seulement celui des femmes, maître, mais encore celui des vaches. — Pourquoi donc ainsi ? — Ah ! maître, vous le savez sans doute comme moi ; il n'y a que deux choses parfaitement bonnes pour nous, les vaches et les femmes. — Tu m'étonnes. Pourquoi ce rapprochement ? — Maître, avec les premières nous achetons les secondes, qui nous rendent mille services et nous procurent une aisance que nous ne saurions trouver sans elles ? Elles nous donnent des filles, qui sont acquises à leur tour comme l'ont été leur mères.... Cette courte conversation me mit tout de suite au fait du mode de société chez les Cafres. Les troupeaux leur tiennent lieu de sommes d'argent ; les femmes sont un capital d'un grand rapport, et prennent la place de ces mille superfluités que les peuples vieux de civilisation seuls estiment ». Pour l'indigène américain la femme n'est également qu'un bétail domestique, ni plus, ni moins. Il suffit pour s'en convaincre, d'ouvrir l'excellent ouvrage de d'Orbigny. « Dans les voyages, dit-il en parlant des Changos de la Bolivie sud-occidentale, leurs femmes portent les fardeaux ; elles se servent de hottes coniques formées de six bâtons réunis à leur base, et retenus, sur la moitié de leur longueur, par un tissage assez régulier. Soutenues par une sangle qu'elles portent sur le front, ces hottes servent à transporter les enfants et les provisions ». En parlant des Yuracarès : « La femme se charge de tout le bagage, renfermé dans une espèce de filet, dont tout le poids pèse sur le front, et de plus de ses jeunes enfants, tandis que son mari ne porte que son arc et ses flèches ». L'Eve ethnographique a peu de commun, on le voit, avec sa sœur légendaire.

Nous nous réservons de parler un peu plus loin des

mœurs conjugales et du développement de la pudibonderie.

*
* *

Partout, d'ailleurs, un état social non moins rudimentaire que celui de la famille. Nous parlions à l'instant du sort de la femme chez les Yuracarès de la Bolivie ; voici comment d'Orbigny décrit leur état social : « Leur gouvernement est tout à fait négatif ; ils ont un chef par famille, auquel ils n'obéissent même pas ; tous indépendants, ils sont disséminés par petites sections entre les membres desquelles ne règne aucune subordination. » Par groupes peu nombreux, quelquefois même par famille, par couple. Là où existe une autorité, elle est nettement temporaire : le plus fort, le plus habile a la direction des siens, tant qu'il demeure le plus fort et le plus habile. On dit parfois que le sauvage n'obéit point à son chef, qu'il ne lui obéit qu'autant que cela lui plaît ; ce sont des façons de parler ; le chef auquel on n'obéit plus, est celui qui n'a plus la force, origine et source de tous droits, c'est le chef d'hier auquel va succéder un mâle plus robuste. Mais un chef auquel on n'obéit point, ou pour mieux dire auquel on n'obéit que s'il contraint le récalcitrant par voies de fait, cela est déjà un élément de gouvernement. A la vérité, chez tous les peuples primitifs nous retrouvons ce commencement du principe d'autorité ; mais parfois aussi, la petite tribu errante, vagabonde, se passe de l'autocrate et vit dans la plus parfaite anarchie. Voilà au moins un bénéfice de l'état sauvage. Ne pas avoir de chef est supérieur, assurément, même à avoir un chef auquel on obéit par intermittence, ou point du tout.

Les groupes sont toujours faibles de nombre ; et cela se conçoit. On vit sur une terre ingrate, inculte, souvent inféconde, et là où quatre, cinq, six, vingt pauvres hères peuvent encore trouver une maigre nourriture, une centaine de faméliques n'auraient qu'à s'entredévorer. On préfère encore les fougères, les racines, le rat, le lézard. et l'on se disperse de plein gré ; chaque jour, ou plutôt chaque nuit amène un nouveau campement, dont il faut défendre les approches à la bande voisine.

Ici, d'ailleurs, commence la propriété immobilière ; excessivement précaire, puisqu'elle n'est attachée qu'à l'occupation momentanée. Il est vrai que le droit du plus fort peut en une seconde la faire passer en d'autres mains, et qu'un groupe plus nombreux, mieux armé, délogeant d'un abri favorable une famille plus faible, est à son tour maître du territoire conquis. La propriété d'ailleurs, va redevenir vacante dès que sera donné, au matin, le signal du départ.

La propriété mobilière est, il est vrai, mieux caractérisée, plus permanente. Elle consiste dans le mobilier que le sauvage porte avec lui : *omnia mecum porto*, disent le sage et l'Australien, celui-ci ses armes et sa femelle. Ainsi le chien est propriétaire de l'os qu'il a conquis, — jusqu'à ce qu'un camarade en devienne propriétaire à son tour, toujours du droit sus-indiqué. Si l'Australien cache en un lieu sûr, pour les retrouver plus tard, son boumerang et ses lances, il fait acte de propriétaire, comme ce même chien qui enfouit son os en lieu également sûr, et le singe, dont parle M. Darwin (1), qui, détenteur d'une pierre avec

(1) *La descendance de l'homme* ; tome I, page 55.

laquelle il cassait les noisettes, cachait dans la paille, après s'en être servi, le précieux outil.

En somme, le sauvage contemporain est essentiellement individualiste : si, par impossible, les circonstances lui permettaient de poursuivre une évolution qui n'est que trop manifestement arrêtée, alors seulement il aurait à voir si le mieux doit être cherché dans le collectivisme où l'ont trouvé les fourmis, ou purement et simplement dans la solidarité démocratique et sociale. Hippocrate dit oui, mais Galien dit non.

*
* *

La morale d'après l'ethnographie : un sujet qu'il eut été difficile de traiter il y a peu de temps encore, sans se rendre coupable d'outrage aux mœurs publiques et aux religions reconnues et non reconnues. Mais quoi ! le *Dictionnaire philosophique* a consommé la ruine du respect et de l'autorité; la parole de Sénêque a retrouvé son actualité :

Periere mores, jus, decus, pietas, fides;

nous pouvons donc parler morale.

Un sauvage que l'on interrogeait sur la distinction du bien et du mal, du juste et de l'injuste, fit cette réponse bien connue : Celui qui enlève ma femme commet une méchante action, et je fais, moi, une bonne action en prenant celle d'un autre. « Les bons sont les braves guerriers et les chasseurs infatigables, » disait un chef pawnee. L'auteur qui rapporte ce mot (*Brinton*, *Myths of the new world*) fait remarquer que ce serait là aussi l'opinion d'un loup, si le loup pouvait exprimer son opinion.

Néanmoins, si l'expérience a conduit les sociétés sauvages à désigner comme vertus certaines qualités, telles que le courage, l'habileté et le travail, beaucoup de moralistes disent qu'une semblable théorie est non seulement morale, mais qu'elle est la base même de la morale » (Tylor, *La civilisation primitive*; tome II, page 115). Voilà, certes, la morale inchoative. Un pas de plus, et la théorie purement personnelle, purement individuelle, fait place à la théorie de l'utilité commune. On vit en société, par groupes plus ou moins nombreux, et l'individu profite nécessairement des bénéfices sociaux.

« L'utilité sociale scientifiquement démontrée, voilà, dit avec juste raison M. Letourneau (1), la vraie pierre angulaire de la morale ; si la justice est autre chose, elle est inutile : si elle est contraire à cette utilité sociale, elle est dangereuse. » C'est d'ailleurs une opinion de fort honnête compagnie; c'est l'opinion de Voltaire : « La vertu et le vice, le bien et le mal moral, est en tout pays ce qui est utile ou nuisible à la société; et dans tous les lieux et dans tous les temps, celui qui sacrifie le plus au public est celui qu'on appellera le plus vertueux. Il paraît donc que les bonnes actions ne sont autre chose que les actions dont nous retirons de l'avantage, et les crimes, les actions qui nous sont contraires. La vertu est l'habitude de faire de ces choses qui plaisent aux hommes, et le vice l'habitude de faire des choses qui leur déplaisent » (*Traité de métaphysique*, chapitre IX). Et ailleurs, à l'article *Vertu* du *Dictionnaire philosophique* : « Quoi ! n'admettra-t-on de vertus que celles qui sont utiles au prochain? Eh! comment puis-je en admettre d'autres?

(1) *Science et matérialisme*, page 284.

nous vivons en société; il n'y a donc de véritablement bon pour nous que ce qui fait le bien de la société. Un solitaire sera sobre, pieux, il sera revêtu d'un cilice; eh bien! il sera saint : mais je ne l'appellerai vertueux que quand il aura fait quelque acte de vertu dont les autres hommes auront profité. Tant qu'il est seul, il n'est ni bienfaisant, ni malfaisant; il n'est rien pour nous; si saint Bruno a mis la paix dans les familles, s'il a secouru l'indigence, il a été vertueux; s'il a jeûné, prié dans la solitude, il a été un saint. La vertu entre les hommes est un commerce de bienfaits; celui qui n'a nulle part à ce commerce ne doit point être compté. Si ce saint était dans le monde, il ferait du bien sans doute; mais tant qu'il n'y sera pas, le monde aura raison de ne lui pas donner le nom de vertueux. »

Voyons donc ce que nous apprend ici l'ethnographie, particulièrement l'ethnographie des races inférieures.

*
* *

Ah! qui peut séparer la pudeur de la grâce?

dit Delille. Il faut l'avouer, l'idée de Delille est du même ponsif que son vers, et la grâce se révèle aussi bien sans la pudeur qu'avec la pudeur. S'il est un fait avéré, c'est que la pudeur, dans les races primitives, est un sentiment tout à fait inconnu (1). Nous avons parlé de ces Australiennes qui sommées par les missionnaires d'avoir à se vêtir pour obtenir leur part d'une distribution d'aliments, se présentaient avec une simple peau de kangourou jetée

(1) Les femmes des Ouatoutas, rapporte Cameron (*Afrique équatoriale*), ont un petit tablier de peau, mais qui laisse complétement visible ce qu'on penserait qu'il soit appelé à dissimuler. A Tanna, dans le groupe des Nouvelles-Hébrides, le vêtement des hommes, dit Dumont d'Urville, consiste en un pagne, qui, au lieu de cacher leur nudité a le privilège de la faire mieux ressortir.

sur les épaules. Le nombre est considérable des populations qui n'ont aucune idée du remède que peut apporter un vêtement quelconque à la condition de nudité qui nous choque si fort. Nous en pourrions citer bien d'autres que celles dont nous avons parlé ci-dessus. Chez beaucoup de celles qui connaissent l'usage de l'habillement, les filles restent nues, absolument nues, jusqu'au jour où elles trouvent un maître et seigneur.

Honni soit qui mal y pense.

Chez d'autres, chez beaucoup d'autres, le vêtement n'appartient qu'à l'homme, et la femme en est tout à fait privée (1). Les Esquimaux, dans leurs logis étouffés, dépouillent jusqu'au dernier de leurs habits de peau, et s'entassent complétement nus les uns à côté des autres (2). Chez les indigènes de l'Amérique méridionale, ce prétendu sentiment inné de la pudeur n'est pas plus développé. Écoutons d'Orbigny : « Dénués de toute pudeur, les Itonamas enseignent leurs vices à leurs enfants dès l'âge le plus tendre ; dans leurs jours d'orgie, ils changent volontiers de femmes, et celles-ci sont obligées de se livrer tour à tour à leurs proches. » La conservation est, bien entendu, d'une franchise toute primitive : « Lorsque nous commen-

(1) Peschel. *Vœlkerkunde*, page 178.

(2) Delegorgue, dans le récit de son excursion chez les Cafres rapporte une anecdote assez caractéristique. Il s'agit de dames de haut rang auxquelles il est présenté : « Princesses très belles et très grasses, leur dis-je. Mais voilà de ces locutions incomprises chez nous qui leur plurent tellement que l'une d'elles pour me persuader que mes paroles restaient encore au-dessous de la vérité, et qu'elles, vraies princesses du sang, étaient encore plus grasses que ne le témoignaient mes expressions, se prit à découvrir sa jambe, faite au tour, véritable pilier de Notre-Dame, où le plus adroit n'eut pas deviné la cheville. Mon étonnement allait croissant, elle le voyait, et, prétendant le porter à son apogée, elle entrouvrit son châle bleu, et de la main gauche se frappa à diverses reprises la poitrine et l'abdomen, paraissant me dire : Avez-vous jamais vu princesses grasses comme nous. » Tome premier, page 355.

:ames à comprendre un peu la langue tahitienne, rapporte Luzent, nous fûmes surpris du sans-gêne qui règne dans les :auseries des indigènes, hommes et femmes. Il faut se reporer aux temps bibliques pour trouver des exemples de :rudité d'expression aussi naïve. Ici, point de périphrases, point de langage de convention, chaque chose s'appelle :arrément par son nom, si bas, si obscène soit-il, au noins dans nos idées. Et si l'on se récrie, ces braves gens ne peuvent comprendre notre répugnance et s'excusent en disant qu'ils ne connaissent pas deux manières de parler d'un même objet. » *Tahiti*, page 75, Rochefort, 1860.

Nous avons dit que chez certains peuples la fille ne revêt d'habillement que le jour où elle devient femme et où elle entre en puissance de mari. Voici ce qu'à ce sujet rapporte Drapper des mœurs du Bénin (Guinée) :. « Personne à la cour n'ose se couvrir d'un habit jusqu'à ce que le roi lui en donne. Quelquefois, au lieu d'un habit le roi donne une femme aux jeunes gens. Il en est de même des filles ; elles n'oseraient porter une robe jusqu'à ce que celui qui les prend à femme leur en donne une. Ainsi l'on voit des personnes de l'un et de l'autre sexe, âgées de 20 à 25 ans, courir tout nus par les rues, sans ressentir aucune honte. » Les femmes birmanes portent une jupe ouverte par devant et qui laisse voir lorsqu'elles marchent, la jambe et le haut des cuisses ; par contre le comble de l'impudeur, pour une femme birmane bien élevée, est de laisser voir la plante de ses pieds (Mondière, *Dictionnaire des sciences anthropologiques* : art. *Birmans*). Il faut ajouter qu'un grand nombre de populations qui attachent à ce que nous considérons comme la vertu de la femme une sérieuse importance, n'en attachent aucune, par contre, à celle de la fille. Et nous trouvons aujour-

d'hui encore, dans plus d'une contrée de l'Occident, la même facilité d'opinion sur les mœurs des jeunes filles. On gagne, jeune encore, le capital qui peut permettre une honorable entrée en ménage, et, ce capital gagné, on rencontre qui endosse honnêtement et matrimonialement les aventures du passé. Max Radiguet, dans ses *Derniers sauvages* raconte qu'aux îles Marquises, une fille enceinte, quelle que soit l'origine de sa grossesse, trouve aussitôt vingt épouseurs ; cela tient à ce qu'à la suite de débauches précoces, la fécondité est d'une grande rareté. Regnard assure, dit Lubbock, que les Lapons préféraient épouser une jeune fille qui avait eu un enfant d'un blanc, pensant « que si un homme qu'ils croyaient doué d'un meilleur goût qu'eux-mêmes avait voulu donner des marques de son amour à une jeune fille de leur pays c'est qu'elle devait posséder quelque mérite secret. »

Cook raconte une curieuse cérémonie dont il eut le spectacle à Tahiti :

« Témoins de nos cérémonies religieuses de la matinée, les Indiens voulurent nous en montrer dans l'après-midi des leurs qui étaient fort différentes. Un jeune homme de près de six pieds et une jeune fille de onze à douze ans firent un sacrifice à Vénus en présence de plusieurs Anglais et d'un grand nombre d'insulaires, sans paraître attacher aucune idée d'indécence à cet acte, et ne s'y livrant, au contraire, à ce qu'il semblait, que pour se conformer à l'usage du pays. Il se trouvait, parmi les assistants, des femmes d'un rang distingué, et notamment Obéréa, laquelle présidait en quelque façon, la cérémonie : car elle donnait à la jeune fille des instructions sur la manière dont elle devait remplir son rôle » (*Bibliothèque portative des voyages*; tome XVI, page 30).

Les pays sont nombreux où femmes et filles sont mises, par hospitalité, à la disposition des étrangers. Qui oserait soutenir que les mœurs ont à souffrir de ce témoignage de confiance et d'honnêteté? C'est l'usage à Ceylan, comme le rapporte Gauttier (*Ceylan*, page 193), chez les Groënlandais (1), c'était l'usage chez les anciens Guanches des îles Canaries (2); c'est enfin une coutume tout à fait répandue en Polynésie (4). Écoutons Bougainville : « Chaque jour nos gens se promenaient dans le pays (à Taïti) sans armes, seuls ou par petites bandes. On les invitait à entrer dans les maisons; on leur y donnait à manger; mais ce n'est pas à une collation légère que se borne ici la civilité des maîtres de maisons : ils leur offraient des jeunes filles ; la case se remplissait à l'instant d'une foule curieuse d'hommes et de femmes qui faisaient cercle autour de l'hôte et de la jeune victime du devoir hospitalier; la terre se jonchait de feuillages et de fleurs, et des musiciens chantaient aux accords d'une flûte un hymne de réjouissance. » Lisez dans le *Supplément au de Bougainville*, par Diderot, l'entretien d'Orou et de l'Aumônier : « Tu as soupé, dit Orou, tu es jeune, tu te portes bien; si tu dors seul, tu dormiras mal..... L'aumônier répondit : Que sa religion, son état, les bonnes mœurs et l'honnêteté ne lui permettaient pas d'accepter ces offres. Orou répliqua : Je ne sais ce que c'est que la

(1) Letourneau; *op. cit.*, page 32. « Le prêt de la femme, chez les Esquimaux, peut se faire pour plusieurs mois : c'est une marque toute particulière d'affection donnée par le prêteur à son ami, seulement ce dernier doit rendre la ou les femmes prêtées exactement à l'époque fixée, si du moins il est un galant homme. »

(2) Chil. *Congrès international des sciences anthropologiques*, Paris, 1878, page 174.

(3) Letourneau ; *op. cit.*, page 53.

chose que tu appelles religion; mais je ne puis qu'en penser mal, puisqu'elle t'empêche de goûter un plaisir innocent,... de rendre un service que le père, la mère et les enfants te demandent; de t'acquitter avec un hôte qui t'a fait un bon accueil, et d'enrichir une nation en l'accroissant d'un sujet de plus. Je ne sais ce que c'est que la chose que tu appelles état; mais ton premier devoir est d'être homme et d'être reconnaissant. Je ne te propose point de porter dans ton pays les mœurs d'Orou; mais Orou, ton hôte, ton ami, te supplie de te prêter aux mœurs de Taïti... — Elles sont toutes quatre également belles (reprend l'aumônier), mais ma religion ! mais mon état ! » Orou insiste, avec lui sa femme et ses trois filles : « Le naïf aumônier dit qu'elle lui serrait les mains, qu'elle attachait sur ses yeux des regards si expressifs et si touchants; qu'elle pleurait; que son père, sa mère et ses sœurs s'éloignèrent; qu'il resta seul avec elle, et qu'en disant : Mais ma religion ! Mais mon état ! il se trouva le lendemain couché à côté de cette jeune fille, qui l'accablait de caresses, et qui invitait son père, sa mère et ses sœurs, lorsqu'ils s'approchèrent de leur lit le matin, à joindre leur reconnaissance à la sienne. » L'aumônier avait, à Taïti, respecté la morale taïtienne :

Fit-il pas mieux que de se plaindre?

« Très souvent un Birman cède sa femme à un étranger ou à un autre Birman, moyennant finances; mais la femme n'est pas déconsidérée pour cela : elle a rendu service à son mari, c'est une brave femme » (Mondière, *Dictionnaire des sciences anthropologiques*; article *Birmans*). Aux îles Marquises l'infidélité de la femme est envisagée d'une façon toute relative : la femme, dit

M. Radiguet, est considérée comme une marchandise dont le prix est débattu avec le premier venu, s'il s'agit d'un étranger; mais de canaque à canaque la chose est toute différente et la femme mariée devient criminelle si elle cède à un compatriote.

Si nous avions à poursuivre une enquête sur la naissance et le sentiment de la pudeur, nous en viendrions à parler des indécences dues aux conceptions religieuses; nous dirions comment les Guarayos de la Bolivie vont entièrement nus par préjugé religieux (d'Orbigny, *op. cit.*, tome III, page 328), et comment la religion institua et sanctionna chez bien des peuples une prostitution officielle; mais nous sortirions des limites de notre travail et le sujet a déjà été traité aussi complétement que possible.

*
* *

L'infanticide, avec notre morale occidentale, est certainement un crime punissable, au moins dans la plupart des cas. La prétendue morale universelle l'a cependant admis, et prescrit, chez plus d'un peuple. Sans parler des races primitives, comme les races australiennes, nous voyons des populations plus avancées en évolution se livrer systématiquement et légitimement à cette pratique, par exemple une grande partie des Mélanésiens, les Hottentots (Lubbock, page 343), différents peuples de l'Amérique, tels que les Yuracarès (1). En Polynésie, nous

(1) « Les femmes vont accoucher au milieu des bois, au bord d'un ruisseau, dans lequel elles se baignent immédiatement et reviennent à leur maison reprendre leurs travaux ordinaires ; mais souvent elles tuent de suite leur enfant, soit qu'elles en ont assez soit parce que leurs premiers n'ont pas vécu ». A. d'Orbigny ; tome premier, page 361.

l'avons déjà dit, l'infanticide a été général, et à Tahiti, il a reçu la consécration religieuse. La confrérie des Aréoïs le comptait parmi les devoirs les plus sacrés. Le néophyte aréoï prenait, par serment, l'engagement de faire périr ses propres enfants. Notez que l'Aréoï ne passait point, au milieu de la civilisation dans laquelle il vivait, pour un sectaire et un furieux, mais qu'il appartenait, au contraire, à la couche dirigeante de la population ; à tel point que le vol et le pillage ne lui étaient pas interdits. Dumont d'Urville a écrit une assez curieuse relation de ce qui se passa à Tahiti entre les Aréoïs et les missionnaires chrétiens, à la fin du dernier siècle : « Laissés au milieu d'un troupeau encore idolâtre, les pasteurs cherchèrent à le ramener peu à peu à une foi meilleure. Leur premier soin fut d'empêcher les Aréoïs de détruire leurs enfants comme ils le faisaient pour ne pas se laisser déposséder par eux. La femme de l'Aréoï Omtaï, cédant à la persuasion avait consenti à laisser vivre son enfant et à le livrer aux Européens pour qu'ils l'élevassent. Elle s'en ouvrit à son mari, qui rejeta bien loin cette proposition si nouvelle pour ses oreilles. » Non, disait-il, il ne faut pas enfreindre les privilèges des Aréoïs. — Mais en faisant cela tu offenses Dieu, insistaient les missionnaires, tu provoques sa vengeance. — Si je voyais, répliqua l'opiniâtre Taïtien, si je voyais qu'Atoua (Dieu) détruisît pour cela les Aréoïs, je renoncerais à mon droit. Mais ce n'est pas pour cela que nos ancêtres sont morts ! Qui te le dit ? reprit l'apôtre, se permettant un pieux mensonge. Le chef fut un instant ébranlé ; mais il se remit et persista : l'enfant fut tué. Des démarches à peu près semblables eurent lieu auprès de la princesse Hidia, enceinte alors du fait d'un de ses serviteurs : elle refusa aussi, donnant pour motif que le fruit

de ses entrailles était de sang vulgaire et qu'il devait mourir. On l'immola en effet.

Quand nous rencontrons l'infanticide ainsi élevé, dans une société relativement civilisée, à la condition d'institution légitime, faut-il s'étonner que le misérable Australien, que l'homme de la nature, à peine capable de pourvoir à sa propre subsistance, se débarrasse sans scrupule du nouveau concurrent que lui suscite la nature ?

Si l'enfant est sacrifié en tant que bouche inutile ou pour mieux dire, dangereuse, — quel sort n'attend point les vieillards devenus incapables de gagner par eux-mêmes leur existence précaire, et qui dès lors tombent aux soins de leurs compagnons !

La mort pure et simple. Ou on les abandonne à leur propre misère, sans aide, sans secours ; ou l'on avance — et c'est par pitié ! — le terme de la nature.

« Les Esquimaux prennent la peine de leur bâtir une tannière de glace où ils les enferment vivants, mais les Néo-Calédoniens se donnent moins de mal. Creuser une fosse et y jeter vivant le parent décrépit ou le malade gênant, est un procédé plus expéditif et que ne condamne pas la morale Néo-Calédonienne. Le patient d'ailleurs trouve ce traitement très naturel ; parfois il prend la peine de creuser sa fosse lui-même, ne demandant à ses proches que le petit service d'un coup d'assommoir » (1). Et cette exécution, à bien réfléchir, n'est-elle pas un bienfait pour la victime elle-même dont le sort est devenu intolérable ? Même coutume aux îles Viti. Lubbock l'a bien décrite, d'après Williams et Wilkes : « Chez les Vitiens, le parricide n'est pas un crime, mais un usage. Les

(1) Letourneau. *Science et matérialisme*, page 260.

parents sont généralement tués par leurs enfants. Parfois les personnes âgées se mettent dans l'esprit que le temps de mourir est venu ; parfois ce sont les enfants qui avertissent leurs parents que ceux-ci leur sont à charge. Dans l'un ou l'autre cas, on fait venir les amis et les proches, on tient conseil et l'on fixe un jour pour la cérémonie, qui commence par un grand festin. Les missionnaires ont souvent été témoins de ces horribles tragédies. Un jour, un jeune homme invita M. Hunt à assister aux obsèques de sa mère, lesquelles allaient justement avoir lieu. M. Hunt accepta l'invitation, mais, quand parut le cortège funèbre, il fut surpris de ne point voir de cadavre, et comme il en demandait la raison, le jeune sauvage lui montra sa mère qui marchait avec eux, aussi gaie, aussi allègre qu'aucun des assistants, et apparemment aussi contente..... Il ajouta que c'était par amour pour sa mère qu'il agissait ainsi, qu'en conséquence de ce même amour ils allaient maintenant l'enterrer, et qu'eux seuls pouvaient et devaient remplir un devoir aussi sacré.... Elle était leur mère, ils étaient ses enfants : ils *devaient* donc la mettre à mort ». Et plus loin : « Dans une ville de plusieurs centaines d'habitants, le capitaine Wilkes ne vit pas un seul homme qui dépassât la quarantaine : comme il s'informait des vieillards, on lui répondit que tous avaient été enterrés. D'autre part, durant la première année du séjour de M. Hunt à Somo-Somo, il n'y eut qu'un seul cas de mort naturelle, toutes les personnes âgées, tous les malades ayant été étranglés ou enterrés vivants. » Où diable la vertu va-t-elle se loger ! Chez les Hottentots, il semble qu'on n'étrangle ni n'assomme : on se contente d'abandonner le vieillard ou le malade, loin du village, non toutefois sans

lui remettre des vivres de campagne pour deux ou trois jours. Moffat donne de bien curieux détails sur la façon dont s'opère cet abandon. Il décrit en ces termes la rencontre qu'il fit d'une pauvre vieille hottentote laissée à son malheureux sort : « C'était une vieille femme d'un aspect vénérable, assise la tête sur ses genoux ; sa maigreur extrême la faisait ressembler à un squelette vivant. Notre vue, la mienne surtout, parut la terrifier ; elle essaya de se lever ; mais, tremblante de faiblesse, elle retomba aussitôt par terre. Je m'adressai à elle, et l'appelant du plus doux de tous les noms, de celui qui charme jusqu'à l'oreille du sauvage : « Ma mère, ne crains point ; nous sommes des amis et nous ne te ferons pas de mal. » Je lui fis diverses questions, mais elle semblait muette ou trop effrayée pour ouvrir la bouche. « Mère, lui répétai-je, dis-nous, je t'en prie, qui tu es, et pourquoi tu te trouves dans cet état. » Elle me répondit alors : « Je suis une femme ; il y a quatre jours que je suis ici ; mes enfants m'ont abandonnée pour que je meure. — Tes enfants ! — Oui, dit-elle en portant la main à son sein desséché, mes propres enfants, trois fils et deux filles. Ils sont partis là-bas, du côté de cette montagne bleue, et m'ont laissée pour que je meure. — Et pourquoi t'ont-ils abandonnée ? — Alors étendant les bras : Je suis vieille, comme tu vois, et je ne puis plus les servir ; quand ils tuent du gibier, je suis trop faible pour les aider à le rapporter à la maison ; je ne puis pas chercher du bois, faire du feu, et je ne puis plus porter leurs enfants sur mon dos, comme je le faisais autrefois. » Ce dernier trait me brisa le cœur, et bien que la soif tînt ma langue collée à mon palais, cette réponse fit couler de mes yeux un ruisseau de larmes. Je lui témoignai ma surprise

de ce qu'elle avait échappé aux lions qui paraissaient abonder aux environs. Elle prit entre ses doigts la peau de son bras gauche, et la soulevant comme on fait d'un morceau de linge qui retombe sur lui-même, elle ajouta : « J'entends bien les lions, mais il n'y a sur moi rien à manger pour eux ; je n'ai point de chair qu'ils puissent flairer. » Dans ce moment nous vîmes approcher le wagon qui lui causa une grande frayeur, car elle le prenait pour un animal. Je l'assurai qu'il ne lui ferait point de mal, et lui dis que, ne pouvant m'arrêter, je la prendrais avec moi dans le wagon. A ces mots, elle devint comme folle de terreur. Tout ce qu'on put lui dire resta sans effet ; elle répondit que si nous la déposions dans un autre village, on recommencerait bientôt à la traiter de même : « C'est la coutume parmi nous ; je suis presque morte, je ne veux pas mourir une seconde fois » (*Vingt-trois ans de séjour dans le sud de l'Afrique*, page 89).

On voit combien la morale des peuples les moins avancés fait peu de cas de la vie humaine. Un meurtre est vengé par un meurtre, et cela est *bien* ; il serait *mal* qu'il n'en fût pas ainsi. Dans son écrit sur Viti et les Vitiens, Williams rapporte très justement que l'ambition suprême du Vitien est de devenir un assassin reconnu. Burchell rapporte que les Barolongs tuent sans crime ni déshonneur ; un seul sentiment les préocupe, la crainte d'une vengeance possible. L'Américain du nord qui tue et scalpe un individu étranger à sa tribu a commis une action louable, honorable, vertueuse. M. Darwin le dit avec grande raison : aucune tribu ne pourrait subsister si l'assassinat y était habituel, aussi s'y trouve-t-il flétri « dans les limites de la tribu », mais au delà de ces

limites, il n'excite plus le même sentiment (1). Un pas de plus, et dans la civilisation du moyen âge, ne voyons-nous pas l'homicide taxé à différents prix selon que le meurtrier, ou la victime, appartiennent aux classes infimes ou aux classes élevées de la société ?

Que dire aussi des sacrifices humains que la religion a sanctionnés dans toutes les parties du monde, en Afrique, en Polynésie, dans l'ancien Mexique ? Que dire de l'abominable Jéhovah ordonnant à Abraham, son élu, le sacrifice d'Isaac ; que dire du vœu de Jephté ?

Lynx envers ses pareils et taupe envers soi-même !...

Les Jésuites ont pris bien de la peine à justifier le larcin (2) ; le larcin n'a-t-il pas été regardé, chez plus d'un peuple, comme un acte d'adresse parfaitement honorable ? « On raconte, dit M. Darwin (3), qu'un Thug indien regrettait vivement de n'avoir pu étrangler et voler autant de voyageurs que son père l'avait fait avant lui. Dans un état grossier de civilisation, voler les étrangers est même ordinairement considéré comme un acte hono-

(1) *La descendance de l'homme ;* tome premier, page 102.

(2) Ce n'est pas un péché mortel de prendre à quelqu'un, en secret, ce qu'il donnerait si on le lui demandait, quoiqu'il ne veuille pas qu'on le lui prenne en secret, et il ne faut pas restituer. » Emmanuel Sa, *Aphorimes des Confesseurs.* « Celui qui n'a fait aucun tort en prenant une chose qui ne lui appartenait pas, parce que le propriétaire ne s'en servait point, n'est pas obligé de la restituer. » *Ibidem.* « Les domestiques peuvent prendre en cachette les biens de leurs maîtres par forme de compensation, sous prétexte que leurs gages sont trop modiques, et ils sont dispensés de la restitution ». Réginald, *Traité de la pénitence.* « Dieu ne défend le vol qu'en tant qu'il est regardé comme mauvais, et non pas lorsqu'il est reconnu comme bon.» Antoine Casnedi. « On n'est point obligé, sous peine de péché mortel, de restituer ce qu'on a pris en plusieurs petits vols, quelque grande que soit la somme totale. » Tamburini, *Théologie morale.* (Ad. Michel, *Les Jésuites* ; Paris, 1879).

(3) *Op. cit.*, tome premier, page 102.

rable. » Chez les Polynésiens on pourrait citer bien des exemples de volerie et de tromperie, qui, pratiquées envers les étrangers, passent pour n'avoir rien de condamnable.

Et chez les peuples où règne un corps de doctrines religieuses, avec quelle diversité de sens moral ne juge-t-on pas des actions que la philosophie ne saurait dissocier les unes des autres quant à leur valeur. Il faut toujours citer Voltaire : « Je suppose, dit-il, dans son écrit du *Prix de la justice et de l'humanité*, je suppose que le grand lama donne à baiser, et si l'on veut, à sucer le résidu de sa garde-robe enchâssée dans une feuille d'or; qu'on présente cette relique à l'empereur de la Chine, et que l'empereur justement indigné la fasse jeter dans les réservoirs dédiés par les anciens Romains à la déesse Cloacina, seul séjour digne d'un tel joyau : certainement on n'osera pas dire, même chez les lamas, que l'empereur chinois soit un sacrilège. Mais qu'un citoyen du royaume de Boutan, sujet du grand lama, fasse le même usage de ce qui vient des entrailles de son maître, il est coupable de lèse-majesté divine et humaine, sans difficulté. Et il ne faut pas croire que cette énorme différence ne se trouve que dans des cas pareils, elle est dans toutes les lois faites par les hommes. Vérité et justice en deçà de ce ruisseau, erreur et injustice au delà, comme l'a dit Pascal après tant d'autres ». C'est la méconnaissance de cette vérité banale qui a provoqué les abominables persécutions chrétiennes du moyen âge et de la Renaissance. Saint-Irénée le déclarait catégoriquement, toutes les Églises autres que la catholique, ne sont que d'immondes repaires de larrons et de meurtriers (1).

(1) *Adversus hæres.*, III, chap. IV ; voir Boutteville, *op. cit.*, page 97.

C'est bien la vieille théorie juive : « Voici ce que dit le Seigneur, le Dieu d'Israël : Que chacun se ceigne de son glaive. Passez et repassez au travers du camp, d'une porte à l'autre, et que chacun tue son frère, son ami et celui qui lui est le plus proche. Les enfants de Lévi firent ce que Moïse lui avait ordonné, et il y eut environ vingt-trois mille hommes de tués en ce jour-là. Alors Moïse leur dit : Vous avez chacun consacré vos mains au Seigneur, en tuant votre fils et votre frère, afin que la bénédiction de Dieu vous soit donnée » (Exode, chap. XXXII). La Bible foisonne de faits semblables : il est moral d'exterminer quiconque rend hommage à des dieux autres que les vôtres ; c'est l'assassinat par religion. Telle devait être l'histoire de toute l'Église chrétienne. Là où les catholiques étaient les plus forts ils exterminaient, au nom de la morale, les hérétiques, et là où les réformés avaient le pouvoir, ils exterminaient les catholiques au nom de la même morale.

« Locke a démontré, dit Voltaire (*Dictionnaire philosophique*, article *Conscience*), que nous n'avons ni idées innées, ni principes innés, et il a été obligé de le démontrer trop au long, parce qu'alors l'erreur contraire était universelle. De là il suit évidemment que nous avons le plus grand besoin qu'on nous mette de bonnes idées et de bons principes dans la tête, dès que nous pouvons faire usage de la faculté de l'entendement.

« Locke apporte l'exemple des sauvages qui tuent et qui mangent leur prochain sans aucun remords de conscience, et des soldats chrétiens, bien élevés, qui, dans une ville prise d'assaut, pillent, égorgent, violent, non seulement sans remords, mais encore avec un plaisir charmant, avec

honneur et gloire, avec tous les applaudissements de leurs camarades.

« Il est très sûr que dans les massacres de la Saint-Barthélemi, et dans les *auto-da-fé*, dans les saints actes de foi de l'Inquisition, nulle conscience de meurtrier ne se reprochera jamais d'avoir maltraité hommes, femmes, enfants; d'avoir fait crier, évanouir, mourir dans les tortures des malheureux qui n'avaient commis d'autres crimes que de faire la pâque différemment des inquisiteurs.

« Il résulte de tout cela que nous n'avons point d'autre conscience que celle qui nous est inspirée par le temps, par l'exemple, par notre tempérament, par nos réflexions ».

Il serait facile, en définitive, de rechercher la genèse de tous nos sentiments moraux et de suivre leur évolution. Vérité de ce côté, erreur de l'autre côté, tel est le lot de toutes les doctrines morales (1). On commence par

(1) Charron a abordé la question dans son livre *De la sagesse* : « C'est, dit-il, chose estrange de la diversité des loix et coustumes qui sont au monde, et de l'extravagance d'aucunes. Il n'y a opinion ny imagination si bigearre, si forcenée, qui ne soit establie par loix ou coustumes en quelque lieu. Je suis content d'en réciter quelques-unes pour montrer à ceux qui font difficulté de le croire, jusques où va cette proposition, ne m'arrestant point à parler de ce qui est de la religion, qui est le subject où se trouvent de plus grandes estrangetés et impostures plus grossières : mais pource qu'il est hors le commerce des hommes, et que c'est proprement coustume, et où il est aysé d'estre trompé, je le laisseray. Voicy donc des plus remarquables en estrangeté : tuer par office de piété ses parens en certain aage, et les manger : aux hostelleries, prester leurs enfans, femmes et filles à jouyr aux hostes en payant : bordeaux publics des masles : les vieillards prester leurs femmes à la jeunesse : les femmes estre communes : honneur aux femmes d'avoir accointé plusieurs masles, et porter autant de belles houppes au bord de leur robe : les filles monstrer à decouvert par-tout leurs parties honteuses, les mariées non, ains les couvrir soigneusement ; les filles s'abandonner à leur plaisir, et devenues grosses se faire avorter au veu et sceu d'un chascun : mais mariées estre chastes et fidelles à leurs maris : les femmes mariées la premiere nuict, avant l'accointance de leur espoux, recevoir tous les masles qui sont de l'estat et profession du mary, conviés aux nopces, et puis estres loyalles à leurs maris : les mariées presenter leur pucelage

défendre sa propre personnalité, et tous les moyens sont bons et moraux pour arriver à ce résultat. L'esprit d'association se forme peu à peu ; on commence par lutter individuellement, on finit par la solidarité : ce qui était jadis un bien particulier, peut devenir un mal social, et, dans la nouvelle condition, le bien de tous est constitué d'une moyenne de bien individuel. Chacun, sans doute, apporte une part de sacrifices, mais l'apport commun de toutes ces parts procure aussi à chacun une plus grosse moyenne de satisfaction et de bien-être. *Solidarité*, c'est le mot actuel de l'évolution des mœurs, c'est la ruine de l'autorité divine et de l'autorité humaine, la ruine des religions et des aristocraties ; c'est la formule qu'avaient proclamée les *Tables des droits de l'homme* le 24 juin 1793 : « Le but de la Société est le bonheur commun. Le gou-

au prince, avant qu'au mary : mariage de masles : les femmes aller à la guerre et au combat avec les maris : femmes mourir et se tuer lors ou tost après le decez de leurs maris ; femmes veufves se pouvoir remarier si les maris sont morts de mort violente et non autrement: les maris pouvoir repudier leurs femmes sans alleguer cause ; vendre si elle est stérile; tuer sans cause, sinon pource qu'elle est femme, et puis emprunter femmes des voisins au besoin : les femmes s'accoucher sans plainte et sans effray ; tuer leurs enfans pource qu'ils ne sont pas beaux, bien formés; ou sans cause : en mangeant essuyer ses doigts à ses genitoires et à ses pieds : vivre de chair humaine, manger chair et et poisson tout crud; coucher ensemble plusieurs masles et femelles, jusques au nombre de dix et douze : saluer en mettant le doigt à terre, et puis le levant vers le ciel ; tourner le dos pour saluer, et ne regarder jamais celuy qu'on veust honorer ; recueillir en la main les crachas du prince ; ne parler au roy que par sarbatane : ne couper en toute sa vie ny poil ni ongle : coupper le poil d'un costé, et les ongles d'une main et non de l'autre : les hommes pisser accroupis et les femmes debout : faire des trous et fossettes en la chair du visage, et aux testins, pour y porter des pierreries et des bagues : mespriser la mort, la festoyer, la briguer et plaider en public, pour en estre honoré, comme d'une dignité et grande faveur, et y estre preferé : sépulture honorable :estre mangé des chiens, des oiseaux, estre cuit et pilé, et la poudre avallée avec le bruvage ordinaire. Quand se vient à juger de ces coustumes, c'est le bruit et la querelle : le sot populaire et pedant ne s'y trouve point empesché, car il condamne comme barbarie et bestise tout ce qui n'est de son goust, c'est-à-dire de l'usage commun, et coustume de son pays ». Liv. II, chap. VIII.

vernement est institué pour garantir à l'homme la jouissance de ses droits naturels et imprescriptibles. La loi est l'expression libre et solennelle de la volonté générale. La liberté est le pouvoir qui appartient à l'homme de faire tout ce qui ne nuit pas aux droits d'autrui. Les secours publics sont une dette sacrée. Que tout individu qui usurperait la souveraineté soit à l'instant mis à mort par les hommes libres. Il y a oppression contre le corps social lorsqu'un seul de ses membres est opprimé. Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs ». — C'est le but que nous poursuivons, nous ethnographes, consciemment ou inconsciemment.

*
* *

L'inconsistance du caractère, la mobilité dans les idées, qui est le lot commun de tous les peuples primitifs, n'a plus besoin d'être démontrée. En cela, particulièrement, le sauvage est un véritable enfant, irritable au suprême degré. Il passe, en quelques minutes, de la douleur la plus vive à la joie la plus complète, du découragement à l'enthousiasme, de la terreur à l'audace, de la plus grande couardise à l'héroïsme, de la dernière humilité à l'extrême jactance ; c'est un enfant, un véritable enfant, mais, en même temps, un homme toujours prêt à faire chèrement payer sa colère et ses ressentiments à celui qu'il regardait quelques instants auparavant comme le plus cher des amis, et dont un mot mal compris l'aura exaspéré.

Et ce n'est point seulement dans les premières couches de l'humanité que se manifeste cette bizarre et puérile

mobilité ; on la retrouve chez tous les indigènes américains, chez les Polynésiens. Les récits des voyageurs sont pleins d'anecdotes caractéristiques : « Honnêtes, probes, hospitaliers, amis dévoués et fidèles, parents tendres et affectueux, ils sont, d'un autre côté, irascibles, fiers, pointilleux et implacables dans leurs vengeances. Le trait le plus singulier de leur caractère, c'est leur disposition à passer tout à coup des sentiments de la bienveillance et de l'amitié à des transports de rage et de colère, quand ils se croient offensés. Du reste, cette fureur subite s'apaise promptement : il suffit de lui opposer du calme et du sang-froid. A l'appui de cette assertion, nous citerons un fait emprunté au Voyage du capitaine d'Urville. « En 1824, nous ramenions de Sidney dans sa patrie Taï-Wanga, petit neveu de Shongui. Ce jeune homme était gai et facétieux ; ses plaisanteries et ses grimaces amusaient beaucoup les gens de l'équipage, qui parfois se plaisaient à lui faire des niches. Cela réussit pendant un temps ; mais un matelot s'étant avisé de saupoudrer de farine un vieil habit que ce naturel rapportait de Port-Jackson et qui lui servait à faire le gentleman, cette plaisanterie le mit dans une colère épouvantable. Dans sa rage, il s'arrachait les cheveux, trépignait, proférait mille menaces et pleurait comme un enfant; il finit par lancer son habit à la mer. J'eus connaissance du désespoir de Taï-Wanga ; je le fis appeler et le questionnai ; il me répondit qu'il n'était pas juste de le traiter ainsi, attendu qu'il était *ranga-tira* de naissance, que c'était bon pour son compagnon Pahi, qui n'était qu'un esclave ; qu'à son arrivée chez lui il se vengerait de ces insultes. Je tâchai de l'apaiser et défendis sévèrement aux matelots de le molester davantage. Mais ce qui

consola le mieux le pauvre garçon, ce fut de recevoir une bonne capote grise qu'il endossa à l'instant pour remplacer son vieil habit ; car il sécha sur-le-champ ses larmes et reprit toute sa bonne humeur. » Dumont d'Urville ; tome II, page 437. « Les noirs, dit Delegorgue dans son livre sur l'Afrique australe, ne cherchent pas à varier leurs idées ni leurs phrases : l'expression est toujours la même ; celle qui leur paraît la plus forte, la plus outrageante, qu'ils s'efforcent de faire entendre très vite et le plus grand nombre de fois possible. Je me rappelle avoir vu des nègres commencer une dispute à la rivière Lézard, à trois lieues de la Pointe-à-Pître, s'invectiver durant le trajet et n'avoir pas fini à leur arrivée. » C'est là encore un trait tout à fait enfantin. On en citerait bien d'autres, s'il était nécessaire. Par exemple une facilité toute puérile et une remarquable faculté d'imitation. Ajoutez une imprévoyance prodigieuse : passant de la vie errante et chasseresse à la condition d'agriculteur, l'homme ne commence jamais que par cultiver uniquement ce qui lui sera strictement nécessaire : exemple, les Tacanas des dernières montagnes du versant est des Andes (d'Orbigny ; *op. cit.* tome premier, page 377) et les Chiquitos de la Bolivie orientale (*ibid.* tome II, page 164). Un colon du Cap engageait des Bochimans à se procurer un commencement de troupeau de chèvres, au moyen d'un échange avec des peaux de gibier ou des plumes d'autruches ; les indigènes trouvèrent la proposition tout à fait bizarre, et répondirent en riant qu'ils étaient faits comme leurs pères, non pour nourrir les animaux, mais bien pour les manger. La langue est formée, régulière, normale, mais le lexique est étrangement pauvre : point de mots généraux, point de mots abstraits. La nu-

mération est rudimentaire ; parfois on compte jusqu'à 4 ou 5, parfois jusqu'à 2 seulement : on distingue l'*un* de l'*autre*, et le surplus ne peut s'exprimer que par un mot comportant l'idée sommaire de pluralité, de *grand nombre*, de *beaucoup*. Lubbock a heureusement défini la situation : le sauvage a le caractère de l'enfant, avec les passions et la force qui appartiennent à l'homme.

*
* *

Si l'on veut bien se rappeler ce qui a été dit dans chacune des monographies précédentes, de l'absence d'idées religieuses chez tous les peuples primitifs dont nous avons parlé, notre conclusion est, ici, singulièrement facilitée (1).

(1) Qu'on nous permette de faire encore un emprunt au livre si instructif du missionnaire Moffat (*Vingt-trois ans de séjour dans l'Afrique du Sud*, page 167) : « Je n'ignore pas que c'est une opinion généralement répandue que l'homme est un être religieux ; et que, partout où il se trouve, on retrouve aussi l'idée de l'existence d'un Dieu... Voilà ce que je pensais moi-même lorsque je quittai ma patrie ; j'étais persuadé que je pourrais découvrir quelques rayons de lumière naturelle, quelque idée d'un être divin jusque chez les sauvages les plus barbares ; je m'attendais toujours à trouver quelque chose d'analogue à notre foi chez ceux-là même où je n'apercevais aucune trace de temple, d'idole ni d'autel. Quand je ne réussissais pas, j'attribuais ce résultat à mon ignorance de la langue et à l'insuffisance des interprètes. Telle était en moi la force de ces anciens préjugés, qu'il fallut une longue expérience pour me convaincre que mon opinion sur ce sujet était complétement erronée. Je dus cependant céder à l'évidence des faits, qui sont, comme on l'a dit, les plus obstinés de tous les arguments, bien qu'ils n'emportent pas toujours la conviction. Un jour que je demandais son opinion sur ce point à M. Campbell, à l'occasion d'un Namaquois converti qui nous avait exposé longuement ses anciennes idées religieuses, il me répondit dans son langage pittoresque : Ah ! Monsieur, on ne veut pas croire en Angleterre que les hommes puissent devenir comme des cochons, mangeant les glands qui se trouvent sous l'arbre sans savoir regarder en haut d'où ils sont tombés. Les gens qu'on a endormis au berceau avec des chansons chrétiennes, et qui ont sucé la connaissance de Dieu avec le lait de leur mère, s'imaginent que tous les hommes doivent penser comme eux. » Et dans un autre passage en parlant des Bétchuanas : « J'ai sou-

De distinction du naturel et du surnaturel, aucune trace. La terreur de l'inconnu constitue sans doute l'origine de toute religion, mais on n'en est encore qu'à cette phase précursive.

Et comment les dieux seraient-ils déjà nés, les dieux qui de par l'analyse ne sont qu'une maladie du langage, « les frères, comme dit M. André Lefèvre, des simples mots de la langue commune » (1). On se rabat sur le sentiment du divin. Soit ! si le divin est l'inconnu qui perd chaque jour de son terrain. Mais alors il faut changer tout le dictionnaire et donner aux mots un sens qu'ils n'ont jamais eu. L'homme primitif est athée, par cette bonne raison qu'il ne s'est pas encore élevé à la conception d'une théorie cosmique et que toute religion n'est autre chose qu'une conception de cette nature ; conception d'ignorance sans doute, mais qui nécessite pourtant un raisonnement assez suivi. La religiosité animale n'a pas encore atteint ce degré théorique ; elle en est encore à la période d'une crainte inexpliquée, à cette période d'où ne sont pas sortis l'Australien, le Fuégien, le Bochiman. Non seulement l'*idée de Dieu* n'est pas encore née, mais encore il ne s'est dégagé aucune doctrine cosmologique, si puérile qu'on la puisse supposer. C'est l'athéisme inconscient. Si Dieu n'existait pas — dit le poète — il faudrait l'inventer ; c'est bien ce que l'on a fait, mais la découverte ne revient certainement pas à nos premiers

vent désiré de découvrir quelque idée religieuse qui me donnât accès auprès des indigènes ; mais aucune notion de ce genre n'avait jamais traversé leur esprit. » Plus loin encore : « On peut comparer notre travail aux efforts que ferait un enfant pour saisir la surface d'un miroir poli, ou à ceux d'un laboureur pour transformer un rocher de granit en un sol labourable. »

(1) *Religions et mythologies comparées*, page 33.

pères, et l'humanité avait marché déjà depuis longtemps lorsqu'elle essaya ses premières interprétations du monde.

A vrai dire, un premier doute ne tarde pas à s'élever en présence des phénomènes de la mort naturelle. L'Australien, nous l'avons vu, ne peut se faire à cette idée que l'on succombe autrement qu'à la suite d'un mauvais coup ou d'une blessure. Stanley rapporte que les indigènes africains qui habitent à l'ouest d'Ouganda, de Karagouie et d'Ui, lorsqu'une de leurs vaches vient à mourir, fouillent activement tout le pays pour découvrir, afin de le châtier, l'étranger auquel est dû le méfait : « Comme ils s'imaginent, dit Drapper en parlant des indigènes du Congo que l'homme est immortel par lui-même et que personne ne meurt que du poison ou que lorsque ses parents qui sont dans l'autre monde l'appellent, si un des chefs de famille, l'homme ou la femme vient à mourir, on impute la cause de sa mort au survivant. Les parents s'assemblent, lui ôtent les biens du défunt, le tourmentent pendant une semaine, lui écorchant la peau et lui disant qu'il faut qu'il expie la mort de leur ami. Les huit jours passés, on intente procès contre le veuf ou la veuve ; si on les juge coupables, on les chasse de la maison, sinon on les remet en possession de leurs biens. » Dans nombre d'autres régions on est témoin du même étonnement. Mais on ne se trouve ici qu'en face d'une hésitation encore bien vague, en face d'une stupéfaction tout enfantine, et si, peu à peu, on arrive à se figurer que des forces inconnues, qu'un pouvoir occulte, est responsable de la catastrophe, on est peut-être bien sur la voie de la crédulité et de la religiosité, mais dieu n'est pas encore inventé, le dieu qui sera fait à l'image humaine, plein de nos passions, de nos vertus et de nos vices :

... Quam similis turpissima bestia nobis !

Aucun doute, d'ailleurs, que les premiers hommages, lorsqu'une conception cosmologique eût été vraiment établie, n'aient été adressés à des divinités du mal, non à des dieux bienfaisants. On connaît l'histoire de ces matelots italiens qui, après avoir épuisé en vain leurs adjurations auprès des bons génies de toute espèce du paradis chrétien, y compris la Trinité et la bonne Mère, finissent par invoquer le dieu qu'ils croient le plus efficace, *santo diavolo*, le saint diable. Que n'avaient-ils commencé par lui !

*
* *

Les écrits de M. Houzeau (1), de M. Darwin (2), de M. Büchner (3), sont pleins de faits indéniables qui enseignent ce qu'est, dans bien des espèces, la sociabilité chez les animaux. Que cette faculté soit connue à l'homme. à tous les hommes, il n'y a pas à en douter. A côté de la concurrence vitale, il existe, comme l'a fort bien démontré M. de Lanessan, une association plus ou moins générale pour l'existence. Même à ses débuts, l'homme connaît le prix de cette solidarisation rudimentaire.

Mais la question est de savoir si toutes les races humaines sont aptes à un développement égal de sociabilité ; en d'autres termes, la question est de savoir si toutes les races humaines sont également civilisables.

Eh bien, on doit le reconnaître, il est loin d'en être ainsi. L'Afrique, l'Amérique, toutes les parties du globe nous montrent des populations que la culture européenne

(1) *Étude des facultés mentales des animaux comparées à celles de l'homme.*
(2) *La descendance de l'homme* ; tome premier, page 79.
(3) *La vie psychique des bêtes.* Traduct. franç., 1881.

n'a jamais entamées et n'entamera évidemment jamais : « Les mœurs des Yuracarès, dit d'Orbigny, sont tout à fait analogues à leur caractère ; ils se montrent encore aujourd'hui ce qu'ils étaient avant l'arrivée des Espagnols, et n'ont en rien modifié leurs coutumes et leurs usages par la civilisation qui les entoure ». Les Corabécas, des frontières du grand Chaco, attirés par les missionnaires, finissent tous par regagner les forêts d'où ils étaient sortis (*ibid.* ; tome II, page 187). Plus d'une fois l'expérience a été tentée sur les Australiens ; nous en avons parlé : il ne s'agissait pas d'opérer sur des tribus, sur des familles, on ne s'adressait qu'à des individus ; aucun d'eux n'a jamais pu être réellement civilisé. En Afrique le spectacle est tout aussi significatif. Après dix ans de prédication, Livingstone — il nous l'apprend lui-même — n'a pu réussir à faire entrer l'idée de dieu dans la tête d'un indigène (1) ; nous le croyons sans peine. Que l'on nous montre, dit justement M. Perier, « que l'on nous montre quelque part chez les Nègres un régime social, un état politique, en un mot des institutions qui ressemblent à celles qui régissent les peuples civilisés. Où sont leurs sciences, leurs beaux-arts ? ont-ils, nous ne disons pas des législateurs, des sages, mais des historiographes, des lettrés, ou seulement des poètes ? Non, rien de semblable n'existe. Et nous sommes bien forcés de reconnaître que les souches noires, pour n'être pas sans doute les plus modernes sur le globe, n'en conservent pas moins tous les attributs d'une jeunesse qui se perpétue indéfiniment. Alors que nous sentons que nous sommes faits pour marcher, il est donc vrai que d'autres peuples sont organisés

(1) Bertillon. *Bulletins de la Société d'anthropologie* ; 1860, page 334.

pour progresser moins que nous, et que d'autres encore, comme les Nègres, sont réfractaires au mouvement et semblent s'éterniser dans leur immutabilité » (1).

Il ne faudrait pas se faire d'illusion sur les prétendus succès des missions chrétiennes au point de vue de la civilisation des races inférieures. Le vrai est ce que disent les catholiques de l'impuissance des catéchistes protestants, et les protestants de l'impuissance des catéchistes catholiques. « Partout, dit M. Blyden, où le Nègre se rencontre sur une terre chrétienne, le trait caractéristique de sa nature n'est pas la docilité, comme on l'a prétendu, mais la servilité ». M. Letourneau a reproduit d'après une Revue anthropologique anglaise une discussion fort instructive concernant les bienfaits du christianisme dans les missions africaines (2) : M. Windwood Reade constate qu'au Gabon toute négresse chrétienne est une prostituée et tout chrétien nègre un voleur. « Ils se font baptiser en foule, dit-il, mais surtout parce qu'ils supposent que le dieu des Chrétiens est plus fort que les leurs ; beaucoup aussi, pour porter, comme les blancs, le nom glorieux de chrétiens ; un peu pour goûter du sel, dont ils sont très friands ». M. Walker qui lui aussi a habité le Gabon, et durant longues années, confirme de tous points cette appréciation. Même opinion du voyageur Burton qui proclame non seulement l'inutilité, mais encore le côté pernicieux des missions chrétiennes. A quoi bon rapporter de plus nombreux témoignages ? Si la bonne foi les inspire, ils sont tous identiques, et nul fait n'est plus évident, plus indéniable que celui-ci : le contact de la civilisation euro-

(1) *Ibidem*, page 424.
(2) *Science et matérialisme*, page 385.

péenne, est le signal d'une période d'avilissement fatal pour toutes les races vraiment inférieures; c'est pour la plupart d'entre elles le point de départ d'une ruine rapide et d'une disparition totale. « Un des derniers commandants du poste de Nuka-hiva, dit M. Radiguet dans ses *Derniers sauvages* (1), publiait récemment des notes qui montrent combien peu d'action civilisatrice a exercé, même sur les habitants de Taiohaë, la présence des missionnaires et d'une garnison française depuis plus de douze ans. Des observations de cet officier, il ressort clairement que la somme de leurs défauts et de leurs vices s'est accrue sans compensation notable. On leur a créé des besoins sans avoir pu leur donner encore l'habileté et les moyens de les satisfaire ».

Mais quoi! les faits ne parlent-ils pas assez d'eux-mêmes? Cet homme primitif que nous rencontrons actuellement encore en Australie, à Ceylan, dans l'Afrique australe, dans les forêts de l'Amérique du sud, n'existait-il pas il y a des milliers et des milliers d'années dans l'Europe occidentale? C'est bien le même primate, *homo sapiens*, vivant de la même vie errante et famélique, armé des mêmes armes, taillant les mêmes pierres, habitant les mêmes logis, adonné aux mêmes coutumes, pratiquant les mêmes mœurs. Sous quelles conditions favorables a-t-il, ici, poursuivi son évolution régulière, tandis qu'il végétait là-bas, incapable de progrès, et voué à une perte certaine le jour où il aurait à supporter la concurrence de ses frères plus heureux? C'est le secret que l'anthropologie ne nous a pas encore révélé.

Ce secret, nous le pénétrerons sans doute, nous le péné-

(1) *Revue coloniale*, 1857-58.

trerons certainement. S'il nous suffit toutefois, pour l'heure actuelle, de tirer des choses l'enseignement qu'elles nous apportent, nous considérons avec sérénité le progrès des générations qui nous ont précédés et qui nous ont faits.

Voilà les secours humains et sociaux de la science ethnographique : elle nous apprend, par le passé, les devoirs de l'avenir.

Nous connaissons nos origines et nous voyons que notre amélioration morale est liée intimement à la marche de notre évolution organique ; nous saisissons tout ce qu'il existe encore de sauvage et de barbare dans nos civilisations modernes : le sacerdoce, la croyance aux dieux, le militarisme, l'abjection des faibles et des pauvres, la condition inférieure des femmes, le culte de l'autorité, le respect du fonctionnarisme, le mépris de la liberté individuelle, l'inégalité sociale.

Autant de *survivances* dont le développement des sciences anthropologiques est appelé à nous libérer.

TABLE ANALYTIQUE

ABIPONS. — A moitié chasseurs à moitié pasteurs, 166.

ACCOUCHEMENT. — Chez les Andamanites, 146.

AÉTAS. — Les Aétas des îles Philippines, 119. Portrait d'une fille aéta, 122.

ALIMENTATION. — Des Australiens, 52. Des Andamanites, 141. Des Veddahs de Ceylan, 155. Des Botocudos, 180. Des Fuégiens, 204. Des Bochimans, 235. De l'homme primitif en général, 269.

AMÉRIQUE. — L'infanticide en Amérique, 86. Grandes civilisations de l'Amérique, 165. Populations sauvages, 165. Indice nasal moyen des indigènes américains, 172. Table de la taille moyenne de différentes races américaires, 200, note. Anthropophagie en Amérique, 274.

ANDAMANITES. — Forment une branche des Négritos, 118. Ont un crâne assez arrondi, 121. En quoi ils diffèrent des Nègres africains, 121. Faible capacité de leur crâne, 123. Indice nasal, 124. Petite taille, 125. Proportion des membres, 126. Cheveux, 127. Peau, 138. Sont fort agiles, 131. N'ont aucun vêtement, 133. Tatouage, 135. Rasent leurs cheveux. 135. Origine de leur

nom, 137. Sont essentiellement vagabonds, 128.. Leurs habitations, 138. Leur nombre, 139. Comment ils font le feu, 139. Leurs armes, 140. Alimentation, 141. Ne semblent pas être anthropophages, 142. La navigation chez les Andamanites, 145. Ignorent le métal, 145. Vagabonds, 146. N'ont qu'une conception rudimentaire de la famille, 146. Sort de la femme andamanite, 147. Hostiles aux étrangers. 147. Leur caractère enfantin, 148. Incivilisables, 149.

ANOMALIES. — Fréquence des anomalies régressives dans les races inférieures, 257.

ANTHROPOIDES.—Taille des divers singes anthropoïdes, 244. Marche des singes anthropoïdes, 247. Prognathisme, 254. Menton fuyant, 255. Habitation des anthropoïdes, 264. De l'homme primitif, 266.

ANTHROPOPHAGIE. — Les races inférieures ne sont anthropophages que par besoin, 60. Anthropophagie par gourmandise, 60 273. Par respect filial, 60. Guerrière, 60 273. Religieuse, 60 174. Judiciaire, 60 264. Par vengeance, 183. Nécessite déjà un certain degré d'évolution, 173.

APOPHISES STYLOIDES. — Sur la colonne vertébrale, 260.

ARC. — Est l'arme des Andamanites, 140. Des Veddahs de Ceylan, 155. Des Botocudos, 184. Des Fuégiens, 208. Des Bochimans, 218, 237. Chez les Néo-Calédoniens l'arc n'est qu'un instrument de pêche, 276, note. Est inconnu à certaines populations polynésiennes, 279.

ARAUCANS. — Mariage par capture chez les Araucans, 83.

ARCADE DENTAIRE. — Courbes diverses de cette arcade, 28.

ARCADES SOURCILIÈRES. — Font saillie chez les Australiens, 23.

AÉROÏS. — Confrérie tahitienne des Aéroïs, 294. Leurs privilèges, 294.

ARMES. — Des Australiens, 43. Des Veddahs de Ceylan, 955. Des Botocudos, 184. Des Fuégiens, 208. Des Bochimans, 218, 237.

ART. — Tentatives artistiques des Australiens, 31. Des Bochimans, 239.

ASSASSINAT. — Est considéré par bien des peuples comme un acte moral, 298.

ATHÉISME. — De différents peuples, 88, 92, 163 note, 307 note.

AUSTRALIE. — Visitée par des Malais et des Papous avant l'arrivée des Européens, 3.

AUSTRALIENS. — Portrait d'un Australien par Dumont d'Urville, 1. Deux types chez les Australiens, 4. Portrait des australiens par Péron, 8. Distribution géographique des deux types Australiens, 11. Couleur de la peau chez les Australiens, 15. Leur système pileux 16. Faible capacité du crâne chez les Australiens, 19. Allongement du crâne australien, 21. Couleur des yeux, 24. Forme du nez, Mâchoire, 26, 28. Dents. 27. Dispositions enfantines des Australiens, 29. Développement des sens, 30, 32. Tentatives artistiques, 31. Caractère instable, 32. Dispositions morales, 33. Nudité, 34. Les Australiens huilent leur corps, 36. Se tatouent, 37. Scarifications, 39. Avulsion de certaines dents, 40. Mutilation d'un doigt, 41, Épilation, 43. Les Australiens ignorent le métal, 43. Leurs armes, 43. Le *Boumerang*, 44, 47. Ignorent la

poterie, 51. Ont des haches de pierre, 51. Leur alimentation, 52. Sont toujours faméliques, 52. Animaux auxquels ils donnent la chasse, 53. Voracité des Australiens, 57. Leur mendicité, 59. Ne sont cannibales que dans les cas d'extrême disette, 61, 63. La chasse est leur occupation principale, 64. Procédés de pêche, 69. La navigation, 71. L'habitation, 73. Le feu, 76. Comment les Australiens traitent les femmes, 78. Mariage par rapt, 79. Petit nombre des femmes, 83. Ne connaissent ni divinité, ni religion, 88-94. Leur crédulité, 89. N'admettent pas la mort naturelle, 94. Leurs fêtes, 96. Danses, 96. Sépultures, 103. Organisation sociale, 105. Si la propriété existe chez les Australiens, 109. Civilisation rudimentaire des Australiens, 110. Vivent à l'état individuel, 111. Leur disparition rapide, 116.

Autorité. — Puise son origine dans la force, 283. L'anthropologie est appelée à ruiner le culte de l'autorité, 314.

Auvergne. — Crâne arrondi des habitants de l'Auvergne, 129. Capacité du crâne auvergnat, 172 note.

Avortement. — En Australie, 86.

Aymores. — Nom des Botocudos, 175.

Bassin. — Le bassin est plus long dans les races inférieures que dans les races supérieures, 252.

Battas. — Anthropophagie judiciaire chez les Battas de Sumatra, 274.

Bien. — Ce qu'entend le sauvage par le bien et le mal, 285.

Birmans. — Costume des femmes birmanes, 289. Cèdent leurs femmes moyennant finances, 292.

BOCHIMANS. — Indigènes de l'Afrique australe. 217. Ne doivent pas être confondus avec les Hottentots, 217. Type des Bochimans d'après Dumont d'Urville, 218. Origine de ce nom, 219, 233. Comment leurs voisins les appellent, 219. Leur petite taille, 220. Caractères tirés du pied et de la main, 222. Caractères crâniens, 222. Cerveau, 225. Couleur de la peau, 227. Nature de leurs cheveux, 228. Stéatopygie, 228. Allongement des des petites lèvres, 231. Le Bochiman est essentiellement nomade, 232. Où il habite, 233. État social, 234. Nudité, 234. Alimentation, 235. Pillard, 235. Vorace, 237. Est mangé par les Cafres, mais n'est pas anthropophage, 237. N'a aucune idée de la divinité, 240.

BOTOCUDOS. — Sauvages du Brésil, 166. Leur aire géographique, 167. Leur nombre peu considérable, 168. Leur apparence physique, 168. Capacité et forme de leur crâne, 171. Proportion des membres, 174. Véritable nom des Botocudos, 175. Origine du terme de Botocudo, 175. Introduisent des rondelles de bois dans le lobe des oreilles et dans la lèvre inférieure, 176. Errants, 180. Chasseurs, 180. Leur alimentation, 180. Motifs de leur cannibalisme, 183. Leurs armes, 184. Comment ils obtiennent le feu, 186. Généralement pacifiques entre eux, 187. Sort des femmes, 189. N'ont aucune idée de Dieu, 191. Incivilisables, 192.

BOUCLIER. — Forme du bouclier australien, 51.

BOUMERANG. — Arme de jet spéciale aux Australiens, 44, 47. Différentes formes du *boumerang*, 48.

BACHYCÉPHALIE. — Développement du diamètre transverse du crâne, 120.

CAFRES. — Motif de leur cannibalisme, 60. Allongement du crâne des Cafres, 120. Athéisme des Cafres, 163 note, 307 note. Taille des Cafres, 169 note. Poursuivent les Bochimans, 218,237. Ignorent l'arc et la flèche, 219. Leur voracité, 271. Certains peuples cafres ignorent entièrement l'art de la navigation, 277.

CARACTÈRE. — Des Australiens, 32. Caractère enfantin des Andamanites, 148. Caractère des Botocudos, 187, 191. Des Fuégiens, 200, 212. Inconsistance du caractère dans les races primitives, 204.

CERVEAU. — Des Bochimans, pèse peu et est relativement peu compliqué, 225. Poids moyen du cerveau dans différentes races, 225 note.

CEYLAN. — Population diverse de Ceylan, 151. La polyandrie à Ceylan, 157.

CHANT. — Chez les Australiens, 31. Chez les Botocudos, 190.

CHASSE. — Occupation principale des Australiens, 64. Chasse à l'opossum, 65. Chasse au kangourou, 65.

CHEVEUX. — Cheveux des Australiens, 16. Seraient implantés en touffes chez les Andamanites, 127. Classification ethnique basée sur la nature des cheveux, 128. Rasés chez les Andamites, 135. Mêlés de plâtre et de boue chez beaucoup de populations africaines, 136. Cheveux des Veddahs, 153, 152 note. Des Botocudos, 169. Des Fuégiens, 199. Des Bochimans, 228.

CHIMPANZÉ. — Maxillaire inférieur de chimpanzé, 26. Taille, 244.

CHINE. — L'infanticide en Chine, 86.

CIRCONCISION. — En quoi elle consiste chez les Australiens, 42.

CLASSIFICATION. — La classification des races humaines ne peut procéder d'un seul caractère, 122. Basée sur la nature des cheveux, 128.

COCHINCHINOIS. — Leur taille, 15.

COCHON. — Le cochon sauvage chassé par les Andanamites, 141. Par les Botocudos, 180.

COIFFURE. — L'art de la coiffure se développe rapidement, 263.

COMMERCE. — La commerce par échange chez les Veddahs, 158. En Afrique, 159.

CORABÉCAS. — Incivilisables, 165, 313.

COROBORI. — Danse des Australiens, 97.

CRANE. — Faible capacité du crâne australien, 19. Capacité du crâne chez différentes races, 19. Allongement du crâne chez nombre d'Australiens, 22. Faible capacité du crâne des Andamanites, 123. Crâne des Veddahs, 152. Faible capacité crânienne des Botocudos, 171. Table de la capacité crânienne de différentes races, 173 note. Crâne des Bochimans, 222. Diversités de formes dans les crânes des races primitives, 252. Caractères crâniens communs à toutes les races primitives 253. Faible capacité, 253.

CRÉDULITÉ. — Des Australiens, 89. Des Polynésiens, 89, note. Est un caractère enfantin, 90. Crédulité des Fuégiens, 215.

CULTE. — Aucun culte chez les Australiens, 88. Chez les Andamanites, 148.

DAMARAS. — Mariage par capture chez les Damaras, 83.

DANSE. — La danse chez les Australiens, 96. Chez les Botocudos, 190.

DENTS. — De l'Australien, 27. Des Nègres en général, 27. Avulsion d'une ou plusieurs dents chez les Australiens, 40. Chez certains Nègres africains, 41 note, 262.

DIEU. — Ce que vaut l'argument du consentement universel concernant son existence, 87. Nombreuses populations ne connaissant aucun Dieu, 88. Aucune croyance en Dieu, chez les Andamanites, 148. Chez les Veddahs de Ceylan, 163. Chez les Cafres, 163 note, 307 note. Chez les Fuégiens, 214. Chez les Bochimans, 240. Origine de l'idée de Dieu, 308. L'homme lui prête ses vertus et ses vices, 309. La croyance en Dieu est une « survivance », 314.

DINGO. — Chien d'Australie, 69.

DOLICHOCÉPHALIE. — Sens de ce mot, 21. Dolichocéphalie de l'Australien, 21. Du Veddah de Ceylan, 152. Du Botocudo, 174. Du Bochiman, 223.

ÉMOU. — Chassé par les Australiens, 56. Danse de l'émou, 101.

ENFANT. — L'enfant à sa naissance chez les Australiens, 87.

ÉPILATION. — Du pubis, 43. Épilation chez nombre de peuples de l'Amérique du Sud, 200. En Océanie, 264.

ÉPINE NASALE. — L'absence de l'épine nasale est un caractère simien, 259.

ESPÈCES. — Opinion de Broca sur la prétendue fixité des espèces, 27 note.

ESQUIMAUX. — Les Esquimaux de Baffin ne connaissent point de Dieu, 80. Faible indice nasal des Esquimaux, 171.

ETHNOGRAPHIE. — Enseignements moraux qu'elle procure, III, 314.

FACE. — Est considérable chez l'Australien, 19.

FAMILLE. — Conception rudimentaire de la famille chez les Andamanites, 146.

FEMMES. — Sort des femmes chez les Australiens, 78. Femmes échangées, 81. Prêtées, 82. Nombre relativement restreint des femmes chez les Australiens, 83. Sort de la femme chez les Andamanites, 147. Chez les Botocudos, 189. Chez les Fuégiens, 197. En général, dans toutes les races inférieures, 280. Mises par hospitalité à à la disposition des étrangers, 291.

FÉMUR. — Absence de la ligne âpre du fémur chez certains individus appartenant aux races inférieures, 221.

FÊTES. — Chez les Australiens, 96.

FEU. — Comment les Australiens se procurent le feu, 76. Les Polynésiens, 77. Les Hottentots, 77 note. Les Andamanites, 139. Les Veddahs, 154. Les Fuégiens, 203. Le précurseur de l'homme et l'art de faire du feu, 267.

FIDÉLITÉ. — N'a point de sens pour l'Australien, 33.

FILLES. — Nombreuses populations n'attachant aucun prix à la chasteté des filles, 289. Mises par hospitalité à la disposition des étrangers, 290.

FRONDE. — Connue des Fuégiens, 209.

FUÉGIENS. — Mariage par capture chez les Fuégiens, 83. Portrait des Fuégiens par M. Darwin, 194. Leur

habitat, 196. Origine de leur nom, 196. Type physique, 197. Sort de la femme fuégienne, 197, 210. Caractère des Fuégiens, 200. Tatouage, 201. Essentiellement pêcheurs, 205. Ne sont pas cannibales sans nécessité absolue, 207. En ce cas mangent les vieilles femmes. Leur voracité, 208. Leurs armes. Connaissent la fronde, 209. Navigateurs, 210. Mariage par rapt, 211. Manque complet d'organisation sociale, 211. Sont faciles avec les étrangers, 212. Faculté d'imitation, 213. N'ont aucune religion, aucune idée de Dieu, 214.

FUNÉRAILLES. — En Australie, 103. Chez les Botocudos, 190.

GIBBON. — Taille du gibbon, 244.

GORILLE. — Capacité du crâne du gorille, 21. Taille, 244. Est en général polygame, 157.

GOUVERNEMENT. — Droit d'insurrection contre les gouvernements, 304.

GROENLENDAIS. — Mettent leurs femmes et leurs filles à la disposition des étrangers, 291.

GUAYMORES. — Nom des Botocudos, 175.

GUERRE. — Comment les Australiens font la guerre, 108. Chez les Botocudos, 187.

HABITATION. — De l'Australien, 73. De l'Andamanite, 139. Des Veddahs, 4. Des Botocudos, 179. Des Fuégiens, 200. Des Bochimans, 233. Des singes anthropoïdes, 264. Des races primitives en général, 266.

HACHES. — Les Australiens ont des haches de pierre, 51. Haches de pierre des Botocudos, 183.

HOMME. — L'homme primitif contemporain, 241.

HOTTENTOTS. — Peuple de métis, 217. Comment ils se procurent le feu, 77. Sont polygames, 157. Alimentation des Hottentots, 272. L'infanticide chez les Hottentots, 293. Abandonnent les vieillards, 296.

IMPRÉVOYANCE. — Générale chez les peuples primitifs, 33, 68.

INDE. — Polyandrie dans l'Inde du Sud, 157.

INDICE CÉPHALIQUE. — Rapport centésimal de la largeur du crâne à la longueur, 21. Des Australiens, 21. Des Andamanites, 120. Des Veddahs de Ceylan, 153. Classification des indices céphaliques, 153 note. Table de l'indice céphalique chez différentes races, 174 note.

INDICE NASAL. — Rapport centésimal de la largeur à la longueur du nez, 24 note. — Chez les Andamanites, 124. Chez les Botocudos, 172. Chez différents peuples, 172.

INFANTICIDE. — En Australie, 85. Est une institution sociale chez quelques populations, 86, 293.

INSOCIABILITÉ. — Insociabilité relative des Australiens, 113. Des Andamanites, 149.

INTERDICTIONS. — Jetées sur certains éléments pour certaines catégories de personnes, chez les Australiens, 59.

JUSTICE. — La justice en Australie, 105.

KANGOUROU. — Chassé et mangé par les Australiens, 55, 63.

LANCE. — La lance de l'Australien, 44. Jetée à l'aide d'un instrument de bois, 46. Lance des Fuégiens, 209.

LAPONS. — Leur crâne arrondi, 120.

LÈVRE. — Les Botocudos s'introduisent une rondelle de bois dans la lèvre inférieure, 176. Même coutume chez d'autres peuples américains, 177. En Afrique, 178.

LÈVRES (PETITES). — Allongement des petites lèvres chez les femmes Bochimanes, 231.

MACHOIRES. — Projection des mâchoires dans les races primitives, 253.

MAIN. — Est moins spécialisée dans les races inférieures que dans les races supérieures, 247.

MALACCA. — Les Samangs de Malacca, 119.

MALAIS. — Visitent l'Australie, 3. Taille des Malais, 15, 169 note.

MALÉFICES. — Châtiment des gens accusés de maléfices en Australie, 106.

MARIAGE. — Le mariage par rapt chez les Australiens, 79. Mariage exogamique, 80. Mariage par capture chez différents peuples, 83. Le mariage chez les Andamanites, 146. Chez les Veddahs de Ceylan, 157. Chez les Fuégiens est ordinairement endogamique, 210. Mariage par rapt chez les Fuégiens, 211.

MARIANNES. — Les indigènes des îles Mariannes ignorsient il y a peu de siècles l'art de faire du feu, 268.

MARQUISES. — Rareté de la fécondité des femmes aux îles Marquises, 290. On y considère la femme comme une marchandise, 293. L'infanticide aux Marquises, 293.

MATAGUAYOS. — Peuple du pied oriental des Andes, à moitié chasseur, à moitié pasteur, 166.

MAXILLAIRE. — De chimpanzé, 26. Préhistorique, 26.

MBOCOPIS. — Peuple de l'Amérique du Sud, à moitié chasseur, à moitié pasteur, 166.

MEMBRES. — Proportion des membres chez les Australiens, 2. Gracilité des membres chez les Australiens, 18. Proportion des membres chez les Andamanites, 126. Proportion des membres chez les Botocudos, 168, 174. Proportion des os et du bras chez l'Européen et chez le Nègre, 175, 221, 246.

MENDICITÉ. — Des Australiens qui sont en rapport avec les établissements européens, 59. Des Fuégiens, 212.

MENTON. — Courbe fuyante du menton dans les races primitives, 255. Chez les singes anthropoïdes, 255.

MÉTAL. — Inconnu aux Australiens, 43. Aux Andamanites, 145.

MÉTIS. — Métis australiens, 3.

MILIEUX. — Influence des milieux, 241.

MIMIQUE. — Chez les peuples primitifs, 29.

MINCOPIES. — Nom donné aux Andamanites, 137.

MISSIONNAIRES. — Essaient de convertir les sauvages en les alimentant, 58. Leurs vaines tentatives, 313.

MOLLET. — Absence du mollet dans les races inférieures, 18, 221, 247.

MONOGAMIE. — Chez les Veddahs de Ceylan, 157.

MORALE. — Est un pur dressage, 95. La morale d'après l'ethnographie, 285. Définition matérialiste de la morale, 286. Opinion de Voltaire sur la morale, 300.

MORT. — Pour l'Australien il n'y a pas de mort naturelle, 94.

MUTILATIONS. — Mutilation d'une partie d'un petit doigt chez les Australiens, 41. De la lèvre inférieure chez différents peuples américains et africains, 177.

NAULETTE. — Mâchoire préhistorique de la Naulette, 27.

NAVIGATION. — Procédés de navigation chez les Australiens, 71. Chez les Andamanites, 145. Chez les Fuégiens, 210.

NÈGRE. — Capacité du crâne du Nègre d'Afrique, 20. Forme du nez chez les Nègres, 24. Prognathisme des Nègres, 25. Leur caractère enfantin, 306.

NÉGRITOS. — Nom générique donné à plusieurs races de noirs de petite taille, 118.

NÉO-CALÉDONIENS. — Anthropophages, 61, 62 note.

NÉO-ZÉLANDAIS. — Leur alimentation, 272.

NEZ. — Forme du nez chez les Australiens, 24. Chez les Nègres africains, 24. Objets introduits dans la cloison du nez, 38. Forme du nez chez les Andamanites, 125.

NOMS. Les Veddahs de Ceylan n'ont point de noms propres, 160.

NUDITÉ. — De l'Australien, 34. De l'Andamanite, 135. Du Veddah de Ceylan, 154. Du Botocudo, 179. Du Fuégien, 195. Du Bochiman, 234. La nudité des jeunes filles est la règle chez beaucoup de peuples barbares, 134 note.

NUMÉRATION. — Ignorée des Veddahs de Ceylan, 160. Numération rudimentaire chez les Bochimans, 161. Chez les sauvages du Brésil, 161. Chez les Australiens, 161. Chez les Indiens de la Guyane, 162.

NYMPHES. Voir *Lèvres (Petites)*.

ŒIL. — Couleur de l'œil chez l'Australien, 24. Petits yeux des Andamanites, 130. Des Fuégiens, 199.

OPOSSUM. — Chassé par les Australiens, 53, 63.

ORANG. — Profil concave de l'orang, 224. Taille, 244.

ORBITES. — Diversité primitive de la forme des orbites, 257.

ORGANISATION SOCIALE. — Est tout à fait rudimentaire en Australie, 105. Point d'organisation sociale chez les Andamanites, 146. Chez les Fuegiens, 211. Chez les Bochimans, 234.

ORNITHORINQUE. — Chassé par les Australiens, 55.

ORTEILS. — Faculté de préhension des orteils dans certaines races, 18, 247.

OS. — Différences dans l'articulation des os du crâne, 258. Voir *Ptérion*.

PARURE. — Chez les Australiens, 36. Chez les Botocudos 175, 179. Chez les Fuégiens, 202.

PATAGONS. — Taille des Patagons, 14.

PEAU. — Couleur de la peau chez les Australiens, 15. Chez les nouveau-nés dans diverses races, 15. Odeur de la peau, 16. Couleur de la peau chez les Andamanites, 128. Chez les Botocudos, 169. Chez les Fuégiens, 198. Chez les Bochimans, 227. Diversité de la couleur de la peau dans les races primitives, 256.

PÉCARI. — Cochon sauvage chassé par les Botocudos, 180.

PÊCHE. — Procédés de pêche chez les Australiens, 69. Chez les Botocudos, 185. Les Fuégiens essentiellement pêcheurs, 205. La pêche chez les races primitives en

général, 276. La pêche dans l'Afrique centrale, 277. note.

PÉCHERAIS. — Nom donné aux Fuégiens par Bougainville, 197.

PERFECTIONNEMENT. — L'Australien a acquis son dernier degré de perfectionnement, 115.

PHALANGER. — Les Australiens chassent et mangent le grand phalanger volant, 54.

PHASCOLOME WOMBAT. Chassé par les Australiens, 53.

PHILIPPINES. — Les Aétas des îles Philippines, 119.

PIED. — Est moins spécialisé dans les races inférieures que dans les races supérieures, 247.

PILEUX (*Système*). — Chez les Australiens, 16. Chez les Andamanites, 127. Chez les Bochimans, 227. Diversité du système pileux dans les races primitives, 256.

POISSON. — Comment les Australiens mangent le poisson, 56.

POLYANDRIE. — Cas de polyandrie chez les Australiens, 81. La polyandrie des Singhalais, 157. Dans l'Inde du sud, 157.

POLYGAMIE. — Se rencontre chez les Australiens, 81. Chez les Fuégiens, 211.

POLYGÉNISME. — Origine multiple des races humaines, 241. Doctrine de Broca sur le polygénisme et le transformisme, 243.

POLYNÉSIE. — Absence de pudeur en Polynésie, 134 note. 290. L'infanticide en Polynésie, 293.

POLYNÉSIENS. Leur taille, 14. Anthropophages, 60, 273. Comment ils se procurent le feu, 77. L'infanticide chez

les Polynésiens, 86. Tatouage, 262. Inconsistance de leur caractère, 305.

POTERIE. — Rudiments de l'art de la poterie chez les Andamanites, 145.

PORTE-VOIX. — Des Botocudos, 185.

PRÉCURSEURS. — Anthropoïdes précurseurs des races humaines, 242, 267.

PROGNATHISME. — Projection des mâchoires, 25.

PROPRIÉTÉ. — Si la propriété existe chez les Australiens, 109. Chez les Fuégiens, 211. Origine de la propriété immobilière, de la propriété mobilière, 284.

PROSTITUTION. — Chez les Australiens, 83. Officielle et religieuse, 293.

PTÉRION. — Région d'articulation des os du flanc du crâne, 285. Différentes sortes de ptérion, 285.

PUDEUR. — Est un sentiment artificiel, 134. Inconnue aux peuples primitifs, 287. Absence du sentiment de la pudeur dans les races primitives, 260.

RADIUS. — Proportion du radius à l'humérus selon les races, 175.

RELIGION. — Il s'en faut que tous les peuples aient une religion, 92. Point de religion chez les Andamanites, 148. Chez les Veddahs 163. Chez les Botocudos, 191. Chez les Fuégiens 214. Pratiques impudiques instituées par les religions, 293. Sacrifices humains institués par les religions, 299.

RELIGIOSITÉ. — N'est pas une caractéristique de l'humanité, 90. 93.

SALETÉ. — Excessive saleté des Australiens, 36.

SAMANGS. — Branche des Négritos, 119.

SAMUCUS. — Ignorent la navigation sur leurs rivières, 277.

SAVOIE. — Crâne arrondi des habitants de la Savoie, 120, 174.

SCANDINAVES. — Taille des Scandinaves, 14, note.

SCARIFICATIONS. — Chez les Australiens, 39. Chez différents autres peuples, 262.

SÉLECTION. — Développe dans chaque race des aptitudes heureuses, 133.

SENS. — Développement des sens chez les peuples primitifs, 30. L'homme civilisé développe moins ses sens que ne le fait l'homme sauvage, 132.

SÉPULTURES. — Sépultures australiennes, 103.

SINGHALAIS. — L'un des trois éléments de la population de Ceylan, 151. La polyandrie chez les Singhalais, 157.

SIRIONOS. — Population sauvage américaine, 166.

SOCIABILITÉ. — Chez certains animaux, 310. Toutes les races humaines ne sont pas également sociables, 310.

SOCIÉTÉ. — Quel est le but de la Société, 303.

SOLIDARITÉ. — Produit de l'évolution morale, 303.

STÉATOPYGIE. — Chez les Bochimans, 228.

SUMATRA. — Anthropophagie juridique des Battas de Sumatra, 60.

SURNATUREL. — Les peuples primitifs ignorent la distinction du naturel et du surnaturel, 93, 249. Le sauvage ignore la distinction du naturel et du surnaturel, 148, 191.

SURVIVANCES. — Les « survivances » dont l'anthropologie délivrera l'humanité, 314.

SUTURES CRANIENNES. — Complication modérée des sutures dans les races primitives, 253.

TAHITI. — Crédulité des indigènes de Tahiti, 89 note. Absence de pudeur chez les Tahitiennes, 134 note. 290. La confrérie des Aréoïs à Tahiti, 294.

TAILLE. — Taille des Australiens, 9, 13, 17 note. Des Andamanites, 125. Des Veddahs de Ceylan, 153. Des Botocudos, 169. Table de la taille moyenne de différentes races, 169 note. Des Fuégiens, 199. Table de la taille moyenne de différentes races américaines, 200 note. Taille des Hottentots, 220. Diversité originelle de la taille dans les races humaines, 244. Taille des divers anthropoïdes, 244.

TATOUAGE. — Chez les Australiens, 37. Chez les Andamanites, 135. Chez les Botocudos, 178. Chez les Fuégiens, 201. Dans différentes races primitives, 261. En Afrique, 261. Chez les Papous, 261. En Polyuésie, 262.

TERRE-DE-FEU. — Voir *Fuégiens*.

TIBIA. — Aplati chez différentes races inférieures, 175. 260.

TOBAS. — Peuple américain à moitié pasteur, à moitié chasseur, 166.

TRANSFORMISME. — Se concilie sans peine avec le polygénisme, 242.

THYLACINE. — Les Australiens chassent et mangent le thylacine à tête de chien, 54.

VASES. — En écorce chez les Australiens, 51. Des tronçons de roseaux servent de vases aux Botocudos, 186.

VEDDAHS. — Sauvages de Ceylan. 151. Ceux des villages, et ceux des forêts, 152. Portrait des Veddahs, 152. Forme de leur crâne, 152. Petite taille, 153. N'ont ni vêtement ni habitation fixe, 154. Se procurent le feu par le procédé de friction, 154. Leurs armes, 155. Vivent associés par petits clans, 156. Sont monogames, 157. Curieuse pratique commerciale, 158. Les Veddahs n'ont point de noms propres, 160. Ignorent la numération, 160.

VÉNUS HOTTENTOTE. — Était une femme bochimane, 217. Moulage au Muséum, 217.

VÊTEMENT. — Très rare chez l'Australien et en quoi il consiste, 35. Des Fuégiens, 201. Chez certains peuples les filles ne peuvent porter aucun vêtement, 289.

VIEILLARDS. — Enterrés en tant que bouches inutiles, 207. Assommés ou abandonnés pour le même motif, 296.

VITI. — Le parricide aux îles Viti, 295. L'assassinat en honneur aux îles Viti, 298.

VOL. — Passe chez plus d'un peuple pour un acte moral, 299. Justifié en certaines circonstances par les Jésuites, 299 note.

VORACITÉ. — Des Australiens, 57. Des Andamanites, 141. Des Esquimaux, 141 note. Des Botocudos, 182. Des Fuégiens, 208. Des Bochimans, 236. Des sauvages en général, 270.

YURACARÈS. — Pratiquent l'infanticide, 293. Incivilisables, 311.

TABLE DES FIGURES

FIG. 1. Crâne d'Australien, vu de profil. 23
— 2. Crâne de Nègre, très prognathe 25
— 3. Maxillaire inférieure de chimpanzé 26
— 4. Maxillaire préhistorique de Goyet. 26
— 5. Maxillaire inférieur de Parisien. 26
— 6. Type de *boumerang* australien.. 48
— 7. Second type de *boumerang*. 48
— 8. Troisième type de *boumerang* 48
— 9. Hache australienne. 52
— 10. Phascolome wombat 54
— 11. Pétaure taguanoïde. 54
— 12. Ornithorhynque 55
— 13. Tête d'émou. 56
— 14. Kangourou. 66
— 15. Danse d'Australiens 99
— 16. Type de dolichocéphalie. 120
— 17. Type de sous-brachycéphalie. 121
— 18. Aéta des Philippines. 122
— 19. Crâne de Botocudo, vu de face. 171
— 20. Crâne de Botocudo, vu de haut. 172
— 21. Crâne de Botocudo, vu de profil. 173
— 22. Profil de Botocudo. 176
— 23. Cochon pécari. 181
— 24. Crâne de Fuégien, vu de face. 198
— 25. Crâne de Fuégien, vu de profil. 199

FIG. 26. Tête de femme bochimane 223
— 27. Profil d'orang 224
— 28. Cerveau d'une femme bochimane. 226
— 29. Femme bochimane . . . . . [illegible]
— 30. Squelette de chimpanzé. 245
— 31. Main et pied de chimpanzé 246
— 32. Singe anthropoïde en marche. 248
— 33. Crâne d'orang 254
— 34. Crâne de Nègre, allongé et prognathe, vu d'en haut 254
— 35. Ptérion normal. 258
— 36. Ptérion en X. 258
— 37. Ptérion renversé 259

IMP. ROUILLÉ.